LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, lundi 12 septembre 1966 / saint nom de Marie / 82e année, No 211 / 4 cahiers / 76 pages / Les prévisions météorologiques : ensoleillé, température normale / Minimum 45 / Maximum 70

Grégoire: le RN n'est pas un parti de droite mais "du juste milieu" • En page 8

Téléphoto PA

Miss Amérique 1967

Jane Jayros, une étudiante de l'Université d'Oklahoma, a été élue hier soir Miss Amérique 1967. Jane, qui est âgée de 19 ans, est toute émue.

Malgré les menaces, 80% des Sud-Vietnamiens votent

SAIGON (Reuter, PA, UPI) — Le premier ministre du Sud-Vietnam, le général Nguyen Cao Ky, a annoncé officiellement aujourd'hui que 80 pour cent des électeurs se sont rendus aux urnes hier pour élire 117 députés à l'Assemblée constituante, malgré les menaces des terroristes vietcong.

L'Assemblée a été élue aux fins de rédiger une nouvelle constitution. Elle se réunira pour la première fois le 26 septembre courant. On lui accorde six mois pour rédiger une nouvelle constitution, l'ancienne ayant été abrogée lors de la chute du régime Diem.

Cinq cent trente candidats étaient sur les listes. Les communistes avoués et les neutralistes n'avaient pas le droit de se présenter. La nouvelle Assemblée sera composée comme suit, selon le général Nguyen Duc Thang, responsable du scrutin d'hier: 22 instituteurs, 20 militaires, 18 employés civils, 17 conseillers provinciaux, 15 professionnels, huit paysans. Ces gens dont on ignore encore les noms ont une moyenne d'âge de 40 ans.

Sur les 5,289,652 personnes qui avaient le droit de vote, 4,274,812 se sont prévalues de ce droit.

Atmosphère de la journée

Le président d'élections a admis que certains de ceux qui se sont prévalus de leur droit de vote ont déposé des bulletins en blanc dans les urnes. Mais le nombre de ces gens, a dit le général Thang, est de beaucoup inférieur à 15 pour cent — pourcentage des bulletins annulés aux élections provinciales de 1965. Le général n'a cependant donné aucune indication précise en ce qui concerne le nombre de bulletins annulés.

Avant le vote, le gouvernement de Saigon avait dit qu'il se dirait très satisfait si 60 pour cent des électeurs se présentaient aux bureaux de votation. A Washington, on se contentait de 50 pour cent. Les prévisions les plus optimistes prévoyaient un vote à 70 pour cent.

Le Vietcong avait mis la population en garde contre les risques qu'il y avait d'aller voter. La police nationale rapporte qu'il y eut 132 incidents suscités par des terroristes vietcongs au cours de la fin de semaine.

Les rapports de police indiquent qu'environ 19 personnes, y compris des soldats de faction, ont perdu la vie durant ce laps de temps. On dénombre également 120 blessés par des balles perdues, des éclats de mortier, des grenades ou des mines.

Les forces gouvernementales avaient été mobilisées en bloc pour garder les bureaux de scrutin et inviter les gens à s'y présenter. Il y avait eu, auparavant, des défilés, des rassemblements et des discours, encouragés et provoqués par les autorités gouvernementales. Des camions munis de haut-parleurs ont défilé dans les rues. Il y avait partout des affiches incitant les gens à voter. On a vu de ces affiches même dans les maisons closes.

Les employés civils et les soldats avaient reçu l'ordre sévère d'aller voter, et plusieurs unités de l'armée se sont rendues aux bureaux de scrutin en formation.

Réactions d'Hanoi et des USA

L'administration Johnson se dit "surprise et enchantée", ce sont les termes qu'a employés, hier soir, à la TV américaine, M. Walt Rostow, conseiller particulier du président Johnson. L'ancien vice-président Richard Nixon a dit, pour sa part, qu'il s'agissait d'un "vote de confiance" à la politique américaine au Vietnam.

A Hanoi, on qualifie d'"escroquerie et de farce" cet appel au peuple. Une émission radiophonique en provenance de la capitale du Nord-Vietnam et captée à Tokyo accuse le gouvernement de Saigon d'avoir mobilisé "jusqu'à un demi-million d'hommes" pour "monter cette farce électorale".

Selon Hanoi, la police et les militaires au Sud-Vietnam ont

Voir ELECTIONS en page 2

Agena prend le départ

CAP KENNEDY. (AFP, PA,UPI). La fusée "Atlas-Agena", qui servira de cible à la cabine spatiale "Gemini XI" dès sa première révolution terrestre, a été lancée à 9 h. 05 ce matin au Cap Kennedy. Les cosmonautes Charles (Pete) Conrad et Richard Gordon devaient être lancés à leur tour dans l'espace 97 minutes plus tard.

La trajectoire initiale de l'Atlas-Agena semblait conforme aux plans de la NASA. L'énorme fusée crachant des flammes éblouissantes a rapidement disparu dans les nuages qui tendent à s'épaissir au-dessus du Cap Kennedy. Cinq minutes après le décollage, le moteur de la fusée Atlas s'arrêtait tel que prévu et l'Agena se séparait et prenait feu. Quelques minutes plus tard, la NASA annonçait officiellement que l'Agena avait été placée sur orbite.

Dans l'intervalle, le compte à rebours se poursuivait pour les deux cosmonautes, dont l'important vol spatial est retardé depuis trois jours.

Des difficultés mineures avaient été surmontées avant que l'Agena ne décollât. 16 minutes après l'heure fixée. La dernière difficulté, survenue deux minutes avant le lancement de la fusée Atlas-Agena, avait interrompu le compte à rebours. La NASA avait décelé une défectuosité dans l'appareillage assurant l'étanchéité de l'écoutille du chef-pilote de "Gemini XI". Le compte a pu reprendre après de minutieuses vérifications du véhicule, attendant le départ de la tour 19.

Des difficultés dans les deux fusées avaient empêché le lancement de "Gemini XI" vendredi et samedi.

Téléphoto PA

Toutes les vérifications sont faites. Charles Conrad, commandant de bord, quitte Gemini-II suivi de son équipier, Richard Gordon. Il ne reste que quelques heures avant le grand départ...

Hausse des prix des aliments: "Des chiffres inutilement alarmistes" – Johnson

par François Trépanier

QUÉBEC. — Les chiffres qui ont été lancés la semaine dernière au sujet d'une augmentation des prix à l'alimentation en 1967 sont "inutilement alarmistes".

C'est ce qu'a affirmé, hier soir, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, au cours d'une allocution prononcée devant les membres de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, en congrès dans la capitale provinciale.

On se souvient que le gérant général de la Société provinciale des épiciers, M. Maurice Amyot avait prédit la semaine dernière une hausse de 15 à 18 pour cent en 1967 dans le prix des aliments en raison notamment de l'Exposition universelle.

"Après avoir pris des renseignements auprès des membres de l'Association des détaillants, a dit M. Johnson, je puis dire que j'ai la conviction que ces chiffres sont inutilement alarmants.

"Au contraire, a précisé M. Johnson, j'ai l'assurance de gens qui s'y connaissent que nous ne serons pas affligés, Dieu aidant et le gouvernement fédéral aussi, par une inflation aussi gangreneuse et destructrice.

Le chef du gouvernement provincial a réaffirmé toutefois que s'il fallait que les prédictions soient exactes son gouvernement prendrait ses responsabilités et interviendrait pour protéger le consommateur.

Il n'a pas ajouté d'autres commentaires.

Accueil extraordinaire

Il s'agissait de la première fois qu'un premier ministre de

Voir ALIMENTS en page 2

La CSN accuse tous les partis fédéraux d'avoir trahi les travailleurs

Le bureau confédéral de la CSN, réunissant les délégués de tous les corps affiliés à la centrale ouvrière, déplore vivement l'attitude de tous les partis politiques représentés à Ottawa qui ont consenti à l'ajournement de la session, en abandonnant le problème de l'inflation à un comité conjoint du sénat et des communes.

Du même souffle, la Confédération des syndicats nationaux a décidé de déléguer un ou plusieurs observateurs à toutes les séances du comité qui étudiera la hausse des prix et le crédit à la consommation dans la présente crise inflationniste.

Les observateurs de la centrale le soumettront sur chacune des sessions un rapport au service de l'information de la CSN qui se chargera immédiatement d'en informer les membres du bureau confédéral, les bureaux régionaux et les conseils centraux.

La voix de la haute finance

La CSN estime que les décisions annoncées par le ministre d.e.s. Finances, M. Mitchell Sharp, concernant l'assurance-santé, l'aide aux bourses et à la recherche reposent sur les recommandations de la haute finance et visent à faire porter aux salariés moyens tout le poids de l'inflation.

La centrale note que les partis politiques, seuls représentants du peuple au Parlement, élus en bonne part pour avoir promis l'assurance-santé, auraient dû faire entendre le point de vue des salariés et discuter d'urgence les décisions du gouvernement.

Le bureau confédéral de la CSN juge insuffisantes les raisons soulevées par le gouvernement en faveur de l'ajournement à savoir la prochaine conférence régionale de l'Organisation internationale du travail et celle des parlementaires du Commonwealth.

Un scandale

Pour sa part, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a soutenu que "ce qui vient de se passer à Ottawa est un scandale au sujet duquel le premier ministre du pays, M. Pearson, devra, dès son retour d'Angleterre, faire les éclaircissements qui s'imposent.

"Ce que M. Sharp a annoncé aux communes, poursuit M. Pe-

Voir CSN en page 2

L'augmentation des impôts est chose certaine

par Luc Beauregard

OTTAWA. — Les Canadiens doivent-ils s'attendre à une augmentation de taxes? Après le discours de M. Mitchell Sharp, il ne semble plus y avoir l'ombre d'un doute là-dessus. Mais pour combien en seront-ils quitte pour enrayer l'inflation?

La réponse M. Mitchell Sharp la donnera le mois prochain alors qu'il présentera ce que l'on appelle ici son "Baby Budget". On prétend que ces nouvelles taxes atteindront 500 millions.

Autant tirer à la courte paille car, en vérité, aucune hypothèse n'est actuellement vérifiable. Il y a beaucoup d'inconnues et très peu de certitudes.

Les inconnues

Ainsi, combien en coûtera-t-il au trésor fédéral pour hausser de 14 pour cent, comme il se le

Voir IMPOTS en page 2

L'Hydro-Québec vendra de l'électricité au Vermont

MONTPELIER, Vermont (AFP) — D'ici la fin de la semaine, l'Hydro-Québec recevra de la Vermont New England une lettre dans laquelle la compagnie proposera d'acheter au Québec 1,200,000 kilowatts.

Un avocat de Brattleboro, M. James Oakes, a fait savoir durant le weekend qu'un accord sur les termes de la lettre était intervenu jeudi dernier lors d'une rencontre entre les représentants des deux sociétés.

Le sénateur Frederick Fayette et l'administrateur du service d'énergie de Lydonville, M. Lee Gray, ont négocié l'entente sur l'énergie qui sera produite par la future centrale hydro-électrique des chutes Churchill, au Labrador.

La compagnie Vermont New England Power a été créée dans le but d'alimenter les réseaux ruraux et les coopératives d'électricité, après que le Parlement du Vermont eut rejeté un projet du gouverneur Philip Hoff d'importer de l'énergie du Canada.

M. Oakes a précisé que la compagnie espère arrêter définitivement les conditions de l'accord d'ici un mois.

Les cardinaux seraient un jour élus par les évêques

TURIN, ITALIE (PA) — Il est possible que le collège des cardinaux de l'Église catholique devienne un corps représentatif dont les membres élus seraient les principaux évêques des diverses nations, et que leur mandat soit limité dans le temps.

C'est ce qu'avance un article de l'hebdomadaire de l'archidiocèse de Turin, "Il Nostro Tempo" (Notre temps), en précisant que la formule est actuellement à l'étude à Rome.

Un tel système mettrait fin à la tradition millénaire selon laquelle les cardinaux sont choisis par le pape et nommés à vie, au moment de consistoires convoqués périodiquement.

Selon la nouvelle formule, les présidents des 53 conférences épiscopales nationales ou régionales seraient automatiquement cardinaux. Ils le demeureraient tant que les évêques des conférences n'éliraient pas un autre prélat à leur place. Le nouveau président d'une conférence remplacerait automatiquement son prédécesseur, au collège des cardinaux.

L'hebdomadaire "Il Tempo Nostro" n'est pas l'organe officiel de l'archidiocèse de Turin, mais on affirme que l'article a été écrit par l'archevêque du lieu, Mgr Michele Pellegrino.

Violent incendie à St-Hyacinthe

Un violent incendie, a ravagé tôt ce matin plusieurs établissements commerciaux dans le centre des affaires de St-Hyacinthe.

Les pompiers de cette ville, répondant à une alerte générale, ont travaillé d'arrache-pieds afin de maîtriser les flammes qui ont détruit de fond en comble la mercerie pour hommes M. O. David, le magasin Reitman et une salle de quilles. Ces établissements étaient situés dans le quadrilatère des rues St-Simon, St-Antoine, Des Cascades et Mondor.

La fumée s'est élevée à plusieurs pieds dans les airs et une foule de curieux était sur les lieux. Heureusement, personne n'a été blessé.

Démission des évêques âgés: le pape décidera de chaque cas

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Le pape s'est réservé de décider "cas par cas" sur les démissions que présenteront les évêques en application du motu proprio "Ecclesiae Sanctae" du 6 août dernier "invitant vivement les évêques diocésains à résigner spontanément leurs fonctions à l'accomplissement de leur 75e année au plus tard". Cette déclaration a été faite aujourd'hui par Mgr Pericle Felici, secrétaire général de la commission centrale post-conciliaire de coordination.

Le haut prélat, pour éviter, a-t-il dit, des interprétations "manquant parfois de sérénité et de sérieux" données au document papal, à précisé que l'invitation à démissionner à 75 ans s'adresse exclusivement aux évêques diocésains, ou assimilés, c'est-à-dire les administrateurs apostoliques, les prélats "nullius" et tous ceux qui sont à la tête d'une circonscription ecclésiastique.

Un communiqué, publié à ce

Voir EVEQUES en page 2

En 13 ans, la valeur des obligations du Centenaire doublera

OTTAWA. (PC) — On annonce que la nouvelle série d'obligations d'épargne du Canada qui sera mise en vente le mois prochain à l'occasion du Centenaire de la Confédération comportera un avantage sans précédent, soit celui de doubler le montant investi.

En effet, le détenteur de ces obligations pourra doubler son investissement s'il attend jusqu'à l'échéance, soit en 1979 pour se faire rembourser le montant des obligations et des coupons d'intérêt alors en sa possession.

Cette nouvelle série donnera également le plus haut rendement enregistré depuis la mise sur le marché de la première mise sur le marché de la première série d'ogligations du genre il y a 21 ans.

Dans un communiqué, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp note que cette nouvelle série "offre à l'investisseur des conditions sans précédent en plus de lui assurer tous les avantages des séries précédentes".

Les achats d'obligations d'épargne du Canada représentent déjà annuellement la somme approximative d'un milliard et le gouvernement fédéral espère accroître si possible le montant des épargnes personnelles en vue de combattre l'inflation.

Un précédent

La nouvelle série sera assortie pour la première fois de trois titres d'intérêts composés qui viendront s'ajouter aux coupons portant intérêt jusqu'à l'époque de l'échéance.

Ces titres seront émis successivement aux détenteurs des obligations qui s'abstiendront de réclamer le remboursement des coupons d'intérêts. La somme accumulée des coupons et des titres aura pour effet de doubler le montant de l'obligation.

Datées du 1er novembre 1966, ces nouvelles obligations donneront un rendement moyen de 5.48 pour-cent par année à ceux qui les conserveront jusqu'à l'échéance. L'intérêt est remboursable annuellement et sera de cinq pour-cent pour les quatre premières années, de 5½ pour cent pour les trois années suivantes, de 5¾ pour-cent pour la huitième année et de six pour-cent pour les cinq dernières années.

Comme d'habitude, ces obligations pourront être encaissées en tout temps à n'importe quelle banque canadienne. Elles rapporteront alors à leur détenteur le plein montant plus l'in-

Voir OBLIGATIONS en p. 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 64 à 74
Bandes dessinées / 46
Courrier "Que faire?" / 44
Décès, naissances, etc. / 75
Editorial / 4
Finance / 60 à 62
Horoscope / 10
Nouvelles internationales / 39
Nouvelles métro / 62
Nouvelles nationales / 8
Radio et télévision / 58 et 59
Spectacles et concerts / 56 et 57
Sports / 50 à 54
Tribunaux / 9, 47
Vie féminine / 40, 42, 43 et 44
Vie mondaine / 41

CKAC 73

Le parti libéral et le NPD devraient s'unir

— Auguste Choquette

ALMA (PC) — Le député libéral de Lotbinière aux Communes, M. Auguste Choquette, a suggéré hier que la Fédération libérale du Canada étudie la possibilité d'une fusion avec le Nouveau parti démocratique.

Selon le député qui prenait la parole devant des membres des comités exécutifs de la Fédération libérale du Canada, section du Québec, de quatre circonscriptions du nord-ouest québécois, cette fusion éviterait de disperser l'énergie politique au pays.

M. Choquette, citant les paroles de l'ancien premier ministre canadien M. Louis St-Laurent, a souligné que "les néo-démocrates étaient des libéraux trop pressés".

Le député de Lotbinière s'est dit d'avis que cette fusion pourrait s'opérer par des concessions réciproques.

Il croit que le NPD devrait admettre que "l'entreprise privée a été et est bénéfique au pays".

En s'adressant aux membres des comités exécutifs pour les comtés de Chicoutimi, Roberval Lac Saint-Jean et Lapointe, en journée d'étude à Alma, M. Choquette a exprimé l'opinion que la Fédération libérale du Canada doit éviter de devenir l'apanage exclusif d'une élite intellectuelle.

"Il faut faire en sorte que la Fédération parle un langage accessible au peuple", a-t-il précisé.

Soulignant que le gouvernement fédéral tâchait de faire du bilinguisme un critère de compétence dans la fonction publique, le député Auguste Choquette a accusé les séparatistes de vouloir limiter la culture française au Québec.

"Ils n'ont pas prouvé, a dit le député, en parlant des séparatistes, que l'indépendance politique était le facteur unique de la préservation de la culture française en Amérique".

Il a conclu en disant que si les séparatistes parvenaient à faire l'indépendance, l'un de leurs premiers gestes serait de "renégocier avec le reste du Canada pour former un genre de communauté".

Winters quitte la Pologne pour la Tchécoslovaquie

VARSOVIE, (PC) — Le ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters, a quitté samedi la capitale polonaise après deux jours d'entretiens avec les autorités de Varsovie en vue de développer les relations commerciales canado-polonaises.

"Aujourd'hui, le problème le plus difficile qui se pose dans nos échanges commerciaux, c'est le crédit pour les grains que la Pologne achète au Canada" a-t-il déclaré à l'aéroport avant de partir pour Cracovie.

De l'ancienne capitale des rois polonais, le ministre canadien se rendra à Brno en Tchécoslovaquie pour visiter l'exposition internationale de la machinerie.

téléphoto PA

Aux urnes sud-vietnamiennes

Le geste de ce vénérable électeur sud-vietnamien, revêtu de l'habit traditionnel, qui tient haut son bulletin de vote avant de le déposer dans une boîte de scrutin dans un bureau de vote de Saigon, indique bien qu'il n'est pas homme à se laisser intimider par les menaces communistes et qu'il entend bien exercer son droit de vote.

IMPOTS

SUITE DE LA PAGE 1

promet, la solde des militaires?

A combien s'élèvera l'augmentation des anciens combattants, à laquelle on s'attend également?

A combien se chiffrent les montants d'augmentation salariale qu'Ottawa devra verser à certaines catégories de ses employés?

Quelle sera la situation économique lors de l'annonce de ce budget miniature? Car, selon des sources très près du ministère des Finances, déjà il semblerait que la folle spirale inflationniste montre des signes avant-coureurs d'apaisement.

Tout cela, ajouté à l'ignorance des effets bien précis que connaîtront les mesures prises par le gouvernement, fait que les absolues certitudes sont rares, y compris pour le ministère des finances.

Les certitudes

On en connaît au moins une.

Car à moins que le gouvernement ne fasse marche arrière, les pensions de vieillesse seront bientôt augmentées: elles sont actuellement de $75 mais elles sont sur le point de grimper à $105 pour les Canadiens de plus de 69 ans. Voilà au moins un projet qui nous fera délier les cordons de notre bourse. M. Sharp nous l'a promis.

Mais, il n'est pas plus facile de dire au juste quels sacrifices M. Sharp exigera de nous en octobre qu'il ne le serait de dire par combien se chiffrent les coupures qu'il a faites jeudi dans les dépenses gouvernementales.

Par exemple, comment peut-on évaluer la somme qu'aurait déboursée le gouvernement pour son programme d'assurance-maladie alors qu'on ne sait pas encore exactement combien de provinces y auraient participé dès juillet 1967?

Le terrain est glissant.

L'était aussi celui sur lequel se trouvait ces jours derniers M. Allan MacEachen, ministre de la Santé et du bien-être social.

Le ministre s'était fait du régime d'assurance-maladie (formule 1er juillet 1967) son grand cheval de bataille.

Dans l'apparente rivalité au sein du cabinet et dans la perspective de la succession à M. Pearson, le projet avait du panache.

Si certains pouvaient se vanter d'intégrer et d'unifier les forces armées, lui pourrait offrir la réalisation d'un régime national d'assurance-maladie.

Mais l'orage semble devoir passer. Le premier ministre intérimaire, M. Paul Martin, a réussi à bafouer les tentatives de l'opposition hier qui voulait lui faire avouer que M. MacEachen rongeait son frein.

M. MacEachen lui-même semblait de meilleure humeur que la veille.

Peut-être a-t-on joué la comédie pour sauver au moins l'honneur. On encore, peut-être attend-on tout simplement le retour de M. Pearson.

CSN

SUITE DE LA PAGE 1

pin, les milieux financiers l'ont prôné et ils en connaissaient la teneur bien avant les membres du Parlement, bien avant la classe ouvrière, comme le démontrent les organes d'information de la finance.

"Après avoir assisté au guillotinage des mesures sociales par M. Sharp, le devoir des partis politiques au Parlement était de faire valoir les promesses solennelles qu'ils avaient faites aux contribuables et particulièrement aux travailleurs du pays.

"Les représentants des partis politiques, sans une seule exception, ont préféré se retirer en vitesse, en laissant le problème de l'inflation entre les mains d'un comité conjoint du sénat et des communes."

OBLIGATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

térêt accumulé à cette date.

Ces obligations seront mises en vente le 3 octobre et seront payables comptant ou à tempérament. Les banques, les courtiers en placement, les courtiers en valeurs, les sociétés de gestion et les maisons prêteuses sont autorisés à en faire la vente. Leur valeur sera de $50 à $5,000.

Intérêts composés

A titre d'exemple, voici comment se fera la remise de titres d'intérêts composés pour une obligations d'une valeur de $100.

Si le détenteur d'une telle obligation conserve les coupons annuels d'intérêt pour les sept premières années, il a droit à son premier titre d'intérêts composés d'une valeur de $6.50. Ainsi le montant de l'intérêt accumulé s'élèvera à $43. Le titre lui sera alors remboursable s'il le désire.

Après les six années suivantes, les coupons d'intérêt et un deuxième titre d'une valeur de $6.25 augmenteront l'intérêt accumulé d'une valeur de $41.

Si le détenteur garde toujours en sa possession les 13 coupons d'intérêt et les deux titres, un troisième titre de $16 lui sera remis, ce qui portera la valeur totale de l'obligation et de l'intérêt à $200 en date du 1er novembre 1979.

ALIMENTS

SUITE DE LA PAGE 1

la province prononçait une causerie devant les membres de l'Association des détaillants en alimentation. L'événement n'a pas manqué d'être souligné. Au terme du banquet, pour le dessert, il y a eu un gâteau illuminé. Après le dessert, une fanfare a fait son apparition. La fanfare a été suivie d'une parade de congressistes portant des pancartes où l'on pouvait lire notamment "Vive le premier ministre". Et enfin "Il a gagné ses épaulettes", ce qui a amené la plupart des observateurs politiques à se demander s'il ne s'agissait pas d'une réunion de "bons bleus".

Entreprise privée

M. Johnson a profité de sa causerie pour réaffirmer sa foi en l'entreprise privée. Tirant quatre conclusions du succès des détaillants en alimentation, il a dit que l'initiative privée, sous ses diverses formes, reste le ressort par excellence du progrès économique. Il a rappelé, d'autre part, que son parti a pris là-dessus des positions fermes et sans équivoque et il a dit que celles-ci n'ont pas changé depuis le 5 juin.

M. Johnson a admis, par ailleurs, que l'Etat a sans doute un rôle essentiel à jouer comme coordonnateur et gardien du bien commun. Il a dit qu'il lui appartient notamment de parfaire l'équipement économique de la communauté, de créer un climat favorable aux investissements productifs et de faire respecter les règles du jeu, de telle sorte que les plus forts ne se servent pas de leur puissance pour brimer la liberté des plus faibles.

"Mais, a dit M. Johnson, en tout état de cause, ses interventions doivent avoir pour effet de stimuler et non pas de restreindre l'esprit d'initiative qui est la bougie d'allumage de tout élan créateur."

Le premier ministre du Québec a appuyé ensuite sur les trois autres conclusions qu'il faut tirer, à son avis, de "la remontée victorieuse" des détaillants depuis quelques années.

Il a fait remarquer d'abord que les succès des détaillants démontrent que "le gigantisme est loin d'être la seule formule de succès."

"Il y a encore et je crois qu'il y aura toujours de la place, a dit M. Johnson, pour les petites entreprises, qui, à cause même de leur dimension mieux accordée à l'échelle humaine, ont cet avantage de pouvoir s'adapter avec plus de souplesse aux conditions du milieu et nouer avec leur entourage des relations plus personnelles."

M. Johnson a déclaré ensuite que les réalisations des détaillants démontrent que les Canadiens français peuvent réussir en affaire aussi bien que quiconque.

Il a ajouté cependant que pour bien réussir dans le domaine des affaires, les Canadiens français devront se débarrasser au plus vite de tout complexe d'infériorité.

ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

été "contraints de faire du porte à porte et des perquisitions afin d'obliger la population urbaine à aller voter".

De son côté, le chef bouddhiste Thich Tri Quang a déclaré: "En tant que prisonnier, gardé à vue dans cette clinique où je m'affaiblis de jour en jour, je dis que ces élections sont une pure farce et une vraie tricherie. C'est une défaite, non seulement pour les bouddhistes et pour moi-même, mais surtout pour tout le peuple vietnamien".

Les journaux de Saigon jubilent. "Les élections ont été un grand succès", titre sur huit colonnes le quotidien "Saigon Post". Les Sud-Vietnamiens ont voté, dit le journal, "malgré une recrudescence des menaces terroristes".

Commentant la campagne, le journal dit: "Bien que le gouvernement ait mené, dans les derniers jours, une forte campagne pour assurer une importante participation, on ne peut dire qu'il ait fait la moindre pression".

EVEQUES

SUITE DE LA PAGE 1

sujet par l'organe dont Mgr Felici est secrétaire, déclare: "Vu l'importance de la question, en raison des personnes vénérées des pasteurs diocésains, par égard pour les diocèses et pour l'Eglise tout entière, il est bon que l'on sache que le Saint-Père, pour ce qui concerne l'Eglise latine, se réserve d'examiner les démissions cas par cas, en vue de leur solution définitive, à prendre dans l'esprit du concile oecuménique et en tenant en considération toutes les circonstances, aussi bien pour ce qui est de chaque diocèse, que pour ce qui est de chaque évêque en question. A ceux dont la démission sera acceptée par le pape, seront réservés les droits et les prérogatives conformément à ce qui est prévu au numéro un du décret conciliaire "Christus Dominus".

Il ressort de la communication faite aujourd'hui, que l'invitation à démissionner à l'accomplissement de leur 75e année ne concerne ni les cardinaux, ni les archevêques et les évêques n'ayant pas la direction d'un diocèse et qui exercent des fonctions au sein de la curie romaine.

L'Eglise "avocate et défenderesse" des ouvriers, déclare le pape Paul VI

CASTELGANDOLFO (AFP-UPI) — Le pape Paul VI a déclaré hier à un groupe d'ouvriers que l'Eglise est intéressée de façon vitale aux problèmes sociaux du monde et est prête à se faire "l'avocate" et la "défenderesse" des ouvriers.

Le pape s'était rendu hier d'abord à Carpineto, ville natale de Léon XIII, le pape de l'encyclique sociale "Rerum Novarum", puis à Colleferro, ville industrielle de la région, pour évoquer le 75e anniversaire de ce document. A Carpineto, le pape a visité la maison natale de son prédécesseur.

"L'Eglise a beaucoup d'affection pour vous", a dit le pape aux ouvriers. "Elle se sent solidaire. Elle vous connaît et n'ignore pas vos besoins. Elle reconnaît vos droits, elle défend votre dignité, elle se place au-dessus de la société pour faire valoir vos revendications. Mais elle ne le fait pas avec la voix de la révolution, car il est facile d'être à gauche. L'Eglise est avec vous une fois qu'elle s'est assurée de la légitimité de vos revendications".

Le pape a déclaré qu'il avait choisi Colleferro pour l'anniversaire de "Rerum Novarum" (l'encyclique considérée révolutionnaire dans son temps en clamant le droit pour les travailleurs à la dignité, à la liberté individuelle et à un juste salaire) parce que les ouvriers de cette ville, presque tous employés dans les immenses usines chimiques, sont un symbole des temps modernes et aussi de la remontée de l'Italie après "les ravages de la guerre".

Le pape a été vigoureusement applaudi sur la place, lorsqu'il a dit: "Aujourd'hui, notre salut est pour vous, les ouvriers. Vous êtes le principal objet de ma visite. Je suis venu pour vous. Vive les ouvriers de Colleferro!".

Quatre provinces commentent le discours de Sharp

par la Presse canadienne

"Quatorze millions de dollars envolés". Telle a été la première réaction du premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, à l'annonce de la décision du gouvernement fédéral de retarder d'un an la mise en application du programme d'assurance-santé.

Ce montant de $14,000,000 est celui que des experts provinciaux espéraient retirer du gouvernement fédéral dans le cadre de ce programme.

Selon M. Thatcher, ce serait là une raison de plus pour que la Saskatchewan insiste pour que sa part demeure la même sous l'empire du nouvel accord fédéral-provincial sur le partage des impôts.

Nouveau-Brunswick

M. Louis J. Robichaud estime pour sa part que ce geste du gouvernement fédéral est "regrettable" mais que sa province continuera quand même de préparer un programme d'assurance-santé conforme aux exigences de l'heure.

La Colombie-Britannique

Le procureur-général, M. Robert Bonner, à qui l'on demandait de commenter le discours de M. Sharp, a suggéré aux députés libéraux de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique de démissionner et au chef libéral M. Ray Perrault, de se retirer de l'élection qui doit avoir lieu aujourd'hui, par suite de la décision du gouvernement libéral fédéral.

Cette réaction virulente faisait suite à une critique non moins vive du premier ministre, M. W. A. C. Bennett, qui, au cours d'une réunion politique, jeudi, a déclaré: "Les libéraux sont excellents pour formuler des promesses, mais sont définitivement moins bons lorsqu'il s'agit de les remplir."

Il a accusé le ministre des Finances, M. Sharp, d'être opposé au programme d'assurance-santé, ajoutant "Il ne fait aucun doute que le ministre des Finances a subi les pressions des milieux d'affaires et des compagnies d'assurance de l'Ontario en vue de boycotter le projet".

JERUSALEM (AFP) — "La Syrie doit porter l'entière responsabilité des trois incidents de la semaine dernière au cours desquels six civils et trois soldats ont été blessés," a déclaré hier, le premier ministre israélien, M. Lévi Eshkol. Il a accusé les autorités syriennes de participer activement à l'entraînement des saboteurs qui s'infiltrent en Israël, et a réaffirmé que son gouvernement ne supporterait pas la répétition de telles agressions.

AMMAN, Jordanie (UPI) — La radio d'Amman a annoncé hier, que 1,000 officiers soviétiques sont arrivés en Syrie, où le gouvernement a réussi à écraser deux tentatives de coups d'Etat la semaine dernière. La nouvelle précise que ces militaires soviétiques ont été affectés officiellement à des postes dans l'armée syrienne. Aucun autre détail n'a été donné au sujet de ces officiers russes. Pendant ce temps, un des chefs du coup d'Etat raté de vendredi dernier, le major Salim Hatoum et six officiers syriens se sont vu accorder l'asile politique en Jordanie.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 45
MAXIMUM DEMAIN : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et d'Ottawa**: ensoleillé, température saisonnière. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 45 et 70.

Régions de Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, du Lac-St-Jean et de Rimouski: ensoleillé, température saisonnière. Minimum et maximum à Québec 40 et 65; Sherbrooke 35 et 70; Ste-Agathe et La Tuque 35 et 65; Chicoutimi 35 et 60; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 40 et 60.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspé: ensoleillé, un peu plus chaud. Minimum et maximum à Baie-Comeau 35 et 60; Gaspé et Sept-Iles 40 et 60.

DÈS CE SOIR
ET POUR DEUX SEMAINES
DENNIS DAY
NICK MARTIN ET SON ORCHESTRE
LE TRIO DE JOE SETTANO
Réservations: 861-3511
A compter du 26 septembre
NANCY AMES
Salle Bonaventure
LE
REINE ELIZABETH

PUR ET RAFRAICHISSANT
Peer's CREAM SODA
MOUSSE-GÉNÉREUSE

PAUL E. CHAPUT, O.D.
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
7106 ST-DENIS CR. 2-9339

EXCELLENTE OCCASION
PLACE STE-THERESE
Espace pour restaurant, nettoyeur, salon de beauté, barbier, autres
Coin très important. Près General Motors
Population : 22,000. Ville en pleine expansion
Tél. : 484-8477

CHAISES MOULEES EN FIBRE DE VERRE
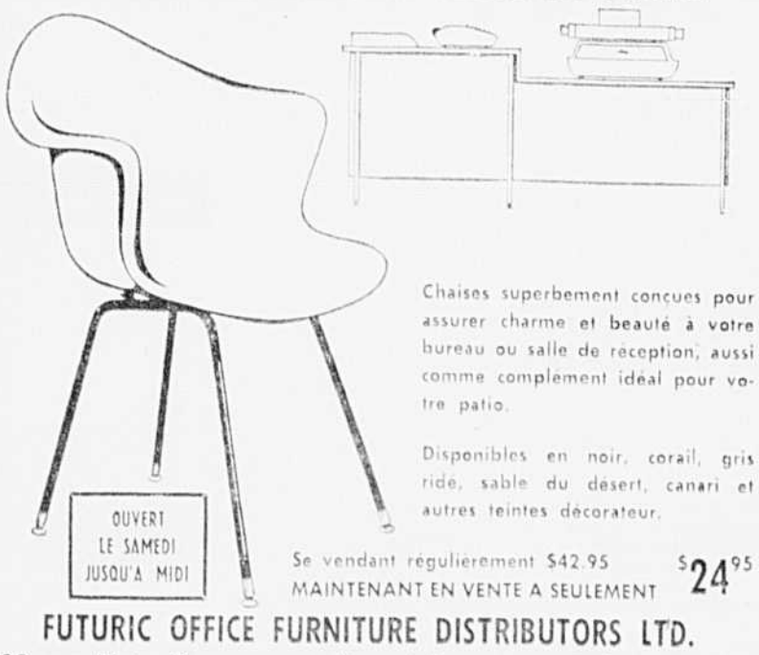
Chaises superbement conçues pour assurer charme et beauté à votre bureau ou salle de réception, aussi comme complément idéal pour votre patio.
Disponibles en noir, corail, gris ridé, sable du désert, canari et autres teintes décorateur.
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A MIDI
Se vendant régulièrement $42.95
MAINTENANT EN VENTE A SEULEMENT $24.95
FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS LTD.
708, rue Notre-Dame ouest, Montréal Tél. : 861-3333
Division des meubles de ROSS OFFICE SUPPLIES et de MONTREAL OFFICE MACHINES

GARANTIE écrite lorsque vous apprenez
L'ANGLAIS
L'ESPAGNOL
L'ALLEMAND
CHEZ

International LANGUAGE SCHOOL
LEÇONS DE GROUPE OU PRIVEES
CLUB DE CONVERSATION
845-8016
1500 RUE STANLEY
SUITE 224

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à quatre niveaux (débutants, élémentaire, intermédiaire, avancé)
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311, poste 304

Recevez $100 pour $75 avec les Certificats d'épargne BNÉ de six ans
Achetez un certificat de $10 seulement... ou de toute autre valeur qui vous convient. Remboursable à tout moment.
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
SSC-1705

Une seule grande ville à l'extrémité ouest de l'île de Montréal?

Fusion possible de six municipalités : Senneville, Ste-Anne-de-Bellevue, Baie d'Urfé, Beaconsfield, Kirkland et Pointe-Claire.

par Gilles PRATTE

Le conseiller d'une des plus petites municipalités à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, Senneville, a décidé de battre campagne en vue de la création d'une seule grande ville qui naîtrait de la fusion de cinq ou six unités, peut-être de Baie-d'Urfée, Beaconsfield, Ste-Anne-de-Bellevue, Kirkland, Pointe-Claire et, bien sûr, de Senneville.

Déjà trois ou quatre rencontres discrètes ont eu lieu à ce sujet entre les représentants des diverses villes et une autre est prévue pour le 19 septembre.

Dans l'esprit des principaux promoteurs de l'entreprise, le maire de Senneville, M. E.R. Smallhorn; le conseiller municipal de Senneville, M. Etienne Dubreuil et le secrétaire-trésorier de Senneville, M. Jacques Bourdon, par ailleurs conseiller municipal à Laval, il ne s'agit pas du tout de répéter l'expérience de l'île Jésus.

M. Bourdon, pour sa part, n'était pas du tout d'accord avec l'intégration des 14 municipalités de l'île, fusion qu'il juge forcée, mal planifiée, trop rapide et excessivement coûteuse.

Il suggère pour les villes de l'ouest une fusion en douce, par étapes qui permettraient aussi bien aux fonctionnaires municipaux qu'aux nouveaux citoyens de s'habituer progressivement aux horizons d'une plus grande unité.

Collaboration plutôt que fusion

Un sondage sommaire a toutefois permis d'établir que les maires des villes susceptibles de participer à pareille fusion en rejettent pour le moment l'opportunité, tout en favorisant une certaine forme de collaboration intermunicipale.

Selon eux, cette coopération pourrait prendre la forme d'un conseil général, sorte de gouvernement intermédiaire dont le député-maire de Pointe-Claire, M. Arthur Séguin, proposait vainement la formation il y a deux ans.

Aujourd'hui, M. Séguin estime toujours que cette forme de gouvernement en vertu duquel la gestion de certains services communs pourrait être confiée à un conseil intermunicipal, pourrait rendre de précieux services, aussi bien aux villes de l'ouest de Montréal qu'à nombre d'autres municipalités.

Rejoint hier soir au téléphone, le maire de la petite métropole

Voir FUSION en page 6

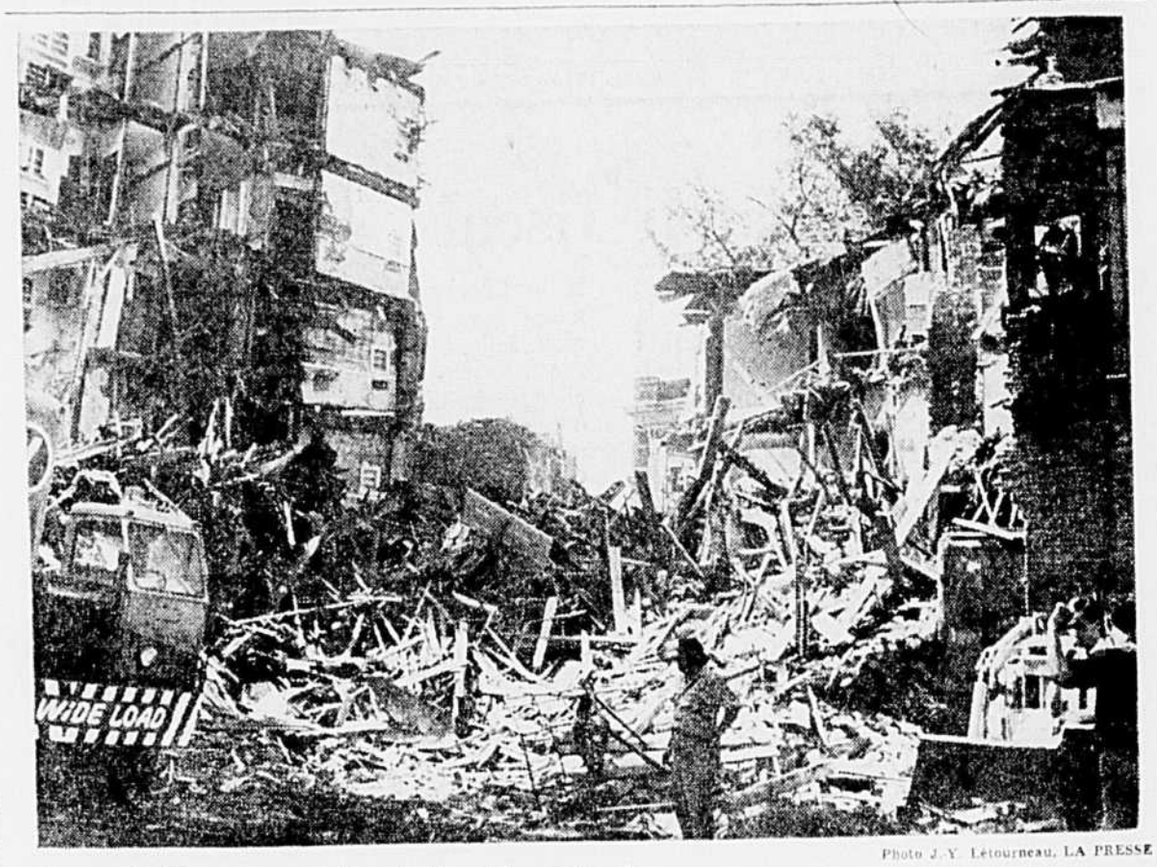

Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Pourquoi 45 maisons doivent-elles disparaître !

Les démolisseurs sont à l'oeuvre depuis une semaine afin de dégager tout le terrain compris dans le quadrilatère Sherbrooke-Président-Kennedy-St-Urbain-Jeanne-Mance, où 45 maisons doivent disparaître. Plusieurs se demandent dans quel but on fait tout ce remue-ménage. S'agit-il de raser tout ce pâté d'immeubles pour y aménager les abords de la Place des Arts, en faire un vaste terrain de stationnement ou y ériger une future université ? Il a été impossible de faire confirmer quoi que ce soit au ministère de l'Education. Nous savons seulement qu'un projet préliminaire d'extension de l'Institut de technologie de Montréal, présentement logé au 200 ouest, rue Sherbrooke, a été remis au gouvernement du Québec en mai dernier, mais qu'aucun conseil des ministres, tant libéraux que de l'Union Nationale, parti porté au pouvoir le 5 juin dernier, n'en a encore pris connaissance. Entre-temps, personne ne dit mot, et l'on démolit 45 maisons.

Le maire de Laval étudie, à Paris, un système de métro aérien

par PIERRE ST-GERMAIN,
Correspondant de LA PRESSE à Paris

Poursuivant leur voyage d'étude en France, le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, et ses collaborateurs se sont rendus aujourd'hui à Châteauneuf-sur-Loire, non loin de Paris, où ils ont pu voir un prototype de métro aérien.

M. Tétreault exclut, pour le moment du moins, toute possibilité d'achat de matériel de transport en commun en France, mais il ne cache pas son intérêt pour le métro aérien. "Je veux, dit-il, doter Laval d'un système de transport en commun rapide, et l'un des buts essentiels de mon voyage en France est de me rendre compte de ce qui s'y fait dans ce domaine."

Les premiers chiffres dont dispose le maire de la deuxième ville du Québec indiquent que le métro aérien est beaucoup plus économique que le métro classique. Son coût serait de $2½ millions au mille, comparativement à $14 millions pour un réseau souterraine.

Après avoir examiné les renseignements qui leur seront communiqués à Châteauneuf-sur-Loire, M. Tétreault et ses collaborateurs décideront s'il serait opportun de faire appel à des spécialistes français pour étudier de plus près, sur place, la construction d'un métro aérien à Laval.

Autres visites du maire de Laval

Plusieurs autres visites figurent, cette semaine, au programme de la délégation municipale de Laval : usine d'épuration d'eaux, chantiers du futur métro express qui desservira la région parisienne et de la voie express le long de la Seine, usine de transformation d'ordures ménagères, etc. Par ailleurs, la délégation sera reçue par les autorités préfectorales et municipales de Paris. Le voyage se terminera par une visite à Laval, chef-lieu du département de la Mayenne.

Adressant la parole, la semaine dernière, devant l'Association des maires de France, à la délégation du Québec, M. Tétreault a traité une question aussi brûlante en France qu'au Canada : le regroupement municipal. Il n'a peut-être pas converti ses auditeurs au principe de la fusion des municipalités, assez mal vu en France, mais son exposé a suscité tellement d'intérêt que l'Association des maires en diffusera le texte parmi ses membres.

Contre le principe de la coercition

Répondant à diverses questions, M. Tétreault a provoqué l'étonnement général lorsqu'il a fait état des traitements du maire et des hauts de fonctionnaires de Laval, des salaires des policiers et pompiers ainsi que des dépenses de déneigement.

Interrogé sur la municipalisation des terrains en vue de la construction domiciliaire, le

Voir MAIRE e npage 6

Les abords de la Place des Arts, terrain de stationnement ou future université?

par Claude Masson

Même si le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, ou son ministre d'Etat, M. Marcel Masse, n'ont pas encore eu le temps de jeter un coup d'oeil sur le projet d'agrandissement de l'Institut de technologie de Montréal, présentement installé au 200 ouest, rue Sherbrooke, la première phase du futur complexe est en cours, soit le dégagement du terrain compris dans le quadrilatère Sherbrooke-President Kennedy-St-Urbain-Jeanne-Mance.

Les démolisseurs sont sur place depuis une semaine : 45 maisons doivent disparaître. Les curieux se demandent dans quel but : abords de la Place des Arts, vaste terrain de stationnement, future université ?

Impossible de faire confirmer quoi que ce soit au ministère de l'Education. Un porte-parole du Service de l'enseignement spécialisé du ministère, de qui relève l'Institut de technologie de Montréal, a souligné que le projet préliminaire d'extension de cette maison de formation a été remis au gouvernement en mai dernier, mais le conseil des ministres, aussi bien sous le régime libéral que sous celui de l'Union nationale, n'a pas pris connaissance du rapport préparé à ce sujet.

Selon le directeur adjoint de l'Institut de Technologie de Montréal, la réalisation du projet ne peut cependant retarder indéfiniment. Pour émettre cette affirmation, M. Roger Marchand se fonde sur l'augmentation impressionnante des inscriptions, depuis quelques années tout particulièrement. Alors que durant l'année scolaire 1964-1965, l'Institut de technologie de Montréal accueillait 850 étudiants, il est passé à 1,400 l'an dernier tandis que 1,700 jeunes sont inscrits pour la nouvelle année qui débutera la semaine prochaine.

Etant donné le manque d'espace à l'institut même, rue Sherbrooke, 300 étudiants suivront les cours à l'ancien collège Marie-Médiatrice, à l'angle des rues Roy et De Bullion.

Le projet préliminaire du complexe de l'Institut technologique de Montréal, prévoit une capacité de 6,200 étudiants. La construction consisterait en pavillons de spécialisation pour les matières les plus importantes comme la technologie des bâtiments et travaux publics, électro-technique, mécanique. On envisagerait d'ériger une maison des étudiants étant donné que l'Institut actuel est à proximité des centres de communications.

Est-ce que les travaux débuteront avant l'Expo 67? "Je ne le crois pas", de declarer M. Marchand.

19 morts tragiques au cours de la fin de semaine; un seul accident fait cinq victimes

Au moins 19 personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours de la fin de semaine, dont cinq à l'issue du dérapage d'une auto qui emportait trois fervents de l'auto-stop vers le circuit de courses automobiles de Mont-Tremblant, samedi, dans les Laurentides.

La route, au total, a fait 12 victimes, dont deux enfants de 3 et 10 ans qui sont morts écrasés dans deux accidents distincts. Par ailleurs, trois hommes dont deux pêcheurs, se sont noyés; un chasseur s'est mortellement blessé en nettoyant un fusil; une femme a été brûlée vive dans l'incendie de sa maison et deux hommes ont été victimes d'accidents de travail, l'un ayant été écrasé par un tracteur et l'autre par le camion qu'il réparait.

Voici la liste détaillée des accidents funestes :

VICTIMES DE LA ROUTE

Vendredi soir, vers 9 h. 30, alors que la course d'automobiles "Player's Québec" s'apprêtait au départ, cinq personnes, toutes âgées de moins de 25 ans, perdaient la vie près du Mont-Tremblant.

Les cinq victimes, dont deux Montréalais, se rendaient au circuit de Mont-Tremblant pour assister à la course.

Yvon Rousson, 19 ans, et **Pierre Fournel**, 23 ans, tous deux de Papineauville, se trouvaient dans une Oldsmobile. A quelques milles du Mont-Tremblant, ils décidaient de faire monter dans leur auto deux jeunes filles et un adolescent qui faisaient de l'auto-stop. Moins de 2 milles plus loin, l'auto dérapa sur un pont et plongea d'une hauteur de quelque 20 pieds dans la rivière Le Diable. Aucun des cinq occupants de la voiture n'a pu être arraché à la mort. Les trois voyageurs qui faisaient de l'auto-stop sont : **Jacqueline Yavinski**, 23 ans, du 3250 boul. LaSalle, à LaSalle, **Raymonde Leduc**, 18 ans, du 6646A, rue Christophe-Colomb, et **Jean Delage**, 23 ans, du 6280, rue Iberville.

M. Richard O'Doherty, 25 ans, d'Arvida, est mort, samedi soir, des suites de blessures subies dans une collision entre deux autos à Arvida, au Saguenay.

M. André Lespérance, 22 ans, de Ste-Julienne, comté de Montcalm, tué par un chauffard, hier matin, alors qu'il marchait en bordure de la Montée St-François, à Ste-Julienne. Grièvement blessé, M. Lespérance devait succomber à ses blessures quelques heures plus tard à l'hôpital. La police recherche toujours le chauffard.

Roger Lacosse, 19 ans, du 9630 Chemin Chambly, à St-Hubert, s'est tué, vers 5 h. 45 hier après-midi, sur la route no 7, près d'Henryville, à 40 milles au sud de Montréal, dans une violente collision impliquant sa motocyclette et une automobile. L'accident a par ailleurs fait deux blessés qui ont été transportés à l'hôpital de St-Jean.

Frank Beard, 74 ans, de Richmond, dans les Cantons de l'est, à environ 60 milles à l'est de Montréal, tué par une auto, tôt hier matin près de chez lui. Le septuagénaire a succombé à ses blessures sur les lieux de l'accident.

M. Claude Bradette, 25 ans, du 2121 rue Desmarteaux, app. 2, s'est tué, vers 3 h. 30 hier matin, lorsque son auto a capoté et a donné contre un poteau sur la route no 65, à Ste-Thérèse, comté de Terrebonne. Deux autres personnes ont été blessées dans le même accident.

Voir MORTS e npage 6

Le présumé ravisseur d'Audrey Klewer est capturé en Norvège

OSLO (PAI) — Le présumé ravisseur de la Montréalaise de quatre ans kidnappée récemment à Berlin-Ouest, a été arrêté par la police d'Oslo, en Norvège, peu après minuit hier soir. Juergen Henschel, âgé de 22 ans, de Berlin-Ouest, devait comparaître ce matin en cour.

Henschel était recherché par la police de Berlin-Ouest en rapport avec l'enlèvement, le 31 août dernier, de la petite Audrey Klewer, kidnappée au cours d'un voyage avec sa mère chez son grand-père.

La police norvégienne a arrêté Henschel près de son automobile qui portait encore des plaques d'enregistrement de Berlin-Ouest.

On ignore à quelle date il sera reconduit à Berlin.

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. A Garand, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242

DISCOURS
PROMESSES
POTINS
ENFANTS
VOUS LES ENTENDREZ TOUS MIEUX AVEC UN APPAREIL AUDITIF MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1329 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursales: 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Trop occupés aujourd'hui?
VENEZ à la BANQUE ce SOIR
NOS SUCCURSALES SONT OUVERTES TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Jour-Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
845-7251
PHARMACIE MONTREAL
Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde

CARTES FICHES
Blanches réglées ou unies
Mille à la boîte

Format	Rég.	Spécial
3" x 5"	2.50	1.90 LE MILLE
4" x 6"	4.20	3.20 LE MILLE
5" x 8"	6.40	4.85 LE MILLE

INDEX POUR CARTES FICHES
Carton fort, couleur chamois. A à Z alphabet recouvert de cellophane

Format	Rég.	Spécial
3" x 5"	1.20 Ch.	90c
4" x 6"	1.50 Ch.	1.15
5" x 8"	1.90 Ch.	1.45

F. Pilon Inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 Beaubien, 273-9601 • 800 Mt-Royal, 524-3081
• 8559 St-Laurent, 381-6261 • 851 Décarie, 748-7961
• 280 OUEST, RUE SAINT-JACQUES — 842-4171

QUE LE SURPLUS DE LESSIVE
Occasionné par la période de la rentrée des classes
NE DEVIENNE PAS POUR VOUS UN MOTIF DE PROFOND DECOURAGEMENT...
ALORS QUE NOS EXPERTS SONT LA POUR RESOUDRE CE PROBLEME PARFAITEMENT ET A PEU DE FRAIS!
COMPOSEZ
LA. 1-2161
DEPUIS 1907
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, LUNDI 12 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 211

Avant le match fiscal

SANS forcer les mots, on peut emprunter au vocabulaire du sport pour traiter de la conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité qui s'ouvrira après-demain à Ottawa. D'ailleurs, l'exemple vient de M. Johnson lui-même, qui a comparé vendredi l'avertissement de M. Sharp aux provinces à "un lancer dans des filets vides, avant la partie". Et le premier ministre québécois d'ajouter, à la façon d'un capitaine sûr de ses joueurs et de l'issue du match : "La vraie partie commence la semaine prochaine entre les deux équipes, celle d'Ottawa et celle des provinces. Attendez que nous soyons sur la glace pour connaître notre jeu. Je puis vous dire que nous aurons une équipe très offensive".

Est-il vraiment besoin d'attendre la "mise au jeu" pour prévoir, en gros, comment se déroulera la partie, d'un côté comme de l'autre ? Du côté d'Ottawa, la "mise en échec" sera beaucoup plus rude et serrée que lors des dernières réunions du genre. Visiblement, le gouvernement central entend réagir contre l'assaut concerté des provinces sur des ressources fiscales qu'il voit couler entre ses doigts, si l'on peut dire. Les gouvernants fédéraux, M. Sharp en tête, croient sans doute le moment venu de mettre un cran d'arrêt à leurs réclamations. La situation dangereuse créée par l'inflation leur fournit l'occasion de se montrer plus fermes. Sous cet aspect, la mise en garde du ministre fédéral des Finances doit être considérée beaucoup plus comme une déclaration d'intention que comme un geste de bravade.

Sans revenir à l'attitude du "Take it or Leave it" d'il y a quinze ou vingt ans, l'administration Pearson veut user de son poids pour rétablir l'équilibre d'une balance qui depuis quelques années, à ses yeux, a penché dangereusement du côté des provinces. Le mouvement nouveau, qu'Ottawa désire arrêter, sinon contrôler, constitue d'ailleurs une réaction à son contraire, qui avait prévalu au cours de décennies antérieures, au temps du "C'est à prendre ou à laisser".

M. Johnson et son équipe pousseront-ils la tactique offensive jusqu'à réclamer d'un coup, tout de suite, ce qui est inscrit en toutes lettres dans le programme électoral de l'UN, c'est-à-dire la totalité du produit de l'impôt sur le revenu des particuliers, les bénéfices des sociétés et les successions ? Il y a lieu d'en douter. Les rares déclarations du chef du gouvernement québécois sur ce point depuis le 5 juin portent à croire que son pragmatisme naturel l'orientera vers des routes où le heurt avec Ottawa sera moins direct et le compromis plus facile. Instruits par l'expérience des conférences précédentes, les conseillers de l'ancienne administration restés à son service lui ont sans doute suggéré de mettre en veilleuse, pour le moment, une promesse électorale qu'il ne prévoyait pas devoir réaliser si tôt.

Comment le Québec pourrait-il obtenir la remise totale du produit des impôts directs sans renoncer, d'autre part, aux paiements de péréquation qui s'alimentent à cette source ? On ne peut jouer sur les deux tableaux à la fois. Si l'on reste dans la Confédération, il faut contribuer à la source commune où l'on puise, souvent dans une proportion plus considérable que les autres.

Les calculs établis à ce sujet par le député libéral de Mercier à Québec, M. Robert Bourassa, aboutissent à des résultats assez impressionnants. L'ancien secrétaire de la Commission Bélanger sur la fiscalité provinciale affirme en effet, chiffres en mains, que l'abandon forcé des paiements de péréquation contre la remise totale des impôts directs équivaudrait pour le Québec, tous comptes faits, à une perte de plus de $400 millions. S'élevant contre les conclusions du rapport Tremblay qui inspirent encore, selon lui, la nouvelle administration de la province, M. Bourassa préconise à la fois un élargissement progressif des impôts directs et une formule améliorée de péréquation au profit du Québec. Le spécialiste en questions fiscales ne voit pas, dans la recherche de cette formule, un obstacle à notre progrès vers l'égalité, bien au contraire.

Depuis quelques années, au cours de conférences tenues dans des circonstances qui favorisaient les provinces, le Québec a marqué des points dans le domaine de la récupéraiton du produit des impôts directs. Malgré leur préparation et l'esprit d'offensive qui les anime, les représentants québécois ne se heurteront-ils pas, cete semaine, à un adversaire résolu à ne plus céder de terrain ? Chose certaine, autant en raison de la nouvelle conjoncture économique (notamment des dangers d'inflation) que de la présence d'une nouvelle équipe à laquelle elle n'est pas liée politiquement, l'administration Pearson pourra sûrement adopter des positions plus fermes et s'y maintenir. La grande inconnue, c'est l'attitude des autres provinces dans la lutte fiscale qui s'amorce avec un nouveau partenaire québécois.

Cyrille FELTEAU

Tant qu'il y aura des autos...

IL EST ASSEZ normal d'envier les Américains surtout lorsqu'ils s'attaquent à des problèmes identiques aux nôtres. Pensez donc ! Washington consacrera $300 millions pour mettre fin aux **embouteillages** dans les villes. Nécessaire de lire deux fois car l'information est stupéfiante. Précisons : la nouvelle loi prévoit que $150 millions seront consacrés annuellement aux systèmes routiers des villes, $20 millions seront utilisés par le gouvernement central pour la création d'un nouveau système de transport routier, etc. et, finalement, $6 millions serviront à la recherche et à la planification. Ce seul point est à retenir pour l'instant car tout le reste est du grand luxe et ce n'est sûrement pas M. Mitchell Sharp qui va nous fournir des sous pour nous le payer.

D'aucuns se moquent des deux termes : la recherche ne va jamais assez loin, est toujours en retard dans le temps. Quant à la planification, rares sont ceux qui y croient vraiment. Laissons les moqueurs à leur insignifiant manège et demandons-nous si quelques millions consacrés, sans trop de retard, à une planification de quelque envergure ne se traduiraient pas par de substantielles économies dans un avenir peu lointain.

Il existe au monde une ville — Brasilia, nouvelle capitale du Brésil, triomphe de l'architecte Oscar Niemeyer et de l'urbaniste Lucio Costa — où jamais n'existera le moindre embouteillage. Pourquoi ? Parce que "première des capitales de la nouvelle civilisation" (Malraux dixit) Brasilia, bâtie à l'orée de la brousse et en terrain vierge (une plaine sans fin) ne comporte pas un seul croisement de routes en surface. La transversale utilise le pont ; la voie de grande circulation est construite en souterrain. Génial et facile puisque Brasilia, mise en chantier en 1959 à partir de zéro, a pu tracer d'abord ses voies, les garnir d'immeubles ensuite. Dans nos vieilles villes, pareille technique est impensable. C'est vite dit : une planification fondée sur des études sérieuses, peut nous conduire à une technique d'étagement, seule solution raisonnable si, bien entendu, on a soin de ne pas l'improviser. Quant à l'embouteillage aux heures de pointe — mille véhicules dans une même direction — le phénomène est inscrit dans notre mode de vie et le jour est encore loin où chaque conducteur pourra agir librement. Armons-nous de patience.

Faisons également confiance aux planificateurs : ces gens-là ont découvert le rond-point, puis le circuit en forme de trèfle, puis l'échangeur. Autrement dit, ils sont sur la bonne voie.

Roger CHAMPOUX

Autant en emporte le vent...

LA candeur est une qualité qui sied bien aux enfants mais que l'on s'étonne de trouver chez les agents de police. Lorsque l'Association des policiers provinciaux reçut en avril dernier un message de M. Daniel Johnson exprimant sa révolte à la suite du limogeage de l'agent Vachon et qualifiant cette mesure de rétrograde, — message où il s'engageait, dès l'accession de l'U.N. au pouvoir, à leur accorder tous les droits et recours essentiels à la sauvegarde de leur dignité et de leur liberté d'hommes, — les braves agents en furent tout retournés.

Leur émotion connut son sommet lorsque, le 28 mai, veille de la date fixée pour leur arrêt de travail, le chef de l'opposition s'engagea, dans un nouveau message, à reconnaître leur association majoritaire comme agent négociateur et à résoudre leurs problèmes d'une façon juste et équitable "suivant l'esprit des lois qui régissent déjà les relations entre les policiers municipaux et leurs employeurs, et en établissant au besoin un mécanisme d'arbitrage."

Un grand nombre de policiers ont sans doute voté, le 5 juin, pour ce vaillant défenseur de leurs droits, qui n'hésitait pas à prendre à leur égard des engagements formels. Engagements d'autant plus énergiques qu'il était à 99 p.c. sûr de n'avoir pas à les tenir. Trois mois ont passé. L'agent Vachon, dont le congédiement, qualifié d'injuste, d'arbitraire et ... de "révoltant", fit tant de bruit et causa un tort considérable au parti libéral, n'a pas été réintégré dans ses fonctions et tous ceux qui avaient protesté si fort, au nom des droits de l'homme, se sont tus. Lui-même a apparemment cessé de réclamer et s'apprête à exercer un autre métier. Quant à l'Association, dont les membres se choisiront le 25 septembre un nouveau président, elle attend encore sa reconnaissance officielle. Si l'affaire n'aboutit pas, plusieurs policiers se proposent, paraît-il, de démissionner.

Ce que le gouvernement Lesage avait rejeté, soit l'association unique pour les policiers et les sous-officiers, le gouvernement Johnson le rejette également, même si les termes du télégramme du 28 mai laissaient entendre le contraire, selon les intéressés. Ce qui est assez bizarre, c'est que les négociateurs gouvernementaux MM. Yves Pratte et Yves Prévost, les mêmes qu'avant le 5 juin, aient avoué — lors de leur unique rencontre du 22 août avec les procureurs des policiers — tout ignorer des prétendues promesses printanières de M. Johnson.

Une énorme pierre d'achoppement barre donc en ce moment la route à toute nouvelle rencontre, les policiers refusant obstinément d'être divisés en deux groupes syndicaux et se réclamant, pour justifier leur attitude, des lois qui régissent les associations de policiers municipaux. Lorsqu'elle se sera donné un nouveau chef, quelle sera la position officielle de l'APP ? Tout indique qu'elle se durcira si le nouveau ministre de la Justice, M. Bertrand, et le nouveau premier ministre, M. Johnson, ne posent d'ici deux semaines aucun geste pouvant les différencier de l'ancien ministre de la Justice et de l'ancien premier ministre du Québec.

Renaude LAPOINTE

Connaitra-t-il son Waterloo ?

VOUS AVEZ LA PAROLE

Quelques réflexions sur la prise du pouvoir par l'UN

Monsieur le Rédacteur,

Après le 5 juin, je remarquais avec un certain étonnement que les partisans de l'Union nationale surtout et les membres du RIN s'en donnaient à coeur joie au sujet de leur victoire. Pas une lettre venant de libéraux. Et alors je me disais : Ces derniers sont-ils tous morts ? Le grand Charles de Gaulle aurait dit : "Nous avons perdu une bataille, mais nous n'avons pas perdu la guerre".

A ma grande surprise, le 19 juin, un correspondant qui signe P.L. arrive enfin. A ce monsieur je dirais : Avec un peu plus de chance, j'arrivais avant vous. Même si bien des gens considèrent la politique comme une chose de second plan, ce n'est pas mon opinion et j'aurais été flattée d'arriver première. Ce monsieur a fait une nomenclature très exacte de ce qu'ont fait les libéraux depuis 1960. Si bien, qu'avec le meilleur vouloir je n'aurais pas pu faire aussi bien. Donc félicitations à ce monsieur.

On dit que les poètes sont un peu comme les oiseaux, le moindre bruit les fait chanter. Je crois que la même chose pourrait se dire des journalistes. Lorsque M. Jean Lesage se plaint de quelques-uns d'entre eux, il n'a pas tout à fait tort. On a fait grand état de parachutages chez les libéraux, alors qu'un silence concerté était observé en ce qui concerne l'Union nationale où la même chose se pratiquait sur une grande échelle.

Il y a journalistes et journalistes, comme il y a fagots et fagots. La page éditoriale de LA PRESSE mérite des éloges et une mention spéciale va à Mlle Renaude Lapointe ainsi qu'à M. Roger Champoux.

Même si la défaite du 5 juin est encore à la mémoire de bien des gens, il y a tout de même une chose qui ne peut plus se produire; je veux parler de la malversation qui s'est pratiquée, puisque le nouveau premier ministre sera même aidé par une opposition des plus aguerrie et prête à faire face à la musique. Le temps de la "grande noirceur" est chose du passé. Même si l'opinion que j'exprime est franchement libérale, il me ferait plaisir que le nouveau gouvernement nous donne une législation de valeur. M. Daniel Johnson a exploité avec succès la déconfessionalité de l'école et surtout le coût élevé des taxes. Ironie du sort, ce qui l'a amené au pouvoir pourrait bien être la même raison qui l'en ferait sortir.

M. Bertrand a posé des conditions sévères à M. Johnson pour l'appuyer. Il n'en est pas moins vrai que 14 députés de la vieille garde, de l'école de Duplessis, font encore partie de l'UN. Rien d'étonnant puisqu'il n'y a que sept ans que ce dernier est décédé. Avec cette équipe, je vois mal M. Bertrand qui ferait si bonne figure à côté des Lesage, Lévesque, Lajoie, Kierans, Laporte et autres. "La porte du parti libéral vous est ouverte et vous seriez le "bienvenu", M. Bertrand," a-t-on déclaré dans un article récent paru dans le Magazine de LA PRESSE. On n'est pas obligé de mourir dans un parti. Serait-ce un avertissement donné à M. Johnson ?

A ce sujet, il me revient à la mémoire la désastreuse campagne de Bonaparte en Russie. Revenant, déçu, désenchanté, désabré, vaincu, et voyant sur son retour dans les steppes neigeuses de cet immense pays, quantité de soldats russes, morts de froid et de faim il fit cette réflexion : "Braves soldats, vous méritiez d'être nés Français". Et faisant un rapprochement, je dirais à M. Bertrand : "Vous mériteriez d'être né libéral". On peut le devenir.

Revenant à la déconfessionalité des écoles, si Mgr Parent a préparé un tel rapport, comment se fait-il que l'électorat ne se soit pas demandé si Mgr Parent était un libre penseur, un agnostique ou un athée.

Maintenant que M. Johnson est à la barre des affaires, nous attendons beaucoup de lui. Quand le vin est tiré il faut le boire. Depuis 1960, la Belle Province y était allée à pas de géant dans la prospérité, si bien que nos amis les anglophones, avec leur tempérament flegmatique, en étaient tout à fait étonnés. Certaines provinces conservatrices, en prévision de la conférence fédérale-provinciale surtout, l'Ontario, l'Europe, même, les Américains qui nous ignorent si souvent ont exprimé des regrets. Et les miens donc.

Québecoise

l'opinion *canadienne*

Sélection d'éditoriaux choisis et traduits par la Presse Canadienne

Protectionnisme et chauvinisme

THE SUN, (Vancouver)—Les Canadiens sensés ont été estomaqués par le caractère audacieux, enfantin et dispendieux de la plus récente décision d'Ottawa concernant le pipeline de gaz.

Le bon sens économique a été retourné sens dessus dessous pour des raisons jugées par le cabinet fédéral comme étant de "politique nationale", mais qui ne sont en fait que du protectionnisme et du chauvinisme déguisés.

La société Trans-Canada Pipe Lines Ltd s'est vu refuser la permission de construire, au coût de $212 millions, un oléoduc de 36 pouces de diamètre depuis l'Alberta jusqu'aux frontières Québec-Vermont en passant par Sault-Ste-Marie, Toronto, Montréal. Pourquoi ce refus ? Tout simplement parce que l'oléoduc serait tombé sous la juridiction américaine du fait qu'il se serait trouvé en territoire américain sur une distance de 989 milles.

Le fait que Trans-Canada aurait eu un débouché sur un nouveau et précieux marché américain, ce qui lui aurait permis de réduire le coût de son produit destiné aux consommateurs de l'Est canadien — tout en gagnant des devises étrangères — ne signifiait rien ou peu aux esprits nationalistes d'Ottawa.

Ces mêmes cerveaux ne se sont pas préoccupés non plus, semble-t-il, du mécontentement qui s'accroîtra certainement à Washington. Cela survient précisément au moment ou le Canada se débat pour trouver des marchés américains où écouler le surplus du pétrole qui surgira bientôt des sables de l'Athabasca, lesquels renferment les plus grandes réserves au monde. L'élargissement des contingentements américains sur le pétrole canadien est une autre source possible de dollars américains que le gouvernement d'Ottawa est disposé à perdre.

Il est plus qu'évident qu'une forme d'association continentale serait dans les meilleurs intérêts du Canada en ce qui a trait au gaz et au pétrole, nonobstant l'endroit où l'oléoduc pourrait être enfoui. Tout au moins la Commission canadienne d'énergie est-elle de cet avis. Cet organisme a approuvé, sous réserve, la construction de l'oléoduc, mais ce projet vient de recevoir du gouvernement d'Ottawa son coup de mort.

Caouette a évité la politicaillerie

THE SPECTATOR, (Hamilton) — On ne peut que se réjouir de l'attitude adoptée par M. Réal Caouette depuis que la Chambre des communes a été saisie de la crise ferroviaire. Il aurait pu mettre des bâtons dans les roues, mais il a opté pour une ligne de conduite plus

difficile, ce qui le met carrément du côté de la nation canadienne qu'il a si souvent critiquée.

Lentement mais sûrement, M. Caouette s'est détourné de la politique du "Québec d'abord" pratiquée par plusieurs de ses confrères. Son attitude au sujet de la grève du rail et son insistance pour que le conflit soit réglé par le Parlement lui-même le plus tôt possible, sont plus que de faibles indices qu'il n'est pas sans savoir maintenant que le Québec peut réaliser ses aspirations au sein même du Canada.

Plutôt que d'insister sur un accord qui lui aurait été favorable et au lieu de se lancer avec éclat sur une tangente idéologique, M. Caouette a adopté dès le début l'attitude que la crise du rail était au-dessus de la politicaillerie. Le système parlementaire bipartisan n'a jamais eu de champion plus étonnant.

Les échanges Edmonton-Montréal

THE JOURNAL, (Edmonton) — La Commission des écoles séparées d'Edmonton doit être félicitée pour le rôle qu'elle a joué dans l'échange d'instituteurs entre Edmonton et Montréal.

En plus d'amener deux instituteurs canadiens-français à Edmonton où il y a une sérieuse pénurie de professeurs de français et d'instituteurs bilingues, on peut s'attendre que les élèves apprendront une multitude de choses grâce à ces instituteurs montréalais, tout comme ces derniers en apprendront beaucoup sur l'Alberta.

La situation devrait être à peu près semblable à Montréal qui bénéficiera de la présence de trois instituteurs d'Edmonton. Lorsqu'ils retourneront dans leurs milieux respectifs, ces instituteurs pourront rendre de plus grands services.

Si l'échange est un succès — et il n'y a aucune raison de redouter un échec — peut-être devrait-on songer, comme prochaine étape, à un échange massif d'instituteurs entre l'Alberta et le Québec. Non seulement un tel échange serait-il d'une grande valeur et pour les instituteurs et pour les élèves des deux provinces, mais cela pourrait faire davantage pour résoudre les problèmes propres à un Canada bi-ethnique que tous les chèques bilingues, les employés de l'Etat, les réseaux de télévision et toutes les commissions royales que nous pourrions mettre sur pied.

La démocratie : une chose drôle

THE EVENING REVIEW, (Niagara Falls) — Au cours des ans, les couloirs du Parlement ont fait écho à toute la gamme des émotions, depuis le recueillement solennel jusqu'aux éclats de rire. Mais pour la première fois, depuis la Confédération qui date de 99 ans, un appel à la sécession de l'une des principales parties constituantes de ce pays, en l'occurence le Québec, a eu ses échos dans ces mêmes couloirs.

Repoussé par ses collègues créditistes, eux-mêmes rejetons de l'ancien parti du Crédit social du Québec, le député de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a franchi le parquet de la Chambre pour siéger en qualité d'indépendant ... Et il a immédiatement fait part à ses collègues de la Chambre de ses théories séparatistes, allant jusqu'à déclarer que non seulement l'indépendance du Québec n'était plus qu'une question de temps, mais qu'elle se réaliserait bientôt. Il consacrera désormais tous ses efforts au "retrait pacifique" du Québec de la Confédération.

La démocratie est une chose drôle — oui, drôle dans toute la force du mot. Elle permet à n'importe qui de dire tout ce qu'il pense. Dans l'esprit de plusieurs, elle permet parfois d'en dire trop. Plus souvent qu'autrement, la démocratie condamne ceux qui gardent le silence ou ne parlent pas assez souvent. Et très souvent, comme c'est le cas dans les circonstances actuelles, la démocratie permet un droit de parole tellement illimité que cela peut constituer, en fait, une infraction à la loi.

Les citoyens canadiens — à plus forte raison les membres du Parlement qui ont, eux, prêté le serment d'allégeance, sont-ils tenus de respecter les lois du pays et de remplir leurs obligations envers leur patrie, ce qui va de pair avec l'acceptation des droits et privilèges de la citoyenneté canadienne. Le fait de préconiser un soulèvement même régional des provinces et territoires canadiens légalement constitués semble difficilement compatible avec l'allégeance à Sa Majesté Britannique, Reine du Canada.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7, ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression ou radiodiffusion de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

FUSION

SUITE DE LA PAGE 1

de l'ouest s'est dit opposé à toute fusion "forcée", mais il a favorisé la tenue d'un référendum, d'un plébiscite sur un projet de fusion, après que les citoyens auraient été bien informés du sujet.

De son côté, le maire de Beaconsfield, M. Edwin Briggs, croit que la fusion de certaines villes pourrait comporter des avantages pour l'avenir, mais à l'intégration, il préférerait une forme de collaboration intermunicipale du genre de celle que sa ville entretient déjà avec Pointe-Claire au sujet des services d'eau, d'urbanisme et d'équipement routier.

Le maire de Ste-Anne-de-Bellevue, le Dr Jean-Louis Paquin, est un peu du même avis. Il estime que le projet d'intégration de plusieurs municipalités ne saurait se réaliser avant plusieurs années.

Quant au maire de Kirkland, M. André Brunet, il refuse carrément la fusion. Sa position

M. Jacques BOURDON,
secrétaire-trésorier de Senneville

est claire et nette : "Nous ne sommes pas intéressés à l'annexion !"

Il est, par contre, tout à fait favorable à une certaine collaboration du genre de celle que sa ville entretient dans le moment avec Pointe-Claire et dont il n'a qu'à se louer.

La réaction du public : zéro

Celui que Senneville a chargé de piloter l'entreprise, M. Jacques Bourdon, a, comme de raison, une autre opinion.

Lui qui a déjà prononcé des conférences sur le sujet, il conclut que la réaction du public a été "zéro".

Et c'est un bon signe, parce qu'à son avis le seul temps où le public ne parle pas, c'est lorsqu'il est d'accord.

Pour lui les avantages de la fusion sont tellement évidents qu'il n'entreprend même pas de les démontrer, se contentant de souligner les moyens qui permettraient d'atteindre une heureuse intégration de plusieurs villes, dont il ne définit pas le nombre pour le moment.

Quant à la question de la collaboration intermunicipale, M. Bourdon estime que c'est un mythe, un rêve qui ne peut que faire perdre 10 ou 15 ans aux villes qui s'y fient.

Comme premier geste vers la fusion, M. Bourdon voit l'uniformisation des rôles d'évaluation qui serait suivie de la nomination d'un administrateur.

Ensuite, des représentants des conseils municipaux formeraient un conseil intérimaire des villes intégrées qui absorberait progressivement les responsabilités de l'administration municipale.

Puis, lorsque les conseils municipaux se seraient entièrement départis de leurs responsabilités au profit du nouveau conseil, lorsque la nouvelle ville serait dotée de structures, il y aurait des élections générales.

MAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

maire Tétreault a dit que Laval n'avait encore pris aucune mesure en ce sens. M. Tétreault devait déclarer par la suite qu'il songe "assez sérieusement" à une telle municipalisation, qui serait de nature "à orienter le développement de Laval".

D'autre part, il a rappelé qu'il s'était opposé à la façon dont la fusion des villes de la banlieue montréalaise avait été réalisée, mais qu'il ne s'est jamais prononcé catégoriquement contre le principe du regroupement municipal. "J'étais, a-t-il précisé, contre le principe de la coercition." Le fait étant accompli, M. Tétreault le considère irréversible.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 1

Gaetan Paradis, 10 ans, de St-Tite-des-Caps, tué par une auto, samedi matin, en tombant de sa bicyclette au moment où l'auto passait près de la maison de ses parents. Le chauffeur n'a pu éviter d'écraser l'enfant.

Jimmy Good, 3 ans, du 273 rue Coventry, à Baie-d'Urfé, tué par une auto, samedi matin, sur la route no 2-17, près de la maison de ses parents.

VICTIMES DE L'ONDE

M. John Malusivicius, 54 ans, du 2580 rue Parkville et **M. Klesof Cehaitis**, 67 ans, du 6726 19e Avenue, à Rosemont, se sont noyés, samedi après-midi, près du barrage de Melocheville, de l'Hydro-Québec dans le comté de Beauharnois. Les deux victimes étaient à la pêche lorsque leur embarcation a chavire.

M. Charles Patreeman, 48 ans, de Latrabe, en Pennsylvanie, s'est noyé, samedi, dans le lac Parent, près de Rouyn, en Abitibi. Son corps n'a pas encore été repêché.

ACCIDENT DE CHASSE

M. Ghislain Foster, 30 ans, de Buisson, près de Baie-Comeau, s'est tué accidentellement, vers 7 h. 30 samedi matin, en nettoyant son fusil de calibre .22, lorsque le coup partit soudainement.

BRULEE VIVE

Mme J. Weeks, 66 ans, de Dewittsville, comté d'Huntingdon, brûlée vive, vers 6 h. 15 samedi matin, dans l'incendie de sa maison.

ACCIDENT DE TRAVAIL

M. Richard Langevin, 35 ans, de Montmagny, est mort écrasé sous le camion qu'il était en train de réparer, le cric installé pour soutenir le lourd véhicule s'étant soudainement débloqué. L'accident est survenu, vers 3 h. samedi après-midi, dans le garage de la victime.

ECRASE SOUS SON TRACTEUR

M. Raymond Morin, 39 ans, de Montmagny, tué, samedi matin, lorsque le tracteur qu'il conduisait, a capoté dans un fossé. M. Morin est mort écrasé sous le poids du tracteur.

Un patron qui ne veut que du bien à un employé... malhonnête une seule fois

Accusé d'avoir volé $700 de son employeur, un cuisinier âgé de 35 ans, William Cripton, a obtenu la chance de sa vie... grâce à la femme du patron qui est venue déclarer devant le juge Paul Hurteau "que l'employé avait toujours été un serviteur modèle et que s'il avait commis le vol en question c'est... qu'il avait eu un moment de faiblesse".

Cripton se reconnut coupable et promit de rembourser le bien de ses patrons mal acquis... à même son salaire.

Le tribunal réalisant que le cuisinier laissait voir beaucoup de repentir et que son patron était disposé à continuer de lui donner du travail, remit le prononcé de la sentence au 6 octobre prochain et lui permit de recouvrer sa liberté sous un cautionnement personnel de $700.

"Je vous donne une chance, la dernière, déclara le juge Hurteau et j'espère que vous n'abuserez plus de la confiance que votre patron vous avait manifesté dans le passé. Allez en paix et lorsque vous reviendrez devant moi en octobre, je tiendrai compte de vos bonnes dispositions et de la recommandation faite en votre faveur par un employeur qui ne vous veut que du bien".

Un cargo entre en flammes à Halifax

Un cargo allemand de 5,000 tonnes, le "Wuppertal", est entré hier dans le port de Halifax avec l'une de ses cales en flammes. L'équipage s'est employé activement à combattre l'incendie et à le restreindre à la cale en question, tout en faisant route vers Halifax.

Le navire appartenant à la ligne Hamburg-American était surtout chargé de ballots de coton.

L'homme de l'année

Le Dr André Archambault, doyen de la faculté de pharmacie à l'Université de Montréal, a été nommé "L'homme de l'année" par l'Association des pharmaciens détaillants indépendants du Québec. C'est M. James Laberge, président de l'Association, qui a annoncé la nouvelle. Cet honneur annuel est conféré à une personne" qui a apporté une contribution remarquable à la pharmacie canadienne". Le Dr Archambault est considéré comme l'un des professeurs de sciences les plus à l'avant-garde en son domaine. Il a été nommé, récemment, président de l'Association américaine pour l'avancement de la science (section science) et il est le premier Canadien à décrocher cet honneur. Il est également président du Comité des études post-universitaires de l'Université de Montréal. Soulignons la rapidité avec laquelle la compétence du Dr Archambault a été universellement reconnue. Agé de 38 ans, il est le plus jeune Canadien à recevoir la distinction "Homme de l'année" qui était autrefois présentée le 12 novembre, à l'issue du dîner annuel de l'Association des pharmaciens détaillants.

L'épave du "Leecliffe Hall" va être démolie à la dynamite

L'épave du "Leecliffe Hall" qui repose par 60 pieds de fond au large de Saint-Joseph-de-la-Rive, sera réduite en miettes au moyen de dynamite. La firme Atlantic Salvage and Dredging, de Halifax, qui s'est vu confier la tâche d'éliminer l'épave gênante, compte utiliser 14,000 tonnes de dynamite pour raser la coque de 730 pieds.

Le "Leecliffe Hall" a coulé non loin de l'île-au-Coudre, le 5 septembre 1964, après être venu en collision avec le cargo grec "Apolonia". Il y a un peu plus de 60 pieds d'eau où il repose mais comme le navire est couché sur le côté et qu'il a 75 pieds de largeur, on considère que l'épave est trop proche de la surface et qu'elle gêne la navigation des caboteurs qui longent la côte.

Une équipe d'hommes-grenouilles s'occupe actuellement de placer les explosifs destinés à éliminer la longue péniche de près de 30,000 tonnes, propriété de la Hall Corporation. Le navire transportait quelque 24,000 tonnes de minerai de fer au moment de son abordage. La société Hall estime la perte de ce navire à environ $8 millions.

Le "Leecliffe Hall" est le frère d'infortune du "Lawrencecliffe Hall" qui s'est échoué un an plus tard près de Saint-Jean de l'île d'Orléans. Ce dernier navire a été cependant renfloué. On n'a pas jugé bon renflouer le premier en raison des trop grands dégâts subis lors de la collision.

Un autre vaisseau coulé non loin du "Leecliffe Hall", au large de Saint-Joseph-de-la-Rive, le "Tritonica", a été tout simplement enseveli dans une fosse pratiquée à cette fin, mais il s'était déjà enlisé aux trois-quarts.

Exploit du "Camsell" dans l'Arctique

Le brise-glace "Camsell", de la Garde côtière canadienne, attaché à Victoria, en Colombie-Britannique, est devenu le premier navire à faire le tour complet de l'île King William, dans l'Arctique canadien.

Le même voyage avait coûté la vie à l'équipage de l'expédition Franklin en 1845 et avait entraîné la perte de deux navires.

Le "Camsell" a bouclé le trajet sans l'aide d'aucune carte, mais le capitaine a fait savoir qu'un relevé hydrographique a été fait à l'intention des autres navires qui, dans l'avenir, seraient également intéressés à réussir à leur tour l'exploit du "Camsell".

Le "Camsell" effectue présentement son voyage annuel d'été dans l'Arctique pour le compte du ministère des Transports du Canada.

Les médicaments pour le Nord-Vietnam ont quitté Montréal

Le paquebot "Alexandre Pouchkine" a quitté le port de Montréal, samedi matin, transportant à son bord des médicaments et des fournitures médicales destinées au Nord-Vietnam.

Ces fournitures, d'une valeur de $3,600, sont expédiées à la Croix-Rouge du Nord-Vietnam et au Front national de libération par le Canadian Friends Service Committee, de concert avec la société américaine des Quakers.

Vendredi, la même société avait envoyé un montant identique de fournitures médicales au Sud-Vietnam.

Le gouvernement américain a déjà empêché les Quakers d'envoyer des médicaments au Nord-Vietnam.

Lors du prochain départ de l'"Alexandre Pouchkine", le 12 octobre, une autre livraison de médicaments sera envoyée au Nord-Vietnam.

Le paquebot transporte ces marchandises à titre gracieux.

Un nouveau train Montréal-Québec

QUEBEC (PC) — Un porte-parole de la Chambre de commerce de Québec révèle que les Chemins de fer Nationaux établiront un nouveau service quotidien entre Québec et Montréal à la fin d'octobre.

Le "Rapido" partirait de la métropole le matin et y retournerait le soir, devenant la contrepartie du "Champlain", qui laisse Québec tôt le matin et y revient le soir.

L'initiative n'est pas étrangère à une campagne de la Chambre de commerce de Québec qui, selon son porte-parole, veut lancer une saison touristique d'hiver dans la vieille capitale.

Déjà, les hôteliers et les propriétaires de centres de ski collaborent à un programme de publicité collective, dont l'amorce sera la publication à 250,000 exemplaires d'un guide touristique, sur tout le continent nord-américain.

Cette saison touristique d'hiver s'étendrait du 15 décembre d'une année au 15 avril de l'autre.

Chasse à l'orignal en pleine ville à Québec

QUEBEC. — A quoi bon se lever de grand matin, partir avec armes et bagages, loin, très loin, gravir en soufflant les collines ardues et patauger dans les marécages dans l'espoir trop souvent déçu de tirer quelque gros spécimen de la faune canadienne... quand les policiers de Québec, comme la chose s'est encore produite hier, deux heures durant, doivent négliger des devoirs plus sérieux pour poursuivre un orignal égaré dans les rues de la vieille capitale ?

Signalé à Ste-Foy vers 8 h. du matin, l'animal, qui pesait 1,000 livres, a échappé à ses premiers poursuivants en prenant, malheureusement pour lui, la direction des autres secteurs peuplés de Québec. Après s'être blessé en glissant dans sa course et avoir esquivé de nombreuses voitures de patrouille de police, il est tombé, dans la haute ville, sous les balles d'un garde forestier. Une remorqueuse est allée chercher sa dépouille.

C'est le 3e orignal qui soit venu se perdre à Québec cette année, avons-nous appris, non sans surprise.

Et qu'a-t-on fait de la viande ? s'est tout de suite enquis le délégué de LA PRESSE.

"Elle a été distribuée à des institutions religieuses locales" a répondu un policier.

FAITS divers

Une jeune fille tombe d'un 10e étage et se tue

Une chute accidentelle ou un geste de désespoir semblent devoir expliquer la mort d'une jeune fille de 20 ans dont le corps démembré a été découvert, à 4 h. 15 hier matin, à l'arrière de la résidence des infirmières de l'hôpital Montreal Children's, au 2300 rue Tupper.

La malheureuse, Mlle Jacqueline Hicks, de Bagotville, dans la région du Saguenay, était une étudiante-infirmière de l'institution hospitalière.

Tout porte à croire que la jeune fille a sauté d'une fenêtre située au 10e étage de l'hôpital, où son sac à main a été retrouvé.

Le corps a été transporté à la morgue de Montréal et le sergent-détective J. Gaudreau, de la patrouille de nuit, a été chargé de l'enquête.

Les corps d'une mère et de son enfant repêchés

STE-AGATHE — Les corps d'une Montréalaise de 26 ans et de sa fillette de 21 mois ont été repêchés, samedi matin, à quelques pieds de la berge du lac des Sables, à Ste-Agathe, dans les Laurentides.

Il s'agit de Fleurette Trépanier et de son bébé, Chantal, du 3901 rue St-Denis, disparues toutes deux jeudi dernier du presbytère de Ste-Agathe, où elles séjournaient depuis peu.

Selon les policiers qui ont ouvert l'enquête, il pourrait s'agir d'un double drame du désespoir.

Adolescente de Prescott, Ont., tuée par une auto

ST-ISIDORE-DE-PRESCOTT, Ont. (PC) — Une adolescente a été tuée, une fillette a subi de sérieuses blessures et un automobiliste a été appréhendé, hier, à la suite d'une tragédie de la route survenue à St-Isidore-de-Prescott, Ont., à 70 milles à l'ouest de Montréal.

Les victimes sont Mlle Yolande Denis, 16 ans, qui a été mortellement heurtée sur sa bicyclette par une automobile, près de chez elle, et une fillette de 10 ans, qui a été grièvement blessée dans le même accident. Le conducteur de la voiture impliquée a été arrêté peu de temps après.

Un cas de légitime défense

SHERBROOKE. — Un fermier de Deauville, M. Albéric Yargeau, 36 ans, a été exonéré de tout blâme relativement à la mort violente d'un évadé du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, Raymond Hébert, 32 ans, abattu avec son propre revolver, le 29 juillet dernier, au cours d'une tentative de vol à main armée.

"Légitime défense. Aucune responsabilité" ont conclu les jurés du coroner.

M. Yargeau regagnait avec sa femme la ferme qu'il exploite près de Deauville lorsque le couple fut attaqué dans la nuit par 2 cagoulards armés.

Quoi que plus faible que ses agresseurs, M. Yargeau se révolta en voyant ceux-ci brutaliser sa femme et se jeta sur Hébert, qui s'était évadé 22 jours plus tôt. Au cours de la lutte, l'arme du bandit se décharga et une balle frappa mortellement le cagoulard au coeur.

L'homme a succombé quelques instants plus tard et son complice, qui a pris la fuite sans demander son reste, est toujours activement recherché.

LES CLINIQUES DE LA CROIX-ROUGE

Voici la liste des séances de don de sang que va tenir la Société canadienne de la Croix-Rouge pendant la semaine qui vient :

Lundi 12 : Ville de Laval, Qué. : Ecole St-Jean, 200 boul. de la Concorde, Pont-Viau, Qué., 2 h. 00 à 10 h. 00.

Place d'Armes : Eglise Notre-Dame, 426 rue St-Sulpice, Salle Paroissiale, 9 h. 00 à midi, 1 h. 30 à 4 h. 30.

Mardi 13 : Chambly, Qué. : Ecole St-Joseph, rue Bourgogne, 2 h. 30 à 5 h. 30, 7 h. 00 à 9 h. 30.

Pointe-Claire, Qué. : Poste de Police, Salle d'entraînement, Chemin St-Jean, 2 h. 00 à 5 h. 30, 7 h. 00 à 10 h. 00.

St-Hubert, Qué. : Ecole Secondaire St-Hubert, coin Montée St-Hubert et Chemin Chambly, 2 h. 30 à 5 h. 30, 7 h. 00 à 9 h. 30.

Mercredi 14 : St-Jean-Iberville, Qué. : Club de Golf, St-Jean, Qué. 1h.30 à 5h.30; 7.00 à 9h.00.

Chemin de fer Canadien National : 935 rue Lagauchetière, Centre d'entraînement — 2e étage, 9h.00 à midi, 1h.30 à 5h.00.

Jeudi 15 : St-Jean-Iberville, Qué. : Club de golf St-Jean, Qué. 1h.30 à 5h.30; 7h.00 à 9h.00.

Chemin de fer Canadien National, 935 rue Lagauchetière, Centre d'entraînement — 2e étage; 9h.00 à midi; 1h.30 à 5h.00.

Vendredi 16 : Chemin de fer Canadien National : 600 rue Windsor, Gare Bonaventure, Salle à dîner — 2e étage, 9 h. 00 à midi, 1 h. 30 à 5 h. 00.

Pointe St-Charles, Qué. : Chemin de fer Canadien National, Ateliers de Pointe-St-Charles, 1830 rue Leber, 1 h. 00 à...

La Compagnie d'Aluminium du Canada : Auditorium de la Banque Royale, 2e mezzanine — Place Ville Marie, 9 h. 00 à midi, 1 h. 30 à 4 h. 30.

Ville Jacques-Cartier, Qué. : George Weston Limited, Boulevard Marie-Victorin, Cafétéria, 9 h. 00 à midi, 1 h. 30 à 5 h. 00.

Samedi 17 : Association Athlétique Nationale de la Jeunesse : Centre Paul-Sauvé, 4000 est, rue Beaubien, Hall d'Entrée 11 h. 00 à 6 h. 00.

Chaque semaine 4,250 chopines de sang sont nécessaires aux hôpitaux de l'ouest de la province de Québec affiliés au Service gratuit de transfusion sanguine de la Croix-Rouge. Le Centre permanent, 2180 ouest, boulevard Dorchester, est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h. le matin à 8 h. 15 le soir.

La Croix-Rouge a également besoin de téléphonistes bénévoles le jour pour appeler les donneurs dont le sang est requis pour les opérations à coeur ouvert et autres cas d'urgence. Les téléphones sont faits des bureaux de la Croix-Rouge d'après des listes établies par le personnel permanent. Toute personne intéressée est invitée à communiquer avec le Service des Volontaires en appelant 937-7761, poste 274.

Campagne de recrutement des Anciens de Sainte-Marie

Depuis sa fondation en 1848, le collège Ste-Marie a vu passer entre ses vieux murs quantités d'étudiants venant de toutes les régions de la ville de Montréal et des environs.

En 1948 lors de l'année du centenaire du collège, un groupe d'anciens étudiants fondèrent le Club des anciens de Ste-Marie, dans le but immédiat de poursuivre l'oeuvre du collège en aidant aux étudiants de l'époque à poursuivre leurs études. A même les cotisations annuelles des membres, renflouées par les recettes des différentes manifestations du club, des bourses furent offertes à des étudiants méritants. Cette oeuvre s'est poursuivie depuis l'année de fondation en 1948.

Le Club des anciens de Ste-Marie entre dans sa dix-huitième année d'activité. Sous l'habile présidence de l'abbé Guy Pratt, directeur des Oeuvres diocésaines de St-Jean, le club retourne à la source et se renouvelle.

L'habitude est d'abord légère comme une toile d'araignée, mais elle devient bientôt aussi solide qu'un câble.

Le Talmud

photo René Picard, LA PRESSE

Concours de coiffure

M. Angelo Vasilakakos a obtenu hier soir le 1er prix à un concours de coiffure pour hommes à l'hôtel Mont-Royal sous les auspices de la Fédération patronale des barbiers-coiffeurs de la province de Québec et d'une entreprise spécialisée dans la fourniture aux salons de coiffure. Plusieurs centaines de personnes ont assisté au concours. Le premier prix consistait en un voyage en Europe. Ci-haut, de gauche à droite, le gagnant, le mannequin qu'il a coiffé et tenu par ce dernier, le trophée. MM. Gaston Gélinas et Carlo Giudici ont obtenu respectivement les deuxième et troisième prix.

Le juge Gérard Trudel, président de la C.J.P.

QUEBEC. — Le juge Gérard Trudel, de la Cour provinciale, section civile, à Montréal, et l'un des juristes les plus réputés de la province, a été choisi à l'unanimité, samedi, comme le président de la Conférence des juges provinciaux du Québec.

Il succède au juge Cyrille Potvin, de Roberval, cependant que le juge Marc-André Blain, de Montréal, l'un des initiateurs et fondateurs de la Conférence, il y a cinq ans, a été nommé président honoraire.

Treize directeurs ont été choisis, par la même occasion, et c'est au sein de leur groupe que l'on choisira les autres officiers, au cours d'une réunion subséquente qui aura lieu d'ici quelques semaines.

Ces treize directeurs sont les juges Jean-Paul Noël, de Montréal; Joseph Duguay, de New Carlisle; J.-Armand Trudelle, de Montréal; Benoit Turmel, de Sherbrooke; Avila Labelle, de Hull; Marc Fortin, de Québec; Omer Côté et Camille De Martigny, de Saint-Jérôme; Raphaël Beaudette, Henri Masson-Loranger et Jacques Trahan, de Montréal, et Marguerite Choquette, de Québec.

La conférence, on le sait, réunit les juges de la Cour provinciale, jusqu'à tout récemment appelée la Cour de magistrat, de la Cour des sessions de la paix, du bien-être social, et des cours municipales de Montréal, Québec et Laval.

Selon un voeu antérieurement exprimé par les membres de ces trois cours, on voudrait qu'une appellation plus logique soit la Cour provinciale, pour les quatre, mais en spécifiant par ailleurs la juridiction particulière de chacune sur les affaires civiles, criminelles, etc.

Présentation de 3 super-avions soviétiques

MOSCOU, (AFP) — Trois nouveaux chasseurs-bombardiers supersoniques, "capables d'atteindre, selon l'agence "Tass", n'importe quel objectif terrestre avec une grande précision", ont été présentés samedi en vol à la traditionnelle fête aérienne de Touchino, près de Moscou.

Dans un discours prononcé au cours de la fête, le général-lieutenant Nicolas Kamanine a déclaré que l'aviation soviétique "est capable de résoudre, dans une guerre moderne, n'importe quel problème". "L'aviation soviétique, a-t-il dit, est composée essentiellement d'appareils volant à plus de 1,800 milles à l'heure et pouvant atteindre des altitudes de plus de 97,000 pieds".

Accusée d'avoir encaissé des faux chèques pour $910

Inculpée d'avoir encaissé à la banque six chèques contrefaits d'une valeur totale de $910, une femme de 28 ans, mère de deux enfants, Mme Nell Bricknell, a été obligée de fournir un cautionnement immobilier de $1,500 pour obtenir sa liberté provisoire, en attendant son enquête préliminaire fixée au 13 de ce mois-ci.

Si l'accusée a été remise en liberté sous cautionnement jugé assez élevé, c'est que Me Gilles Dansereau, avocat de la défense, a assuré le tribunal que sa cliente serait présente lors de la prochaine instruction, même si elle possède déjà des antécédents judiciaires.

De plus, Me Dansereau avait fait observer que l'accusée aurait une "défense de bonne foi" à offrir et qu'elle devait garder à la maison ses deux jeunes enfants parce que son mari l'avait quittée tout récemment.

Il est impossible de se tenir debout en ce monde sans jamais se courber.

Proverbe japonais

Les Français se préparent à "couvrir" l'Expo 67

PARIS. (AFP) — M. Bertrand Grandval, délégué général du conseil supérieur des messageries de presse française à l'exposition universelle de Montréal, se rendra du 12 au 26 septembre, au Canada.

Il vient y parfaire les études et travaux de préparation de l'action prévue pour 1967. Il sera à Québec du 13 au 16 et à Montréal ensuite.

Outre l'organisation de la section presse du pavillon français, M. Grandval se préoccupe actuellement de mettre sur pied, en collaboration avec les éditeurs et associations francophones du Canada et les autorités du Québec, une vaste tournée de conférence avec exposition itinérante qui, du 15 janvier au 15 avril 1967, permettra de présenter dans une soixantaine de municipalités des régions francophones du Canada, un vaste panorama de la presse de langue française.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
People's Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

UNE BONNE ESCALE
A seulement quelques minutes du centre de Toronto, vous trouverez l'endroit idéal pour jouir du plus grand luxe... piscine chauffée, salle à manger continentale, cafeteria, café offert gracieusement dans les suites et chambres familiales. Toutes les facilités pour les congrès et le stationnement gratuit sont fournis. Ecrire ou appeler pour avoir la brochure et faire vos réservations au plus tôt.
Tous permis de la Commission des Liqueurs. Terminus officiel de limousines de la North Metro Airline.
the Canadiana MOTOR HOTEL
Route Macdonald-Cartier Intersection 39, au chemin Kennedy
Code régional 416, 291-1171
Agincourt, Toronto, Canada

"un scorpion"
Un "scorpion" en plein coeur de Montréal? Vous le trouvez au Kon-Tiki sur la carte des nombreuses boissons exotiques. La cuisine et l'atmosphère sont également exotiques. Si vous voulez manger tout simplement, allez n'importe où. Mais si vous cherchez une aventure gastronomique, venez au Kon-Tiki, un des restaurants les plus extraordinaires de l'Amérique. La salle "Long Hut" se loue à des groupes. Réservations par téléphone à 842-7777.
LE SHERATON MT-ROYAL
KON-TIKI

Grégoire relance son appel au RIN et précise que le RN n'est pas un parti de droite mais "du juste milieu"

En même temps qu'il lançait un nouvel appel en faveur de l'union de tous les groupements indépendantistes québécois, le président du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, s'est catégoriquement opposé à ce qu'on qualifie le RN de parti "fanatique d'extrême-droite".

"Le RN est le parti du juste milieu. Ce sera un parti du centre qui puisera à droite et à gauche les bonnes idées", a dit hier M. Grégoire en soulignant devant environ 150 militants de Montréal que le RN est prêt à s'entendre avec les autres indépendantistes et à faire une union avec eux.

A l'intention de M. Pierre Bourgault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, qui a déclaré récemment n'être pas intéressé à une fusion avec le RN, parti le plus réactionnaire du Québec, a-t-il dit, M. Grégoire a de nouveau tendu la perche.

"Malgré les premières réactions, je ne suis pas offusqué. Je ne suis pas fâché. La porte reste ouverte aux autres factions indépendantistes du Québec. Je lance aujourd'hui cet appel en espérant qu'il sera bien reçu, sans aucun intérêt personnel. Le poste de chef du RN est libre et il reviendra au meilleur. Je ne veux qu'une chose, l'indépendance, et je souhaite que cet appel soit entendu de tous bords et de tous côtés."

M. Grégoire participait hier après-midi, en compagnie de M. Laurent Legault, ex-président conjoint du parti, au premier congrès régional du parti à Montréal.

La réunion d'hier, tenue dans le cadre de l'opération-région lancée la semaine dernière pour combler les postes de 12 directeurs régionaux créés au congrès de Victoriaville, a choisi MM. Lucien Plante, comme directeur pour Montréal-Ouest, Maurice Papineau, pour Montréal-Métropolitain et Aimé St-Louis, ancien membre du RIN, pour Montréal-Est.

Depuis le premier appel de M. Grégoire en faveur de l'unité, il semble que le RIN assiste à des défections de la part de certains membres convaincus que l'union des forces indépendantistes, prônée par le chef du RN, est la meilleure solution dans la perspective d'une prise du pouvoir en 1970.

Ainsi, hier après-midi, M. Reggie Chartrand, un militant de la première heure du RIN, candidat de ce parti aux dernières élections provinciales, assistait au congrès comme "simple observateur", a-t-il précisé aux journalistes.

Mais il arriva, au cours de l'assemblée, qu'un participant le mit en nomination à l'un des trois postes de directeur.

En refusant la nomination, M. Chartrand se permit cependant d'exprimer son accord avec M. Grégoire et souhaita, comme ce dernier, que tous les indépendantistes se retrouvent au sein d'un seul parti. Il ajouta que le RN avait mis "pas mal d'eau dans son vin" jusqu'ici, ce qui n'est pas encore le cas du RIN, a-t-il précisé.

Le "peuple organisé"

Après l'opération-région, qui doit prendre fin le 25 septembre, le RN lancera l'opération-comté qui prendra fin vers le début de l'hiver. Il s'agira alors d'organiser dans tous les comtés une cellule-RN.

Vers le 15 janvier, a expliqué M. Grégoire, ce sera l'opération-paroisse qui durera jusqu'en septembre 1967 et enfin, la campagne d'organisation du RN se terminera avec l'opération bureaux de scrutin. Ainsi, un an avant l'élection de 1970, le RN sera organisé partout, à tous les niveaux.

"Quelles que soient alors les forces qui tenteront de s'opposer à l'indépendance du Québec, a lancé M. Grégoire, elles ne pourront rien car ce sera la lutte et la victoire du peuple organisé et encadré."

Mais il est clair que dans l'esprit de M. Grégoire, le succès électoral du RN est lié à un véritable ralliement de tous les groupes indépendantistes québécois derrière la "synthèse vitale" telle que définie par le chanoine Lionel Groulx, la semaine dernière, lors de la mise en marche des Etats généraux.

Faisant état des accusations d'antisémitisme portées contre son parti, M. Grégoire a dit que cette chose-là est réglée et qu'une enquête avait été faite au sein du parti. Le RN n'est pas contre quelqu'un ou quelque chose. Nous sommes pour le Québec, pour la liberté de religion, de langue et de race. Liberté pour tous. Nous voulons nous battre pour un idéal, des idées et des principes, a-t-il souligné.

"Nous voulons donner au peuple du Québec un programme contenant les bonnes idées qui existent dans toutes les têtes, qu'elles soient de droite ou de gauche.

"Nous ne sommes pas gauchistes mais nous voulons la nationalisation et l'étatisation du crédit, des banques, de notre système monétaire. En ce sens, nous sommes le plus puissant parti de gauche du Québec car nous voulons soustraire au domaine privé le contrôle du crédit pour le remettre à l'Etat."

"Jamais le RN ne laissera aux mains des banques, contrôlées par des Canadiens anglais et des étrangers, un outil aussi puissant pour l'indépendance totale du Québec."

Pour l'entreprise privée

Par ailleurs, a dit M. Grégoire, si nous combattons les abus du capitalisme, nous n'hésiterons pas à puiser dans les partis de droite le respect de l'individu et la protection de l'entreprise privée qui sont à la base de la liberté individuelle, selon lui.

M. Grégoire a souligné que son parti ne pouvait pas condamner a priori une doctrine ou un système "parce qu'il peut y avoir du bon" comme il ne pouvait pas non plus l'approuver à priori "parce qu'il peut y avoir du mauvais".

Au début de son discours, le chef du RN a dénoncé la politique fédérale des prêts agricoles qui, a-t-il dit, défavorise le Québec. A l'appui de son affirmation, il a exhibé un communiqué de presse fédéral, en date du 2 septembre, sur le nombre de prêts agricoles consentis aux provinces pour la période du 1er janvier au 31 mars 1966.

Durant cette période, 13,951 prêts ont été consentis aux provinces pour un montant total de $33,041,363. Le Québec a eu 103 prêts se chiffrant à $252,093 tandis que l'Ontario, par exemple, en recevait 2,870, l'Alberta, 4,588, la Saskatchewan, 4,033 et l'Ile-du-Prince-Edouard, 177.

Avachis et marmotteux

Après avoir rappelé qu'il était le premier député séparatiste à siéger à Ottawa depuis la Confédération, M. Grégoire a dit que chaque fois qu'il se lève en chambre, on le regarde avec des yeux grands comme des trente sous !

"Quand je prends la parole, a-t-il dit, il faut voir les députés canadiens-français qui, depuis la Confédération, ont toujours été des avachis et n'ont jamais eu d'idées. Ils marmottent toujours entre eux quand je parle.

"Mais malgré ces marmotteux, les revendications du Québec vont continuer à se faire entendre à Ottawa et à la grandeur du pays car je vais continuer de parler", a affirmé le chef du RN.

Quant à M. Laurent Legault qui, comme M. Grégoire d'ailleurs, semble avoir oublié la doctrine créditiste pour ne plus parler que d'indépendance, il a révélé qu'il avait été pendant longtemps un indépendantiste caché mais que, depuis quelque temps, il était devenu un séparatiste acharné.

De cela, a-t-il dit, c'est la conséquence de mes expériences politiques au sein du parti créditiste fédéral.

Par ailleurs, le Ralliement national a annoncé la mise sur pied d'une Fédération qui aura pour but de venir en aide au parti.

Comme autre fonction, la Fédération maintiendra le parti dans l'orientation élaborée par le manifeste du Ralliement.

La Fédération sera le soutien du mouvement politique dans les moments difficiles à traverser, dit le communiqué. Elle fournira, par ses comités d'action, des élites capables de prendre la relève.

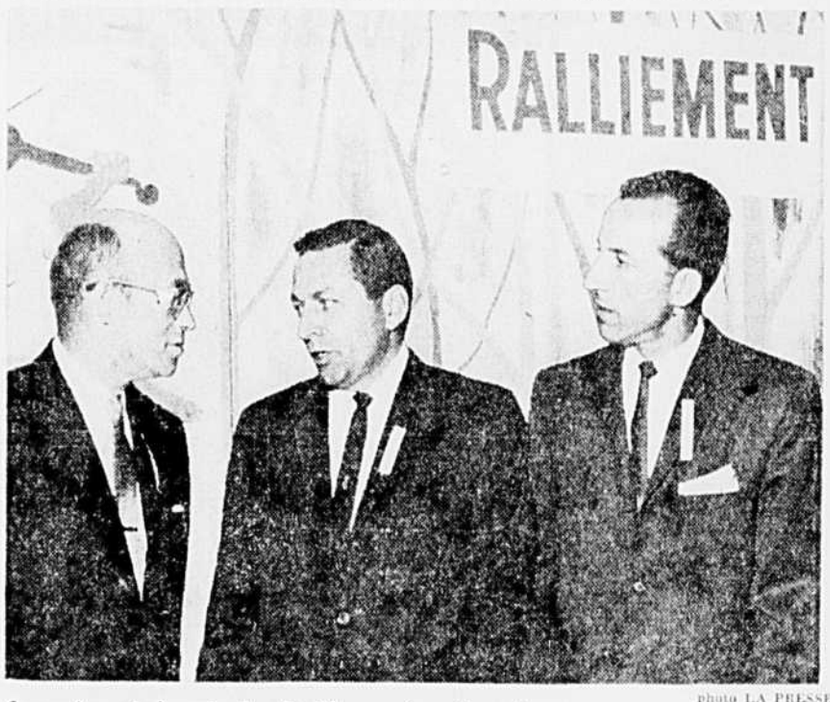

photo LA PRESSE

Congrès régional du Ralliement national

Environ 150 militants du RN dans la région de Montréal ont participé hier au premier congrès régional du parti. Ci-haut, de gauche à droite, MM. Laurent Legault, vice-président du RN, Gilles Grégoire, président, et Robert Tremblay, vice-président.

Les 11 mois de liberté de GEORGES LEMAY

L'"Opération Tarzan" s'est déroulée trois semaines après la date prévue

N.D.L.R. — L'essentiel de cet article — de même que les deux suivants — est le fruit de renseignements qui ont été recueillis de diverses personnes, et dont certains ont été corroborés par Lemay lui-même au cours d'un entretien à la prison de Las Vegas.

par Martin Pronovost

Dans ses préparatifs d'évasion, Georges Lemay avait donné à son projet le nom d'"Opération Tarzan". Des notes trouvées dans ses effets personnels en font foi.

Cependant, tout laisse croire que cet hasardeux projet ne s'est pas réalisé tout à fait comme prévu. Il semble que Lemay avait projeté de s'évader le 1er septembre 1965. Ce ne n'est que le 21 du même mois qu'il s'échappa. L'Opération Tarzan n'a donc été réussie que 20 jours plus tard que prévu. Pourquoi ?

Il est impossible d'affirmer que Lemay avait des complices, à la prison du comté de Dade à Miami. Il demeure cependant que Lemay n'avait pas encore réussi, vers le 1er septembre, à réunir tous les éléments nécessaires à son projet d'évasion. En fait, à cette date, tout son projet était à refaire.

Durant 20 jours, Lemay a travaillé à reconstituer ses plans. Enfin, tout était prêt pour le grand événement prévu, cette fois, pour 6 heures du matin le 21 septembre.

Mais, une fois de plus, l'Opération Tarzan s'est avérée irréalisable ce matin-là. Lemay n'aurait pu trouver le câble et les gants nécessaires pour s'évader du deuxième étage, tel que prévu.

Pourtant, ce matin-là, dès 6 heures, une voiture avec trois passagers à bord était déjà stationnée près du trottoir longeant la prison de Miami. Lemay aurait alors vécu des heures d'angoisse.

Le jour "T"

Malgré l'inconvénient de l'absence du câble et des gants Lemay aurait juré que le jour "T" était arrivé. Il devait faire le "Tarzan", coûte que coûte, ce jour-là, avant le coucher du soleil.

De 6 heures de la matinée à 6 heures de la soirée, Lemay aurait tourné en rond comme un lion en cage. Bien que cela semble invraisemblable, il a fouillé les neuf étages de la prison, à sa guise, a-t-on appris, afin de mettre la main sur quelque chose de long et de solide. En fin d'après-midi il a enfin trouvé un long boyau en caoutchouc servant à alimenter une laveuse de plancher en eau et en électricité. Il n'a pu, cependant, dénicher une paire de gants.

Pendant ce temps, la voiture et ses trois passagers étaient toujours en stationnement au même endroit sans être autrement dérangés dans leur longue attente.

Peu après 6 heures le soir, Lemay risquait le tout pour le tout. A ce moment-là, il n'était pas question pour lui de sauter du deuxième étage car les conditions internes de la prison avaient changé d'aspect depuis la matinée.

Du septième étage de l'immeuble, Lemay se laissa glisser rapidement le long de ce boyau en caoutchouc. En touchant le sol, après avoir sauté le mur de béton, haut de 9 pieds, l'évadé aurait monté dans la voiture qui l'attendait depuis plus de 12 heures.

C'est alors que Lemay a réalisé qu'il avait les mains en sang. La friction des paumes contre du caoutchouc rugueux avait arraché complètement la peau de ses mains durant la chute des sept étages. Il n'a pu se servir de celles-ci d'une façon normale avant le mois de décembre suivant.

Onze mois après l'Opération Tarzan, on décèle facilement les traces de brûlures sur les mains de Lemay. Ces plaies, il les a apparemment soignées lui-même faute de ne pouvoir se rendre chez un médecin ou dans une clinique. La fuite de Miami était d'ailleurs devenue plus urgente que les soins des mains.

Les premières paroles de Georges Lemay dans sa fuite auraient été pour demander de la nourriture. Effectivement, il n'avait pas mangé depuis 24 heures.

La fuite vers New York

Certaines indiscrétions nous permettent de croire que Lemay, dans sa fuite, s'est dirigé vers le centre-est des Etats-Unis, c'est-à-dire en traversant les Etats suivants, en filant vers le nord : Georgie, Tennessee, Kentucky, West Virginia, Maryland et enfin New York.

Le fuyard aurait voyagé tantôt de nuit, tantôt de jour et parfois se serait emprisonné lui-même plusieurs jours dans un même motel.

Lemay voulait, apparemment, aller vivre à New York parce qu'il croyait qu'il était facile pour un évadé de vivre dans une grande ville sans être remarqué. Il s'est donc installé à New York près d'un mois après son évasion en louant une chambre dans un chic hôtel du centre de la ville après s'être débarrassé de la voiture qui avait permis de quitter Miami.

Demain : Séjour à New York, visite du Père Noël, rencontre fortuite et départ précipité pour Los Angeles.

L'UN n'a pas l'intention de reconstruire Bois-de-Coulonges

par Gilles Daoust

QUEBEC. — Le gouvernement Johnson n'a pas l'intention, pour le moment, d'entreprendre la reconstruction de Bois-de-Coulonges.

Son prochain geste, en ce qui touche le lieutenant-gouverneur, pourrait même être, bien que ce ne soit pas pour tout de suite, de le faire disparaître complètement.

Ainsi, si jamais on se décide à reconstruire Bois-de-Coulonges, cette résidence, éventuellement, servira non plus à loger un représentant de la Reine, mais un président de la République québécoise.

C'est du moins ce qu'a déclaré un porte-parole du bureau du premier ministre. Dans l'entourage de M. Johnson on considère maintenant la question du lieutenant-gouverneur comme une simple goutte d'eau dans les vastes projets du gouvernement UN de reviser la constitution interne du Québec et de négocier un nouveau pacte d'alliance avec Ottawa.

M. Johnson l'a d'ailleurs dit lui-même, au lendemain de la nomination de M. Hughes Lapointe au poste de lieutenant-gouverneur, qu'il espérait que ce fut le dernier représentant de la Reine nommé au Québec.

Par conséquent, la déclaration fracassante de son porte-parole n'a rien de surprenant en soi. Il est cependant intéressant de noter qu'un parti politique, après trois mois de pouvoir, puisse soutenir les mêmes positions qu'il défendait alors qu'il était dans les déserts de l'Opposition. Les positions de l'UN face aux questions de souveraineté du Québec prennent maintenant une toute autre importance.

Par ailleurs, la révocation de la fameuse "assemblée constituante" prévue par le programme UN n'est pas un projet, nous dit-on, qui dort sur les tablettes du cabinet. On songe sérieusement à convoquer une telle assemblée et il semble que le travail de préparation en soit déjà amorcé.

C'est cette "constituante" mandatée par le peuple qui complétera la constitution interne du Québec pour y inclure une formule d'amendement consacrant la souveraineté du peuple québécois et formulera les exigences du Québec dans la négociation d'un nouveau pacte canadien.

Les décisions de la "constituante" et partant, l'opportunité de maintenir le poste de lieutenant-gouverneur, seront soumises au peuple par voie de référendum.

Ottawa pourrait-il s'opposer à une décision majoritaire du peuple québécois ? Au bureau du premier ministre, on estime que si l'on choisit le moment opportun pour soumettre le tout à Ottawa, ce dernier ne pourra refuser.

Bois-de-Coulonges

De toute façon, des questions de budget et les priorités établis au ministère des Travaux publics ne permettront pas que l'on entreprenne, d'ici un an, la reconstruction de l'ancienne résidence des lieutenants-gouverneurs, détruite par les flammes l'hiver dernier.

"D'ici un an, a-t-on dit au bureau du premier ministre, beaucoup de choses peuvent se passer. Il se peut même que l'on retarde encore de projet de reconstruction . . ."

A l'heure actuelle, le lieutenant-gouverneur, M. Hughes Lapointe, loge dans l'une des suites du Château Frontenac. Dans ce très vieil hôtel de Québec, une suite, comprenant deux chambres et un salon, coûte $70 par jour, soit tout près de $100,000 par année.

Il a été impossible de savoir quel genre de suite M. Lapointe habitait ni le type d'arrangement qui avait été fait avec le gouvernement.

C'est en tout cas le ministère des Travaux publics qui paie la note. Au bureau du premier ministre, on soutient toutefois "qu'il en coûte actuellement moins cher de loger M. Lapointe au Château que de lui construire au palais."

Mais il reste malgré tout, même si son salaire est payé par Ottawa, que le lieutenant-gouverneur du Québec reçoit également du gouvernement provincial une autre somme d'environ $100,000 pour ses frais de bureau.

"Il nous coûte cher, ce lieutenant-gouverneur, a dit le porte-parole du premier ministre. Il serait temps de supprimer ce poste dans les cadres d'une nouvelle constitution.

"Rien ne s'oppose cependant, a-t-il ajouté, que l'on construise une résidence pour le prochain chef d'Etat. Mais après les négociations sur la constitution, il serait surprenant que le prochain chef d'Etat au Québec soit un lieutenant-gouverneur. Il se peut que la "constituante" (et le peuple) décident en faveur d'un président élu et d'une république comme il en existe une en Irlande . . ."

En attendant la "constituante", le Canadien Pacifique, propriétaire du Château Frontenac, aura l'insigne honneur, pendant encore quelques temps, d'être inscrit aux comptes publics du Québec.

Elections aujourd'hui en Colombie-Britannique

VICTORIA. (PC) — C'est par un temps douteux que 873,783 citoyens de la Colombie-Britannique se rendent aux bureaux de scrutin en vue d'élire à l'Assemblée législative 55 des 178 candidats en lice aux élections qui ont lieu aujourd'hui dans cette province.

Les observateurs prévoient qu'environ 600,000 personnes voteront entre 8 h. du matin et 8 h. du soir. Aux dernières élections, en 1963, 603,672 des 873,140 inscrits avaient déposé leur bulletin de vote.

Le premier ministre, M. W. A. C. Bennett, que l'opposition accuse d'être assoiffé de pouvoir, tente à ces deuxièmes élections en moins de trois ans, de faire ré-élire le Crédit social avec une majorité accrue.

M. Bennett, qui accédait au pouvoir en 1952 avec un siège de majorité, a parcouru la province en demandant aux citoyens de lui accorder une majorité absolue et en promettant de s'installer de l'autre côté de la Chambre si aucune opposition n'était élue.

Le leader néo-démocrate, M. Robert Strachan, et le chef du parti libéral, M. Ray Perrault, ont, tout au long de la campagne, attaqué le premier ministre à ce sujet, l'accusant également d'avoir décrété des élections inutilement, son gouvernement majoritaire ayant reçu, en 1963, un mandat de cinq ans.

M. Bennett a répondu qu'il fallait démontrer aux investisseurs de l'Est du Canada et des pays étrangers que la Colombie-Britannique est une province stable.

"J'invite tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance politique, à accorder au Crédit social la plus forte majorité jamais vue dans l'histoire de la Colombie-Britannique, de façon à amener la prospérité dans notre province", a-t-il dit.

"Parti Pris" se réoriente

La revue "Parti Pris", qui a donné naissance au Mouvement de libération populaire, lequel s'est joint le printemps dernier au Parti socialiste du Québec, vient d'annoncer qu'elle se réorientait.

Les numéros d'été n'ayant pas paru, la direction de la revue a tenu à préciser que la revue n'est pas morte mais qu'elle a plutôt voulu profiter des jours chauds pour se donner le temps d'arrêt nécessaire à l'examen, à la réflexion ; et à reconstituer un comité de rédaction dont quelques membres s'absentent temporairement en voyage d'études ou pour se vouer à d'autres tâches.

La direction de la revue dit avoir constaté l'existence d'un redépart, d'une renouvellement. Mais, dit-elle son combat n'a pas changé. La revue lutte toujours pour un Québec indépendant, déclericalisé et socialiste.

"Parti Pris s'est refroidi. Oui, si se refroidir c'est substituer efficacement à une notion de la révolution de style catastrophique, celle d'un processus socio-historique infiniment complexe."

Cette ré-orientation aura des répercussions sur le rythme de publication de la revue.

"Parti Pris" publiera désormais tous les deux mois, à compter du 26 septembre, sur 112 pages au lieu de tous les mois sur 60 ou 80, et le numéro d'été. De plus, l'on compte tenir quelques colloques dans le courant de l'année.

On veut aussi susciter des débats qui favoriseront au maximum la participation des lecteurs aux recherches menées par la revue.

Deux collaborateurs de la revue, Paul Chamberland et Jean-Marc Piotte, s'en vont poursuivre leurs études à Paris. Quatre nouveaux collaborateurs viennent les remplacer : Gabriel Gagnon, professeur à l'Université de Montréal ; Luc Racine, assistant de recherches à l'Université de Montréal ; Gaétan Tremblay, bachelier en sciences politiques et Raoul Duguay, professeur dans un collège classique.

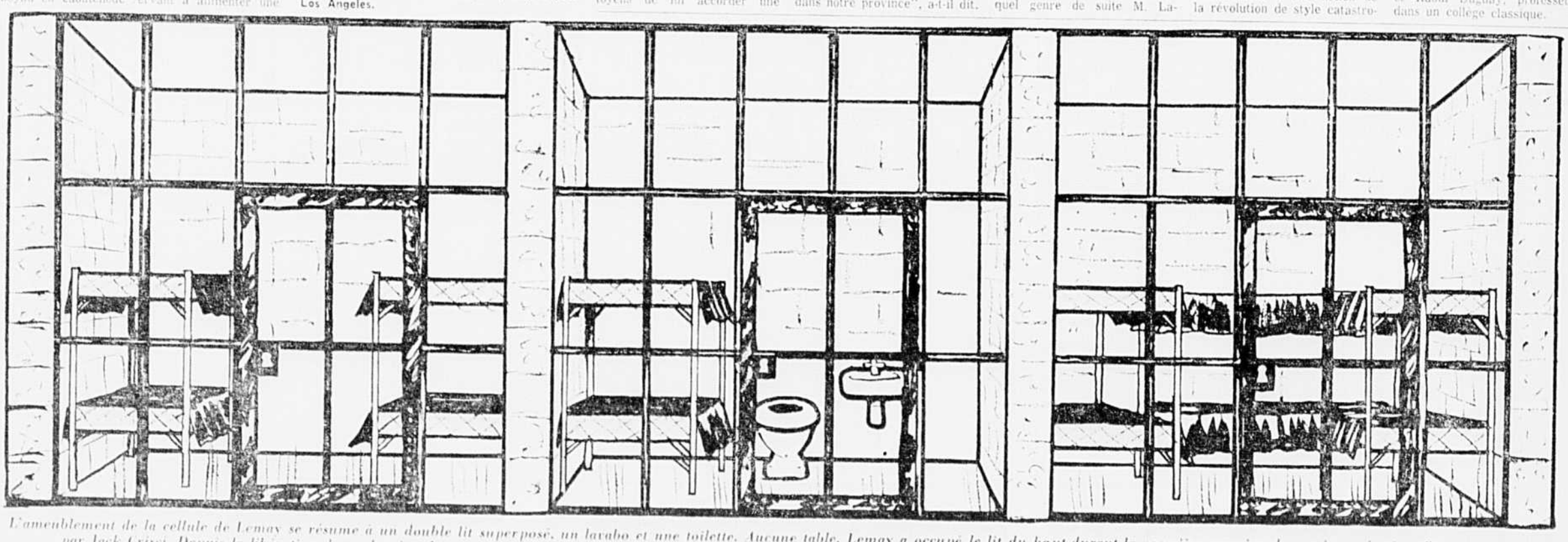

L'ameublement de la cellule de Lemay se résume à un double lit superposé, un lavabo et une toilette. Aucune table. Lemay a occupé le lit du haut durant la première semaine de son incarcération, l'autre étant occupé par Jack Crisci. Depuis la libération de ce dernier, Lemay vit seul. Les autres cellules détiennent respectivement quatre et six prisonniers. A noter que ces trois cellules sont à sécurité extra-maximum.

C'est aux 2 magasins EATON en ville, à Montréal et à Pointe-Claire

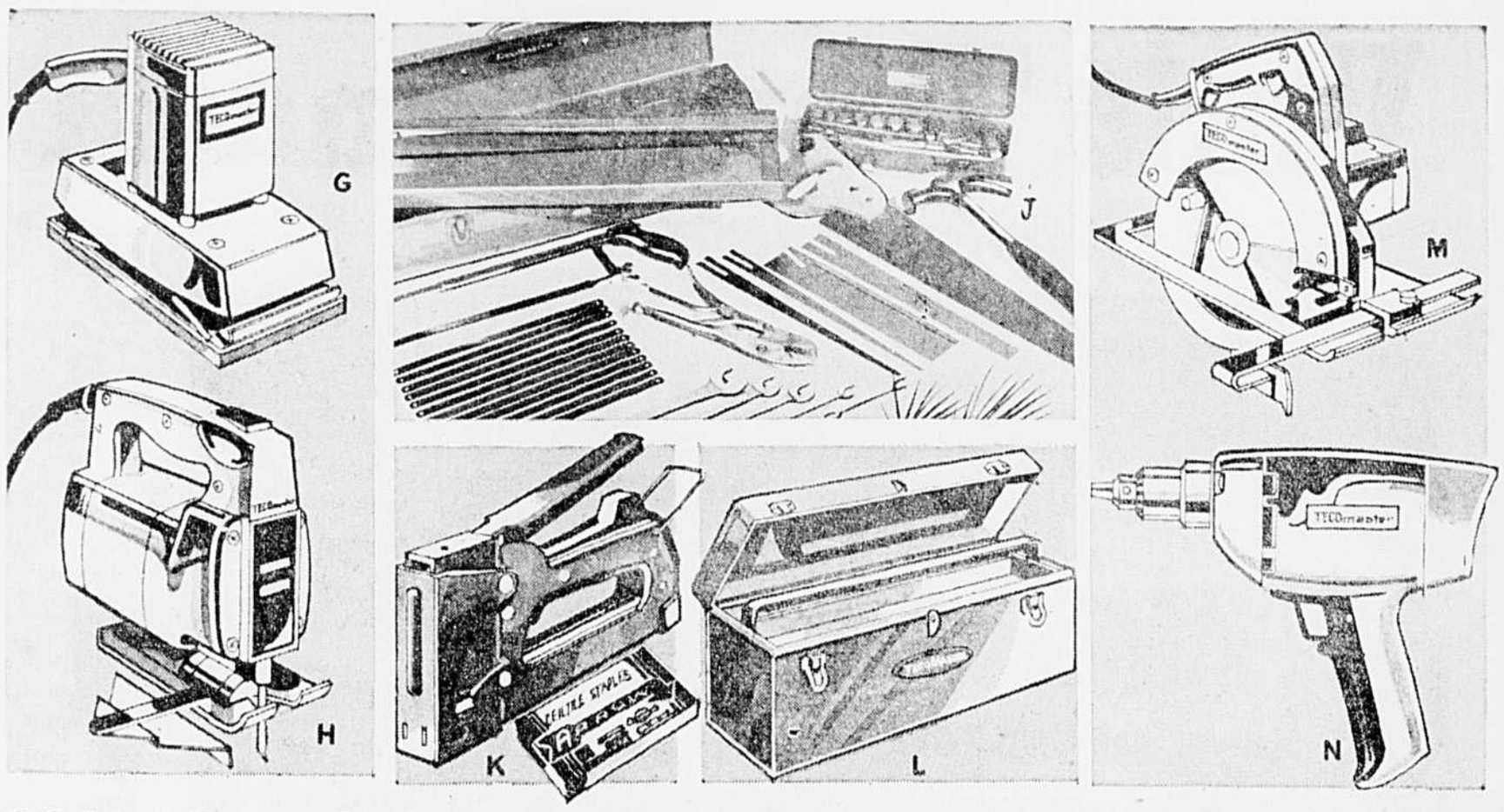

20% de rabais! Outils "Homecraft" TECOMASTER

★ Article no 274

Sableuse orbitale–Rég. 24.95

G. • Moteur à 2.3 ampères, 3500 orbites/minute (orbite : 3/16") • Dimensions du tampon : 3⅝" x 7¼". • Support consolidant bien le papier verre • Coussinets lubrifiés, engrenage précis en acier blanc • Câble de 6 pieds à renfort, fiche moulée à 3 conduits.

Spécial de la vente Modèle TMH 524 **19.96**

3.00 par mois

★ Article no 275

Scie-baïonnette – Rég. 29.95

H. • 3000 coups/minute, interstice ⅝ • Moteur à 2.5 ampères à coussinets lubrifiés et engrenages précis en acier • Efficacité de coupe : 2⅜" • Coupe de biais à 45° (gauche) et 30° (droite) • Guide à refendre et 1 lame inclus.

Spécial de la vente Modèle TMH 525 **23.96**

3.00 par mois

★ Article no 276

Ensemble de 42 outils TECOMASTER. Rég. 19.99

J. Boîte en métal fini émail rouge contenant : jeu de 13 douilles (dont une pour bougie d'allumage); marteau à panne fendue, scie à métal avec 12 lames ; clé, scie à main avec 5 lames, jeu de 5 clés.

Spécial de la vente **12.99**

★ Article no 277

Brocheuse-pistolet — Rég. 9.50

K. • Modèle "Arrow" puissant et maniable • Pour installation rapide de tuiles de plafond, lambrissages, etc. • Construction robuste en acier • Utilise des agrafes T50 de ¼" à 9/16". Modèle T55.

Spécial de la vente **6.99**

Aussi disponible paquet de 1000 agrafes "ceiltile" pour brocheuse ci-dessus.

Spécial de la vente **.79**

★ Article no 278

Boîte à outils — TECOMASTER

L. Environ 18" x 7" x 7". Charnière pleine longueur. 2 fermetures avec moraillon et tenon soudé. Plateau amovible pleine longueur avec section pour douilles. Poignée en acier nickelé.

Spécial de la vente **5.49**

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 253) au cinquième étage et à Pointe-Claire

★ Article no 279

Scie circulaire 7" – Rég. 49.95

M. • Moteur de 10 ampères développant 5,000 tours/minute • Coupe de 2¼" à 90° et 1⅞" à 45° • roulement lubrifié, engrenage en acier • Guide à refendre et lame • Câble de 8' à fiche à 3 conduits. Modèle TMH 526.

Spécial de la vente **39.96**

★ Article no 280

Perceuse ⅜" – Rég. 27.95

N. • Puissant moteur de 2.4 ampères • Sans charge : 750 tours/minute, sous charge 5,000 tours/minute • Coussinets et butée lubrifiés • Engrenages précis en acier • Câble de 8' avec fiche à 3 conduits. Modèle TMH 522

Spécial de la vente **22.36**

HORS PHOTO :

Perceuse ¼" Rég. 19.95

Puissant moteur à 2.3 ampères à engrenages précis en acier. 2250 tours/minute sans charge, 1500 tours/minute sous charge. Boîtier en métal/aluminium; câble de 6' à fiche à 3 conduits. Modèle TMH521.

Spécial de la vente **15.96**

HORS PHOTO :

Perceuse reversible ½" — Rég. 42.95

• Compacte et puissante : 650 tours/minute sans charge, 400 sous charge. • Moteur à 3.3 ampères et coussinets lubrifiés • Engrenage en acier précis • Interrupteur et encliquetage de sécurité. Câble de 6' à fiche à 3 conduits. Spécial de la vente. Modèle TMH 523

34.36

★ Article no 281

Scie radiale et support par TECOMASTER Rég. 299.50

A. Une nouveauté de marque EATON : • Lame de 10", moteur de 2 c.v. à 13 ampères • Vitesse de coupe 3450 tours/minute • 3 vitesses de mise en marche : à 3450 tours/minute et 20,000 tours/minute • Engrenages hélicoïdaux et coussinets-goupilles • Embrayage de sécurité • Blocage à 45° et 90° • Table 24" x 32" • Commandes bien à portée. • Support en métal.

Spécial de la vente **269.00**

14.00 par mois

★ Article no 282

Scie d'établi 8" avec moteur ½ c. v.

B et C. Etabli en fonte facilitant l'utilisation de la boîte à onglet et du guide à refendre.

- Plan de travail 24" x 16"
- Guide à refendre, onglet et protège-lame inclus
- Coupe de 2½" à 90°
- Montage flottant du moteur
- Arbre de ⅝" à coussinets
- Moteur ½ c.v., 1725 tours/minute

Spécial de la vente Modèle 2547 **65.99**

6.00 par mois

★ Article no 283

Rayonnage en métal – Rég. 12.95

D. Mode de remisage commode, pratique et économique, pour garage, atelier ou sous-sol. Construction robuste en métal fini gris émaillé. Environ 12" x 26" x 71" de hauteur.

Spécial de la vente **9.99**

AUSSI DISPONIBLE : Etagères supplémentaires. REG. 2.49 — Spécial de la vente CHACUNE **1.99**

★ Article no 284

Escabeaux aluminium TECOMASTER

E. Légers et robustes avec marches de 3" rainurées et antidérapantes. Marche intérieure renforcée. Tablette pliable. Sabots anti-glissement.

Spécial de la vente Hauteur 5 pieds REG. 15.95 **13.49**

Spécial de la vente Hauteur 6 pieds REG. 17.95 **15.49**

3.00 par mois

★ Article no 285

TECOMASTER extensibles en aluminium

F. Des caractéristiques de sécurité : montants rainurés allant s'élargissant de 2¾" à 3". Marches anti-glissement. Sabots pivotants à dents de caoutchouc. Encliquetage par ressorts en acier inoxydable. Cordage et poulie incluse.

Spécial de la vente

Hauteur 20 pieds REG. 28.95 **23.16** 3.00 par mois

Hauteur 24 pieds Rég. 33.95 **27.16** 4.00 par mois

Spécial de la vente

Hauteur 28 pieds REG. 42.95 **34.36** 4.00 par mois

Hauteur 32 pieds REG. 56.95 **45.56** 5.00 par mois

★ Article no 286

Extensible 20' en bois

Construction en bois de qualité. 2 sections à crampons sur le dessus et crochets de fermeture. Chaque section peut être utilisée individuellement ou ajoutée à l'autre.

Spécial de la vente **9.99**

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 253) au cinquième étage et à Pointe-Claire

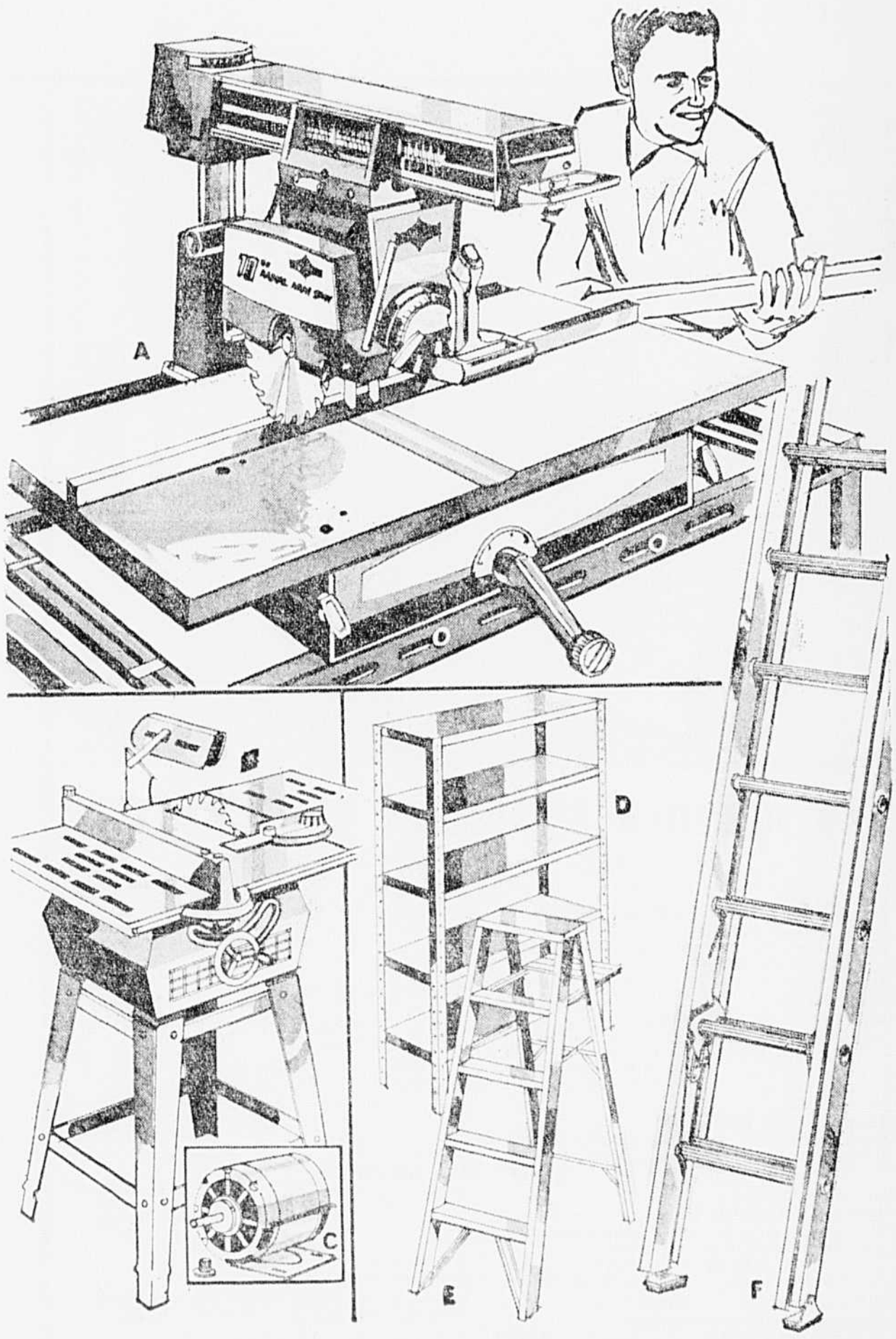

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON : "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

CAHIER No 3 / PAGES 39-48 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / BANDES DESSINEES

MONTREAL, LUNDI 12 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 211

De Gaulle assiste à l'essai d'une bombe "propre" de plus de 100 kilotonnes

PAPEETE, Tahiti (AFP, PC, UPI) — La puissance de l'engin nucléaire français qui a explosé hier avec succès au-dessus du Pacifique, en présence du président de Gaulle, se situe entre 100 et 200 kilotonnes, soit l'équivalent de 100.000 à 200.000 tonnes de TNT. De plus, l'expérience a été "très propre" grâce au mode de tir; le nuage s'est élevé très haut et il n'y a pas eu pratiquement de retombée radioactive.

En révélant ces détails, les autorités françaises ont également annoncé que deux autres tirs nucléaires auront lieu prochainement dans la présente série d'essais qui visent à doter la France de la bombe à hydrogène le plus tôt possible. On prévoit que la France fera exploser sa première bombe H dès 1968. Au moins un des deux autres engins qui seront lancés de l'atoll de Mururoa sera un engin "dopé", c'est-à-dire contenant des éléments thermonucléaires.

Chaleur vive sur la nuque

Le président de Gaulle a assisté à l'expérience d'hier à bord du croiseur "De Grasse", à une distance d'environ 25 milles du lieu de l'explosion. A l'instant zéro de l'expérience, le général de Gaulle, malgré ses lunettes noires spéciales, a vu l'éclair et a ressenti une chaleur très vive sur la nuque (car il tournait le dos à la direction de l'explosion). Se retournant ensuite, le chef de l'Etat a vu pendant quatre secondes la boule de feu qui, en une minute, s'est transformée en un nuage à forme de champignon.

Huit heures après l'explosion, l'avion du général de Gaulle est passé au-dessus de Mururoa et le président a pu constater que trois navires étaient déjà dans le lagon de l'atoll, ainsi que plusieurs embarcations.

Plusieurs avions américains partis de Honolulu ont pu, de même que les avions français, prendre des prélèvements sur le nuage radio-actif.

"Je suis fier de vous..."

L'engin largué hier était le plus puissant que la France ait encore fait exploser, a-t-on appris. Suspendu à un ballon captif, à 1.600 pieds d'altitude, il a explosé au-dessus de la mer et présentait, dit-on, l'avantage d'éviter les retombées radioactives. Il s'agissait d'une bombe non "dopée". L'engin se trouvait dans un caisson métallique de la grosseur d'un réfrigérateur suspendu au ballon.

Le président de Gaulle a tenu à féliciter les techniciens responsables de l'expérience. "Je suis fier de vous", a-t-il dit. "La magnifique performance que vous avez réalisée est importante pour les perfectionnements auxquels elle nous contraint, pour les progrès scientifiques et techniques qu'elle nous pousse à effectuer, pour les connaissances que nous en retirons, pour l'indépendance qu'elle contribue à nous assurer, pour l'aide qu'elle nous apporte dans notre défense nationale et dans notre politique de paix."

Le chef de l'Etat a ensuite visité les îles avoisinantes, où il a rencontré les techniciens et le personnel militaire français. Il quitte aujourd'hui Tahiti pour se rendre à la Guadeloupe où il passera la nuit avant de rentrer en France demain, après un périple de 27.000 milles autour du monde.

Le Japon proteste

Aujourd'hui, le Japon a protesté contre l'expérience nucléaire française de Mururoa et a demandé à la France de cesser toutes ses expériences nucléaires. On sait qu'en poursuivant ses essais nucléaires, la France a ignoré le traité de Moscou signé en 1962 et interdisant toutes les explosions nucléaires dans l'atmosphère. Comme la Chine populaire, la France n'a pas signé ce traité.

Développement nucléaire

L'explosion atomique à laquelle vient d'assister le général de Gaulle est la quatrième depuis le mois de juillet à Mururoa. Elle sera suivie de deux autres essais d'ici la fin de septembre. Toutes ces expériences, succédant aux quelque 25 qui ont été faites au Sahara (4 aériennes et une vingtaine souterraines secrètes), ont marqué une progression dans la mise en oeuvre des armements nucléaires de la France.

Pour mettre au point cet armement, il a fallu procéder par étapes et gravir les échelons de la science nucléaire. Comme la France ne pouvait plus compter sur ses centres d'essais du Sahara après le mois de juillet 1967, elle a dû trouver un autre champ de tir atomique qui puisse lui servir de laboratoire pour faire exploser ses bombes "A" de 60 kilotonnes, telles qu'elles sont transportées par le "Mirage IV".

Le couronnement de ces expériences a été le 19 juillet dernier, date à laquelle, pour la première fois, une bombe atomique opérationnelle a explosé au-dessus du Pacifique après avoir été larguée d'un "Mirage IV". La bombe "H", à fusion thermonucléaire, sera pour plus tard (1968 ou 1969 peut-être), mais il est déjà question d'expérimenter un engin "A" dopé avec des éléments thermonucléaires (tritium, deutérium, lithium) avant la fin de cette première campagne d'essais dans le Pacifique.

Selon certains bruits, l'explosion à laquelle a assisté le chef de l'Etat aurait été puissante et plusieurs observateurs croient pouvoir en conclure qu'elle prépare l'armement de la deuxième génération.

Les pays africains du Commonwealth examinent les propositions soumises par Wilson sur la Rhodésie

LONDRES, (PC, AFP) — Un embargo sur la teneur des délibérations des premiers ministres du Commonwealth, réunis à Londres, a été imposé aujourd'hui à l'issue de l'intervention de M. Harold Wilson à la conférence. Les délégués africains se sont tout de suite réunis pour décider s'ils accepteront les propositions du premier ministre britannique sur le problème rhodésien.

Les délibérations des leaders du Commonwealth sont en effet entrées dans une phase critique. L'atmosphère qui règne dans les couloirs de la conférence est empreinte de tension et de pessimisme sur l'avenir de la communauté britannique.

Les délégués africains exercent des pressions sur la Grande-Bretagne pour que celle-ci s'engage à ne pas accorder l'indépendance à la Rhodésie avant la mise en place d'un gouvernement démocratiquement élu, c'est-à-dire avant l'établissement d'un gouvernement représentant la majorité noire.

L'attitude qu'adopteront les délégations africaines à l'égard du discours de M. Wilson font l'objet de nombreuses spéculations. Un délégué africain a indiqué que les propositions de M. Wilson ne pourraient donner satisfaction aux 17 pays du Commonwealth qui demandent à Londres de s'engager à ne pas donner l'indépendance avant que la majorité noire soit au pouvoir.

Pendant plus d'une heure le premier ministre britannique a exposé la position de son pays dans l'affaire rhodésienne. De source anglaise bien informée, on apprend que M. Wilson a fait des propositions fermes prévoyant notamment le renforcement des sanctions contre la Rhodésie.

Le "black out" sur la teneur des délibérations a été imposé au moment où les délégués s'efforcent d'éviter le boycottage de la conférence par certains pays africains.

A la reprise de la conférence, cet après-midi, seuls les chefs des délégations, assistés d'un conseiller, assisteront aux travaux. Jusqu'ici, 4 ou 5 conseillers par pays ont assisté aux travaux de la conférence, sans compter, bien entendu, les chefs de délégation.

Plusieurs délégués africains cachent à peine leurs craintes de voir la conférence échouer en raison des profondes divergences qui continuent de séparer la Grande-Bretagne de la très grande majorité du Commonwealth.

M. Lester Pearson, grand médiateur devant l'éternel, tente aujourd'hui de trouver un compromis entre la position des pays africains et celle de la Grande-Bretagne qui n'entend, semble-t-il, céder que peu de terrain sur le plan du renforcement des sanctions économiques contre la Rhodésie.

Le premier ministre du Canada s'est entretenu brièvement avec M. Wilson sur la demande de celui-ci après l'ajournement de la séance du matin.

Auparavant, le leader canadien était intervenu auprès du ministre des Affaires étrangères de la Zambie, M. Simon Kapwepwe, en vue de l'exhorter à ne pas prendre de décision hâtive au sujet d'un éventuel boycottage de la conférence.

Commentant le discours de ce matin du premier ministre britannique, M. Pearson a dit qu'il constituait un exposé clair de la position de Londres sur la question. "La conférence a décidé, a-t-il ajouté, qu'aucune révélation ne sera faite quant au fond du discours de M. Wilson avant que les délégués n'aient eu la chance d'en discuter".

Remaniement du cabinet égyptien

LE CAIRE (PA, AFP) — Le président Nasser a nommé au cours du weekend un nouveau cabinet de 29 membres que dirigera l'ancien ministre du Haut barrage d'Assouan, M. Sidki Soliman. Dans ce remaniement ministériel on remarque particulièrement l'absence de l'ancien sous-ministre à la Culture nationale, M. Abdel Kader Hatem.

Le cabinet de l'ancien premier ministre Moheiddin avait démissionné vendredi, après un mandat d'un an qui était "une mission pour relancer l'économie du pays avant d'entreprendre la mise en oeuvre du deuxième plan quinquennal".

M. Soliman, âgé de 50 ans, est un vieil ami du président Nasser. Depuis 1954, il a occupé plusieurs postes de commande, et en 1962 fut chargé de mettre en vigueur les lois socialistes de Nasser.

"Il faut maintenant parachever notre oeuvre", a déclaré hier, le président Nasser au cours du premier conseil des ministres du nouveau gouvernement, a annoncé Radio-Le Caire.

Le président de la République arabe unie a souligné la nécessité d'exploiter complètement, "au profit du peuple, toutes les réalisations dues à son labeur et à ses sacrifices". "L'expérience égyptienne est la seule au monde à être menée sans qu'il soit besoin de recourir à la dictature d'une classe unique", a ajouté le président égyptien en recommandant à ses ministres de tenir compte des "critiques constructives", et en émettant le voeu que la presse et l'Assemblée nationale "sachent jouer leur rôle en exprimant les aspirations populaires".

Le Canada rend hommage à Bourguiba

TUNIS (AFP) — "Le Canada estime que le président Bourguiba est un des plus grands hommes d'Etat de l'heure. Il estime en effet à sa juste valeur le travail constructif qu'il entreprend dans son pays où il jouit d'ailleurs d'un grand prestige, ainsi que l'oeuvre exhaltante qu'il accomplit pour le bien-être de "l'humanité et du maintien de la paix dans le monde", a déclaré à son départ M. René Garneau, ambassadeur du Canada à Tunis, qui quitte définitivement la Tunisie.

M. Garneau était ambassadeur en Tunisie depuis deux ans avec résidence à Berne en Suisse. Muté à un nouveau poste il sera remplacé par un nouvel ambassadeur, M. Pick qui rejoindra Tunis dans quelques jours.

Salué par M. Fathi Zouhir, secrétaire d'Etat tunisien chargé du protocole, M. Garneau s'est embarqué en compagnie de son épouse à bord du paquebot "Ville de Tunis" qui se rend à Marseille.

telephoto PA

Le bulldozer de la liberté

5 Berlinois de l'Est réussissent à franchir le "mur" en bulldozer

BERLIN, (PA, AFP) — C'est sous des rafales de mitrailleuse que deux Allemands de l'Est, accompagnés de leurs femmes enceintes et d'un garçonnet de quatre ans, ont réussi à franchir les barbelés communistes à bord d'un bulldozer partiellement blindé, pour se réfugier en secteur occidental. Un homme et une femme ont été légèrement blessés par les balles des "vopos".

"Nous avions placé des paquets de guenilles à l'arrière de la cabine du bulldozer parce que nous n'avions plus de pièces de métal," a déclaré le conducteur, âgé de 24 ans, qui est un expert dans la conduite de ces lourdes machines. "Depuis longtemps nous songions à revivre dans la liberté, et maintenant, c'est fait," a-t-il ajouté.

Les policiers de Berlin-ouest, alertés par les gens du quartier ont conduit les deux blessés à l'hôpital où ils ont été pansés puis ont ensuite reçu leur congé. Les policiers ont précisé que le bulldozer a démoli quatre barrages de barbelés avant de donner contre un arbre à quelques verges à l'intérieur de Berlin-ouest.

Le jeune conducteur a dit aux journalistes plus tard, qu'il avait décidé il y a deux semaines de s'évader du secteur communiste, et que ce n'est que samedi qu'ils ont "collectionné" des pièces de métal pour renforcer le bulldozer. "Nous voulions passer dans la nuit de samedi à dimanche, mais le travail n'était pas fini," a-t-il ajouté. Sa femme est âgée de 26 ans et le garçonnet est leur fils. Son ami est âgé de 29 ans et sa femme en a 18.

Les "vopos" ont ouvert le feu au moment où le véhicule des fugitifs traversait la zone interdite qui précède les barbelés.

Franchissant les barrages, le bulldozer a continué sa route malgré la fusillade nourrie, et après avoir dépassé la ligne blanche qui délimite la frontière officielle entre les deux Berlin, a donné contre un arbre, à proximité d'une haie derrière laquelle les fugitifs ont pu s'abriter.

La police de Berlin-ouest s'est immédiatement rendue sur les lieux en même temps qu'une patrouille britannique et une ambulance des pompiers qui a transporté les deux blessés à l'hôpital.

Peu après midi, une patrouille "vopos" est venue patrouiller le bulldozer, avec l'autorisation et sous la surveillance de la police militaire britannique, car c'est dans le secteur britannique que les fugitifs ont enfin retrouvé la liberté.

A Canton, un violent combat de rue oppose les gardes rouges aux soldats

HONG-KONG (AFP et UPI) — Cinquante personnes ont été blessées à Canton au cours d'un combat de rue opposant des gardes rouges à des soldats de l'armée populaire de libération.

L'incident aurait eu pour origine l'intervention, mercredi dernier, d'un employé d'une verrerie d'Etat qui tentait de mettre fin aux actes humiliants dont était l'objet de la part de gardes rouges un jeune ouvrier aux cheveux longs.

Les gardes rouges avaient alors organisé une manifestation de trois jours alléguant que les ouvriers de la verrerie protégeaient des "éléments rétrogrades" et essayaient de ranimer "l'ancien mode de vie". Perdant patience, les 600 ouvriers de l'usine ont attaqué les gardes rouges et l'armée a dû intervenir.

Les soldats ont utilisé la force pour disperser les gardes rouges, mais aucun coup de feu n'aurait été cependant tiré.

Par ailleurs, de sanglants incidents ont opposé au cours des deux ou trois dernières semaines, la garde rouge aux travailleurs et paysans des différentes villes et régions, indiquaient hier toute une série d'affiches collées sur les murs des grandes rues de Pékin.

Ces affiches font état d'incidents regrettables dus parfois à l'inexpérience des gardes rouges, parfois à l'action de groupes contre-révolutionnaires — survenus notamment à Pékin, Si Nan, Tien Tsin, Sian, Loyang, Lang Chow, Changhai, Ofei et Wuhan.

Le quartier noir d'Atlanta passe d'une émeute à l'autre

ATLANTA (PA et UPI) — Le quartier noir de la ville a été hier la scène de violentes manifestations raciales animées de coups de feu et de bombes incendiaires, vingt-quatre heures après qu'un adolescent eut été assassiné par un assaillant anonyme.

De nombreux rédit par le fait d'une grève, les pompiers locaux se sont précipités sur les lieux pour éviter que les flammes se répandent. Aucun blessé n'a été signalé selon les derniers rapports, mais un projectile a fracassé la fenêtre d'un car de police et un reporter a signalé que sa voiture a été atteinte à trois reprises par des projectiles non identifiés.

La police a dû procéder à l'isolement d'un vaste secteur du quartier, pour pouvoir réprimer l'émeute. Le chef de police local, Herbert Jenkins, a déclaré qu'il faisait son possible "pour éviter tout éclat de violence". La police a d'autre part pris en chasse un groupe de jeunes Noirs, à la suite de ce qui semblait être trois coups de feu.

Les Noirs avaient fait une émeute qui avait duré cinq heures, samedi dernier, à la suite du meurtre à coup de fusil d'un jeune Noir, Hubert Vorner, âgé de 16 ans. Pendant l'émeute, les Noirs avaient lancé force briques, bouteilles et pierres, et s'étaient livrés à des cambriolages.

Le maire local, Ivan Allen, a promis hier une récompense de $10.000 à quiconque aiderait à arrêter le meurtrier du jeune Vorner et à prouver sa culpabilité. Entre-temps, les autorités municipales avaient pris des mesures spéciales pour prévenir une reprise des troubles raciaux dans le quartier noir : la voiture blindée de la ville avait été stationnée près de l'hôpital "Georgia Baptist", au coeur du quartier noir, et cinq cars remplis de policiers avaient été garés dans un parc de stationnement voisin.

UN EMPLOYE BILINGUE EN VAUT DEUX! DOUBLEZ VOS REVENUS

Suivez, à l'endroit de votre choix, le cours pratique et différent de

L'INSTITUT DE CONVERSATION ANGLAISE INC.

FAITES CONFIANCE A I.C.A., UNE ECOLE QUI A FAIT SA MARQUE!

COURS PRATIQUE ET DIFFERENT

SEUL L'I.C.A. ne groupe que 12 à 15 élèves par classe.

SEUL L'I.C.A. utilise une méthode exclusive spécialement adaptée aux besoins des Canadiens français : maniement des prépositions et des verbes dans des conversations sur des sujets d'actualité sous la direction de professeurs compétents.

SEUL L'I.C.A. a été choisi par un très grand nombre de compagnies montréalaises : La Banque d'Epargne, la B.C.N., Dominion Rubber, Continental Casualty Co., Duval Motors, Faucher et Fils Ltée et Edouard Roy et Fils Ltée.

ENTREVUES, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 7 H. 30 A 9 H. 30, SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

1) COLLEGE ST-IGNACE
1700 est, boul. HENRI-BOURASSA, près Papineau

2) COLLEGE ANDRE-GRASSET
1001 est, CREMAZIE, près Saint-Hubert

3) Centre IMMACULEE-CONCEPTION
4265, PAPINEAU, près Rachel

4) COLLEGE STE-CROIX
3800 est, SHERBROOKE, près Pie-IX

Tél : 279-0678

NE SOYEZ PLUS SEUL...

A tous les hommes et femmes du Québec, de tout âge... A tous les "trop occupés", les "solitaires", les "timides", les "déçus", les "exigeants"...

A tous ceux qui recherchent la campagnie, la camaraderie, l'amitié, l'amour, le mariage ou simplement la sincérité, cette réclame s'adresse **à vous.**

Le Centre Scientifique National reçoit, d'un océan à l'autre, des milliers de demandes pour ses services.

Tous nos membres masculins et féminins ont eu leur personnalité et leurs caractéristiques physiques analysées et déterminées par un ordinateur IBM.

Ces méthodes scientifiques et ultra-modernes de juger la comptabilité des gens sont employées avec grand succès à travers le monde occidental et sont utilisées au CSN avec une **discrétion totale.**

Chassez la solitude à tout jamais!

Joignez-vous aux **milliers** de personnes du Québec et du Canada tout entier qui ont recours à ce service et qui en sont heureuses. (Cours phychologique)

Remplissez le coupon ci-dessous et postez. Dans quelques jours vous recevrez une documentation fascinante, **gratuite**, expédiée **discrètement** (sans aucun signe à l'extérieur).

Le Centre Scientifique National Inc.
50 ouest, Place Crémazie, Suite 404, Montréal 11
Veuillez m'envoyer (envoi discret et cachete) votre documentation sans aucun engagement de ma part.

NOM (M., Mme, Mlle) .....
(lettres moulées)
RUE .....
VILLE .....
COMTE ..... PROV. .....
DE: 12 0 AA

la vie mondaine

Récent mariage

M. et Mme Jean-Pierre Myette (Françoise Nantel) dont le mariage a été béni le 27 août dernier, en l'église Saint-Etienne de Montréal. La mariée est la fille de M. Irénée Nantel, décédé, et de Mme Irénée Nantel, de Rosemont, et le marié est le fils de M. et Mme Jean-Jacques Myette, de Montréal.

Princesse de l'industrie laitière

TORONTO (PC) — La nouvelle princesse de l'industrie laitière canadienne est une jeune secrétaire de Dalemeat, Alberta.

Gayleen Miller a été couronnée dans le cadre de la Journée de l'agriculture à l'Exposition nationale de Toronto.

Avec le titre, elle gagne un voyage de 21 jours à Paris et une garde-robe complète.

Mlle Miller, qui travaille à Calgary, a été choisie parmi trois autres candidates : Jean McPhail, de Cornwall, Ile-du-Prince-Edouard; Joy Steeles, de Moncton, Nouveau-Brunswick, et Ruth McKinney, de Erin, Ontario.

Une jeune Ontarienne de Cobden, Dolly Ann Edmundel, a reçu le titre de princesse de cette province.

Premiers pas

On voit ici la petite princesse Alexia, âgée de 14 mois, héritière du trône de Grèce, qui fait quelques pas dans le jardin du palais royal, sous le regard admiratif de ses parents, le roi Constantin et la reine Anne-Marie.

à Noter ***

Société de concert des écoles juives

La première d'une série de conférences présentée par la Société de concert des écoles juives, aura lieu ce soir, 12 septembre, à 8 h. p.m., en la résidence du docteur et de Mme Hirsh Rosenfeld, 31 avenue Maplewood, à Outremont. M. Calvin Sieb, maître de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, sera le conférencier.

Congrès national des dames Hélène de Champlain

Le cinquième congrès national de l'Ordre des dames Hélène de Champlain aura lieu à Shawinigan-sud, les 16-17 et 18 septembre.

Fort de 21 groupements, dont cinq en Ontario, dispersés dans douze diocèses et six régions, cet ordre fraternel a pour but de former des chefs afin de "bâtir une famille meilleure" dans tous les secteurs de la société, y compris celui de certaines oeuvres spécialisées. Le thème principal du congrès sera "Le rôle de la femme dans la société moderne". On y étudiera également un mémoire sur le Rapport Parent qui sera présenté au début d'octobre au Conseil Supérieur de l'Education. En plus de la conférence principale par le R.P. Legault, c.s.c., il y aura des commissions d'études.

Enfin, parmi les événements sociaux de ce congrès, notons une réception mixte à l'hôtel de ville, une soirée sociale de fraternisation et un banquet de clôture, avec causerie. Ce congrès coïncidera avec le 9e congrès général des Chevaliers de Champlain.

Jour Hadassah

Pour la première fois, depuis presque 50 ans d'existence, la Montreal Hadassah-Wizo aura son Jour Hadassah, le jeudi 22 septembre prochain, de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m., dans tous les magasins Steinberg Miracle Mart. Les membres de cette association et le public sont invités à participer à cet événement. Prix de présence : Autoneige Alouette. Mmes A. Gorn, Herbert A. Sacks, L. Steinfeld, sont co-présidente pour cette journée Hadassah.

"Prélude à l'hiver 1966"

Le Cercle social Marguerite-d'Youville, section Saint-Alphonse, organise, sous la direction de Mme Rénée Chumak, une présentation de modes "Prélude à l'hiver 1966". Cette manifestation aura lieu le mercredi 28 septembre, à 8 h. p.m., en la salle de l'école secondaire Saint-Alphonse, au 500 est Boul. Crémazie. Il y aura de nombreux prix de présence et des rafraichissements seront servis. Les messieurs sont cordialement invités. Pour renseignements, on peut communiquer avec la présidente, Mme Gertrude Martin, en composant 387-1546.

Association canadienne des Nations-Unies

Lors de la dernière assemblée annuelle de la Régionale Ville-Marie de l'Association canadienne des Nations-Unies, les personnes suivantes ont été élues au comité exécutif, pour l'exercice 1966-67 : M. Arthur Beaulieu : président honoraire; Me Jean Masse : président sortant de charge; Mme Bruno-M. Cormier : présidente; M. Yves Breton : vice-président; Mme Lucie Pommier : secrétaire (procès-verbaux et correspondante); M. Charles Leblanc : trésorier; M. Jean Piette : éditeur du bulletin; M. Langis Sirois : coordonnateur du programme et chef du comité pour les Droits de l'homme; Mlle Marcelle Brassard : chef du comité pour la publicité; Mlle Mercedès Doss : chef du comité pour l'Unesco; Mme Robert Beaudoin : chef du comité d'accueil; Mme Rita Cadieux, Mlle Carole Langlois, M. Claude Larivière et Mme Edouard Martel : conseillers; M. Robert Beaudoin : vérificateur.

Récent mariage

M. et Mme Georges Léontieff (Jacqueline Nantel) dont le mariage a été béni le 6 août dernier en la chapelle de l'église Saint-Eugène de Rosemont. La mariée est la fille de M. Irénée Nantel, décédé, et de Mme Irénée Nantel, de Rosemont, le marié est le fils de M. Constantin Léontieff, décédé, et de Mme Alice Srek, de Teplice-Sanov, Tchécoslovaquie.

Colonel Cookie Lockhart commissaire-priseur

STEAMBOAT SPRINGS, Colo. (PA) — On ne trouve plus guère de domaines strictement réservés aux hommes. Les femmes, assument à présent des emplois de tout genre, et certains paraissent inusités comme celui de commissaire-priseur.

Mlle Cookie Lockhart, de Steamboat Springs, Colorado, fait ce travail, et on lui donne le titre de "colonel" comme pour la plupart des commissaires-priseurs de l'Ouest des Etats-Unis.

Les gens apparemment ne s'opposent pas à ce qu'une femme accomplisse cette fonction, et le "colonel" Lockhart demeure en bons termes avec les fermiers et propriétaires de ranches. "Ils savent que je suis là pour faire son travail, et non pas pour essayer d'attirer les regards admiratifs des clients", commente-t-elle.

Si dans la salle, un homme s'avise de lui faire de l'oeil, il est rare qu'il puisse acheter quelque chose dans la vente aux enchères.

Mlle Lockhart est une jolie fille encore dans la vingtaine. Ses vêtements de travail la font paraître très attrayante. Elle porte d'habitude un costume pantalon et chapeau noir lorsqu'elle dirige une vente à l'enchère sur un ranch.

Récent mariage

M. et Mme Louis Descary (Shirley-Ann-Chantal Juneau) dont le mariage fut béni récemment en l'église Sainte-Véronique de Dorval. La mariée est la fille de M. et Mme J.-Patrick Juneau, de Dorval, et le marié est le fils de M. Edgar Descary, décédé, et de Mme A. Descary, de Lachine.

LUNETTES auditives
• MARQUES REPUTEES •
• Dépositaire des minuscules appareils auditifs •
"FIDELITY ELECTRONIC DU CANADA"
Piles de tous genres
Accumulateur de piles
Spécial $18.00
Yeux artificiels en plastique faits sur mesures.
6528 ST-DENIS
(au nord de Beaubien)
CR. 2-9572 — 272-9014
J.A. Racette

LA MAISON OGILVY
présentera ses
DEFILES DE MODES INTERNATIONALES
au Ritz Carlton
•
les mardi 20 septembre
et mercredi 21 septembre
•
Déjeuner au Salon Ovale
à 12:30 p.m.
Pour réservations, téléphonez au Ritz Carlton, 842-4212, poste 23
OGILVY

Lynda Bird Johnson plus personnelle

WASHINGTON, (PA) — Il semble que l'image de Lynda Bird Johnson soit un peu différente aux yeux du public américain, maintenant que sa soeur Luci, devenue Mme Pat Nugent, s'efface dans son rôle de maîtresse de maison.

Il fut un temps où Lynda et Luci, qui pourtant ne se ressemblent pas, étaient parfois prises l'une pour l'autre. Mais depuis un an, au dire de certains observateurs, Lynda s'est épanouie dans un style plus sophistiqué.

Cow Brand est utile pour les autos également
Vous pouvez enlever facilement les souillures d'insectes et les éclaboussures sur le pare-brise, les phares et les glaces. Saupoudrez du soda sur une éponge humide, appliquez et rincez à l'eau claire. Pour que votre batterie fonctionne mieux, essuyez régulièrement les bornes d'attache avec une pâte faite de Cow Brand.

Le soda à pâte Cow Brand
BICARBONATE DE SOUDE PUR

Mappin's vous offre la vaisselle de renom Myott, à des prix très spéciaux

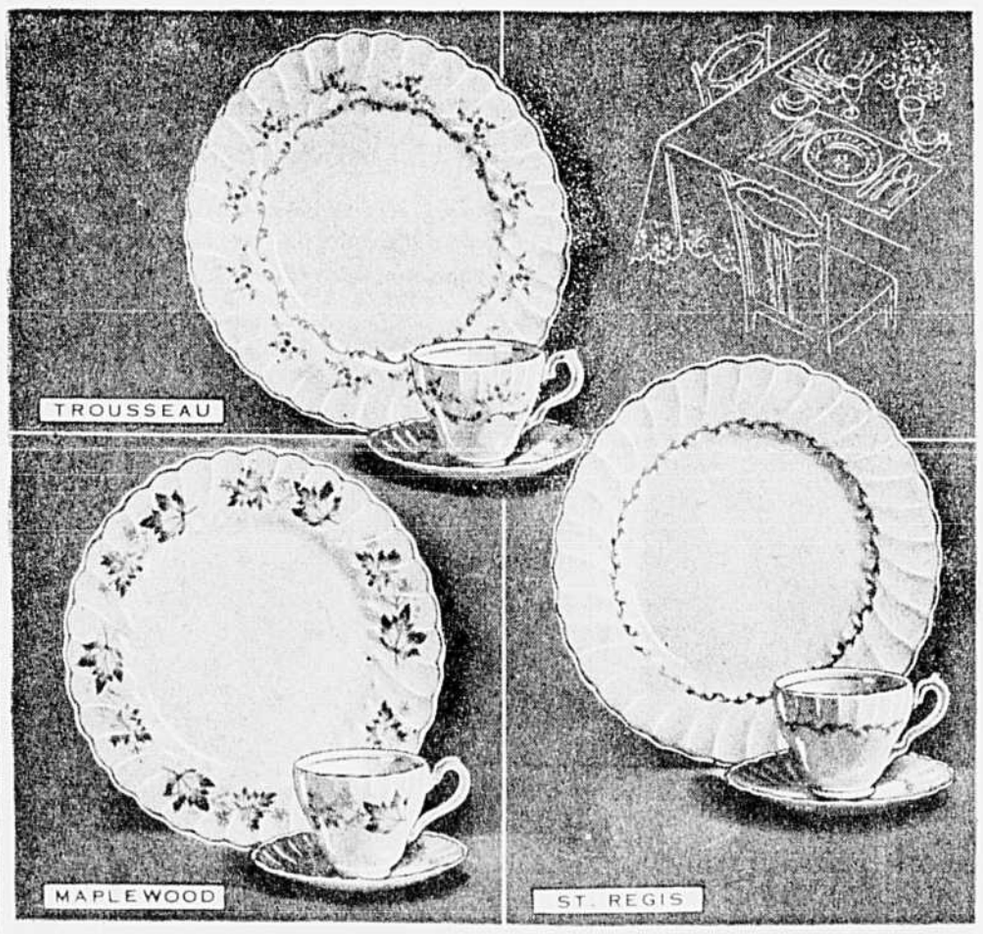

Service de 53 pièces pour 8 personnes
Prix de vente, seulement
39.95

Venez au magasin Mappin's et épargnez sur l'achat de la semi porcelaine anglaise Myott à motifs à réassortiment. En semi porcelaine renommée pour sa haute qualité et sa transparence, ce service de 53 pièces comprend 8 assiettes à viande, 8 assiettes à dessert, 8 assiettes pain-beurre, 8 bols à céréales, 8 tasses et 8 soucoupes, 1 grand plat, 1 plat rond à légumes, 1 pot à crème et un sucrier avec couvercle. Autres pièces disponibles à prix de réassortiment.

Mappin's

Commandes postales et téléphoniques acceptées. Compte courant ou budgétaire — 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer.

1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville Marie
Téléphone : 866-7431

la vie féminine

Chine, Ceylan, Australie: 38 ans d'apostolat et de fraternité

par Nicole Mongeau

Avril 1923. L'infirmière Soeur Marie de Cana (Germaine Gougeon), de la Congrégation des soeurs Franciscaines missionnaires de Marie, partait pour Tchoungking, dans la Chine du Nord.

Septembre 1966. Elle descendait à Dorval avec deux de ses compagnes afin de revoir les siens, après 38 ans d'apostolat en Chine, au Ceylan et en Australie. Soeur Marie de Cana a obtenu des autorités de sa communauté cinq jours de vacances dans sa famille.

Selon les recommandations du concile Vatican II, les missionnaires ont maintenant droit à quelques jours de détente et de repos auprès des leurs, après dix années passées au service de leur prochain.

Car le prochain, pour cette religieuse comme pour tous les membres de l'Eglise catholique, c'est aussi bien le Chinois que le Cingalais, l'Australien que le Canadien. Le catholique se doit de suivre la parole de l'Evangile : "Allez, enseignez toutes les nations . . ." Rompue à toutes les disciplines et à la forme la plus pure de l'obéissance, Soeur Marie de Cana a repris à son compte cette exhortation. Personnellement, elle a prêché par l'exemple, soignant les peuples e formant les autochnes à se débrouiller ensuite par eux-mêmes.

En Chine, c'est à Tchoungking et à Shangsha que soeur Marie de Cana a exercé pendant plus de douze ans. Elle y a soigné surtout des tuberculoses, des malarias et, en hiver, des fièvres récurrantes ou périodiques qui sont une forme de typhus.

Formée en France et en Chine

Elle a reçu sa formation d'infirmière à Lyon où elle a étudié sa médecine et sa chirurgie à la clinique Ste-Jeanne-d'Arc. Elle a termine sa maternité, ses laboratoires et ses rayons X en Chine. En six mois, elle a maîtrisé le mandarin, langue la plus répandue en Chine et elle parle avec beaucoup de nostalgie de ce peuple raffiné et plein de ressources. La civilisation chinoise, le culte des ancêtres et le travail qu'elle a accompli aux hôpitaux comme lors de ses visites à domicile semblent avoir marqué la femme autant que la religieuse.

C'est pourquoi, en 1951, lorsque commencèrent les tracasseries gouvernementales du communisme, elle a tellement souffert d'être forcée d'interrompre son travail dans un milieu auquel elle était aussi parfaitement intégrée que possible.

La femme chinoise d'il y a environ 15 ans était encore une femme entièrement dévouée à sa famille et à sa maison. Elle n'était, semble-t-il, que très peu avertie du système politique qui se préparait dans son pays depuis un certain nombre d'années. Du jour au lendemain, on l'a installée au travail. Ses enfants sont devenus propriété de l'Etat et systématiquement confiés à la pouponnière, au jardin d'enfants, puis à l'école.

C'est à ce moment que Soeur Marie de Cana fut expulsée de la Chine avec sept de ses consoeurs. Aujourd'hui, elle n'est plus en mesure de répondre à nos questions sur l'évolution de la femme car, dès son départ, le pays s'est totalement refermé sur sa politique intérieure de silence envers tout ce qui était non-chinois.

Après quelques jours d'arrêt dans leur couvent de Hong-Kong, les religieuses recevaient les obédiences qui devaient orienter leur travail futur. Soeur Marie de Cana reçut l'ordre de se rendre au Ceylan, servir dans un hôpital administré par le gouvernement bouddhiste. "L'hôpital y était beaucoup mieux équipé que ceux de la Chine où sous avions travaillé", raconte-t-elle, "nous n'y faisions nul autre apostolat que celui de soigner les malades et de vivre selon notre règle. Le reste appartenait aux pères missionnaires à qui, de temps en temps, nous référions un cas particulier".

Mission accomplie au Ceylan

Le climat de Ceylan est particulièrement chaud et humide car le pays ne connaît pas les changements de saisons qui permettent généralement un peu de repos. Il est toutefois beaucoup mieux équipé au plan de la ventilation et de l'outillage hospitalier. "L'hôpital où nous travaillons était l'hôpital central de l'île et recevait environ 2,000 malades. Nous avions 40 salles de 50 lits chacune, mais il n'était pas rare de garder 50 malades par salle. Ceux qui n'avaient pas de lits couchaient sur des grabats, à terre et sur les vérandas, car comment retourner dans leur brousse des malades qui avaient marché 5 ou 6 jours pour se rendre à l'hôpital ?"

Le Ceylan étant un petit pays avait fait appel, il y a 75 ans, à des religieuses de toutes communautés pour servir comme infirmières et en former d'autres parmi les nationaux. Le contrat fini, il y a environ trois ans, ne fut pas renouvelé et les religieuses ont dû partir vers d'autres cieux. Elles n'ont pas été chassées toutefois mais sont parties progressivement. Le gouvernement a payé leur transport, offert des cadeaux et les a reçues à un banquet d'adieu. Soumise, la missionnaire murmure comme pour elle-même : "Nous avons formé de nombreuses excellentes infirmières, heureusement . . ."

Le court stage de deux ans à Brisbane, en Australie, fut bien différent. Attachée au "Xavier Home for Crippled Children" — institution pour enfants infirmes jusqu'à douze ans — elle a soigné plus de 90 petits paralysés soit par polio, déformations congénitales, maladies infectieuses, etc.

Entrée au couvent en 1923, c'est-à-dire depuis plus de 41 ans, Soeur Marie de Cana se dit ravie de revoir ses trois frères, et trois soeurs dont deux sont également religieuses : Soeur Marie Assumpta, des Rev. soeurs de Ste-Croix est infirmière au Pavillon St-Joseph de St-Laurent et Soeur Jean de la Passion, des Rév. soeurs de Ste-Anne est éducatrice à St-Jérôme. Mais comme tout a une fin, elle retournait en fin de semaine au couvent des Soeurs franciscaines missionnaires de Marie au 80 est, rue Laurier.

Elle y rejoindra les deux compagnes qui ont voyagé avec elle, soeur Marie Laurentien, de Notre-Dame de Jonquière, qui a plus de 53 ans de mission et Soeur Marie-Céciliana, de Québec, qui a donné également 40 années de sa vie au service de ses frères.

Ensemble, elles attendront la nomination qui les remettra dans leur contexte de travail spécialisé au service d'un prochain qui ne connaît pas de frontière.

photo LA PRESSE

Après 41 ans de séparation — C'est avec infiniment d'émotion que Soeur Marie de Cana a retrouvé sa famille après plus de quarante et un ans de séparation. On la voit ici accompagnée de sa soeur, Mlle Graziella Gougeon et de son frère, M. Jean-Paul Gougeon. Soeur Marie de Cana, franciscaine missionnaire de Marie, revient d'un séjour de plusieurs années en Chine, au Ceylan, et en Australie.

Naissance rapide

LANSING (PA) — Une jeune femme de Lansing, Michigan, a donné naissance à un bébé de sept livres 13 onces, durant son sommeil. Mme Elden Summerix, 21 ans, en s'éveillant après sa sieste se rendit compte que l'enfant, une fille, était née. La mère et sa fille, prénommée Susan Elizabeth, furent aussitôt transportées à l'hôpital.

Son médecin, le Dr Kare Lovoll, a confirmé cette naissance "très inusitée". "De temps à autre, nous sommes témoins de cas similaires, soit un accouchement à peu près sans douleur et apparemment sans effort, mais nous ne pouvons en déterminer les causes", a-t-il ajouté.

Aucune circonstances particulière n'a provoqué l'accouchement de Mme Summerix, "une femme tout à fait normale et dont le nouveau-né est ravissant", de commenter le médecin.

"Une mère qui donne naissance à un bébé de cette façon, ne peut s'attendre à ce que les accouchements subséquents se fassent aussi facilement et sans douleur," de souligner le Dr Lovoll, "mais ils seront rapides".

PRIX CHOC

JEUDI CHEZ

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

DES PAS SUR LA NEIGE

COURS DU SOIR

STÉNOGRAPHIE

BILINGUE "GREGG"

Toute personne ambitieuse désire se perfectionner. Nous offrons à celles qui veulent accéder à un poste plus élevé et plus rémunérateur, la possibilité de se spécialiser le soir, sans quitter leur emploi actuel.

Durée : du 19 SEPTEMBRE au 31 MARS

Horaire : LUNDI et JEUDI, 8.30 à 10 p.m.

(Classe climatisée, 12 élèves)

Inscription sur rendez-vous

722-1101

CENTRE DE PREPARATION PROFESSIONNELLE

7042, BOUL. PIE-IX (face au Centre d'achats Boulevard)

Une Vedette de Notre Centenaire

OGILVY

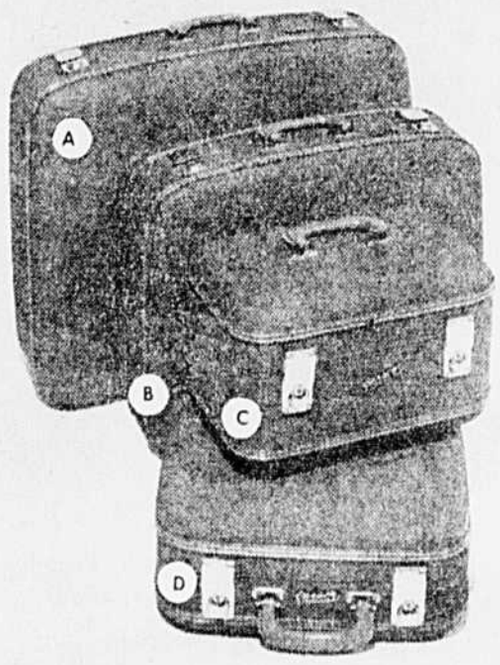

25% de rabais sur :

BAGAGERIE POUR HOMMES ET DAMES

De légères valises en vinyle grenu, renforci de fibre de verre. Coins arrondis et piqûres sellier. En gris, bleu, rouge pour dames, en gris pour hommes.

a) Valise-Pullman. Rég. 29.95 — 22.45
b) Valise-Weekend. Rég. 25.95 — 19.45
c) Mallette de train. Rég. 19.95 — 14.95
d) Mallette de toilette. Rég. 25.95 — 19.45
f) Weekend pour hommes. Rég. 26.95 — 20.20
g) Deux-Complets. Rég. 35.95 — 26.95
h) Trois-Complets. Rég. 39.95 — 29.95

Non Illustrés :
Garde-robes. Rég. 29.95 — 22.45

Ecrivez ou téléphonez chez Ogilvy 842-7711

OGILVY — Bagagerie, au rez-de-chaussée

OGILVY

SOLARCAINE

apporte un soulagement rapide des coupures, des brûlures, des égratignures. Antiseptique - Aide à la cicatrisation - Ne tache pas.

AUX COMPTOIRS DE PRODUITS DE PREMIERS SOINS

Où trouverez-vous à un prix aussi raisonable un soutien-gorge qui vous soit offert en 34 tailles (pratiquement sur mesure) avec des insertions de Cordtex* pour vous assurer un maintien durable. Il n'est pas étonnant que ce soit le soutien-gorge le plus demandé au Canada! Façonné de broadcloth blanc avec bande respiratoire à la taille. Insertions élastiques dans les bretelles, deux ajustements au dos. 28-34AAA, 30-36AA, 30-38A, 30-42B, 32-44C & D. Bandeau, #1321, blanc. $2.00.

*Marque déposée

GOTHIC est le choix des Canadiennes!

LA CIE LTÉE DOMINION CORSET • QUÉBEC, MONTRÉAL, TORONTO, VANCOUVER

FÉMININ SINGULIER

avec

FRANÇOISE FAUCHER

Une nouvelle émission conçue pour la femme d'aujourd'hui. Un courrier téléphonique strictement pour adultes!

le matin à 10 h. 10

CKAC/73

Une Vedette de Notre Centenaire

OGILVY

20% À 40% DE RABAIS SUR SOFAS-LITS, CANAPÉS ET DIVANS de "SIMMONS"

- Les sofas-lits "Hide-A-Bed" à silhouette élégante ont un nouveau mécanisme dépliant.
- Choix de divers styles : Contemporain, Colonial et Continental, modèles réguliers, 2-sièges continentaux, queen et king.
- Choix impressionnant d'imprimés, de brocarts, de bouclés, de damas et de fins tissés.
- La plupart des sofas-lits "Hide-A-Bed" ont des matelas "Deepsleep" ou "Beautyrest" ou "Slumber King".

Paiement à termes si désiré

Ecrivez ou téléphonez chez Ogilvy, 842-7711

OGILVY — Lits au troisième

OGILVY

la vie féminine

FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Toutes les questions doivent être adressées comme suit :
Courrier Que Faire ?
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P.Qué.

Purification

Beaucoup de personnes ne vont plus à la messe comme autrefois; il paraît qu'il n'y a plus de ciel ni d'enfer, et toute la religion change ainsi. Je suis désespérée; s'il ne faut pas qu'il y ait de récompense un jour pour toute la pauvreté à laquelle je me suis résignée, ce ne serait pas juste. Tant de sacrifices ! Encouragez-moi, je n'ai pas encore perdu tout espoir, mais ça me force.

CLARISSE

Il n'y a pas de religion nouvelle. C'est la vraie, entourée de tant de mensonges, de couches de peintures, et de bebelles qui, se purifiant, réapparait à la surface. Croyez-vous en Dieu ou en ceux qui vous ont parlé de Lui à la mesure de leur interprétation, de leur ignorance entretenue par d'autres ignorants, et le reste et le reste ? Mesurez donc tout ce qu'il y a de beau dans cette parole du Christ: "le Royaume de Dieu est en vous". Et le ciel y est aussi, si vous êtes heureuse à la mesure de votre coeur épanoui, de votre esprit, comme vous y sentez l'enfer si vous vous éloignez de "la loi naturelle écrite en votre coeur" ainsi qu'un certain petit catéchisme d'autrefois nous conviait. Afin de retrouver votre aplomb de vous-même — et qu'ensuite personne ne pourra vous ravir — appliquez-vous à voir le Créateur.

C'est le commencement du monde et de tout. A partir de la seconde où vous ouvrez les yeux le matin, et commencez à vivre ce jour et non à le supporter, vous ne trouverez pas le temps long jusqu'au soir, à choisir dans tout ce qui s'offre à vous comme une possibilité de bonheur, sans oublier le message du brin d'herbe qui se force à pousser, le petit oiseau qui se force à vivre et le grain de céréale de votre déjeuner qui va se mettre à vous parler, du moment que vous allez écouter. Les deux plus beaux vieillards que j'ai vus dans ma vie, je les ai aperçus récemment à la bibliothèque des enfants à New-York. Assis côte-à-côte près d'une table basse, sur des petites chaises basses, ils lisaient des livres de conte. "Ce que coûte une bouchée de pain"; il y avait les blés, les semences, le battage, et marche, marche... le boulanger, le four, les pains". Comme il faut être adulte sain pour savoir redevenir enfant et rejoindre le commencement du monde ! Essayez. Et lâchez le diable "avec sa fourche de fer" et les retraites, genre plate, avec "un damné par banc"; le "toujours souffrir, jamais sortir ne vous impressionnera plus du tout. Vous serez trop occupée à vous faire un ciel au-dedans de vous, en cherchant le bonheur de l'instant, pour vous angoisser à propos de tout et de rien. Tout ce que vous regretterez, ce sera le temps perdu; souvenez-vous alors que les ouvriers de la onzième heure ont été payés comme les autres. L'église, comme tout temple, est un lieu d'assemblée; votre maison, votre chambre, fut-elle la plus pauvre, peut être la petite église domestique propre à chacun et que chacun néglige de visiter en dedans de soi. A découvrir ainsi le commencement du monde que vous êtes, vous vous mettrez à mépriser tous les êtres humains qui n'ont cessé de vous enseigner autre chose; ensuite, vous en aurez pitié. Et vous vous mettrez à les aimer assez pour les faire participer à ce que vous, vous avez appris par l'Esprit dont personne n'a le monopole, en gros ou en détail, à endroit fixe. Vous serez éclairante de toute la lumière que vous aurez trouvée. Arrêtez de vouloir être payée. Payez-vous à même l'univers et sa beauté permanente.

Yoga

J'ai 39 ans et j'aimerais à apprendre et pratiquer le yoga. Il y a parfois des annonces dans les journaux, mais comment faire un bon choix de maîtres ?

Mme CLEMENCE

Les professionnels d'une science qui annoncent leur activité sont encore les mieux qualifiés pour donner les détails de fonctionnement et d'efficacité. Prenez contact, en vous réservant le droit de prendre la décision que vous voudrez. Rien ne vous empêche de demander des références. Ou vous pouvez suivre un premier cours d'essai, sans vous engager plus avant; après, vous verrez. Vous aurez probablement l'avantage de recueillir des témoignages de personnes pratiquantes, et c'est encore ce qu'il y a plus intéressant.

Cuisine

Lorsque je fais cuire un morceau de boeuf bouilli, le bouillon n'est jamais clair. Ca dépend de quoi ?

A.D.

Vous devez mettre la viande à bouillir à l'eau froide, ce qui permet à toutes les propriétés nutritives de sortir de la viande et de donner de la consistance au bouillon; un bouillon bien fait n'est jamais clair automatiquement; il faut le clarifier, le débarrasser du sang qui l'a enrichi et de tout ce qu'on y a ajouté : oignons, herbes, légumes. On y réussit avec une passoire fine.

Une future speakerine

S'adressant aux auditeurs de la station de radio CKOY d'Ottawa, Mlle Janette Mowat s'entraine en vue de devenir speakerine. C'est grâce à un programme d'entraide du Commonwealth, appuyé par le ministère canadien des Affaires extérieures, que Mlle Mowat peut profiter de cette expérience pratique. Jamaicaine, elle a durant un an suivi les cours de perfectionnement en radio et télévision à l'Institut polytechnique Ryerson de Toronto. Durant deux autres années, elle poursuivra ses études à Ottawa. L'été, elle est à l'emploi d'une station de radio.

Une aveugle adepte du dictaphone

TORONTO (PCO) — Une jeune aveugle de Montréal espère devenir le premier transcripteur bilingue au dictaphone.

Juliette Vaudry vient de terminer un cours de transcription par dictaphone d'une durée de dix mois, à Toronto où elle se propose de travailler.

Le cours avait lieu à l'Institut canadien pour les aveugles.

Mlle Vaudry, qui a étudié la musique au Conservatoire de Paris durant deux ans, compte parmi les 90 élèves qui ont suivi ce même cours depuis qu'il a été organisé.

Deux autres femmes, Myrtle Doerksen, de Winnipeg, et Lois Jennings, d'Edmonton, qui ont également terminé le cours, veulent travailler dans leurs villes respectives.

Comme cadeau de l'Institut pour les aveugles, les diplômées ont reçu un dictionnaire en braille, comportant 12 volumes.

CONSERVATOIRE LASSALLE

DICTION FRANÇAISE — PHONETIQUE
EXPRESSION ORALE — LECTURE

Vendredi soir 16 septembre, 7 h. — Adolescents : 13 à 15 ans
Samedi matin, 17 septembre, 10 h. — Enfants : 6 à 12 ans

Ecole Jeanne-Mance	325 est, rue Demontigny
Ahuntsic-Sault	10,590, rue Hamelin
Rosemont	3955, rue Bellechasse
Ville St-Laurent	635, boul. Ste-Croix
Cartierville	12,055, rue Dépatie
Candiac	30, rue Handel

INSCRIPTIONS : Suzanne P. Goyette, Directrice générale
RENSEIGNEMENTS : Tél. : 523-2675 ; Jour : 2 à 4 h. — Soir : 7 à 9

FUTURS MARIÉS DE 1967

N'attendez pas d'être fiancés !
Suivez les cours de

PRÉPARATION AU MARIAGE
dès maintenant

10,000 jeunes gens ont suivi ces cours l'an dernier à Montréal

INSCRIPTION : Lundi, le 12 septembre 1966

Choix de 55 groupes à Montréal et l'Ile Jésus — Cours tous les soirs de la semaine

RENSEIGNEMENTS : 288-4261 — De 9 h. 00 a.m. à 9 h. 00 p.m.

5 trains quotidiens pour Toronto

matin : *Lakeshore* — départ à 9h. 15 a.m. arrêts en cours de route.

matin : *Premier* — départ à 9h. 10 a.m. durée du parcours : 5h. 45 min.

après-midi : *Bonaventure* — départ à 4h. 50 p.m. durée du parcours : 5h. 59 min. arrêts en cours de route.

RAPIDO : départ à 4h. 45 p.m. durée du voyage : 4h. 59 min. (sauf le samedi)

soir : *Cavalier* — départ à 11h. 55 p.m. arrivée à Toronto à 7h. 30 a.m.

Exemples du tarif Blanc :
Billet simple en voiture coach : $9.60
Billet simple en voiture-salon (repas gratuit) : $16.60
Les horaires sont à l'heure avancée.

CN

Scission au sein de la VDF

TORONTO, (PC) — La cofondatrice et première présidente nationale de la Voix des femmes, Mme Helen Tucker, de Toronto, et quelques membres de la VDF viennent de jeter les bases d'un nouveau groupement féminin en disant que l'autre se préoccupe maintenant pour une large part de protestations politiques.

Mme Tucker a déclaré que la nouvelle organisation, le "Comité international des femmes du Canada" aura des activités impliquant la coopération entre différents pays. "J'espérais dès le début que la Voix des femmes pourrait offrir un programme pacifique établi sur deux plans, soit une protestation contre la guerre, comme ligne de conduite politique, et des projets constructifs en regard des préoccupations sociales et humanitaires" d'expliquer Mme Tucker.

Il y aurait donc plus de vierges qu'on le croit ?

READING, Angleterre, (PA) — Fred Jackman, père de deux adolescentes, est secrétaire de la société de tempérance de Reading qui a fondé il y a quelques mois une ligue d'honneur tout à fait spéciale: les jeunes filles qui veulent en faire partie signent un formulaire où elles renoncent aux relations sexuelles avant le mariage. Elles s'engagent également à encourager d'autres jeunes filles à adopter leur conduite. L'engagement a pris le nom de "Charte des vierges".

La nouvelle qu'une telle ligue avait été fondée s'est répandue en Angleterre et dans plusieurs autres pays, dont le Canada et les Etats-Unis. Le résultat est que des centaines de jeunes filles ont écrit à Reading pour avoir des copies du formulaire ce qui augmente considérablement le travail de la ligue. Le secrétaire lance un SOS pour avoir une secrétaire bénévole à l'échelle nationale car autrement, a-t-il confié à un reporter, notre ligue va tomber parce qu'elle aura trop de membres et personne pour s'en occuper.

CORBEIL
SUR LA PLAZA

Mal-Ber
DE MONTREAL

vous enveloppe dans ce manteau, au tissu importé, en poil de chameau, rehaussé d'un superbe col de lynx. De style ample, il est égayé d'attrayantes coutures au devant et au dos.
Gr. : 8 à 16 $149.95

En vente à la boutique du manteau, 2ème étage

Commandes téléphoniques
279-4581, local 48

Facile d'ouvrir un compte. Plan de mise de côté.

6500, St-Hubert
angle Beaubien

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Faites un pas de plus vers l'élégance ! Venez avec nous à la découverte d'une silhouette toute neuve !

Donnez un nouvel élan à votre féminité... pensez à

Exquisite Form

Ce sont des vêtements de base à la fois souples et fermes et qui gardent toujours leur forme quel que soit le nombre de fois que vous les porterez. Bien sûr, ils vous donneront aussi une silhouette affinée et un confort parfait, ce que toute femme vraiment élégante a le droit d'exiger.

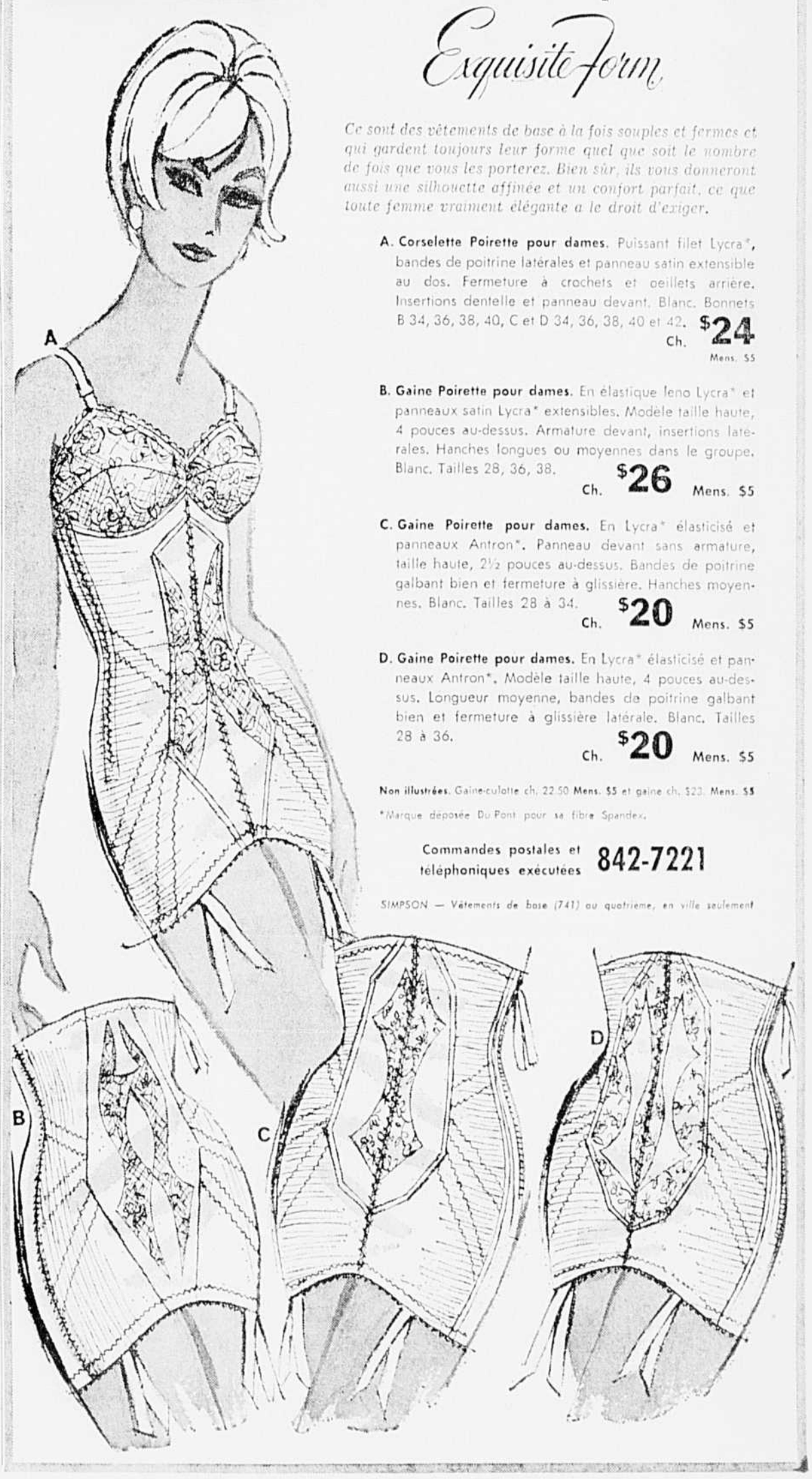

A. Corselette Poirette pour dames. Puissant filet Lycra*, bandes de poitrine latérales et panneau satin extensible au dos. Fermeture à crochets et oeillets arrière. Insertions dentelle et panneau devant. Blanc. Bonnets B 34, 36, 38, 40, C et D 34, 36, 38, 40 et 42. Ch. $24 Mens. $5

B. Gaine Poirette pour dames. En élastique leno Lycra* et panneaux satin Lycra* extensibles. Modèle taille haute, 4 pouces au-dessus. Armature devant, insertions latérales. Hanches longues ou moyennes dans le groupe. Blanc. Tailles 28, 36, 38. Ch. $26 Mens. $5

C. Gaine Poirette pour dames. En Lycra* élasticisé et panneaux Antron*. Panneau devant sans armature, taille haute, 2½ pouces au-dessus. Bandes de poitrine galbant bien et fermeture à glissière. Hanches moyennes. Blanc. Tailles 28 à 34. Ch. $20 Mens. $5

D. Gaine Poirette pour dames. En Lycra* élasticisé et panneaux Antron*. Modèle taille haute, 4 pouces au-dessus. Longueur moyenne, bandes de poitrine galbant bien et fermeture à glissière latérale. Blanc. Tailles 28 à 36. Ch. $20 Mens. $5

Non illustrées. Gaine-culotte ch. 22.50 Mens. $5 et gaine ch. $23. Mens. $5

*Marque déposée Du Pont pour sa fibre Spandex.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Vêtements de base (741) au quatrième, en ville seulement

la vie féminine

Tous les week-ends ils sont oncle et tante d'enfants souffrant de troubles émotifs

TORONTO. (PC) — Une Torontoise et son mari ont consacré leur week-ends depuis cinq ans à jouer temporairement les rôles de tante et oncle auprès d'enfants souffrant de troubles émotifs.

M. et Mme Raymond Judge comptent parmi les bénévoles qui assument une tutelle provisoire à la Société de l'aide à l'enfance dont les protégés sont en traitement dans un hôpital aux environs de Toronto.

Dans la proportion d'un tiers sur un nombre de 63, les enfants recevant des soins psychiatriques, au Thistletown Hospital, sont des pupilles de la Société, souligne Mme Hilda Judge.

Lorsque l'hôpital a été inauguré en 1959, on cherchait un moyen d'offrir aux petits malades un lien avec le monde extérieur. C'est alors que prit naissance l'idée des tantes et oncles d'adoption.

Mme Judge et son mari furent les premiers à assumer ce rôle. Ils s'occupent d'un enfant à la fois pour une période de six mois à un an. Jusqu'à présent, six garçons et filles d'âges différents ont appris à désigner le couple comme "Tante Hilda" et "Oncle Raymond". Les couples bénévoles doivent être consentants à rendre visite à l'enfant à l'hôpital, et plus tard l'emmener à la maison pour deux week-ends par mois.

Rupture

Les enfants et les adultes savent que cette parenté est temporaire. Lorsqu'un enfant sort de l'hôpital et qu'il est placé dans un foyer d'adoption, il ne reverra jamais l'oncle et la tante, et aucune correspondance ne sera échangée.

Une travailleuse sociale dit que cette rupture de contacts s'avère nécessaire pour que l'enfant porte toute son affection à ses nouveaux parents d'adoption. "Nous partageons la joie de chaque enfant qui nous quitte, car nous savons qu'il aura désormais ce qu'il désire le plus au monde, une mère et un père", de commenter Mme Judge.

Nouvelle carrière à l'âge de 82 ans

ALMOGORDO, N.-M. (PA) — Une femme domiciliée au Nouveau-Mexique vient de commencer une nouvelle carrière à l'âge de 82 ans.

Mme Robert Reding a reçu son diplôme comme conseillère en orientation professionnelle, qui lui a été remis par le gouverneur Jack Sampbell.

Après avoir quitté son poste d'institutrice, en 1945, Mme Reding s'inscrivit à l'Université de Nouveau-Mexique, en 1963, pour suivre les cours en orientation.

Durant deux ans et demi, elle a dû parcourir tous les jours une distance de 140 milles depuis sa demeure d'Alamogordo au campus de l'université de Las Cruces.

Mme Reding a terminé ce travail préparatoire à cette nouvelle carrière après avoir fêté son 82e anniversaire de naissance.

Le poste le plus important jamais rempli par une femme le sera au sein de l'agence Policy and Research of the U.S. Information (USIA) de Washington par Mme Barbara M. White qui vient d'en être nommée directeur adjoint.

Chapeau aux papas prolifiques

CHICAGO. (PA) — Les gens surdoués sont ceux qui produisent le plus de bébés, selon un savant chercheur de l'université de Chicago.

Lors d'un congrès international sur la génétique, dans la ville des vents, le Dr Carl Bajema a affirmé qu'une enquête effectuée auprès d'un groupe de 1,000 personnes, possédant une intelligence supérieure, a démontré que ces dernières contribuaient en moyenne à la naissance de 2.6 enfants, comparativement à 2.0 pour les gens d'intelligence moyenne et à 2.5 pour les sousdoués.

Les personnes dont le quotient intellectuel est inférieur à 90 ne produisent qu'un bébé et demi, a-t-il ajouté.

Le Dr Bajema a souligné qu'il ne faut pas confondre l'intelligence avec le degré d'éducation. Certaines des personnes parmi les plus intelligentes du groupes étaient classées parmi les ânes à l'école, a-t-il précisé.

Selon la théorie du Dr Bajema, il s'ensuivrait donc que la "revanche des berceaux" au Québec fut le produit d'un haut niveau d'intelligence. Chapeau aux papas prolifiques.

Une robe de papier dans votre garde-robe de voyage

TORONTO. (PC) — Le choix de vêtements sur une base de coordination allégera le poids des bagages pour la voyageuse. Pour avoir une garde-robe élégante sans être trop coûteuse, il faut choisir des costumes en se basant sur une même gamme de couleurs avec des accessoires pouvant se marier avec chacun d'eux.

Les femmes qui ont l'habitude de voyager ont une prédilection pour l'ensemble qui s'avère très pratique.

La tenue peut changer d'apparence avec un costume deux-pièces et une variété de blouses. On suggère d'emporter aussi une robe manteau et une jupe.

Cette année, la mode est à l'ensemble robe et veste ou manteau assorti, encore plus populaire que le tailleur. Le manteau en tricot est à la fois pratique et très chic et se transporte facilement en voyage.

Puisqu'il faut prévoir les journées pluvieuses comme le beau temps, les collections vestimentaires offrent un magnifique choix d'imperméables si élégants qu'on les porte aussi sous le soleil.

Parmi les modèles les plus en demande, se trouve le manteau en coton imperméabilisé à dessins fleuris, avec de grandes poches appliquées. Les motifs floraux se détachent sur fond noir ou beige. Ce manteau, à double fonction, peut se porter toute la journée.

La femme moderne souhaitera peut-être faire l'achat de quelques robes en papier, récente trouvaille sur la scène de la mode. Elles sont offertes à un prix minime et ont un air pimpant à condition de n'être utilisées qu'une seule fois.

Pour cette occasion unique, la robe en papier peut s'avérer très utile.

Beauté juvénile

Dès le début de la vingtaine le massage au coucher avec une crème de nuit vitalisante est idéal pour adoucir les traces de sécheresse de l'épiderme et les fines rides. Appliquez la crème de nuit vitalisante Olay sur les joues, le front, la gorge et massez-la légèrement par des mouvements dirigés vers le haut afin de la faire pénétrer; enlevez-la ensuite avec un tissu cellulosique. Un tel soin aidera à conserver l'éclat de votre teint.

...*Margaret Merril*

VALEURS CHOC

JEUDI CHEZ

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

FINIES LES VACANCES...

et maintenant les choses sérieuses!

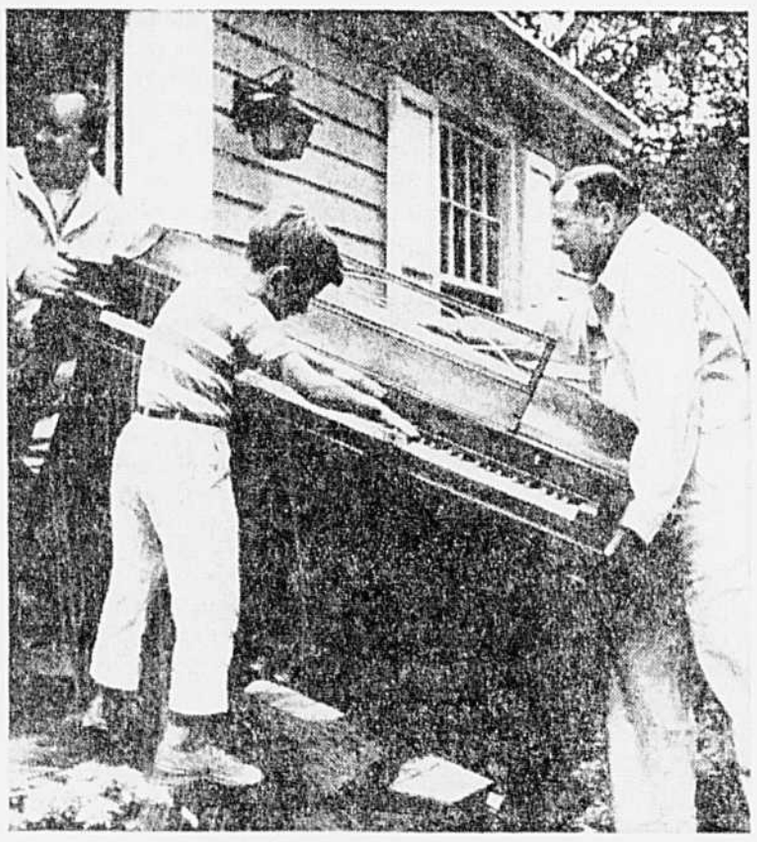

C'est la rentrée! Et, pour beaucoup, c'est également le retour à l'étude du piano. Des études musicales sérieuses exigent dès le départ un bon instrument.

Si vous désirez que votre enfant prenne ses études musicales au sérieux, procurez-vous dès maintenant un piano de qualité. Archambault vous offre un grand spécial de rentrée.

SPÉCIAL DE LA RENTRÉE

PIANO STERLING

MODELE 101

De style moderne, fini noyer ou acajou. Une valeur exceptionnelle. Banc compris. Prix régulier $830.

SPECIAL $590

AUTRES MODELES A PRIX REDUITS

LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE. SOLDE PAYABLE EN 12, ET 24 OU 36 MENSUALITES.

OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI DE 9 A.M. A 9 P.M.

Ed. Archambault INC

500 est, STE-CATHERINE (angle Berri) 849-6201

Stationnement facile en face du magasin.

POM D'OR... le Pain en Sac!

Enfin — un emballage de pain qui vous permet de prendre du pain, puis de refermer le tout avec une facilité inconnue jusqu'à présent! Cet emballage est un sac en polyéthylène avec agrafe KWIK-LOK ne plastique. Facile à ouvrir, facile à refermer. Rien à décoller, rien qui se déchire. C'est ingénieux... c'est commode. Une exclusivité de POM D'OR... le nouveau pain blanc tranché, toujours frais, dans un sac qui peut servir **maintes et maintes fois.** Faites la découverte de POM D'OR. Il est facile à commander, car nous offrons des produits délicieux en plus grand nombre que toute autre boulangerie de Montréal.

Les boulangers POM

HARRISON BROTHERS LIMITED

EATON vous présente M. Claude Fourot esthéticien réputé du salon Helena Rubinstein de New York

Le nom d'Helena Rubinstein est réputé pour les merveilleux produits de soins de beauté (et une gamme sensationnelle de nuances!) conçus pour un teint naturel et jeune dont rêvent toutes les femmes d'aujourd'hui. Apprenez comment acquérir ce teint lumineux tant envié et à préserver cette fraîcheur à la façon "Helena Rubinstein" telle que l'apprennent les plus belles femmes du monde dans les luxueux salons Helena Rubinstein de New York, de Londres et de Paris. Monsieur Fourot se fera un plaisir de vous entretenir des nouvelles tendances-jeunesse de maquillage accordées à votre carnation et à votre personnalité.

ET VOICI UN CADEAU: 4 oz. de crème démaquillante "Herbessence" représentée ci-dessus, lors de votre achat de produits Helena Rubinstein.

Vous êtes cordialement invitée à venir consulter

Monsieur Fourot

au rayon Helena Rubinstein, chez Eaton en ville, jusqu'au samedi 17 septembre.

EATON en ville seulement (rayon 212) au rez-de-chaussée

MONTREAL, LUNDI 12 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 211

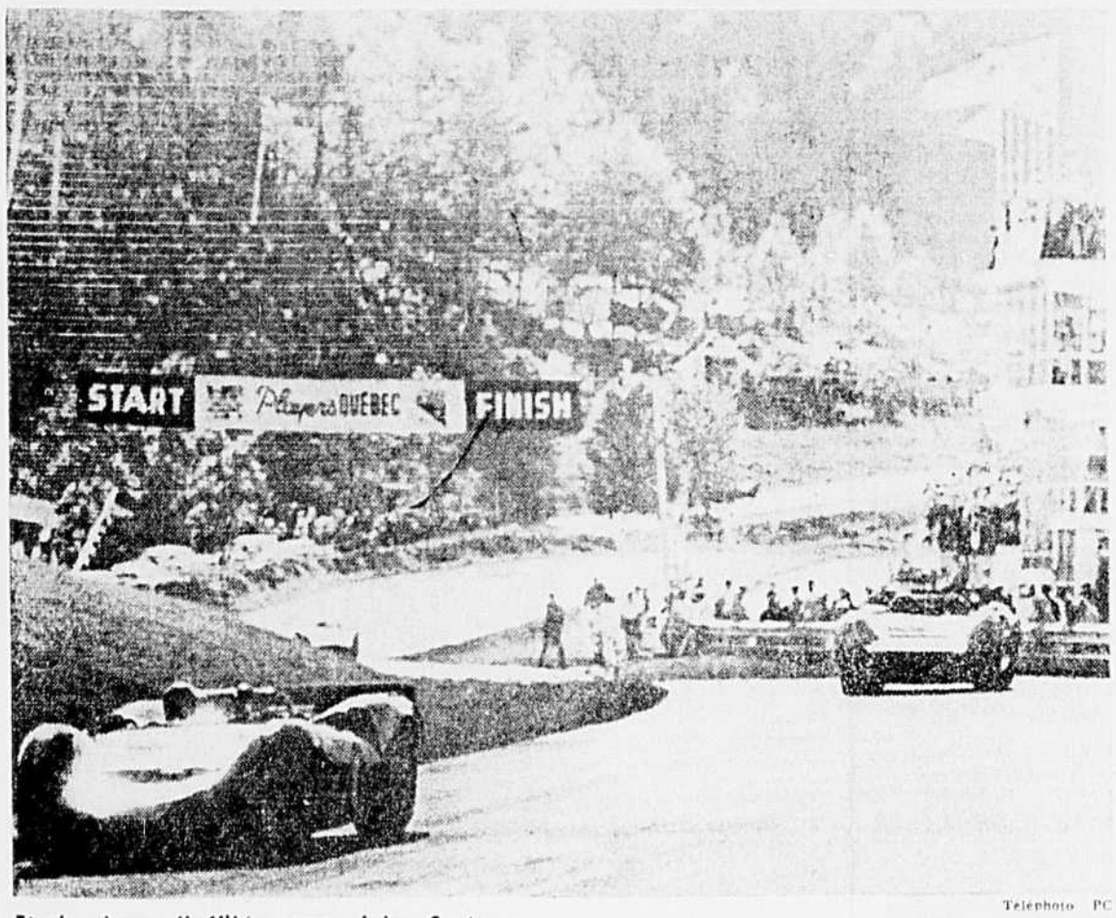

Téléphoto PC

Et de deux d'affilée pour John Surtees

Le conducteur britannique John Surtees vient de franchir la ligne d'arrivée dans sa Lola T-70, à gauche, afin de mériter le championnat de la course automobile Player's-Québec, pour la deuxième année de suite. Surtees a devancé Chris Amon, par quelque 300 pieds à l'arrivée tandis que Bruce McLaren s'est classé deuxième avec un retard de seulement 26 secondes.

Rentrée triomphale de John Surtees au Mont Tremblant

par Jacques Doucet

MONT TREMBLANT. — Nos Laurentides avaient revêtu leur plus bel apparat automnal pour la rentrée canadienne du Britannique John Surtees. Et le champion de la Player's-Québec de 1965, n'a pas déçu les 56,200 spectateurs alors qu'il a répété son exploit de l'an dernier au volant de sa Lola T-70 rouge et blanche.

Premier dès le départ, Surtees, dont les cheveux se font plus rares et grisonnants, n'a abandonné son poste de commande que durant quelques secondes, soit au 23e tour de piste, lorsque sa boîte de contrôle a refusé de fonctionner.

Devant une foule enthousiaste, Surtees a négocié les 210 milles de la première épreuve de la coupe Canado-Américaine, en 2 heures, 6 minutes et 51 secondes.

Le favori de la foule, le Néo-Zélandais Bruce McLaren, n'a pu faire mieux que de suivre le chemin que lui montrait Surtees et il s'est classé bon deuxième, 26 secondes derrière le vainqueur.

Le compatriote de McLaren, Chris Amon, a donné une véritable exhibition de son savoir-faire. Après avoir perdu un tour à cause d'un accident mineur et d'un bref arrêt au puits de ravitaillement, Amon a brûlé le parcours au volant de sa McLaren, améliorant quatre fois le record du tracé. Son dernier effort, une minute, 38 secondes et cinq dixièmes, fourni au 51e tour de piste, restera inscrit dans le livre des records.

Amon a pris la troisième place, à un tour des meneurs.

Le jeune Montréalais John Cannon a fourni une très belle performance, terminant en quatrième place. L'ancien protégé de Dan Blocker, maintenant à son propre compte, s'est maintenu en troisième position durant la majorité de l'épreuve, cédant toutefois le pas à Amon, au 53e tour.

Cette victoire a valu à Surtees la somme de $8,000 en plus de ce qu'il est convenu d'appeler des "prix accessoires". Il en retirera environ $12,000.

A l'issue de sa rentrée triomphale en sol canadien, Surtees a rencontré les journalistes pour se soumettre à une entrevue.

Lorsqu'on lui a demandé si le fait que Amon le suivait de très près vers la fin de l'épreuve l'avait ennuyé ou force à accélérer l'allure, il a déclaré, avec un sourire narquois :

"Amon paraissait peut-être très près, mais le tableau indicateur de mon équipe m'a dit qu'il était un tour derrière moi. Si j'ai un peu pressé l'allure avec, comme vous le dites, Amon à mes trousses, c'est parce que je tenais à dicter l'allure de la course et deuxièment, la température de l'eau aurait monté si je ne l'avais pas fait.

"Tout a très bien fonctionné", a-t-il ajouté.

Par la suite, il a déclaré qu'il ne participerait pas aux six épreuves de la coupe Canado-Américaine. Il sera toutefois à Bridgehampton et à Mosport. A Bridgehampton, il ne conduira pas la même voiture qu'hier. Il s'agit également d'une Lola T-70, mais modifiée et plus récente.

"La voiture de cet après-midi a couru les trois dernières épreuves auxquelles j'ai participé et elle n'a pas été démontée une seule fois," a-t-il précisé.

Par ailleurs, en réponse à une autre question, Surtees a déclaré qu'il ne préconisait pas l'usage d'une transmission automatique, modification qui doit révolutionner le monde de la compétition automobile.

"Je ne dis pas que nos boîtes à transmission sont parfaites, mais j'estime que si on ajoutait une cinquième vitesse, cela irait beaucoup mieux."

LE CLASSEMENT

1—John Surtees, Lola T-70 Chev.	2:6:51	$8,000
2—Bruce McLaren, McLaren Elva Chev.	2:7:17.5	$5,000
3—Chris Amon, McLaren Elva Chev.	2:6:50.5	$4,000
4—John Cannon, McLaren Chev.	2:7: 8.5	$3,500
5—George Follmer, Lola T-70 Ford	2:7:52.8	$2,250
6—Chuck Parsons, McLaren Chev.	2:8:26.7	$1,000
7—Jerry Grant, Lola T-70 G.-Westlake Ford	2:7:47.2	$ 950
8—Lothar Motschenbacher, Nickey Vinegaroon III, Chev.	2:8: 0.7	$ 900
9—Bud Morley, McLaren Ford	2:8:13.5	$ 800
10—Richard Brown, McKee Ford	2:7: 4.9	$ 700
11—George Alderman, Lola T-70 Ford	2:8: 0.9	
12—Ludwig Heimrath, McLaren Ford 527.	2:8:18.7	
13—Eppie Wietzes, GT-40 Ford	2:8:17	
14—Doug Revyon, Porsche 906	2:8:34.4	
15—Bob Harris, Nickey Vinagaroon II, Olds.	2:6:58.6	
16—Adams, McLaren Elva	2:8:19	
17—Bud Gates, McLaren Elva	2:8:20.3	
18—Jerry Crawford, Lola T-70 Chrysler Hemi	2:7:19.6	
19—Nat Adams, Cooper Ford	2:8:50.9	
20—Jerry Hansen, Wolverine Chev.	2:8:51.5	

Deux victoires pour Greenblatt

Le Canadien **Dave Greenblatt** a remporté deux victoires, hier, soit lors de la quatrième épreuve et de la course de consolation . . . Greenblatt l'a emporté dans la première course lorsque la Cobra de **Tom Payne** a étouffé tandis que dans la course de consolation, il a mené de fil en fil . . . **François Favreau** a décroché une autre brillante victoire avec sa Mustang contre Craig Fisher . . . François a mené du début à la fin . . . **Jacques Duval** a participé à deux épreuves et il a terminé en troisième place chaque fois . . . Seulement 21 des 35 participants à la Player's-Québec ont pu compléter l'épreuve . . . L'un des plus déçus fut **Masten Gregory** . . . Ce dernier a heurté la Lola T-70 de **Ron Bucknum**, au départ, lorsque cette dernière s'est étouffée . . . Résultat : un radiateur perforé . . . Masten n'a fait qu'un tour de piste . . . **Parnelli Jones** a dû abandonner au 21e tour de piste à cause d'un problème originant du mélange de son essence . . .

George Feger a abandonné la partie au 22e tour lorsqu'à la suite d'un accrochage, il a perforé son réservoir d'essence . . . Au 40e tour de piste, ce fut au tour de **Bucknum**, à cause d'une pression d'huile trop basse . . . Une préposée à la signalisation, **Mme Heather Lovely**, a eu une jambe fracturée lorsqu'elle n'a pu éviter le bolide de **Jim Roe**, au cours des essais . . . **Hugh Dibley**, un britannique inscrit à la dernière minute, s'est tiré indemne d'un accident qui aurait pu être tragique durant les essais . . . Son bolide a été complètement détruit . . . Quelques minutes avant le début de la course, on a annoncé que **Dan Gurney**, un candidat aux grands honneurs, ne pourrait y participer puisqu'il avait ruiné son moteur au cours d'un tour d'exercice . . . Le décompte de l'assistance la plus forte enregistrée au circuit **Mont Tremblant-St-Jovite**, a été le suivant : 42,800 payants, 3,500 passes et 10,000 enfants . . .

Carpenter vainqueur

KANSAS CITY, (PA) — Keith Carpenter, de Montréal, a gagné un duel d'endurance avec John Powless, de Madison, Wis., dans un marathon qui s'est terminé au compte de 9-7, 6-3, 2-6, 4-6, 6-4, remportant ainsi le championnat du tennis du centre des Etats-Unis.

Le match a été une réplique de leur rencontre précédente en 3e ronde des championnats des Etats-Unis à Forest Hills, N.Y. Carpenter l'emportait également dans ce match, mais seulement après quatre heures et 20 minutes.

Powless, qui a perdu deux fois en finale ici, prit une avance de 4-1 et 5-3 dans le premier set, mais Carpenter brisa son service dans les 10e et 16e parties, gagnant ce set.

Carpenter gagna rapidemnet le deuxième, avant que Powless ne réussisse à enlever les 3e et 4emes. Il gagna les trois premières parties du 5e set et mena par 4 parties à une. Carpenter gagna les cinq suivantes.

Le double est allé à Carpenter et Terry Ryan, d'Afrique du Sud, aux depens de Chris Bovett et Ray Keldie, d'Australie, par 6-4, 6-4.

Couronné champion canadien, Mori critique les dirigeants du cyclisme

par Gilles Terroux

Championnats canadiens ou épreuves secondaires ?

Question très pertinente pour celui qui a été témoin des championnats canadiens de cyclisme, en fin de semaine.

Pour une fois, les coureurs n'avaient rien à se reprocher. Au contraire. Ceux qui ont mérité les différentes médailles sont de véritables champions tandis que les autres n'ont cessé en aucun temps de livrer bataille.

Ces coureurs — même les champions — étaient mécontents à l'issue des épreuves. Ils étaient déçus et force est de leur donner raison.

L'organisation générale des championnats avait laissé à désirer à tel point qu'il est permis de se demander s'il n'aurait pas été préférable de présenter les épreuves ailleurs.

Les commentaires des coureurs étaient des plus significatifs.

Paolo Mori, par exemple, aurait dû normalement être tout sourire après avoir gagné la médaille d'or à l'issue de l'épreuve de 120 milles sur route. Ce n'était pas le cas.

Reproches aux organisateurs

"Moi aussi, je ne courrai plus de la saison. D'abord parce que je suis fatigué mais aussi parce que les courses sont mal organisées. Ce que je reproche surtout aux organisateurs, c'est de préparer les itinéraires au dernier moment et de ne pas toujours nous procurer une protection adéquate", a commenté Mori qui venait de gagner la course Montréal-Ste-Agathe et retour, en un temps de 4 h. 31 min. 12 sec.

Sera-t-il de retour à la compétition la saison prochaine ?

"Peut-être . . . Si l'on apporte des changements importants à l'organisation des courses".

Attaque décisive

Mori a retrouvé le sourire quand ses parents sont venus le féliciter.

"Ce fut une course très intéressante. J'ai déclenché une seule attaque et elle m'a procuré la victoire", a dit Mori.

A moins de deux milles de la ligne d'arrivée, Mori s'est détaché d'un peloton de dix coureurs qu'il a devancé par deux secondes à l'arrivée.

Le Québécois Denis Racine a mérité la médaille d'argent et le Torontois Giovanni Felipin, la médaille de bronze.

Le Montréalais Benoit Lavoie en est un autre qui se plaignait du manque de protection.

Aucun officiel ne surveillait une intersection achalandée de Ste-Thérèse lorsque Benoit a été heurté par une automobile. Résultat : dix points de suture au front et violents maux de tête.

Les coureurs juniors, pour leur part, réclamaient que leur course fut annulée.

"Nous devions courir 60 milles. Pas 73", s'est exclamé l'un des mécontents. "Je suis le seul à blâmer", a dit l'officiel Raymond Freyssenet.

"C'est moi qui ai orienté les coureurs sur cette mauvaise route".

Cette mauvaise route — un chemin en réparation et couvert de gravier — a exigé des coureurs un effort supplémentaire de 13 milles.

Plusieurs ont fait des chutes ou subi des crevaisons mais le Torontois Jocelyn Lovell s'en est tiré indemne et a franchi la ligne d'arrivée en 2 h. 25 min. 10 sec., soit une avance de 2 min. 47 sec. sur Gilles Toupin, de Duvernay et William Buckley, de Toronto.

Champions pistards

La veille, au Riverside Speedway, les coureurs du Québec ont récolté dix des 18 médailles à l'enjeu dans les épreuves sur piste.

Les champions seniors sont Dominico Muro, de Montréal (poursuite) ; Herman Roth, de Toronto (1,000 mètres sprint) et André Cloutier, de Québec (1,000 mètres contre la montre).

Chez les juniors, Jocelyn Lovell, de Toronto, a gagné le 1,000 mètres contre la montre ; Gilles Toupin, de Duvernay, a remporté les honneurs du 1,000 mètres sprint et Jacques Dussault, également de Duvernay, a gagné la course de 5 milles.

Le palmarès des champions

SUR PISTE

(SENIORS)

POURSUITE, 4,000 METRES
Or : D. Muro, Montréal 5m.44.6
Argent : P. Chatelais, Duver. 5m.46.6
Bronze : B. Lovell, Toronto 5m.50.5

1,000 METRES SPRINT
Or : H. Roth, Toronto
Argent : M. Ranot, Duvernay
Bronze : Manfred Becker, Toronto

1,000 METRES CONTRE LA MONTRE
Or : A. Cloutier, Québec 1m.20.5
Argent : H. Roth, Toronto 1m.21.8
Bronze : N. Pilon, J.-Cartier 1m.23.1

(JUNIORS)

1,000 METRES CONTRE LA MONTRE
Or : J. Lovell, Toronto 1m.21.5
Argent : J. Dussault, Mont. 1m.22.3
Bronze : W. Duckley, Toron. 1m.24.4

1,000 METRES SPRINT
Or : G. Toupin, Duvernay
Argent : J. Dussault, Montréal
Bronze : J. Lovell, Toronto

5 MILLES
Or : J. Dussault, Duver. 12m.03.1
Argent : J. Lovell, Toronto 12m.03.1
Bronze : P. Pilon, J.-Cartier 12m.03.1

SUR ROUTE

(SENIORS)

120 MILLES
1—P. Mori, Montréal 4h. 31m. 12s.
2—D. Racine, Québec 4h. 31m. 14s.
3—G. Felipin, Toronto même temps
4—D. Muro, Montréal "
5—P. Lovell, Toronto "
6—A. Toldo, Toronto "
7—S. Mapp, Toronto "
8—R. Gagné, Montréal "
9—M. Roy, Montréal "
10—F. Vetter, Toronto "

(JUNIORS)

60 MILLES
1—J. Lovell, Toronto 2h. 25m. 10s.
2—G. Toupin, Duvern. 2h. 27m. 57s.
3—W. Buckley, Toron. même temps
4—J. Dussault, Mont. "
5—G. Pairier, Montréal "
6—D. Durocher, Mont. "
7—M. Taillon, Mont. "
8—P. Pilon, Montréal "
9—A. Voyer, Montréal "
10—M. Tremblay, Mont. 2h. 28m. 01s.

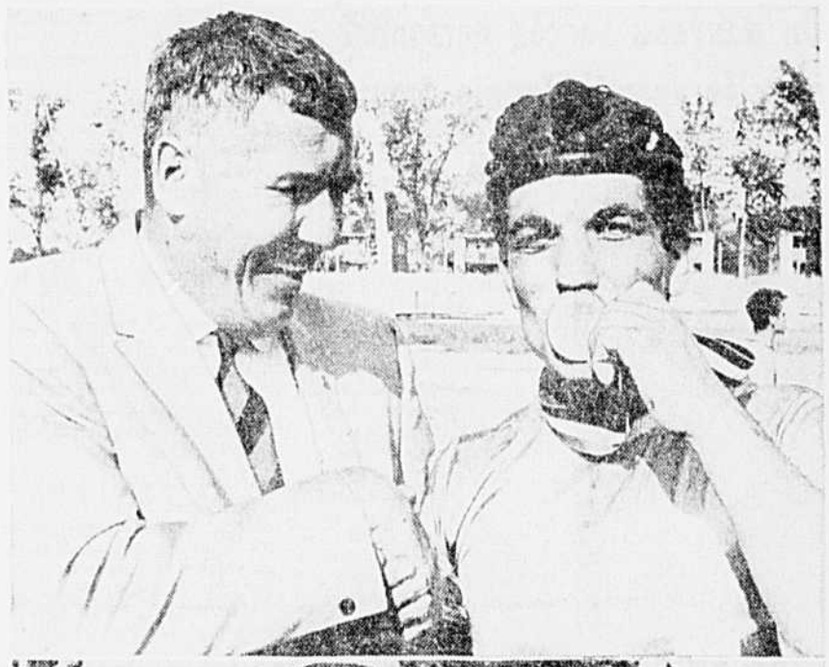

photos J. Y. Letourneau et Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Montréalais en évidence aux championnats canadiens

Les cyclistes du Québec ont monopolisé les honneurs, en fin de semaine, lors des championnats canadiens. Sur la photo du haut, l'ancien coureur Bill Roberts félicite Dominico Muro, gagnant de la médaille d'or dans la poursuite de 4,000 mètres. En bas, une scène familiale peu ordinaire. Accompagnés du benjamin de la famille, Adolphe, M. et Mme Alto Mori récompensent à leur façon leur fils Paolo qui a gagné l'épreuve sur route.

Le carnet du routier

(par G.T.) — La revue européenne "Miroir-Sprint" avait délégué Jean-Claude Denongens, reporter-photographe aux championnats canadiens. Ce dernier a qualifié la course des seniors de très intéressante mais il n'a pas été sans noter le manque d'organisation.

* * *

Saviez-vous que le Vietnam a été le site d'une course cycliste de quatre étapes, récemment ? Les coureurs devaient traverser l'un des secteurs les plus touchés par la guerre. Ils étaient précédés et suivis de deux jeeps dont les occupants étaient armés de carabines .30. A un certain moment, il a fallu signaler aux coureurs d'arrêter car des troupiers étaient affairés à retirer de la route une douzaine de cadavres. Les cyclistes, eux, ont pu poursuivre leur randonnée sans heurt.

* * *

Gaston Langlois, trois fois vainqueur de Montréal-Ste-Agathe et un autre ancien coureur, Floro Baggio ont pris le départ à bicyclette en direction de Ste-Agathe quelques minutes avant les cyclistes.

* * *

Lorsqu'il a mérité la médaille en poursuite, samedi, Dominico Muro portait un maillot aux couleurs américaines.

* * *

Le stage de perfectionnement que dirigera Lucien Gillen sera présenté au Centre Paul-Sauvé, du 24 septembre au 1er octobre. Cyclistes, directeurs techniques, entraîneurs, suiveurs, masseurs sont invités à assister aux cours qui seront donnés l'après-midi et en soirée.

* * *

Le Belge Robert Lelangue est déjà arrivé à Montréal, tandis que les autres cyclistes qui participeront aux Six-Jours sont attendus à Dorval pour jeudi.

SEREZ-VOUS REMPLACÉ PAR
L'AUTOMATION?

Pas si vous voulez en occuper. Comment? En joignant le mouvement, en en faisant partie. Une carrière en programmation électronique vous ouvre la voie à un avancement rapide et à des salaires élevés en raison du nombre sans cesse grandissant des ordinateurs en usage. La poussée croissante de l'automation crée une demande constante de personnel qualifié. A tous les niveaux, le gouvernement et l'industrie recherchent des techniciens spécialisés, mais les programmeurs d'ordinateurs manquent. La demande est si forte que les employeurs doivent faire appel à des personnes sans expérience. Pourquoi pas vous?

Nous nous spécialisons par un entraînement pratique à même les ordinateurs et nos professeurs sont chevronnés dans ce domaine, avec des années d'expérience active.

Essayez ce problème
"A" est à "B" ce que "C" est à.... ?

Ce n'est là qu'une des 65 questions de notre test d'aptitude.

Nous ne disons pas que si vous avez la réponse, vous deviendrez un programmeur d'ordinateur, mais c'est là un indice valable. Notre test d'aptitude complet (plus difficile que l'exemple ci-haut) vous dira et nous dira si vous pouvez vous engager dans cette voie. Il vous dira aussi si vous n'êtes pas apte — et vous sauvera du temps et de l'argent si ce domaine n'est pas pour vous. Pour le savoir, écrivez pour obtenir notre TEST D'APTITUDE ET NOTRE BROCHURE GRATUITEMENT.

Ecole de Cybernétique et de Programmation Inc.,
dept. 00000, 1421 Atwater, Montréal

Prière de m'envoyer, sans obligation de ma part, des renseignements complets et un test d'aptitude gratuit.

NOM ..... TÉL. .....
ADRESSE ..... PROV. .....
ANNÉES D'ÉTUDES ..... ÂGE .....

Cet automne... cet hiver...
PROTEGEZ votre PISCINE
Epargnez-vous du travail le printemps prochain
COUVERCLE DE PISCINE
en vinyle pur

- Sécurité maximum pour les enfants.
- Empêche les feuilles, la poussière et autres objets de tomber dans la piscine.
- Pas de nettoyage au printemps.
- Facile à poser et à enlever en tout temps.

TERMES FACILES
Livraison, installation gratuite

SPORT LAB
SOCIETE SPORTLAB
544 boul. des Laurentides
Pont-Viau, Comté de Laval
388-9209

L'ANGLAIS
EN 60 HEURES
ENSEIGNEMENT AUDIO-VISUEL AVEC LABORATOIRE
EN STUDIO OU À LA MAISON

COLLÈGE CANADIEN
DU BILINGUISME
4956, RUE HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 254-6011
Service téléphonique 24 heures par jour
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, rue Hochelaga, Montréal — Tél. 254-6011
Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation)
☐ en studio ☐ à domicile
J'aimerais éprouver mes aptitudes par un test GRATUIT, ☐ sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
PE 12-9-66

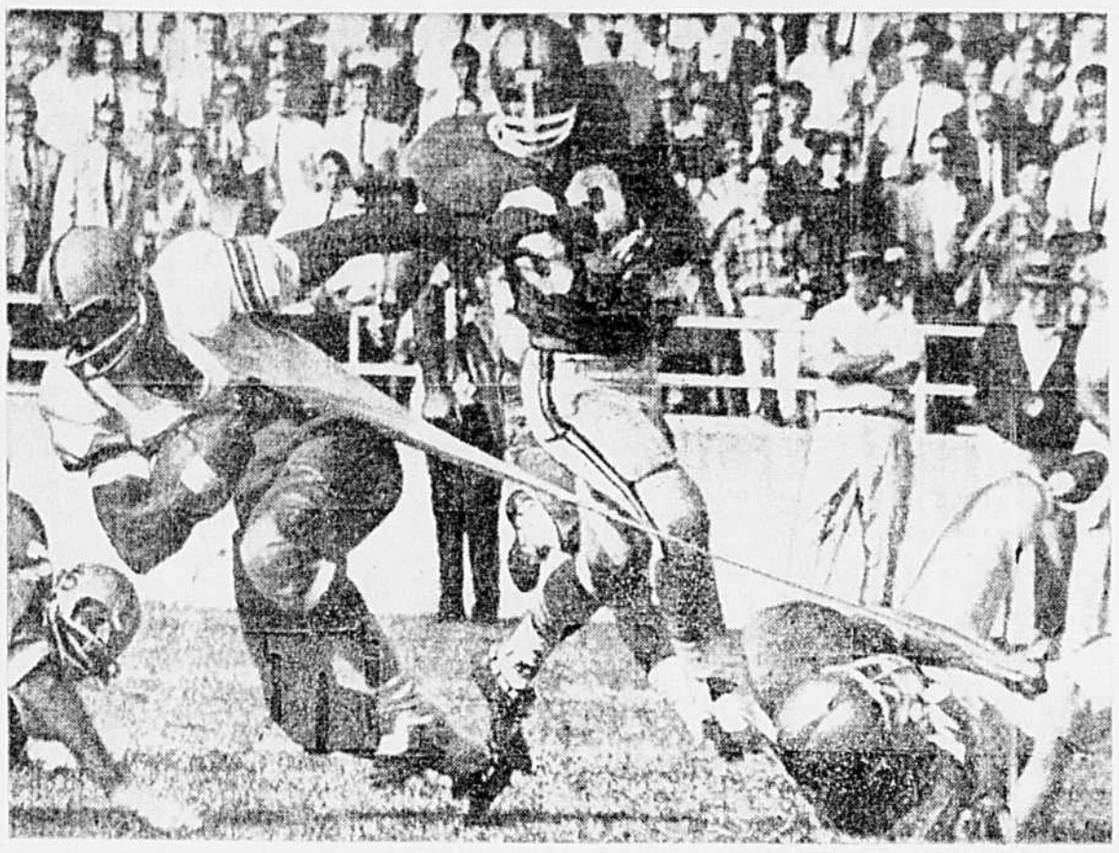

Telephoto P.A.

Nouvelle façon d'arrêter un adversaire

Le football ne manquait pas de façons de bloquer un adversaire. Pourtant, dans une joute intercollégiale disputée au Texas, le porteur du ballon se fait littéralement arracher la laine sur le dos, par un adversaire. Son chandail semble fait de caoutchouc, et à moins qu'il ne cède, le coureur devra bien s'immobiliser.

Les Castors fêtent Jackie Robinson puis battent ses Dodgers, 22-14

par Jacques Doucet

Les Castors de Montréal ont manifesté juste assez d'hospitalité, mais pas plus qu'il n'en fallait, samedi, lors de la visite de Jackie Robinson et des Dodgers de Brooklyn à l'Autostade de l'Expo.

Ils ont laissé les Dodgers prendre les devants jusqu'au début du quatrième quart, puis grâce à une poussée de 15 points dans l'engagement final, ils ont triomphé au compte de 22-14. Il s'agissait de la deuxième victoire des Castors contre deux échecs tandis que les Dodgers ont subi une quatrième défaite d'affilée.

Seulement 4,749 personnes ont assisté au match, lors de la journée Jackie Robinson.

Dunn Marteen, qui semble posséder le don de transformer les situations désespérées en des spectaculaires et profitables à son équipe, a été l'étoile du match à l'offensive.

Marteen a porté le ballon 10 fois pour des gains nets de 96 verges en plus de compléter deux passes de touche à Mel Anthony et Charlie Leathers. L'autre majeur a été réussi par Roger Lopes, à la suite d'une passe volée et d'une course de 68 verges. Lou Bobich a botté deux convertis et Bob Viney a réussi un touché de sûreté.

Raymond Jones a réussi l'un des deux majeurs des Dodgers à la suite d'un retour de botte de 86 verges, tandis que Bob Reed a enregistré l'autre peu de temps après que John Walker eut commis un échappé. Tom Furlong a botté les deux convertis.

LeClair n'a pas joué

Les spectateurs ont certes été déçus de ne pas voir à l'œuvre le nouveau quart des Castors, Jim LeClair.

"J'ai songé à envoyer Jim dans la mêlée au troisième quart, lorsque Marteen semblait avoir de la difficulté à faire avancer l'équipe.

"Toutefois, j'ai décidé de faire confiance à Marteen, puisque LeClair n'a eu que trois exercices avec l'équipe et qu'il ne connaît pas toutes les formations du club", a révélé l'instructeur Marvin Bass à l'issue du match.

"Cette joute n'est pas différente des deux autres. Nous avons encore fait cadeau de deux majeurs à l'adversaire. Tout particulièrement celui de Jones. Certains joueurs ont cru bon de laisser à d'autres le soin de bloquer. Si seulement un jour cette équipe peut prendre conscience de son potentiel, rien ne nous arrêtera par la suite. La joute de vendredi prochain, à Toronto, sera un véritable test", a-t-il ajouté.

"Larry Tomlinson et Don Bierowicz n'ont presque pas joué pour la même raison que LeClair : le manque de connaissance de nos techniques," a précisé Bass.

A la défensive, les Mac Byrd, Bill Boschini et Dan Underwood ont été particulièrement efficaces. Lou Bobich, en plus d'exceller comme botteur a joué une solide partie comme demi de sûreté.

Le demi défensif John Walker a dû être transporté à l'hôpital, et tard hier soir, Bass a admis que son cas était encore incertain. Il n'est pas encore assuré qu'il ne puisse pas jouer vendredi, à Toronto.

PREMIER QUART

1 Castors : touché 7:08
(Anthony, passe d'une verge)
2 Castors : converti
(Bobich)

DEUXIEME QUART

3 Dodgers : touché 0:07
(Reed, passe 33 verges)
4 Dodgers : converti
(Furlong)
5 Dodgers : touché 3:18
(Jones, retour de 86 verges)
6 Dodgers : converti
(Furlong)

TROISIEME QUART

Aucun point

QUATRIEME QUART

7 Castors : touché 2:39
(Lopes, passe et course 68 verges)
8 Castors : converti
(Bobich)
9 Castors : touché 7:37
(Leathers, passe de 22 verges)
10 Castors : touché de sûreté 9:42
(Viney plaque Furlong)

	Castors	Dodgers
Premiers essais	17	16
Gains au sol	112	106
Gains dans les airs	233	233
P. tentées/compl.	31/13	30/15
Interception par	0	1
Bottés M. en vgs.	5/35.6	5/37.0
Échappés/perdus	3/1	1/1
Punitions/en verges	3/38	7/48

Photo LA PRESSE

La Journée Jackie Robinson à l'Autostade

Le président des Castors de Montréal, John Newman, à gauche, offre ici la clef de la ville de Montréal à Jackie Robinson dans le cadre d'une cérémonie qui s'est déroulée à la mi-temps du match entre les Castors et les Dodgers de Brooklyn. C'était la Journée Jackie Robinson et ce dernier était accompagné de son épouse, Rachel, à droite et de ses trois enfants. Les Castors ont toutefois triomphé des Dodgers, le Club de Robinson, par 22-14.

Trois blanchissages consécutifs catapultent les Dodgers en tête

Quand les Dodgers de Los Angeles se mettent à la tâche, il n'est pas une équipe qui puisse les arrêter dans la ligue Nationale. Les résultats de la fin de semaine sont là pour le prouver.

Trois victoires consécutives aux dépens des Astros de Houston, et qui plus est, trois victoires par blanchissage ! En fait, en 37 manches de jeu, joute de vendredi soir comprise, les Astros ont été complètement blanchis par le puissant personnel de lanceurs des Dodgers.

Le résultat concret ? Pendant que les Pirates de Pittsburgh et les Giants de San Francisco croulent sous la tension, les Dodgers se sont faufilés au premier rang, une joute devant les Pirates, deux devant les Giants.

D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement quand on sait que les Dodgers sont pilotés par le gérant le plus flegmatique dans les majeures, Walter Alston ?

Hier, les Dodgers ont triomphé, 4-0, et 1-0, alors que Sandy Koufax d'une part, et trois artilleurs de relève, d'autre part, ont conduit leur équipe à la victoire.

Dans le première joute, Koufax a remporté son 23e triomphe de la saison, alors qu'il a limité l'adversaire à six coups sûrs. C'était le 40e blanchissage de son illustre carrière. Dans le deuxième duel, Joe Moeller, Bob Miller et Phil Regan se sont succédé au monticule, et eux aussi ils ont blanchi les Astros.

Samedi, les Dodgers avaient triomphé, 1-0. Un simple d'Al Ferrara à la 10e manche, avait procuré l'important gain aux Dod-

Les s divisent av Cubs

A Francisco, les Giants ont encaissé un revers de 4-3 dans la première joute du programme double, avant que Bob Bolin ne puisse freiner l'élan victorieux des Cubs de Chicago dans le deuxième match. Les Cubs, qui avaient vaincu les Giants trois fois de suite, se sont inclinés, 2-0.

Bolin n'a fait face qu'à 30 frappeurs, et il a limité les Cubs à trois coups sûrs. Il a aidé sa propre cause en claquant un circuit à la 8e.

Samedi, les Cubs avaient surclassé les Giants, 12-3, grâce à un feu nourri de 17 coups sûrs.

A Pittsburgh, un simple de Tim McCarver, avec les buts remplis à la 8e manche, a permis aux Cardinaux de St-Louis de vaincre les Pirates, 4-3. La veille, les Cardinaux l'avaient également emporté par un point, 6-5, grâce à un simple de la recrue Ed Spiezio, à la 9e manche.

Dans les autres joutes, Philadelphie a vaincu Cincinnati, 9-3, et Atlanta a battu New York, 8-3.

Les Twins au 2e rang

Dans la ligue Américaine, les Twins du Minnesota, champions en 1965, n'ont pas encore lancé l'éponge. Hier, le 35e circuit de la saison de Harmon Killebrew a été le fait saillant de l'attaque de neuf points des Twins à la 8e manche, alors qu'ils ont vaincu les Orioles de Baltimore, pour la troisième fois de suite, 11-6. C'était la 11e victoire des Twins en 13 joutes, et ils occupent maintenant le deuxième rang, à 10 joutes des Orioles.

Ailleurs, New York a vaincu Boston, 4-2 en 10 manches, Chicago a battu Washington, 4-1, les Angels ont surclassé Cleveland, 8-2, et Kansas City a vaincu Détroit, 5-1.

Course au championnat

Voici un rapide aperçu de l'enlevante course au championnat dans la ligue Nationale de baseball :

	G.	P.	Moy.	Diff.	À jouer
Los Ang.	83	59	.585	—	20
Pittsburgh	83	61	.585	1	18
S. Fran.	82	62	.569	2	17 (X)
Philadelp.	78	67	.538	4½	17

PITTSBURGH : chez lui (4 — San Francisco 30 sept., 1er, 2 oct. À l'étranger : (5) — Houston 13, Los Angeles 15, 16, 17 ; San Francisco 18, 19, 20, 21 ; Atlanta 22, 23, 24, 25 ; Philadelphie 26, 27, 28.

LOS ANGELES : chez lui (9) — New York 12, 13 ; Pittsburgh 15, 16, 17 ; Philadelphie 18, 19, 20, 21. À l'étranger (11) — Chicago 23, 23, 24, 25 ; St. Louis 26, 27, 28, 29 ; Philadelphie 30 sept., 1er, 2 oct.

SAN FRANCISCO : chez lui (9) — Philadelphie 13, 14 ; New York 15, 16, 17 ; Pittsburgh 18, 19, 20, 21. À l'étranger (8) — Houston 24, 25 ; Atlanta 26, 27, 28 ; Pittsburgh 30 sept., 1er, 2 oct.

PHILADELPHIE : chez lui (9) — Cincinnati 11 ; St. Louis 23, 24, 25 ; Pittsburgh 26, 27, 28 ; Los Angeles 30 sept., 1er, 2 oct. À l'étranger (8) — San Francisco 13, 14 ; Houston 16, 17 ; Los Angeles 18, 19, 20, 21.

(X) — À recalendrier ; joute du 10 août à Cincinnati.

CLAY

SUITE DE LA PAGE 50

la, ses commentaires étaient brusques.

"À partir de la 8e ronde, je ne pouvais presque plus voir mon adversaire, à cause du sang et de l'enflure de mes yeux. Voilà ce qui explique le fait que j'ai tellement encaissé de coups. Quand le combat a pris fin, j'avais les yeux presque complètement fermés."

Quand on lui a demandé s'il était heureux de la décision de l'arbitre de mettre fin au combat, il a répondu : "Sur le coup, j'étais furieux, mais je dois admettre qu'il a pris une sage décision."

Newman doit rencontrer Sol Rosen aujourd'hui

(par J.D.) — Marvin Bass était de très bonne humeur. Il conversait avec les journalistes après la victoire de ses Castors. Puis, devant une question, son visage s'est rembruni.

Nous lui avons demandé ce qu'il advenait de Len Anderson et Mike Ruiz, tous deux suspendus par l'équipe.

"Je ne veux pas en discuter. Le commissaire Sol Rosen, de la ligue Continentale, est ici et il va entendre leurs griefs. Sa décision sera connue plus tard," a-t-il dit. D'autre part, Rosen doit rencontrer le président Newman, aujourd'hui, à leur sujet.

Au travers ces paroles, on pouvait facilement imaginer que Bass n'est pas du tout intéressé à aligner ces deux joueurs d'ici la fin de la saison. Toutefois, lorsqu'on lui a demandé pourquoi il ne les offrait pas au repêchage, il a haussé les épaules.

"Comment le pourrais-je ? Ils détiennent des contrats renfermant des clauses de non-renvoi," a-t-il jeté aux journalistes.

Les Maple Leafs de Toronto disputeront 15 matches hors concours dont 11 contre des équipes de la ligue Nationale avant leur prochaine saison. Les Leafs ont invité 75 joueurs à leur camp de Peterborough.

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

New York à Los Angeles — McGraw (2-7) vs Sutton (12-11), 11 h. (Seule joute à l'affiche).

LIGUE AMERICAINE

Californie à Baltimore — Brunet (12-11) vs Bunker (9-5), 8 h. (Seule joute à l'affiche).

SAMEDI

LIGUE AMERICAINE

Washington 000 000 000—0 3 0
Chicago 000 001 00x—1 5 0
McCormick, Kline (8e) et Casanova; Howard et Romano. L.G.—Howard (8-4). L.P.—McCormick (10-12).

Baltimore 100 001 000—2 8 0
Minnesota 310 012 00x—7 8 2
J. Miller, Drabowsky (3e), Braden (7e) et Etchebarren; Merritt et Zimmerman. L.G.—Merritt (5-13). L.J. Miller (4-4). Cir.: Killebrew (34e), Hall (18e), Zimmerman (1er).

Californie 000 070 020—9 13 0
Cleveland 100 100 000—2 3 3
M. Lopez et Satriano; Heffner, Kelley (3e), Culver (5e), Radatz (6e), Allen (8e), O'Donoghue (9e) et Azcue. L.G.—M. Lopez (4-14). L.P.—Heffner (0-1). Cir.: Celeville (30e).

New York 010 011 020—5 7 0
Boston 000 000 010—1 7 1
Downing, Stottlemyre (8e) et Howard; Santiago, Stigman (4e), Short (6e), Sheldon (8e) et Ryan. L.G.—Downing (7-10). L.P.—Santiago (12-13). Cir.: Maris (11e), Whitaker (4e).

Détroit 000 000 000—0 6 2
Kansas City 100 100 30x—5 7 0
McLain, Wickersham (7e), Aguirre (7e), Kerince (8e) et Freehan; Nash, Aker (7e) et Roof. L.G.—Nash (11-1). L.P.—McLain (18-12). Cir.: Charles (5e).

LIGUE NATIONALE

St-Louis 000 200 104—4 14 1
Pittsburgh 001 100 020—3 11 1
Gibson, Woodeschick (9e) et McCarver; Lee, Mikkelsen (8e) et Pallatroni. L.G.—Gibson (19-10). L.P.—Mikkelsen (8-7). Cir.: Masterski (1er).

Chicago 225 000 300—12 17 1
San Francisco 000 020 000— 2 6 2
Ellsworth, Koonce (8e) et Hundley; Perry, Pridny (3e), Garibaldi (4e), Robertson (5e), Henry (7e), Hoett (8e) et Barton; Haller (9e). L.G.—Ellsworth (4-20). L.P.—Perry (20-8).

Houston 000 000 000 0—0 4 1
Los Angeles 000 000 000 1—1 8 0
(10 manches)
Cuellar et Heath; Drysdale, Regan (9e) et Roseboro. L.G.—Regan (13-1). L.P.—Cuellar (10-9).

Cincinnati 010 100 000—2 3 2
Philadelphie 000 000 010—1 4 1
Ellis, McCool (8e) et Edwards; Bunning, Knowles (9e) et Dolnymple. L.G.—Ellis (12-14). L.P.—Bunning (14-1). Cir.: Shamsky (19e).

Atlanta 010 020 000—3 4 0
New York 101 000 000—2 5 1
Cleninger, Niekro (8e), Ritchie (9e) et Tarte; Fisher, Hamilton (8e) et Goessen, Stephenson (8e). L.G.—Cleninger (13-9). L.P. Fisher (9-14).

HIER

LIGUE AMERICAINE

Washington 000 001 000—1 4 0
Chicago 000 040 00x—4 5 0
Hannan, Humphreys (1e), Lines (7e) et Casanova; Klaas, Higgins (4e) et Josephson. L.G.—Klaas (1-0). L.P.—Hannan (1-7).

Baltimore 010 010 302—11 10 3
Minnesota 101 000 09x—11 12 2
McNally, S. Miller (7e), Hall (8e), Brabender (9e) et Etchebarren; Grant, Worthington (8e) et Zimmerman, Nixon (9e). L.G.—Worthington (3-3). L.P.—Miller (5-4). Cir.: Oliva (23e), Killebrew (23e).

New York 020 000 000 2—4 7 1
Boston 000 030 000 0—3 11 2
(10 manches)
Bouton, Womack (9e) et Bryan; Stanuc, McMahon (7e), Wyatt (8e) et Tillman. L.G.—Womack (4-3). L.P.—Wyatt (3-7). Cir.: Miller (1er), Richardson (7e).

Californie 001 222 001—8 10 0
Cleveland 100 000 100—2 7 1
Newman, Lee (8e) et Satriano; Bell, Krallick (5e), Culver (6e), O'Donoghue (8e) et Sims. L.G.—Newman (9-7). L.P.—Bell (14-12). Cir.: Siebern (5e).

Détroit 010 000 000—1 3 0
Kansas City 200 101 01x—5 8 0
Wilson, Pena (3e), Gladding (8e) et Freehan; Krause (13-8) et Roof. L.P.—Wilson (14-10).

LIGUE NATIONALE

Atlanta 500 100 101—8 10 1
New York 000 101 100—3 8 1
Jarvis, Carrel (7e) et Torre; Ribant, Seima (1er), Ryan (6e), Heeler (8e) et Grote, Stephenson (6e). L.G.—Jarvis (4-1). L.P.—Ribant (11-7). Cir.: M. Jones (18e), Mathews (16e), Torre (15e).

Cincinnati 000 000 102—3 8 3
Philadelphie 200 110 40x—9 13 1
Maloney, Davidson (4e), Nuxhall (5e), Baldschun (7e), Nottebart (7e) et Pavletich; Short (18-8) et Dalrymple. L.P.—Maloney (14-7).

St-Louis 100 010 020—4 9 2
Pittsburgh 100 300 000—3 4 0
Jackson, Hughes (7e) et McCarver; Veale, Face (8e), Mikkelson (9e) et May. L.G.—Hughes (1-0). L.P.—Veale (14-11). Cir.: Spiezio (1er).

Première partie :

Chicago 000 004 000—4 9 1
San Francisco 001 101 000—3 7 4
Jenkins, Koonce (8e), Hendley (8e) et Hundley; Sadecki, Linzy (4e), McDaniel (8e) et Haller, Barton (9e). L.G.—Jenkins (4-7). L.P.—Sadecki (5-8). Cir.: Williams (28e).

Deuxième partie :

Chicago 000 000 000—0 3 0
San Francisco 001 101 000—3 7 4
Simmons (5e) et Hundley; Bolin (9-10) et Barton. Cir.: Bolin (2e).

Première partie :

Houston 000 000 000—0 4 1
Los Angeles 000 000 10x—1 4 0
Dierker, Raymond (7e) et Bateman; Koufax (23-8) et Roseboro. L.P.—Dierker (4-7).

Deuxième partie :

Houston 000 000 000—0 7 0
Los Angeles 000 000 10x—1 4
Zachary, Farrell (4e) et Heath; Moeller, Miller (4e), Regan (8e) et Torborg, Roseboro (8e). L.G.—Miller (5-). L.P.—Zachary (2-2).

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	83	59	.585	—
Pittsburgh	83	61	.574	1
San Francisco	82	62	.569	2
Philadelphie	78	67	.538	4½
St-Louis	74	70	.514	10
Atlanta	74	70	.514	10
Cincinnati	71	72	.497	12½
Houston	63	84	.429	23½
New York	60	84	.417	24
Chicago	52	91	.364	31½

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Baltimore	89	54	.622	—
Minnesota	80	65	.552	10
Détroit	79	65	.549	10½
Chicago	74	70	.521	14½
Californie	72	71	.503	17
Cleveland	73	73	.500	17½
Kansas City	64	80	.452	24½
New York	63	81	.445	25½
Washington	64	84	.432	27½
Boston	64	83	.430	28

St-Barnabé et Laval atteignent la finale

Les Saints de St-Barnabé et le Laval-Ahuntsic s'affronteront dans la finale 4 de 7 de la ligue Montréal junior qui débutera demain soir au parc Ahuntsic.

Le St-Barnabé a atteint la finale en triomphant des Ducs de Longueuil, 3-2. Les joueurs du gérant Normand Martineau ont remporté les honneurs de la série par quatre victoires contre deux défaites.

Les vainqueurs ont cogné seulement deux coups sûrs aux dépens de Gaétan Groleau mais ces deux simples à la dernière manche ont scellé l'issue de la joute.

Michel Latour a entrepris la manche avec un simple. Avoir atteint le deuxième but sur une balle passée, il a été remplacé par le coureur d'urgence Robert Chénier.

Bill Dovey a été atteint par un lancer et le frappeur suivant, Ross Creighton a été sauf sur le choix du champ intérieur. Un simple de Pierre Bohemier a permis à Chénier et Dovey de marquer les points égalisateur et victorieux.

Gilles Wilscam a bien espacé quatre coups sûrs et a retiré six frappeurs au bâton. Groleau a une fois de plus subi la défaite en dépit d'une performance exceptionnelle. Il a accordé deux coups sûrs et a fait mordre la poussière à 12 frappeurs.

Le Laval-Ahuntsic s'est assuré une place en finale à la suite d'une victoire de 4-3 aux dépens du Villeray.

Un simple de Ronald Fournier a permis à Julien Ouellette de marquer le point décisif à la huitième manche.

Jacques Gagné a cogné deux des huit coups sûrs des vainqueurs.

Julien Ouellette a été le lanceur gagnant et Claude Ouellette, le perdant.

Verdun égale les chances

Les Zéniths de Verdun ont nivelé les chances 2-2 en semi-finale de la ligue Nationale junior en triomphant des Pirates de St-Jean, 3-0.

Michel Marleau a limité ses adversaires à trois coups sûrs.

Les vainqueurs ont cogné seulement deux coups sûrs contre Robert Martineau. Jean Nadon a fait compter deux points avec un double et un ballon sacrifice.

La cinquième joute sera disputée demain soir, à St-Jean.

Ville-Marie est champion

Le Ville-Marie a remporté le championnat peewee de la ville de Montréal en triomphant du Rosemont, 2 à 1.

Le lanceur Daniel Leblanc a limité ses adversaires à trois coups sûrs et a retiré 12 frappeurs au bâton.

Raymond Racette a été le lanceur perdant.

Le Ville-Marie affrontera maintenant le Duvernay dans les éliminatoires pour le championnat de la région métropolitaine.

BASEBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

Aucune joute à l'affiche

SAMEDI

Ligue Provinciale

(Finale 4 de 7)
Drummondville 4, Granby 6

HIER

Ligue Provinciale

(Finale 4 de 7)
Granby 4, Drummondville 6
Drummondville 7, Granby 3
(Drummondville mène 2 à 1 dans la série)

Ligue Nationale Jr

(Semi-finale "A" 4 de 7)
St-Jean 000 000 0— 0 3 2
Verdun 200 001 x— 3 2 0
Martineau et Brunton; Marleau et Rioux. L.G.: Marleau. L.P.: Martineau.

(Série égale 2 à 2)

Ligue Montréal Jr

(Semi-finale 4 de 7)
Longueuil 000 100 1— 2 4 1
St-Barnabé 001 000 2— 3 2 0
Groleau et Roy; Wilscam et Bohemier. L.G.: Wilscam. L.P.: Groleau.
(St-Barnabé gagne la série 4 à 2)

(Semi-finale "B" 3 de 5)
S. Villeray 000 201 00— 3 5 3
Laval 011 001 01— 4 8 4
Maillou, C. Ouellette (8e) et Desrandins; J. Ouellette et Ladouceur. L.G.: J. Ouellette. L.P.: C. Ouellette.
(Laval gagne la série 3 à 2)

EVITEZ DE VOIR
VOS ECONOMIES S'ENVOLER
PROTEGEZ VOTRE VOITURE

SYSTEME D'ALARME PROVOST ALARM SYSTEM

40 ans d'expérience à votre service

J. A. PROVOST INC.
5800, rue Iberville
Tél. : 274-5633

SPÉCIAUX
CHOC
JEUDI CHEZ
DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

"LES AUTOS '67 COÛTERONT PLUS CHER"
Montreal Star, 10 août 1966

NOUS AVONS UN SURPLUS
DE 257 PONTIAC
MID-TOWN
MOTORS

Venez réaliser un bon marché. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Vous ne pourrez jamais économiser davantage !

Dorchester et Crescent 866-9961

PONTIAC — BUICK — CADILLAC — BEAUMONT — ACADIAN — VAUXHALL

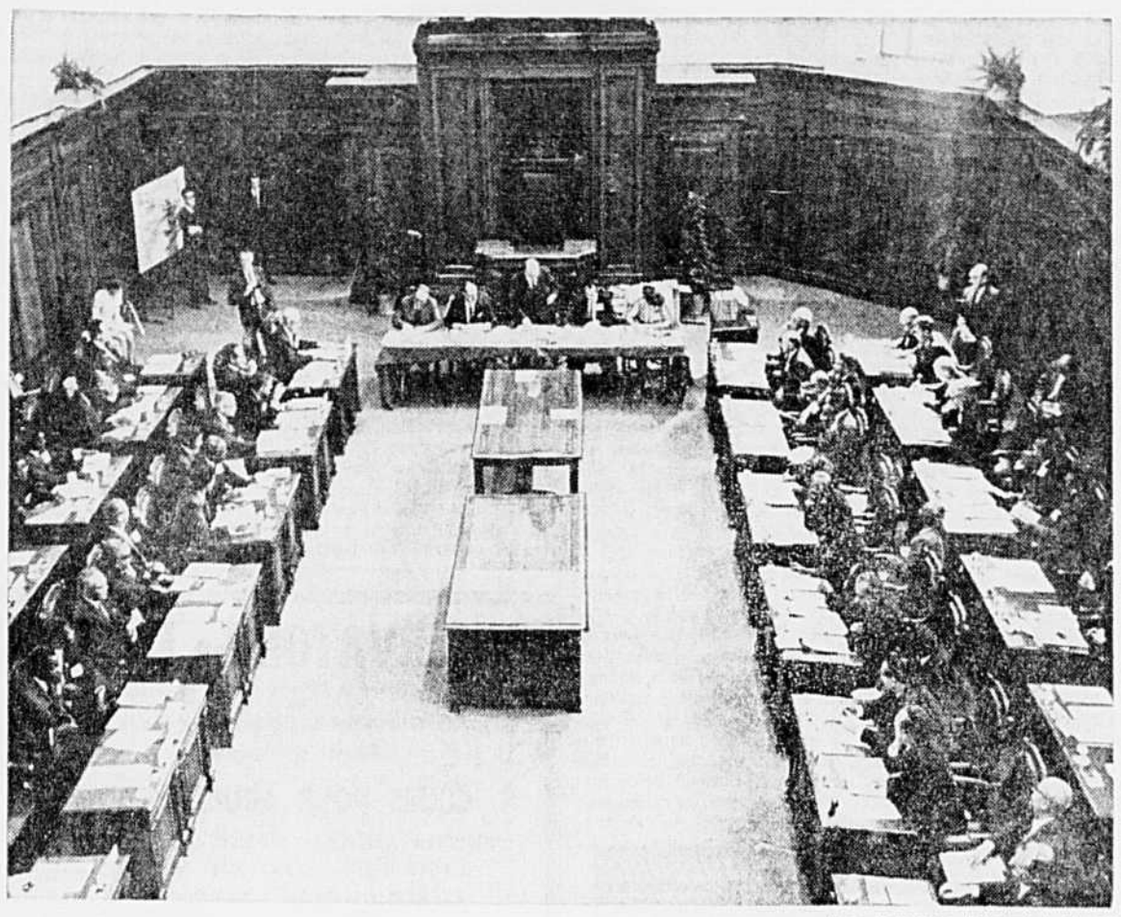

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les parlementaires du Commonwealth siègent à l'hôtel de ville

Le Conseil général de l'Association parlementaire du Commonwealth a tenu samedi après-midi une séance à huis clos dans la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville de Montréal. Les photographes de presse avaient été admis avant que ne commence la séance proprement dite. Debout, au centre, M. John J. Connolly, ministre d'Etat dans le cabinet Pearson et sénateur, leader de la majorité libérale à la chambre haute, et président en exercice du Conseil général. Quelque 200 délégués participent au congrès de l'APC à Ottawa. Celui-ci se déroulera à la Chambre des Communes, du 28 septembre au 4 octobre. Les délégués vont d'ici là visiter le pays.

Les parlementaires du Commonwealth n'ont pu décider de leur ordre du jour

Le conseil général de l'Association parlementaire du Commonwealth, qui s'est réuni samedi à l'hôtel de ville de Montréal, n'a pu en venir à une décision quant à l'ordre du jour du congrès que cet organisme va tenir à Ottawa du 28 septembre au 4 octobre. Le conseil n'a pas eu le temps d'aborder cette question, en raison de la discussion prolongée qu'il a consacrée au problème de l'admission au congrès de délégués du Ghana, du Nigéria et d'Aden, pays où il n'y a pas actuellement de régime parlementaire en vigueur.

Certains membres du conseil estimaient que l'absence de régime parlementaire en ces pays suffisait à les exclure, d'autres jugeaient que le congrès aurait cependant pu accueillir des observateurs. Ce sont les premiers qui l'ont emporté. Il n'y a cependant pas eu de scrutin à cette réunion du conseil, vu qu'au sein de cette association, les décisions ne se prennent qu'à l'unanimité.

Le point de vue canadien

M. John Turner, président de la section canadienne de l'association (APC) et par ailleurs ministre d'Etat dans le cabinet Pearson, a déclaré après la séance que la délégation parlementaire canadienne avait été disposée à l'invitation d'observateurs, mais qu'elle se ralliait facilement à ce qu'il n'en soit pas ainsi.

Cette décision acquise, le conseil n'avait plus guère le temps d'aborder d'autres questions. La décision finale sur l'agenda de ce congrès, le douzième, de l'APC, sera donc prise à son inauguration, à Ottawa, le 26. D'ici là, comme d'habitude aux congrès de l'APC, les délégués, au nombre d'environ deux cents, venus de tous les coins du Commonwealth, vont visiter le pays hôte.

Le conseil a par ailleurs décidé que les sections du Honduras britannique, de la Barbade, de l'île Maurice, des Bahamas et du Basutoland (qui deviendra le mois prochain, avec l'indépendance, le Lesotho) de l'APC auraient deux délégués au congrès et un au conseil.

Pour sa part, la section de Guyane aura maintenant trois délégués au congrès, un secrétaire, et deux sièges au Conseil. Enfin, cette année, les îles de Man et de Saint-Kitt's, ainsi que la Gambie, auront chacune un siège au Conseil de l'APC.

Personne de Zambie

Interrogé au cours d'une conférence de presse qui a suivi cette réunion à huis clos, le sénateur John Connolly, président du conseil, (par ailleurs ministre d'Etat dans le cabinet Pearson) a déclaré que la section zambienne de l'APC avait fait savoir qu'à son regret, elle devait décliner l'invitation au congrès. Le sénateur s'est dit d'avis que l'issue de la conférence des premiers ministres du Commonwealth modifierait peut-être cette situation. Il a aussi laissé entendre que la délégation du Congrès américain qui se rendrait à la rencontre d'Ottawa serait dirigée par le sénateur Fulbright.

Pour sa part, M. Turner a souligné que pour la délégation canadienne, le Commonwealth, après l'ONU, servait l'entente internationale pour la paix.

M. Turner a aussi tenu à marquer le rôle d'information de l'association aux fins d'une meilleure coopération entre pays sous-développés et territoires industrialisés.

Le matin même, M. Turner, en sa qualité de président de la section canadienne de l'APC, avait souhaité aux congressistes la bienvenue au Canada. Parlant à l'hôtel Windsor, il avait fait remarquer qu'"à titre de membres du Commonwealth, nous ne cherchons pas un creuset pour procéder à la fusion de toutes les cultures, mais plutôt un vaste réservoir pour remuer les idées de six continents". Il avait ajouté qu'on y poursuivait certains objectifs communs : égalité raciale, progrès économique et "création d'une infinité de possibilités pour la prochaine génération". Il a précisé que le Commonwealth n'était pas plus grand que la somme de ses parties et qu'il était avant tout une communauté d'idées.

Citant le leader du Kenya, M. Jomo Kenyatta, M. Turner a dit qu'on devait se tourner vers l'avenir et non se pencher sur le passé, qu'il croyait que c'était la l'objectif non seulement du Commonwealth, mais aussi de toutes les forces de raison dans le monde.

Le congrès de l'APC à Ottawa se déroulera à la chambre des Communes. L'an prochain, il aura lieu en Ouganda.

Nomination à Hi-Fi Ltd.

Lord Hi-Fi jr.

Lord Hi-fi, président de Hi-Fi Ltd., London, G.B., annonce la nomination de Lord Hi-Fi jr. au poste de représentant permanent de Hi-Fi Ltd. au Canada. Lord Hi-Fi sera à la disposition du public à l'antenne du réseau français de Radio-Canada entre 8 heures et 9 heures du matin "Chez Miville" lorsque Prosper Wilbrod Charette, Harry S. McCarthy, etc. . . . lui céderont la place.

CBF-690 radio qualité radio vedettes radio-canada

Les Canadiens ont la manie des régies

— Jean-Paul Gagnon

Selon M. Jean-Paul Gagnon, chargé des recherches institutionnelles au Bureau d'aménagement de l'est du Québec jusqu'en juillet dernier, on doit se libérer des actuelles commissions municipales de toutes sortes dont le travail n'est pas coordonné et dont le recrutement est trop aristocratique.

M. Gagnon, qui parlait samedi "des nouvelles conceptions du gouvernement local", dans le cadre du 18e congrès de l'Institut d'administration publique du Canada, s'en est pris à cette "manie" de créer, à côté de l'administration normale, chaque fois que se présente un problème neuf, un organisme "ad hoc", une régie de ci, une société mixte de ça ou, ce qui serait le comble, une commission d'enquête . . .

Ayant d'abord précisé que pour lui des "conceptions nouvelles du gouvernement local", ça se situait dans le cadre d'un Etat démocratique planifiant ou planificateur, M. Gagnon a affirmé qu'à l'avenir la structure administrative normale devrait être assez souple pour assumer elle-même les fonctions nouvelles.

Ces "éruptions continuelles" d'organismes "ad hoc", a-t-il dit, non seulement sont anti-coordination mais de plus permettent à l'administration traditionnelle de continuer à mijoter dans la routine.

Or, ajoute M. Gagnon, une des exigences fondamentales de l'Etat planificateur est justement la coordination. Au Québec, le cloisonnement interministériel et parfois même intra-ministériel avec son pendant, pour la bonne conscience, des comités interministériels (une centaine, selon une étude non encore publiée de l'Institut de droit public de Montréal) devrait céder la place à des mécanismes permanents, simples, autant que possible, et efficaces de coordination.

De même, selon M. Gagnon, l'administration territoriale, tant déconcentrée que décentralisée, devrait être unifiée et rationalisée.

D'autre part, la structure institutionnelle de l'Etat planificateur démocratique devrait d'abord permettre la représentation des groupes d'intérêts et ensuite être réellement décentralisée.

M. Gagnon soutient que pour permettre la participation des "forces vives", il faudrait sans doute mettre sur pied une structure parallèle à celle des institutions parlementaires et des gouvernements locaux, structure consultative qui travaillerait, au moyen de commissions permanentes avec les élus au suffrage universel, à tous les niveaux.

Des intouchables

Selon lui, il faudrait cesser de considérer les gouvernements locaux comme des laissés pour compte ou des intouchables. Mais avant de proposer des gouvernements locaux nouveaux qui soient efficaces, il faudrait effectuer des études dans l'optique d'un réaménagement des relations entre l'Etat et son administration territoriale.

Ces études, de plus, devraient guider les arbitrages entre l'efficacité administrative et la participation en ce qui concerne le gouvernement local.

D'abord, note M. Gagnon, il devrait y avoir dans un contexte de planification régionalisée un gouvernement local, qui serait sans doute régional, au même niveau que la principale "instance déconcentrée". Par exemple, au Québec, s'il y a dix régions administratives disposant d'un certain pouvoir déconcentré, il devrait y avoir aussi dix gouvernements régionaux. Sinon, l'inscription des données régionales dans le plan national échappera complètement aux gouvernements locaux.

On devrait éviter à tout prix de maintenir et surtout de créer des gouvernements locaux unifonctionnels qui rendraient plus difficile la coordination et encouragerait une diffusion des responsabilités politiques. On ne saurait pas à qui s'en prendre quand cela n'irait pas.

Selon M. Gagnon, il faudrait éviter aussi de doubler les gouvernements locaux d'organismes paramunicipaux, tels qu'offices, régies, etc.

Chaque palier de gouvernement local devrait enfin disposer d'une structure consultative, en plus évidemment d'une structure elective et administrative adéquate, unifiée et représentative.

Création d'une Alliance du service public du Canada

QUEBEC, (PC) — "Alliance du service public du Canada", tel est le nom sous lequel seront fusionnées les diverses associations formées par les 110,000 fonctionnaires fédéraux à compter du 10 novembre prochain.

Les représentants québécois des quelque 3,500 fonctionnaires du ministère de la Défense nationale s'étaient réunis samedi en conférence provinciale à Québec afin d'étudier les problèmes de la reclassification des fonctionnaires fédéraux en prévision des prochaines négociations en vue de signer les différentes conventions collectives des employés du gouvernement fédéral.

Selon M. Jim K. Wyllie, président national de l'Association des employés de la Défense nationale, le problème le plus urgent à régler lors de la convention de fusion sera l'affiliation syndicale commune de toutes les associations qui formeront l'alliance.

Lors de la conférence des présidents en juillet dernier, il a été recommandé que les employés soient appelés à se prononcer en faveur du congrès du travail du Canada comme centrale syndicale pour les 110,000 membres.

Le président provincial de l'Association des employés de la Défense nationale, M. Joe Power, a déclaré samedi qu'il existait, il y a à peine quelques années, plus de 3,400 grades de fonctionnaires.

"On a procédé, récemment, dans le but de faciliter les négociations, à une réorganisation des grades", a-t-il expliqué.

Actuellement, il existe, chez les fonctionnaires fédéraux, six catégories d'employés divisées en 66 groupes différents.

Les négociations pour la signature des conventions collectives de travail viseront d'abord à unifier les salaires des fonctionnaires à travers le Canada. Toutes les clauses qui seront communes à toutes les associations comme celles des salaires et des heures de travail seront négociées au niveau même des représentants des unités de négociation de l'alliance.

Quant aux clauses particulières à chaque association, elles seront négociées par les représentants syndicaux de chacune des associations.

Québec veut remédier au manque de médecins

LEVIS, (PC) — Le Dr Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint au ministère de la Santé, a révélé samedi que le ministère provincial était prêt à collaborer avec les omnipraticiens pour essayer de résoudre le problème du manque de médecins dans les régions rurales et éloignées de la province.

Prenant la parole devant les participants du congrès annuel du Collège de médecine générale du Canada, qui se tient présentement à Lévis, le Dr Lizotte a demandé aux délégués de se pencher sur ce problème et de lui indiquer des formules d'assistance.

Pour sa part, le président sortant de la section de Québec du Collège de médecine générale, le Dr John C. Murray, de Sherbrooke, a déclaré que les omnipraticiens souffrent d'isolement et qu'une aide technique par la création de cliniques d'urgence, de l'envoi périodique de consultants dans les régions éloignées et de la collaboration des travailleurs sociaux aideraient beaucoup de médecins à demeurer dans le milieu où ils travaillent.

Le Dr Murray a aussi déploré que les omnipraticiens n'ont pas encore réalisé l'importance des congrès scientifiques tenus par le Collège de médecine générale du Canada. Il s'explique par le fait qu'une quarantaine d'omnipraticiens seulement ont assisté aux délibérations au cours de la journée de samedi.

Au cours de leur congrès, les omnipraticiens ont élu à la présidence de leur association le Dr Pierre Houle, de Trois-Rivières.

Les autres membres de l'exécutif sont le Dr Paul Genest, de Lévis, vice-président, le Dr Georges Boucher et le Dr Burton Ayre, tous deux de Montréal, qui ont été nommés secrétaires.

"Que M. Plante s'occupe de ses affaires"

— Le capitaine Picard

"Lorsque M. André Plante prétend que les pompiers font mieux le travail que les policiers, je crois qu'à ce moment il se rattache à des critères qui ne sont pas valables, pas plus d'ailleurs que de prétendre que le fait d'avoir découvert deux meurtres alors que les policiers n'ont découvert qu'un meurtre ne l'est. Chacun son métier et les v . . . seront bien gardées."

Telle est la réponse faite hier par le capitaine J.-P. Picard, président de la Fraternité des policiers de Montréal, aux propos tenus plus tôt cette semaine par M. André Plante, président de la Fraternité des pompiers de Montréal, selon lesquels les enquêtes sur les incendies criminels devraient être faites par des pompiers et non des policiers.

Dans sa déclaration, le capitaine Picard admet "qu'une partie du travail peut se faire par des pompiers, mais l'enquête qui suit doit se faire par des personnes ayant l'expérience policière".

Etablissant qu'il n'est pas question de soulever une polémique à ce sujet, le président de la Fraternité des policiers s'est posé la question : que cherchons-nous, le prestige ou la meilleure protection pour les citoyens ?

Ligne de piquetage "ouverte" par une douzaine de policiers

HULL (PCf) — Une douzaine de policiers ont frayé un chemin à une cinquantaine d'employés de bureau de Canada Packers après que des grévistes eurent bloqué l'accès de l'abattoir, touché par la grève.

L'incident s'est produit après que deux fonctionnaires des Travailleurs unis des abattoirs conseryeries eurent été arrêtés par la police pour fin d'interrogatoire.

La grève, qui dure depuis huit semaines, touche 5,300 employés de Canada Packers dans huit villes du Canada.

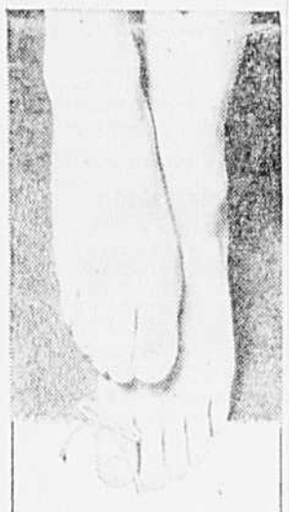

Enfin libéré des soucis causés par vos pieds!

Vous pouvez obtenir ce résultat si vous n'oubliez pas d'inclure dans vos soins journaliers la poudre pour les pieds du Dr Scholl, si douce et si rafraîchissante:

• La poudre pour les pieds du Dr Scholl qui rafraîchit les pieds et assèche la transpiration.

• La poudre Bromidrosis du Dr Scholl qui neutralise les odeurs.

• La poudre Solvex du Dr Scholl contre le pied d'athlète.

Souvenez-vous des produits du Dr Scholl et vous pourrez oublier les ennuis causés par vos pieds. Mais vous ne pourrez oublier la sensation de confort que vous éprouvez.

Faites bénéficier votre famille du même agréable confort.

Allez voir l'étalage du Dr Scholl dans les pharmacies, magasins de chaussures, à rayons et de variétés.

Dr Scholl

Un nom célèbre dans le monde entier pour le confort des pieds

66-3N-F

PRIX CHOC

JEUDI CHEZ DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

ÉCOLE DU SOIR

JEUNE HOMMES — JEUNES FEMMES

AVANTAGES DES COURS GRAHAM'S

INSCRIPTIONS LIMITEES

Attention individuelle vous assurant le plein bénéfice de votre cours.

COURS : STENO BILINGUE LASALLE AUSSI : PITMAN-GREGG; DACTYLOGRAPHIE, ANGLAIS, ORTHOGRAPHE, COMPTABILITE.

Cours de rafraîchissement : Théorie - Dictée, Transcription

COURS SPECIAL pour les adultes

CONVERSATION ANGLAISE

GRAHAM'S BUSINESS COLLEGE INC.

4914, rue SHERBROOKE Ouest, WESTMOUNT

Tél. : 484-2242 — 484-9957 — 631-0374

Les autobus de la Transport Provincial passent à la porte. A cinq minutes de la gare du C.P.R. à Westmount. Près de METRO, Terminus Atwater.

COURS DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE

LES COURS COMMENCENT LA SEMAINE PROCHAINE

TRES, TRES BAS PRIX

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

Mardi à jeudi, de 4 à 9 P.M.

VENDREDI — 2 à 5 P.M.

PROFESSEURS HAUTEMENT QUALIFIES.

YMCA international branch

5550 AVE DU PARC, MONTREAL — CR. 1-4639

Plus de 30 ans en linguistique

A Montréal, on parle 64 langues... chez Berlitz!

64 fois, Berlitz a créé pour vous les cours les plus efficaces dans chacune de ces langues! Chez Berlitz, vous apprendrez l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien ou le Russe... ou encore, grâce à un enseignement incomparable, vous pourrez parler Anglais à la perfection!

Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon gratuite. Composez: 288-3111

ÉCOLES Berlitz — LANGUES VIVANTES

2055 rue Peel – 50 Place Crémazie, Montréal

VENTE DE TAPIS

de qualité exceptionnelle

AUX PRIX DU MANUFACTURIER

Jamais une telle valeur ne fut offerte sur

TAPIS MUR A MUR

Le fameux DU PONT 501 NYLON — PRIX POSE MUR A MUR 6.99

Très épais. Fibres serrées. Première qualité. Couleurs assorties. POSE ET FEUTRE INCLUS — Rég. 12.95 v.c.

La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus

NYLON et ACRYLIC — PRIX POSE MUR A MUR 5.95

Texture velours. Fibres serrées. Qualité exceptionnelle. 8 couleurs. POSE ET FEUTRE INCLUS. — Rég. 11.95 v.c.

La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus

TAPIS 100% NYLON — PRIX POSE MUR A MUR 7.50

Frisé, uni, bien épais, fibres serrées. POSE ET FEUTRE INCLUS — Valeur rég. 12.95 v.c.

La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus

FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE

Ouvert chaque jour jusqu'à 6 heures — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures. Samedi jusqu'à 5 heures.

TAPIS MÉTRO LIMITÉE

MAGASIN

3453, rue ST-DENIS. Tél.: 844-8159

8280, boul. ST-LAURENT (ENTREPOT) Tél.: 382-2201

FOOTBALL

AUJOURD'HUI

Aucune joute au calendrier

HIER

LIGUE CANADIENNE

Toronto 34 — Edmonton 14
Regina 27 — Winnipeg 24

LIGUE CONTINENTALE

Charleston 21 — Richmond 10
Hartford 26 — Norfolk 21

LIGUE NATIONALE

Los Angeles 19 — Atlanta 14
Minnesota 20 — San Francisco 20
Détroit 14 — Chicago 3
New York 34 — Pittsburgh 34
St-Louis 16 — Philadelphie 13
Cleveland 39 — Washington 14

LIGUE AMERICAINE

Kansas City 42 — Buffalo 20

SAMEDI

LIGUE CANADIENNE

Ottawa 27 — Hamilton 16
Vancouver 14 — Calgary 3

LIGUE CONTINENTALE

Castors 22 — Brooklyn 14

LIGUE NATIONALE

Green Bay 24 — Baltimore 3

LIGUE AMERICAINE

San Diego 24 — Boston 0
Houston 31 — Oakland 0

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

	J	G	P	N	P	Pc	Pts
Ottawa	6	5	1	0	101	49	10
Hamilton	6	4	2	0	102	76	8
Alouettes	7	3	4	0	51	93	6
Toronto	6	1	5	0	64	109	2

Conférence de l'ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Pts
Regina	8	6	2	0	212	112	12
Edmonton	9	5	4	0	135	148	10
Winnipeg	7	4	3	0	106	101	8
Vancouver	7	2	5	0	98	103	4
Calgary	8	2	6	0	68	121	4

LIGUE CONTINENTALE

Division Est

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Toronto	4	3	1	0	107	86	.750
Hartford	4	3	1	0	100	101	.750
Philadelphie	4	2	2	0	124	116	.500
Norfolk	4	2	2	0	73	76	.500
Brooklyn	4	0	4	0	58	137	.000

Division Ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Orlando	4	4	0	0	168	51	1.000
Charleston	4	3	1	0	128	91	.750
Castors	4	2	2	0	89	112	.500
Richmond	4	1	3	0	70	92	.250
Wheeling	4	0	4	0	53	103	.000

LIGUE NATIONALE

Division Est

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Cleveland	1	1	0	0	38	14	1.000
St-Louis	1	1	0	0	16	13	1.000
Dallas	0	0	0	0	0	0	.000
New York	1	0	0	1	34	34	.000
Pittsburgh	1	0	0	1	34	34	.000
Atlanta	1	0	1	0	14	19	.000
Philadelphie	1	0	1	0	13	16	.000
Washington	1	0	1	0	14	38	.000

Division Ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Green Bay	1	1	0	0	24	3	1.000
Los Angeles	1	1	0	0	19	14	1.000
Détroit	1	1	0	0	14	3	1.000
Minnesota	1	0	0	1	20	20	.000
S.Francisco	1	0	0	1	20	20	.000
Chicago	1	0	1	0	3	14	.000
Baltimore	1	0	1	0	3	24	.000

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Houston	2	2	0	0	76	7	1.000
New York	1	1	0	0	19	14	1.000
Boston	1	0	1	0	0	24	.000
Miami	2	0	2	0	28	42	.000
Buffalo	2	0	2	0	27	66	.000

Division Ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
San Diego	2	2	0	0	51	7	1.000
Kansas City	1	1	0	0	42	20	1.000
Oakland	2	1	1	0	21	45	.500
Denver	1	0	1	0	7	45	.000

Henry Crochetière réélu président de l'A.H.A.Q.

Henry Crochetière, de Sherbrooke, a été réélu président de l'Association de hockey amateur du Québec lors de l'assemblée annuelle de cet organisme, samedi dernier à Montréal.

Crochetière avait succédé l'an dernier à Clyde McCarthy, de Trois-Rivières.

L'Association a élu cinq vice-présidents. Ce sont: Roland Lemay, de Québec; Roger Landry, de Trois-Rivières; Maurice Parsons, de Sherbrooke; Eddie O'Doherty, d'Arvida et Roger Gaudet, de Verdun.

L'Association s'est aussi choisi un trésorier, Martin Conway, de St-Lambert; un secrétaire, Albert Jutras et un registraire, George Marsh.

Frank Daigneault, de Montréal, Marcel Laviolette, de Verdun, D. G. McDonald, de Montréal, Paul Moreau, de Montréal et Marcel Robert, d'Arvida, ont été nommés directeurs.

Len Dépatie a été élu président de l'Association du hockey mineur du Québec.

A cette assemblée réunissant 150 délégués, l'Association a élu Robert LeBel, membre à vie, pour succéder au regretté Léo Burns.

Les présidents honoraires sont Lionel Fleury, de Québec, et Clude McCarthy, de Trois-Rivières.

Schmidt défend son titre contre Rougeau, ce soir

Hans Schmidt est légèrement favori pour conserver son titre ce soir en centre sportif Paul-Sauvé, où, il rencontrera le vétéran Johnny Rougeau. Schmidt n'a pas gagné son point en ce qui concerne l'arbitre officiel de Montréal sera le troisième homme dans l'arène. Schmidt avait insisté pour réclamer un arbitre étranger.

Il existe vraiment une grande animosité entre les deux finalistes de ce soir.

Schmidt soutient que Rougeau a une réputation surfaite. "J'admets qu'il a été déclaré victorieux à son dernier combat contre moi, mais je soutiens qu'il a été favorisé par Dame Chance. Il m'a pris par surprise et de plus j'ai péché par excès de confiance. Lors du combat de ce soir, je me comporterai d'une façon différente," a mentionné le champion.

Quant à Rougeau, il a dit qu'il ne redoutait aucunement son adversaire. Schmidt est un dur à cuire mais depuis mes débuts dans la lutte, j'ai déjà affronté des hommes encore plus robustes que le champion actuel et je me suis assez bien défendu," a souligné l'aspirant.

Le matchmaker Bob Langevin a organisé pour ce soir son meilleur programme de la saison.

Dans la semi-finale, Edouard Carpentier s'attaquera à Chen Lee, un Chinois qui a fait la pluie et le beau temps depuis quelques semaines.

Les nains Irish Blackie et Little Brutus seront opposés à Jamaica Kid et à Sony Boy Cassidy.

Les lutteurs masqués (Guillotine) s'attaqueront à Maurice Lapointe et Eddie Auger et dans le premier combat de la soirée, Jacques Rougeau fera face à Yvon Racicot.

Contrairement à ce qui a été écrit samedi, Schmidt a bel et bien risqué son titre à Chicoutimi mercredi dernier contre Carpentier. Le match s'est terminé par un "no-contest".

Ville Jacques-Cartier bat Drummondville, 1-0

DRUMMONDVILLE. — Dans un match où l'arbitrage ne le cédait en rien au calibre de jeu, l'Athlétique de Ville Jacques-Cartier a défait l'Olympique de Drummondville en demi-finale de la coupe de soccer de la Ligue du Québec, hier, passant ainsi en finale.

Dans ce match très disputé, qui aurait pu donner l'impression d'un match amical, à cause du jeu correct des deux équipes, la lutte très contestée que se sont livrée les deux antagonistes laissait bien voir qu'il s'agissait d'une importante compétition.

Le Drummondville a offert à la fois une excellente réception et une vive opposition à l'Athlétique. Supérieur par sa combativité, il fut toutefois dépassé en combativité et en technique par le club de Ville Jacques-Cartier et a dû s'incliner à cause d'un but bien exécuté de la tête par le demi-gauche Marc Zanolin, sur une reprise en corner.

Les Aigles de Québec attendent le vainqueur du match Longueuil-Laval pour décider de l'autre finaliste. Ce prochain match aura lieu demain à Vimont.

L'équipe finaliste comprend Gérard Albert, dans les buts, les arrières Baltassarc et Susigan ; les demis Berdais (dr.), capitaine ; Jalauch, centre, et Zanolin, gauche ; Argiles, demi-droit ; Vaccaro, inter-droit ; Deluca, avant-centre ; Foierl, inter-gauche, et R. Marcassa, ailier gauche.

Bigras gagne l'omnium de golf de Murray Bay

MURRAY BAY. — Adrien Bigras, du club Rosemere, a joué avec beaucoup de regularité et s'est ainsi assuré les honneurs de l'omnium de golf de Murray Bay, disputé sur les parcours de ce club et celui du Manoir Richelieu.

Bigras a tourné une ronde de 69 sur le premier parcours, puis une autre de 68 sur le second. Jean-Guy Périard, de Boucherville, qui avait pris les devants avec une magnifique ronde de 66 sur le parcours du Murray Bay, a flanché en devant jouer 73 coups sur le parcours du Manoir Richelieu. Grâce à sa première ronde, Périard se classait deuxième.

Luc Brien, du Pinegrove, qui avait brillé avec 67 au Murray Bay, a dû se contenter d'un 77, bon pour la 4e place, derrière George Arnold, du Ki-8-Eb, qui a eu des scores de 73-71. Gerry Proulx, du St-Eustache, suivait en 5e place, avec une fiche de 72-73, devant Andy Cazes, de Lévis, 69-77 ; Bob Panasiuk, de Windsor, 70-77, et Norman Hunt, de Mont-Bruno, 71-76.

Leon Décaire, Toronto, Jean-Marc Bougie, de Valleyfield, Al Balding et John Bissiger étaient les suivants.

Chez les amateurs, la victoire est allée à Eric Hanson, qui a eu des rondes de 67-74 pour un total de 141.

Défi de Chen Lee

Chen Lee qui rencontrera Edouard Carpentier au centre sportif Paul Sauvé lundi soir, a lancé un défi hier au gagnant du combat Schmidt-Rougeau. "J'ai été invincible depuis mon arrivée à Montréal et je crois sincèrement que l'on devrait m'accorder un match de championnat.

Chen Lee qui a confiance de disposer de Carpentier, a eu un long entretien avec le promoteur Bob Langevin. "Le promoteur m'a dit qu'il ferait l'impossible pour conclure un match de championnat si je triomphais de Carpentier," a déclaré Chen Lee en quittant le bureau du promoteur.

On peut donc s'attendre à ce que le match Lee-Carpentier soit mouvementé. Carpentier vise lui aussi un match de championnat. Carpentier, incidemment a rencontré Hans Schmidt à Chicoutimi mercredi dernier. Le titre de Schmidt n'était pas en jeu. Le combat a été nul.

"Schmidt était un homme satisfait à l'issue de son match contre Carpentier. "Ce match m'a permis de rester en grande forme et je suis maintenant prêt à faire face à Rougeau" de dire le champion.

Dans un match par équipes, lundi, les deux lutteurs masqués s'attaqueront à Eddie Auger et Maurice Lapointe. Les quatre nains : Little Brutus, Irish Jackie, Jamaica Kid et Sonny Boy Cassidy feront aussi les frais d'un autre match.

Record mondial en athlétisme

HAGEN (AFP) — L'Allemand Harald Norpoth a établi, samedi, au cours d'une réunion internationale d'athlétisme, à Hagen, le nouveau record mondial du 2,000-mètres, en 4:57.8, améliorant ainsi le record précédent détenu par le Tchécoslovaque Josef Odlozil de 34 secondes. C'est la première fois qu'un athlète réalise un temps inférieur à cinq minutes sur cette distance.

Le départ avait été donné à des athlètes allemands, parmi lesquels le champion d'Europe du 1,500, Bodo Tuemmler. Le train fut dès le début très rapide.

Wanderers vainqueurs

Les Wanderers de Montréal ont enfin triomphé du Ville-Mont-Royal par 11-6 dans un match de rugby à 15, dans une rencontre disputée à vive allure. Les Wanderers se montrèrent supérieurs à leurs rivaux par leurs avants, alors que ceux-ci marquèrent les points des vainqueurs tandis que les arrières marquaient ceux du Mont-Royal.

Résultats des autres matches disputés en fin de semaine, en première division : Barbarians de Montréal et Irlandais de Montréal, 6-6. En deuxième division, section A, Barbarians 12, Indiens d'Ottawa 20 ; Wanderers de Montréal 5, Beavers d'Ottawa 9 ; Ville-Mont-Royal 9, Irlandais de Montréal 3.

En section B, les Wanderers et les Irlandais de Montréal faisaient match nul, 6-6.

La Fédération de rugby du Québec tiendra une clinique d'entraînement, demain et mercredi, à partir de 7 h. 30 p.m., sur le terrain de l'Université McGill, le Upper Field. Les salles de rechanges sont fournies, au gymnase de l'Université avenue des Pins.

Le programme comprend, pour mardi, les lois, les jeux de base, le travail des avants, et mercredi : le jeu des lignes arrière, le jeu d'ensemble, et match pour la mise au point. Pour de plus amples renseignements : Peter Covo, 844-6311, loc. 355, ou Gaston Gosselin, 484-3888.

Gilles Giguère rentre d'un stage en France

Un jeune professeur de l'Ecole d'Education Phusique et de Récréation de l'Université d'Ottawa, Gilles Giguere, a été invité à participer à un stage d'information sur les problèmes de l'éducation populaire, en France.

M. Giguère est rentré enchanté de son voyage outre-mer.

Ces stages, organisés sous les auspices du ministère français de la jeunesse et des sports, essaient de répondre au besoin souvent manifesté par les éducateurs, animateurs spécialisés ou responsables d'associations ou d'institutions à l'oeuvre dans le secteur non-scolaire des jeunes et des adultes, de se rencontrer et de s'informer sur les conditions de vie moderne qui posent des problèmes éducatifs, sociaux et culturels.

Etant donné l'intérêt que suscite présentement au Canada, l'organisation des loisirs ainsi que l'éducation permanente, il semble selon M. Giguère, "que ce mouvement d'échanges entre la France et le Canada français devra s'accentuer et s'améliorer de plus en plus de façon à ce que les deux partis en cause puissent dorénavant dépasser le stage de la pure information. Ainsi nous pourrons bénéficier d'une véritable situation d'analyse des problèmes inherents à la création ou encore à l'existence des structures et techniques en usages dans l'un ou l'autre des deux milieux."

Suspension de 20 jours pour un jockey

TORONTO. (PC) — Le jockey Wayne Harris, 19 ans, autrefois de Vancouver, a été suspendu pour une période de 20 jours pour son altercation avec un autre jockey à l'issue de la 6e course, jeudi. Il s'est attaqué à Jim Fitzsimmons, et il servira sa suspension du 13 septembre au 2 octobre.

Nécrologie

M. Alfred Gendron

M. Alfred Gendron, pensionnaire du Canadien Pacifique, ex-marguillier de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga, est décédé à Montréal, à l'âge de 74 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Maria Arpin un fils, le Père Roger Gendron, c.f.s.; ses filles, Mme

veuve Maurice Curadeau (Rachel) ; Mme Raymond Robichaud (Jeannette) ; un gendre, M. Robichaud ; deux frères et une soeur.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire situé au 3198 est, rue Ontario. Les funérailles auront lieu mardi à 9 h. 30, à l'église de la Nativité d'Hochelaga et seront suivies de l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

L'abbé Irénée Tardif

M. l'abbé Irénée Tardif, prêtre de la Société des Missions Etrangères, est décédé subitement le samedi matin 10 septembre, à la Maison Centrale des Missions Etrangères, à Montréal.

Né le 25 mars 1905 à Saint-Andre-de-Kamouraska, de Zéphirin Tardif et Maria Proulx,

décédés, l'abbé Tardif fit ses études primaires dans son village natal puis entra à l'Ecole Apostolique Notre-Dame en 1919, à Québec. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec et au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et sa théologie au Séminaire de Pont-Viau. Ordonné prêtre le 19 avril 1931, il partait pour la mission de Szepingkai, en Chine, au mois de septembre suivant. Revenu au Canada en 1940, il fut directeur spirituel au Séminaire de Pont-Viau puis à la Probation de Québec. De 1948 à 1960 il fut missionnaire à Cuba. C'est alors qu'il devint assistant économe à la Maison Centrale, fonction qu'il occupait encore au moment de sa mort.

La dépouille mortelle est exposée au Séminaire de Pont-Viau, où auront lieu les funérailles le mardi 13 septembre à 9 heures 30 a.m.

Lui survivent, une soeur et trois frères : Mme Antonio Guimont, de Montreal, le Rév. Frere Irénée, f.e.c., de Beauport, et MM. Gérard et Jean-Paul Tardif, de Lévis.

M. Roméo Sicard

A Montréal, le 10 septembre 1966 est décédé M. Roméo Sicard, époux de Germaine Valiquette.

Il laisse dans le deuil son épouse Germaine, ses fils Gilles, administrateur du personnel des Douanes à Ottawa ; Pierre, trésorier, Grissol Foods Ltd, ses filles Gisèle (Mme Michel Trudeau), Micheline (Mme Gaston Leclerc), ses brus Thérèse Laurin et Solange Therrien et de nombreux petits enfants.

Un service sera chanté le mardi 13 courant, à 9.00 hrs a.m. en l'église Ste-Bernadette-Soubirous. Sépulture au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Des Canado-Hongrois protestent contre le "Rendez-vous"

Un groupe de Montréalais d'origine hongroise, évidemment composé de survivants de la dramatique révolte de Budapest d'octobre 1956, le "Comité Hongrois de Commémoration de la Révolution de 1956 du Québec" a publié un communiqué, signé de son président, M. Tibur Végvari, dans lequel il proteste contre l'exposition : "Rendez-vous avec la Hongrie", actuellement organisée à Montréal par le gouvernement hongrois.

"Nous, Canado-Hongrois, considerons cette manifestation comme une insulte à la mémoire des héros de la révolution de 1956 et déplorons que le gouvernement du Canada ait donné son approbation.

Stokely Carmichael se considère comme prisonnier politique

ATLANTA, Georgie. (PA, UPI) — Les camarades de M. Stokely Carmichael, emprisonné jeudi soir à Atlanta, ont annoncé hier qu'il resterait derrière les barreaux en tant que prisonnier politique, tandis qu'ils iraient devant des tribunaux fédéraux s'efforcer de mettre un terme aux arrestations de manifestants antiracistes.

"M. Carmichael est un prisonnier politique capturé par la police d'Atlanta et il choisit de rester en prison", a déclaré M. James Forman, son remplaçant provisoire à la tête du SNCC (Student Nonviolent Coordinating Committee).

De son côté, M. Carmichael et le SNCC ont porté plainte contre l'ordonnance dite de conduite désordonnée, émise par la municipalité d'Atlanta, et cinq articles du code de la Georgie, portant sur l'insurrection, l'incitation à l'émeute, l'émeute et la réunion illégale. Ces dispositions disent-ils violent "les garanties fondamentales de liberté de parole, de presse, de réunion, ainsi que le droit d'adresser au gouvernement des pétitions pour le redressement des griefs".

Assemblée des débardeurs le 14 septembre

L'Association internationale des débardeurs, succursale 375 (CTC-FTQ), tiendra une assemblée spéciale mercredi, le 14 septembre, à 8 h. p.m. au centre d'entraînement de la police de Montréal, rue Viau, près de l'aréna Maurice Richard.

Le secrétaire du syndicat, M. Adrien Lemoine, fait savoir que les membres seront appelés à étudier un nouveau programme d'assurance-maladie.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ALLAIRE (Marie-Louise) — A St-Eustache, le 10 septembre 1966, à l'âge de 71 ans est décédée Mme Charles-Emile Allaire, née Marie-Louise Lafortune, demeurant à Côte St-Louis, à St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet, coin Jarry, Mtl
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Roch-de-L'Achigan, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Lucie) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Adelard Bastien, née Lucie Riel. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
10,526, rue St-Laurent
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Lucienne) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme veuve Maurice Beauchamp, née Lucienne Guindon. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Alina) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 53 ans est décédée Alina Beausoleil, fille de feu Acelia Coutu et de feu Siméon Beausoleil, demeurant à 8063 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSON (Joseph) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé Joseph Bisson, époux de feu Delphine Limoges, père de Lucien, Jocelyn et Mme Régis Gascon (Jeannine). Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
743, rue Crémazie Est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin ou le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Roger) — A Chomedey (Ville de Laval), le 11 septembre 1966, à l'âge de 29 ans est décédé Roger Boucher, époux de Huguette Racine. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. Ouimet & Fils
3517 Boul. Lévesque, Chomedey,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTET (Marie-Jeanne) — A Laval Ouest, le 11 septembre 1966 à l'âge de 60 ans est décédée Marie-Jeanne Demeules, épouse de Joseph-Arcade Boutet, demeurant à 8501 47e Ave, Laval Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Albert Maillette
3582 25e Rue, Laval Ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Théophile de Laval Ouest où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIERE (Alphonse) — A Montréal, le 11 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé Alphonse Briere, époux de Alice Guillet, demeurant à 430 Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Oscar) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 65 ans est décédé Oscar Cantin, fils de feu Joseph Eugène Cantin et de feu Adrienne Laporte, demeurant rue Chambord, frère de Noel, de Eugénie (Mme Victor Cinq-Mars), Gabrielle (Mme Emmanuel Belisle), Marguerite (Mme Armand Messier). Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funebre partira des salons

J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Albert) — A Ste-Rose (Ville de Laval), le 11 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Cloutier, époux de Germaine Pigeon, demeurant au 34 rue St-Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Laval où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMEAU (Régina) — A Lachine le 9 septembre 1966, à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Joseph Comeau née Regina Comeau, demeurant à 322, 14ieme Avenue, mère de Simone et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Joseph) — A Montréal, le 9 septembre 1966, à l'âge de 74 ans et 7 mois, est décédé Joseph Desrochers, époux d'Ernestine Savaria, demeurant 1859 Lepailleur. Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguere & Tomasso Inc.,
8969, rue Hochelaga,
à 9 heures pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Oscar) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé Oscar Dube, époux de feu Alix Tremblay, père de Jean-Maurice Dube (architecte), Mario (surintendant), Reverend Jacques (Jésuite), Mme Gaspard Lalande (Jeannine) et Soeur Marie-Colette-de-Jésus, S.S.A. (Colette), demeurant au 2680 Delisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (J.-Ernest) — A Montréal, le 9 septembre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé J.-Ernest Dubois, époux de feu Caroline Gervais, demeurant 338 Meese. Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère & Tomasso Inc.,
8969, rue Hochelaga,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCKETT (Laura) — A Montréal, le 9 septembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Dunn - Oscar Duckett, née Laura Connoley, demeurant au 4611 Brébeuf. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la

Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Marie-Louise) — A Montréal, le 11 septembre 1966, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Justin Durand, née Marie-Louise Ducoudray, demeurant à 3795 Melrose. Née à Rodez, France, elle laisse dans le deuil son époux Justin Durand, sa fille, Mme Nini Durand, sa belle-fille, Mme Yves Durand, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Decarie et Ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FANDRICH (René) — A Pont-Viau, le 11 septembre 1966 à l'âge de 72 ans, est décédé subitement René Fandrich, époux d'Ida Buher, demeurant à 230 Des Ecores à Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-M.-D. Cyr
1039 rue du Collège
St-Vincent-de-Paul
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Gilles où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Cora) — A Laflèche, le 9 septembre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Cora Pratt, épouse de Alexandre Gagné. Outre son mari elle laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme Léo Senécal (Louise-Thérèse), M. et Mme Philippe Lauze (Raymonde), M. et Mme François Page (Marthe), M. et Mme Jean Ouellette (Suzanne), M. et Mme Jean-Claude Robillard (Pierrette), M. et Mme Jean-Maurice Gagné, M. l'abbé Gérard André, P.M.E., M. et Mme Marcel Gagné, M. et Mme Gus Gagné, M. et Mme Gilles Gagné, M. et Mme Jacques Gagné et 31 petits-enfants, demeurant au 1907 boulevard Edouard à Laflèche. Les funérailles auront lieu mercredi le 14. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche & Fils Inc.
3219 Grande Allée
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Eudes, où le service sera chanté à 10 h. et de là au cimetière régional St-Maxime, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Alfred) — A Montréal, le 10 septembre 1966 à l'âge de 74 ans est décédé M. Alfred Gendron époux de Maria Arpin demeurant 2076 Darling. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sauvegret Ltée
3198 rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Valentine) — A l'hôpital du Sacré-Coeur à Montréal, le 10 septembre 1966 à l'âge de 60 ans est décédée Mme Laurentien Germain née Valentine Drazes, demeurant à 660, 26ième Avenue, apt. 2, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonneville & Gingras Ltee,
11,813 rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Aline) — A Verdun, le 11 septembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Rene Julien, née Aline Rouillier, demeurant à 637 rue Regina. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (Frederica) — A St-Timothée, le 10 septembre 1966, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Damase Ladouceur, née Frederica Gauthier, demeurant chez sa fille Virginie (Mme Joseph Bourbonnais). Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Larin & Fils,
317, rue Victoria, Valleyfield
pour se rendre à l'église paroissiale St-Timothée où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Placide, comté des Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAPIERRE (Alida) — A Ville Jacques-Cartier, le 10 septembre 1966, à l'âge de 72 ans est décédée Alida Leclaire, épouse de feu Ovila Lapierre, mère de Ovila, Gérard, Fernand, Mme Roland Paradis (Aline), Mme Lucien Desagné (Yvette). Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Philias) — A Cartierville, le 11 septembre 1966, à l'âge de 86 ans est décédé Philias Lavoie, époux de Marie-Louise Laurin, père de Marguerite (Mme E. Trottier), Amanda (Mme T. Handfield), Irène (Mme L. Leblanc), Hélène (Mme L. Robitaille), Aurore (Mme J.P. Laurin). Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église Notre-Dame des Anges de Cartierville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister s

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * * 10¢ | Montréal, lundi 12 septembre 1966 / saint nom de Marie / 82e année, No 211 / 4 cahiers / 76 pages / Les prévisions météorologiques: un peu plus chaud demain / Minimum 50 / Maximum 75

Grégoire: le RN n'est pas un parti de droite mais "du juste milieu" • En page 8

telephoto PA

Miss Amérique 1967

Jane Jayros, une étudiante de l'Université d'Oklahoma, a été élue hier soir Miss Amérique 1967. Jane, qui est âgée de 19 ans, est toute émue.

Malgré les menaces, 80% des Sud-Vietnamiens votent

SAIGON (Reuter, PA, UPI) — Le premier ministre du Sud-Vietnam, le général Nguyen Cao Ky, a annoncé officiellement aujourd'hui que 80 pour cent des électeurs se sont rendus aux urnes hier pour élire 117 députés à l'Assemblée constituante, malgré les menaces des terroristes vietcong.

L'Assemblée a été élue aux fins de rédiger une nouvelle constitution. Elle se réunira pour la première fois le 26 septembre courant. On lui accorde six mois pour rédiger une nouvelle constitution, l'ancienne ayant été abrogée lors de la chute du régime Diem.

Cinq cent trente candidats étaient sur les listes. Les communistes avoués et les neutralistes n'avaient pas le droit de se présenter. La nouvelle Assemblée sera composée comme suit, selon le général Nguyen Duc Thang, responsable du scrutin d'hier: 22 instituteurs, 20 militaires, 18 employés civils, 17 conseillers provinciaux, 15 professionnels, huit paysans. Ces gens dont on ignore encore les noms ont une moyenne d'âge de 40 ans.

Sur les 5,289,652 personnes qui avaient le droit de vote, 4,274,812 se sont prévalues de ce droit.

Atmosphère de la journée

Le président d'élections a admis que certains de ceux qui se sont prévalus de leur droit de vote ont déposé des bulletins en blanc dans les urnes. Mais le nombre de ces gens, a dit le général Thang, est de beaucoup inférieur à 15 pour cent — pourcentage des bulletins annulés aux élections provinciales de 1965. Le général n'a cependant donné aucune indication précise en ce qui concerne le nombre de bulletins annulés.

Avant le vote, le gouvernement de Saigon avait dit qu'il se dirait très satisfait si 60 pour cent des électeurs se présentaient aux bureaux de votation. A Washington, on se contentait de 50 pour cent. Les prévisions les plus optimistes prévoyaient un vote à 70 pour cent.

Le Vietcong avait mis la population en garde contre les risques qu'il y avait d'aller voter. La police nationale rapporte qu'il y eut 132 incidents suscités

Voir ELECTIONS en page 2

Gemini XI est lancé et prend Agena en chasse

CAP KENNEDY, (PA, UPI, AFP) — La cabine spatiale "Gemini XI", avec les cosmonautes Charles Conrad et Richard Gordon aux commandes s'est élancée dans l'espace ce matin pour un vol de trois jours et a aussitôt entrepris de rattraper une fusée "Agena", lancée 97 minutes plus tôt, à une vitesse de cinq milles à la seconde. Au moment d'aller sous presse, Gemini était en vue de sa cible et s'en rapprochait progressivement.

Propulsée par une fusée "Titan II", la cabine spatiale a décollé du Cap Kennedy à 10 h. 42, alors que la fusée-cible "Agena" achevait sa première révolution à une altitude de 185 milles au-dessus de Cap Kennedy. Comme prévu, "Gemini XI" s'est placée sur orbite six minutes après le lancement.

Les deux pilotes, dont le départ a été retardé deux fois, vendredi et samedi, et qui ont dû endurer des difficultés de dernière heure ce matin, comptent maintenant sur des instruments délicats et leur propre jugement pour effectuer le rendez-vous le plus rapide encore réalisé dans l'espace.

"Gemini XI" doit en effet rejoindre la fusée-cible "Agena" dès sa première révolution terrestre — ceci devait se produire vers midi et deux minutes — puis s'arrimer à elle 14 minutes plus tard.

La fusée "Agena", propulsée par une fusée Atlas, a décollé

Voir GEMINI en page 2

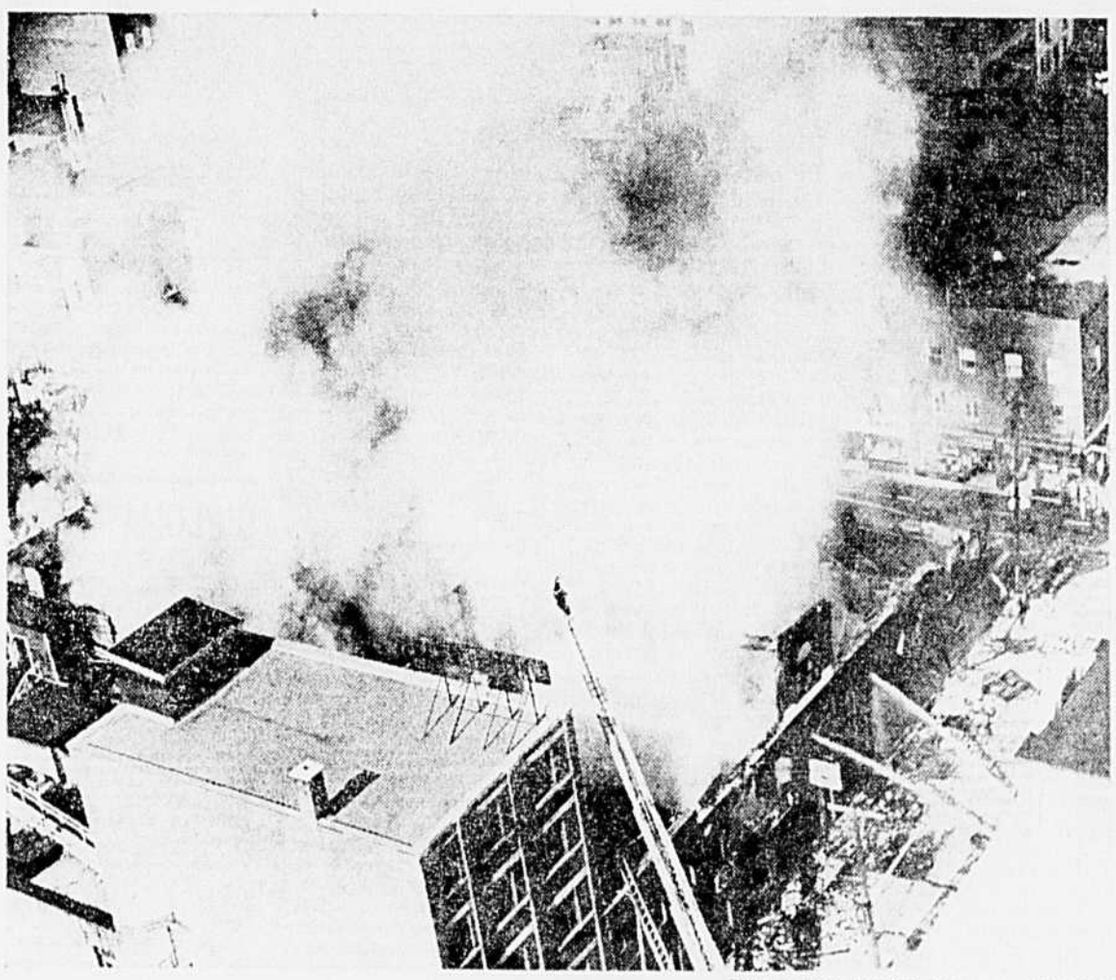

Photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Un violent incendie s'est déclaré, ce matin, dans le coeur commercial de Saint-Hyacinthe. Les dégâts se chiffrent jusqu'ici à près d'un million de dollars. Un pompier a été légèrement blessé.

Une conflagration ravage une partie du secteur commercial de Saint-Hyacinthe

De notre envoyé spécial,
Martin Pronovost

ST-HYACINTHE.—Une conflagration a détruit une dizaine d'établissements commerciaux et une douzaine de logements, ce matin, au coeur de St-Hyacinthe.

A midi, les pompiers avaient réussi à circonscrire les flammes, mais n'avaient pas entièrement maîtrisé l'incendie.

Aucun des occupants des logements n'a été blessé, mais un pompier a subi de légères blessures en combattant le sinistre qui, par ailleurs, aurait fait pour plus de $1 million de dégâts.

Le feu qui a éclaté vers 5 h. 30 ce matin, dans les locaux de la Philharmonie de Saint-Hyacinthe, au premier étage d'un immeuble, s'est propagé aux autres édifices compris dans le quadrilatère des rues des Cascades, Mondor, Saint-Simon et Saint-Antoine, face à la Place du Marché, dans le secteur commercial.

Les principaux établissements ravagés par le feu sont les magasins Reitman's, M. O. David (établi en 1861), Auger et Gaucher, et Victor Martin, deux salles de danse et de quille, et une succursale de la Banque Canadienne Nationale.

Parmi les établissements voisins, qui ont surtout été endommagés par l'eau et la fumée, on remarque l'imprimerie Yamaska.

Une cinquantaine de "policiers-pompiers" ont combattu les flammes, sous les ordres du chef Jean Ste-Marie. A midi, les pompiers avaient circonscrit les flammes. Cependant, le toit des édifices s'était effondré, et certains murs avaient commencé de s'effriter.

Les pompiers utilisèrent 18 jets pour combattre le feu. Ils ne pouvaient en utiliser davantage, parce qu'ils ne pouvaient hausser la pression dans le vieux réseau d'aqueduc du secteur.

Les édifices ravagés avaient tous trois étages et les pompiers ne disposaient que d'une seule échelle Magyrus.

En 13 ans, la valeur des obligations du Centenaire doublera

OTTAWA. (PC) — On annonce que la nouvelle série d'obligations d'épargne du Canada qui sera mise en vente le mois prochain à l'occasion du Centenaire de la Confédération comportera un avantage sans précédent, soit celui de doubler le montant investi.

En effet, le détenteur de ces obligations pourra doubler son investissement s'il attend jusqu'à l'échéance, soit en 1979 pour se faire rembourser le montant des obligations et des coupons d'intérêt alors en sa possession.

Cette nouvelle série donnera également le plus haut rendement enregistré depuis la mise sur le marché de la première mise sur le marché de la première série d'obligations du genre il y a 21 ans.

Dans un communiqué, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp note que cette nouvelle série "offre à l'investisseur des conditions sans précédent en plus de lui assurer tous les avantages des séries précédentes".

Les achats d'obligations d'épargne du Canada représentent déjà annuellement la somme approximative d'un milliard et le gouvernement fédéral espère accroître si possible le montant des épargnes personnelles en vue de combattre l'inflation.

Un précédent

La nouvelle série sera assortie pour la première fois de trois titres d'intérêts composés qui viendront s'ajouter aux coupons portant intérêt jusqu'à l'époque de l'échéance.

Ces titres seront émis successivement aux détenteurs des obligations qui s'abstiendront de réclamer le remboursement des coupons d'intérêts. La somme accumulée des coupons et des titres aura pour effet de

Voir OBLIGATIONS en p. 2

Réunion du Commonwealth au Canada cet automne?

Selon certaines rumeurs, la conférence des premiers ministres du Commonwealth, siégeant actuellement à Londres, serait ajournée à novembre. Elle reprendrait ses travaux au Canada. Cet ajournement a été proposé en vue d'éviter une cassure au sein du Commonwealth à la suite du refus de M. Harold Wilson d'accéder aux demandes des pays africains qui demandent des mesures plus énergiques contre la Rhodésie.

— En page 39

Démission du directeur général de l'Association des hôpitaux du Québec

QUEBEC. (PC) — M. André Moisan, directeur général de l'Association des hôpitaux de la province de Québec depuis 1963, vient de remettre sa démission au Dr André Pothier, président de l'organisme.

En plus d'invoquer des raisons personnelles, au cours d'une entrevue, M. Moisan a affirmé que les hôpitaux québécois souffrent d'un "individualisme collectif".

Celui qui fut l'un des principaux responsables de la création de l'AHPQ, association groupant aujourd'hui quelque 200 institutions hospitalières, a dit que l'unité de pensée et d'action n'y était pas un fait acquis.

"L'expérience des dernières semaines nous le démontre avec acuité", a-t-il fait remarquer.

M. Moisan quittera son poste à la fin du mois, et redeviendra directeur général de l'hôpital Saint-Ambroise de Loretteville, près de Québec.

Il a déjà occupé ce poste, de 1961 à 1963, après avoir été directeur du personnel à l'Hôtel-Dieu de Québec, de 1953 à 1961.

Il explique son départ en disant qu'il ne croit pas au dynamisme d'une association, si cette dernière n'a pas la confiance de ses membres.

L'AHPQ, selon lui, n'a pas encore réussi à démontrer qu'elle est un véritable corps intermédiaire.

"Il ne suffit pas d'être un groupement avec une existence facile; il faut être plus structuré et plus organisé, il faut un centre de vie, une âme", a-t-il lancé.

Par suite d'un manque de dialogue, les hôpitaux auraient un esprit individualiste, chacun

Voir DEMISSION en page 2

La CSN accuse tous les partis fédéraux d'avoir trahi les travailleurs

Le bureau confédéral de la CSN, réunissant les délégués de tous les corps affiliés à la centrale ouvrière, déplore vivement l'attitude de tous les partis politiques représentés à Ottawa qui ont consenti à l'ajournement de la session, en abandonnant le problème de l'inflation à un comité conjoint du sénat et des communes.

Du même souffle, la Confédération des syndicats nationaux a décidé de déléguer un ou plusieurs observateurs à toutes les séances du comité qui étudiera la hausse des prix et le crédit à la consommation dans la présente crise inflationniste.

Les observateurs de la centrale soumettront sur chacune des sessions un rapport au service de l'information de la CSN qui se chargera immédiatement d'en informer les membres du bureau confédéral, les bureaux régionaux et les conseils centraux.

La voix de la haute finance

La CSN estime que les décisions annoncées par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, concernant l'assurance-santé, l'aide aux bourses et à la recherche reposent sur les recommandations de la haute finance et visent à faire porter aux salariés moyens tout le poids de l'inflation.

La centrale note que les partis politiques, seuls représentants du peuple au Parlement, élus en bonne part pour avoir promis l'assurance-santé, auraient dû faire entendre le point de vue des salariés et discuter d'urgence les décisions du gouvernement.

Le bureau confédéral de la CSN juge insuffisantes les raisons soulevées par le gouvernement en faveur de l'ajournement, à savoir la prochaine conférence régionale de l'Organisation internationale du travail et celle des parlementaires du Commonwealth.

Un scandale

Pour sa part, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a soutenu que "ce qui vient de se passer à Ottawa est un scandale au sujet duquel le premier ministre du pays, M. Pearson, devra, dès son retour d'Angleterre, faire les éclaircissements qui s'imposent.

"Ce que M. Sharp a annoncé aux communes, poursuit M. Pe-

Voir CSN en page 2

L'augmentation des impôts est chose certaine

par Luc Beauregard

OTTAWA. — Les Canadiens doivent-ils s'attendre à une augmentation de taxes? Après le discours de M. Mitchell Sharp, il ne semble plus y avoir l'ombre d'un doute là-dessus. Mais pour combien en seront-ils quitte pour enrayer l'inflation?

La réponse, M. Mitchell Sharp la donnera le mois prochain alors qu'il présentera ce que l'on appelle ici son "Baby Budget". On prétend que ces nouvelles taxes atteindront $300 millions.

Autant tirer à la courte paille car, en vérité, aucune hypothèse n'est actuellement vérifiable. Il y a beaucoup d'inconnues et très peu de certitudes.

Les inconnues

Ainsi, combien en coûtera-t-il au trésor fédéral pour hausser de 14 pour cent, comme il se le

Voir IMPOTS en page 2

Un diplomate sud-africain est poignardé à Londres

LONDRES (Reuter, AFP) — M. Johannes van der Poel, consul de l'Union sud-africaine en Grande-Bretagne a été poignardé par un Noir à l'ambassade de l'Afrique-Sud à Londres aujourd'hui, annonce un porte-parole officiel.

Le consul est "dans un état critique", déclare-t-on à l'hôpital de Charing Cross où l'on précise qu'il a été transporté dans la salle d'opérations. Le diplomate a été atteint de coups de couteaux à la poitrine.

On ne sait rien de l'identité de l'auteur de l'attentat. Selon les premières indications, l'agression a eu lieu dans les locaux de l'ambassade, à Trafalgar Square. M. Van der Poel était chargé du bureau des passeports.

L'agresseur, un homme de couleur, a pénétré dans les

Voir DIPLOMATE en page 2

Les égarements de certains prêtres et de laïcs inquiètent le Vatican

CITE DU VATICAN. (AFP) — La "franchise" et la "clarté" avec lesquelles le pape a parlé vendredi des "oscillations spirituelles" qui se manifestent chez certains prêtres, sont soulignées dans un éditorial de L'"Osservatore Romano" qui, tout en relevant que ce thème n'est pas nouveau dans les discours du souverain pontife, affirme que l'insistance avec laquelle Paul VI y revient "doit faire réfléchir".

Sans vouloir paraphraser les paroles du pape sur les différentes erreurs dénoncées, ce qui à son avis risquerait d'en dénaturer le sens, le journal écrit:

"En substance il s'agit du penchant qui peut se manifester chez les prêtres jeunes et âgés, d'une part pour un excès dans les habitudes, que l'on ne saurait faire passer pour le culte de la tradition, et d'autre part pour un excès de progressisme qui ne doit pas aboutir à faire du nouveau à tout prix. (Tout ce qui est nouveau n'est pas forcément bon et tout ce qui est bon n'est pas forcément nouveau). Il y a aussi des manifestations téméraires qui peuvent pousser à substituer le jugement personnel au magistère autorisé, en se laissant aller à ne pas accepter docilement la direction inspirée et maternelle de la hiérarchie, riche non seulement des charismes surnaturels, mais de la connaissance et de l'expérience du monde moderne de s'insinuer dans l'esprit sacerdotal".

En terminant, le journal souligne que les paroles du pape sont "salutaires et solennelles" et qu'il faut les méditer et les suivre.

On se souvient que mercredi dernier, au cours de son audience générale hebdomadaire, le pape Paul VI avait constaté "avec douleur que dans de nombreux esprits on ne considère plus avec la même confiance qu'autrefois l'Eglise du Dieu vivant, pilier et soutien de la vérité". De plus le pape avait relevé que la "défiance provoquée par tant de voix hostiles et étrangères envers l'autorité enseignante de l'Eglise" a ébranlé les convictions de nombre de gens.

La circulaire du cardinal Ottaviani

L'affliction et l'appréhension manifestées par le pape dans ses derniers discours et vendredi encore, devant l'égarement et l'inquiétude des fidèles et même des membres du clergé,

Voir VATICAN en page 2

Les évêques pourraient un jour élire et démettre les cardinaux

TURIN, Italie — (PA) — Il est possible que le collège des cardinaux de l'Eglise catholique devienne un corps représentatif dont les membres élus seraient les principaux évêques des diverses nations, et que leur mandat soit limité dans le temps.

C'est ce qu'avance un article de l'hebdomadaire de l'archidiocèse de Turin, "Il Nostro Tempo" (Notre temps), en précisant que la formule est actuellement à l'étude à Rome.

Un tel système mettrait fin à la tradition millénaire selon laquelle les cardinaux sont choisis par le pape et nommés à vie, au moment de consistoires convoqués périodiquement.

Selon la nouvelle formule, les présidents des 53 conférences épiscopales nationales ou régionales seraient automatiquement cardinaux. Ils le demeureraient tant que les évêques des conférences n'éliraient pas un autre prélat à leur place. Le nouveau président d'une conférence remplacerait automatiquement son prédécesseur au collège des cardinaux.

L'hebdomadaire "Il Tempo Nostro" n'est pas l'organe officiel de l'archidiocèse de Turin, mais on affirme que l'article a été écrit par l'archevêque du lieu, Mgr Michele Pellegrino.

SOMMAIRE

Annonces classées / 64 à 74
Bandes dessinées / 46
Courrier "Que faire?" / 44
Décès, naissances, etc. / 75
Editorial / 4
Finance / 60 à 62
Horoscope / 10
Nouvelles internationales / 39
Nouvelles nationales / 8
Mots croisés / 67
Radio et télévision / 58 et 59
Spectacles et concerts / 56 et 57
Sports / 49 à 54 et 75
Tribunaux / 9, 47
Vie féminine / 40, 42, 43, et 44
Vie mondaine / 41

QKAC 73

L'AHPQ a besoin de fonds pour donner des services mieux structurés

— Le Dr André Pothier

L'Association des hôpitaux de la province de Québec verra sous peu le ministre de la Santé pour discuter avec lui des problèmes des hôpitaux et pour lui demander de pourvoir l'Association des fonds nécessaires pour donner à ses membres des services mieux structurés et plus efficaces. C'est ce qu'a déclaré le Dr André Pothier, président de l'AHPQ, invité à commenter la démission de M. André Moisan, directeur général de l'Association.

M. Moisan a accusé les hôpitaux de "souffrir d'un individualisme collectif" et de travailler dans l'esprit de "son" hôpital et de "sa" région. "On voit partir M. Moisan avec beaucoup de regret. En ce qui concerne les hôpitaux, il ne faut pas oublier, a dit le Dr Pothier, que nous sommes partis de "creux". C'est-à-dire qu'avant 1961, chaque institution était strictement privée. Nul doute cependant qu'il y a eu un pas en avant vers une meilleure collectivité. Il reste encore beaucoup de chemin à faire. Ce sont là des changements sociologiques qui ne se font pas rapidement. Je suis partiellement d'accord avec M. Moisan mais je crois qu'il faut donner au temps le temps de faire son oeuvre."

"Un conseil d'administration régional, comme l'a suggéré M. Moisan, serait-il préférable à la formule actuelle?". Le Dr Pothier répond qu'éventuellement, une superstructure régionale serait souhaitable mais cela suppose des amendements à la loi des hôpitaux. "Nous verrons sous peu le ministre de la Santé et nous saurons si l'Association doit demeurer ce qu'elle est présentement ou si elle aura les moyens de donner des services aux hôpitaux. A titre d'exemple, les dernières négociations collectives ont obligé l'Association à mettre sur pied un comité de négociations. A l'avenir, si l'Association doit continuer dans ce sens, nous aurons besoin de spécialistes. Plus l'Association pourra fournir de services à ses membres, plus elle pourra travailler à l'unité des hôpitaux."

L'humilité est un artifice de l'orgueil.

La Rochefoucauld

* * *

La raison nous trompe plus souvent que la nature.

Vauvenargues

telephoto PA

Aux urnes sud-vietnamiennes

Le geste de ce vénérable électeur sud-vietnamien, revêtu de l'habit traditionnel, qui tient haut son bulletin de vote avant de le déposer dans une boîte de scrutin dans un bureau de vote de Saigon, indique bien qu'il n'est pas homme à se laisser intimider par les menaces communistes et qu'il entend bien exercer son droit de vote.

DEMISSION

SUITE DE LA PAGE 1

cherchant à défendre son petit royaume.

Esprit de clocher

"On travaille dans l'esprit de "son" hôpital et de "sa" région, et on se guette entre hôpitaux", a affirmé M. Moisan.

"Il n'est pas sûr que les hôpitaux s'en remettraient entièrement à un conseil régional pour statuer sur la remise d'une somme de $20,000,000, par exemple, si l'on offrait cette somme pour la mise sur pied d'un centre de cardiologie", explique-t-il.

Parlant des événements qui ont précédé la grève des hôpitaux, M. Moisan a dit que l'individualisme s'est montré quand les hôpitaux ont formé un comité provincial de négociation, dans le but d'accepter une convention collective de travail avec les quelque 32,500 cotisants de la Fédération nationale des services CSN.

A son avis, chaque institution était tellement jalouse de l'autonomie de son conseil d'administration, et l'a tellement défendue, que le comité provincial de négociation s'est vu affublé de structures et de procédures lourdes.

Après quelques mois, un comité des relations de travail fut mis sur pied, à la demande du ministre de la Santé du temps, M. Eric Kierans.

"On a vu ce qui est arrivé par la suite", rappelle-t-il.

"Je crois en l'autonomie des conseils d'administration", a poursuivi M. Moisan, "mais à la condition qu'on pose des gestes conscients et intègres, fruits du dialogue."

Comme à l'école

Les conseils d'administration, estime-t-il, pourraient ressembler un peu aux commissions scolaires ou aux conseils d'écoles dont fait état le rapport de la commission royale d'enquête Parent sur l'éducation.

Par ailleurs, en se basant sur l'article 7 de la loi des hôpitaux, il dit que ceux-ci devraient avoir une vision communautaire, en avoir et l'esprit et la lettre.

Pour ce qui est de l'avenir, M. Moisan croit que la poursuite d'objectifs communs, par une action collective, ne peut se réaliser que dans la mesure où chaque institution acceptera la loi du dialogue.

"Un nouveau monde hospitalier se construit", a-t-il dit. "Il faut laisser tomber du lest, trouver de nouvelles formules pour maintenir ce qui est bon, en tenant compte des impératifs du législateur, du public comme usager, des professions médicales et para-médicales."

Faisant remarquer la tendance à la régionalisation dans tous les domaines, il se demande pourquoi l'on n'assisterait pas à la création d'un conseil d'administration régional.

"On dialogue mieux ainsi, et on évite des erreurs", a-t-il conclu.

VATICAN

SUITE DE LA PAGE 1

donnent tout leur sens à la circulaire que le cardinal Alfredo Ottaviani, pro-préfet à la circulaire sur le cardinal de la foi ex-Saint-Office a adressée vers la fin du mois dernier aux conférences épiscopales.

Dans ce document, les évêques sont appelés à exprimer leur avis en vue de mettre fin à des "abus d'interprétation" de la doctrine conciliaire" et à des manifestations "d'opinions singulières et audacieuses" qui désorientent de nombreux fidèles.

Paul VI, en s'adressant aux participants à la semaine nationale italienne de perfectionnement pastoral, a dénoncé la tendance de certains prêtres à "orienter leurs pensées vers les réalités temporelles et vers un conformisme mortifiant avec le monde profane". Il avait constaté mercredi dernier avec affliction que certains fidèles "mettaient en question la vérité — la Foi" dans un désir d'ouverture avec le monde non catholique.

Maintenant on ne condamne plus

Autrefois, avant le concile, de tels errements auraient été condamnés par des "minotums". Aujourd'hui, dans l'esprit de "Vatican II", on veut associer, aux efforts tendant à obtenir une saine interprétation des documents conciliaires, les membres de l'épiscopat "qui ont le droit et le devoir de surveiller, de diriger et de susciter le mouvement de rénovation du concile" et de défendre la doctrine, "étant donné qu'ils jouissent du pouvoir d'enseigner avec autorité, sous la direction du pape".

Tout en reconnaissant l'utilité des efforts que l'on accomplit actuellement en vue d'approfondir la connaissance de la Vérité, la circulaire souligne qu'il est trop de gens qui franchissent la ligne séparant "ce qu'il faut croire de ce qui peut être discuté", au préjudice du dogme et des bases de la Foi.

C'est pourquoi les conférences épiscopales ont été invitées à discuter sur dix "cas" portant sur autant d'opinions "non exactes". Ces opinions ont trait à l'inspiration de la bibie et à la valeur des textes historiques, à l'influence que l'évolution historique devrait avoir sur les formules dogmatiques, au magistère de l'Eglise et en particulier à la virginité de Marie, à l'Eucharistie, à propos de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'hostie, au sacrement de pénitence "considéré plus comme un instrument de réconciliation avec Dieu, en isolant arbitrairement sa fonction sociale".

La circulaire parle aussi des tendances dangereuses qui se manifestent à propos de la doctrine du concile de trente sur le péché originel et des "erreurs" qui se font jour dans le domaine de la théologie morale, touchant notamment la moralité et la responsabilité sur le plan sexuel et matrimonial.

La circulaire attire enfin l'attention des évêques sur l'existence d'interprétations "trop personnelles" du décret conciliaire sur l'oecumenisme, "ce qui entraîne le risque d'un irénisme et d'une indifférence étrangers à l'esprit du concile".

Cette circulaire équivaut ainsi, en substance, à une "mise en garde" contre les déviations qui caractérisent la période post-conciliaire actuelle. Les réponses des conférences épiscopales devront parvenir avant la fin de l'année.

IMPOTS

SUITE DE LA PAGE 1

promet, la solde des militaires?

A combien s'élèvera l'augmentation des anciens combattants, à laquelle on s'attend également?

A combien se chiffrent les montants d'augmentation salariale qu'Ottawa devra verser à certaines catégories de ses employés?

Quelle sera la situation économique lors de l'annonce de ce budget miniature? Car, selon des sources très près du ministère des Finances, déjà il semblerait que la folle spirale inflationniste montre des signes avant-coureurs d'apaisement.

Tout cela, ajouté à l'ignorance des effets bien précis que connaîtront les mesures prises par le gouvernement, font que les absolues certitudes sont rares, y compris pour le ministère des finances.

Les certitudes

On en connaît au moins une.

Car à moins que le gouvernement ne fasse marche arrière, les pensions de vieillesse seront bientôt augmentées : elles sont actuellement de $75 mais elles sont sur le point de grimper à $105 pour les Canadiens de plus de 69 ans. Voilà au moins un projet qui nous fera délier les cordons de notre bourse. M. Sharp nous l'a promis.

Mais, il n'est pas plus facile de dire au juste quels sacrifices M. Sharp exigera de nous en octobre qu'il ne le serait de dire par combien se chiffrent les coupures qu'il a faites jeudi dans les dépenses gouvernementales.

Par exemple, comment peut-on évaluer la somme qu'aurait déboursée le gouvernement pour son programme d'assurance-maladie alors qu'on ne sait pas encore exactement combien de provinces y auraient participé dès juillet 1967?

Le terrain est glissant.

C'était aussi celui sur lequel se trouvait ces jours derniers M. Allan MacEachen, ministre de la Santé et du bien-être social.

Le ministre s'était fait du régime d'assurance-maladie (formule 1er juillet 1967) son grand cheval de bataille.

Dans l'apparente rivalité au sein du cabinet et dans la perspective de la succession à M. Pearson, le projet avait du panache.

Si certains pouvaient se vanter d'intégrer et d'unifier les forces armées, lui pourrait offrir la réalisation d'un régime national d'assurance-maladie.

Mais l'orage semble devoir passer. Le premier ministre intérimaire, M. Paul Martin, a réussi à bafouer les tentatives de l'opposition hier qui voulait lui faire avouer que M. MacEachen rongeait son frein.

M. MacEachen lui-même semblait de meilleure humeur que la veille.

Peut-être a-t-on joué la comédie pour sauver au moins l'honneur. On encore, peut-être attend-on tout simplement le retour de M. Pearson.

OBLIGATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

doubler le montant de l'obligation.

Datées du 1er novembre 1966, ces nouvelles obligations donneront un rendement moyen de 5.48 pour-cent par année à ceux qui les conserveront jusqu'à l'échéance. L'intérêt est remboursable annuellement et sera de cinq pour-cent pour les quatre premières années, de 5½ pour cent pour les trois années suivantes, de 5¾ pour-cent pour la huitième année et de six pour-cent pour les cinq dernières années.

Comme d'habitude, ces obligations pourront être encaissées en tout temps à n'importe quelle banque canadienne. Elles rapporteront alors à leur détenteur le plein montant plus l'intérêt accumulé à cette date.

Ces obligations seront mises en vente le 3 octobre et seront payables comptant ou à tempérament. Les banques, les courtiers en placement, les courtiers en valeurs, les sociétés de gestion et les maisons prêteuses sont autorisés à en faire la vente. Leur valeur sera de $50 à $5,000.

DIPLOMATE

SUITE DE LA PAGE 1

bureaux consulaires et a poignardé le consul dans l'épaule et à la poitrine. Il a immédiatement pris la fuite, tandis que M. Van der Poel, qui est âgé d'une cinquantaine d'années, était transporté d'urgence à l'hôpital. L'attentat survient six jours après l'assassinat du premier ministre Verwoerd au Cap (Afrique-Sud), également poignardé par un présumé Métis.

CSN

SUITE DE LA PAGE 1

pin, les milieux financiers l'ont prôné et ils en connaissaient la teneur bien avant les membres du Parlement, bien avant la classe ouvrière, comme le démontrent les organes d'information de la finance.

"Après avoir assisté au guillotinage des mesures sociales par M. Sharp, le devoir des partis politiques au Parlement était de faire valoir les promesses solennelles qu'ils avaient faites aux contribuables et particulièrement aux travailleurs du pays.

"Les représentants des partis politiques, sans une seule exception, ont préféré se retirer en vitesse, en laissant le problème de l'inflation entre les mains d'un comité conjoint du sénat et des communes."

ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

par des terroristes vietcongs au cours de la fin de semaine.

Les rapports de police indiquent qu'environ 19 personnes, y compris des soldats de faction, ont perdu la vie durant ce laps de temps. On dénombre également 120 blessés par des balles perdues, des éclats de mortier, des grenades ou des mines.

Les forces gouvernementales avaient été mobilisées en bloc pour garder les bureaux de scrutin et inviter les gens à s'y présenter. Il y avait eu, auparavant, des défilés, des rassemblements et des discours, encouragés et provoqués par les autorités gouvernementales. Des camions munis de haut-parleurs ont défilé dans les rues. Il y avait partout des affiches incitant les gens à voter. On a vu de ces affiches même dans les maisons closes.

Les employés civils et les soldats avaient reçu l'ordre sévère d'aller voter, et plusieurs unités de l'armée se sont rendues aux bureaux de scrutin en formation.

Réactions d'Hanoi et des USA

L'administration Johnson se dit "surprise et enchantée", ce sont les termes qu'a employés, hier soir, à la TV américaine, M. Wall Rostow, conseiller particulier du président Johnson. L'ancien vice-président Richard Nixon a dit, pour sa part, qu'il s'agissait d'un "vote de confiance" à la politique américaine au Vietnam.

A Hanoi, on qualifie d'"escroquerie et de farce" cet appel au peuple. Une émission radiophonique en provenance de la capitale du Nord-Vietnam et captée à Tokyo accuse le gouvernement de Saigon d'avoir mobilisé "jusqu'à un demi-million d'hommes" pour "monter cette farce électorale".

Selon Hanoi, la police et les militaires au Sud-Vietnam ont été "contraints de faire du porte à porte et des perquisitions afin d'obliger la population urbaine à aller voter".

De son côté, le chef bouddhiste Thich Tri Quang a déclaré : "En tant que prisonnier, gardé à vue dans cette clinique où je m'affaiblis de jour en jour, je dis que ces élections sont une pure farce et une vraie tricherie. C'est une défaite, non seulement pour les bouddhistes et pour moi-même, mais surtout pour tout le peuple vietnamien".

Les journaux de Saigon jubilent. "Les élections ont été un grand succès", titre sur huit colonnes le quotidien "Saigon Post". Les Sud-Vietnamiens ont voté, dit le journal, "malgré une recrudescence des menaces terroristes".

GEMINI

SUITE DE LA PAGE 1

de Cap Kennedy à 9 h. 05. Au moment où la cabine spatiale était placée sur orbite, Agena la précédait de quelque 240 milles, filant à 17,500 milles à l'heure sur une orbite variant de 180 à 191 milles d'altitude.

Conrad et Gordon ont dû effectuer plusieurs manoeuvres compliquées pour modifier leur orbite afin de rattraper leur cible, au-dessu de Hawaï, en 80 minutes seulement après une poursuite de 19,000 milles.

S'il réussit, ce rendez-vous se produira deux orbites et près de trois heures plus rapidement que tout autre rendez-vous spatial antérieur. "Gemini 9" détient le record de quatre heures, ayant rattrapé une fusée "Agena" au cours de sa troisième révolution après une poursuite de 75,000 milles.

Des expériences audacieuses

Le succès de cette mission ouvrira la voie à une série d'audacieuses expériences au cours de ce voyage, l'avant-dernier du programme "Gemini".

Richard Gordon doit faire une marche de 107 minutes dans l'espace et "se tenir" dans l'espace pendant 140 minutes; la capsule "Gemini XI" doit atteindre une altitude sans précédent de 863 milles et elle doit également voler en formation avec la fusée "Agena", à laquelle elle sera reliée par un cordon de 100 pieds de long.

Le voyage prendra fin jeudi matin et ce sera le premier retour à la terre contrôlé par un appareillage automatique. Le dernier voyage du programme "Gemini" doit avoir lieu le 31 octobre.

Difficulés de dernière heure

Deux minutes exactement avant l'heure fixée pour le décollage d'Agena à 8.49 ce matin, une défectuosité dans l'appareillage assurant l'étanchiété de l'écoutille du chef-ipolte Conrad entraîna un retard de 16 minutes. Des vérifications indiquèrent que l'écoutille n'était pas fermée étanchement. Des techniciens rouvrirent l'écoutille, la refermèrent et le problème fut finalement résolu.

Deux autres "difficultés" mineures s'étaient produites auparavant. Une horloge servant au compte à rebours sur l'une des fusées dut s'arrêter brièvement pour s'ajuster parfaitement à une autre horloge. Une parcelle de métal fut également décelée dans une conduite de carburant alimentant la fusée "Titan II", porteuse de la capsule Gemini.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 50

MAXIMUM DEMAIN : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et d'Ottawa** : ensoleillé, température saisonnière. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 45 et 70.

Régions de Québec, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, du Lac-St-Jean et de Rimouski : ensoleillé, température saisonnière. Minimum et maximum à Québec 40 et 65 ; Sherbrooke 35 et 70 ; Ste-Agathe et La Tuque 35 et 65 ; Chicoutimi 35 et 60 ; Rivière-du-Loup et Mont-Joli 40 et 60.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles et Gaspé : ensoleillé, un peu plus chaud. Minimum et maximum à Baie-Comeau 35 et 60 ; Gaspé et Sept-Iles 40 et 60.

DÈS CE SOIR
ET POUR DEUX SEMAINES

DENNIS DAY

NICK MARTIN
ET SON ORCHESTRE
LE TRIO DE JOE SETTANO

Réservations : 861-3511

A compter du 26 septembre
NANCY AMES

Salle Bonaventure
LE
REINE ELIZABETH

PUR ET RAFRAICHISSANT
Peer's
CREAM SODA
MOUSSE-GENEREUSE

PAUL E. CHAPUT, O.D.
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
7106 ST-DENIS CR. 2-9339

EXCELLENTE OCCASION
PLACE STE-THERESE
Espace pour restaurant, nettoyeur, salon de beauté, barbier, autres
Coin très important. Près General Motors
Population : 22,000. Ville en pleine expansion
Tél. : 484-8477

Recevez $100 pour $75 avec les Certificats d'épargne BNÉ de six ans

Achetez un certificat de $10 seulement... ou de toute autre valeur qui vous convient. Remboursable à tout moment.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

CHAISES MOULEES EN FIBRE DE VERRE

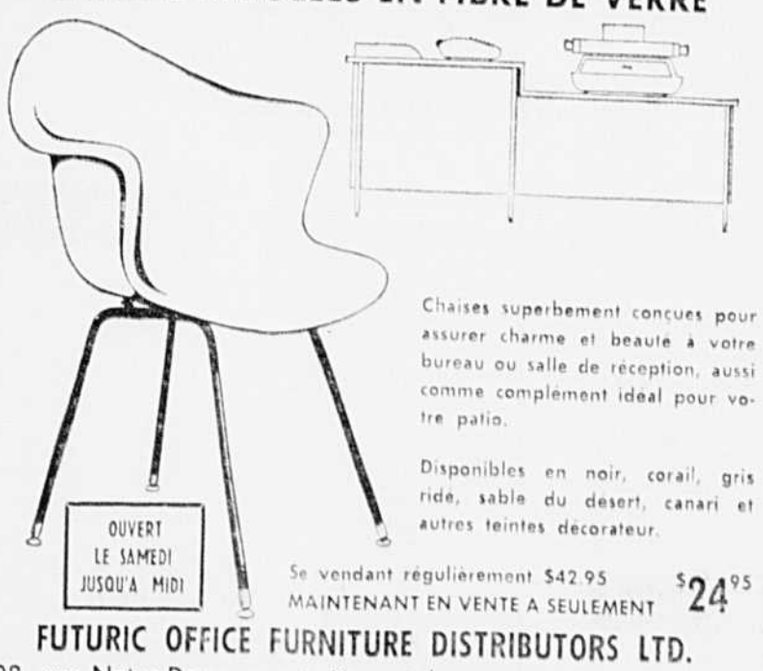

Chaises superbement conçues pour assurer charme et beauté à votre bureau ou salle de réception, aussi comme complément idéal pour votre patio.

Disponibles en noir, corail, gris ridé, sable du désert, canari et autres teintes décorateur.

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A MIDI

Se vendant régulièrement $42.95
MAINTENANT EN VENTE A SEULEMENT $24.95

FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS LTD.
708, rue Notre-Dame ouest, Montréal Tél. : 861-3333
Division des meubles de ROSS OFFICE SUPPLIES et de MONTREAL OFFICE MACHINES

GARANTIE écrite lorsque vous apprenez
L'ANGLAIS
L'ESPAGNOL
L'ALLEMAND
CHEZ
international LANGUAGE SCHOOL
LEÇONS DE GROUPE OU PRIVEES
CLUB DE CONVERSATION
845-8016
1500 RUE STANLEY
SUITE 224

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à quatre niveaux (débutants, élémentaire, intermédiaire, avancé)
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour renseignements et brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311, poste 304

Une seule grande ville à l'extrémité ouest de l'île de Montréal?

Fusion possible de six municipalités : Senneville, Ste-Anne-de-Bellevue, Baie d'Urfé, Beaconsfield, Kirkland et Pointe-Claire.

par Gilles PRATTE

Le conseiller d'une des plus petites municipalités à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, Senneville, a décidé de battre campagne en vue de la création d'une seule grande ville qui naîtrait de la fusion de cinq ou six unités, peut-être de Baie-d'Urfée, Beaconsfield, Ste-Anne-de-Bellevue, Kirkland, Pointe-Claire et, bien sûr, de Senneville.

Déjà trois ou quatre rencontres discrètes ont eu lieu à ce sujet entre les représentants des diverses villes et une autre est prévue pour le 19 septembre.

Dans l'esprit des principaux promoteurs de l'entreprise, le maire de Senneville, M. E.R. Smallhorn; le conseiller municipal de Senneville, M. Etienne Dubreuil et le secrétaire-trésorier de Senneville, M. Jacques Bourdon, par ailleurs conseiller municipal à Laval, il ne s'agit pas du tout de répéter l'expérience de l'île Jésus.

M. Bourdon, pour sa part, n'était pas du tout d'accord avec l'intégration des 14 municipalités de l'île, fusion qu'il juge forcée, mal planifiée, trop rapide et excessivement coûteuse.

Il suggère pour les villes de l'ouest une fusion en douce, par étapes qui permettraient aussi bien aux fonctionnaires municipaux qu'aux nouveaux citoyens de s'habituer progressivement aux horizons d'une plus grande unité.

Collaboration plutôt que fusion

Un sondage sommaire a toutefois permis d'établir que les maires des villes susceptibles de participer à pareille fusion en rejettent pour le moment l'opportunité, tout en favorisant une certaine forme de collaboration intermunicipale.

Selon eux, cette coopération pourrait prendre la forme d'un conseil général, sorte de gouvernement intermédiaire dont le député-maire de Pointe-Claire, M. Arthur Séguin, proposait vainement la formation il y a deux ans.

Aujourd'hui, M. Séguin estime toujours que cette forme de gouvernement en vertu duquel la gestion de certains services communs pourrait être confiée à un conseil intermunicipal, pourrait rendre de précieux services, aussi bien aux villes de l'ouest de Montréal qu'à nombre d'autres municipalités.

Rejoint hier soir au téléphone, le maire de la petite métropole

Voir FUSION en page 6

Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Pourquoi 45 maisons doivent-elles disparaître ?

Les démolisseurs sont à l'oeuvre depuis une semaine afin de dégager tout le terrain compris dans le quadrilatère Sherbrooke-Président-Kennedy-St-Urbain-Jeanne-Mance, où 45 maisons doivent disparaître. Plusieurs se demandent dans quel but on fait tout ce remue-ménage. S'agit-il de raser tout ce pâté d'immeubles pour y aménager les abords de la Place des Arts, en faire un vaste terrain de stationnement ou y ériger une future université ? Il a été impossible de faire confirmer quoi que ce soit au ministère de l'Education. Nous savons seulement qu'un projet préliminaire d'extension de l'Institut de technologie de Montréal, présentement logé au 200 ouest, rue Sherbrooke, a été remis au gouvernement du Québec en mai dernier, mais qu'aucun conseil des ministres, tant libéraux que de l'Union Nationale, parti porté au pouvoir le 5 juin dernier, n'en a encore pris connaissance. Entre-temps, personne ne dit mot, et l'on démolit 45 maisons.

Le maire de Laval étudie, à Paris, un système de métro aérien

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

Poursuivant leur voyage d'étude en France, le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, et ses collaborateurs se sont rendus aujourd'hui à Châteauneuf-sur-Loire, non loin de Paris, où ils ont pu voir un prototype de métro aérien.

M. Tétreault exclut, pour le moment du moins, toute possibilité d'achat de matériel de transport en commun en France, mais il ne cache pas son intérêt pour le métro aérien. "Je veux, dit-il, doter Laval d'un système de transport en commun rapide, et l'un des buts essentiels de mon voyage en France est de me rendre compte de ce qui s'y fait dans ce domaine."

Les premiers chiffres dont dispose le maire de la deuxième ville du Québec indiquent que le métro aérien est beaucoup plus économique que le métro classique. Son coût serait de $2½ millions au mille, comparativement à $14 millions pour un réseau souterrain.

Après avoir examiné les renseignements qui leur seront communiqués à Châteauneuf-sur-Loire, M. Tétreault et ses collaborateurs décideront s'il serait opportun de faire appel à des spécialistes français pour étudier de plus près, sur place, la construction d'un métro aérien à Laval.

Autres visites du maire de Laval

Plusieurs autres visites figurent, cette semaine, au programme de la délégation municipale de Laval : usine d'épuration d'eaux, chantiers du futur métro express qui desservira la région parisienne et de la voie express le long de la Seine, usine de transformation d'ordures ménagères, etc. Par ailleurs, la délégation sera re-

Voir MAIRE e npage 6

Le présumé ravisseur d'Audrey Klewer est capturé en Norvège

OSLO, Norvège (Reuters) — Un citoyen de l'Allemagne de l'ouest suspecté d'être l'auteur de l'enlèvement d'une petite Montréalaise de quatre ans à Berlin-Ouest, le mois dernier, a été arrêté tôt ce matin dans un parc de stationnement de la capitale norvégienne.

L'arrestation a eu lieu plus de deux semaines après que la petite Audrey Klewer enlevée de la villa de son grand-père, eût été retrouvée légèrement endormie par un soporifique dans une cabane de jardin.

La police a déclaré que l'individu arrêté s'appelait Juergen Henschel, âgé de 22 ans, et qu'il avait été appréhendé près de l'hôtel de ville d'Oslo, où il avait stationné sa voiture.

Il était sans armes et n'offrit aucune résistance.

Henschel a déclaré qu'il campait dans les environs d'Oslo depuis le 25 août, soit un jour avant que la petite Audrey fût retrouvée.

C'est un couple allemand qui campait près de là qui informa

Voir RAVISSEUR en page 6

Les abords de la Place des Arts, terrain de stationnement ou future université?

par Claude Masson

Même si le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, ou son ministre d'Etat, M. Marcel Masse, n'ont pas encore eu le temps de jeter un coup d'oeil sur le projet d'agrandissement de l'Institut de technologie de Montréal, présentement installé au 200 ouest, rue Sherbrooke, la première phase du futur complexe est en cours, soit le dégagement du terrain compris dans le quadrilatère Sherbrooke-Président Kennedy-St-Urbain-Jeanne-Mance.

Les démolisseurs sont sur place depuis une semaine : 45 maisons doivent disparaître. Les curieux se demandent dans quel but : abords de la Place des Arts, vaste terrain de stationnement, future université ?

Impossible de faire confirmer quoi que ce soit au ministère de l'Education. Un porte-parole du Service de l'enseignement spécialisé du ministère, de qui relève l'Institut de technologie de Montréal, a souligné que le projet préliminaire d'extension de cette maison de formation a été remis au gouvernement en mai dernier, mais le conseil des ministres, aussi bien sous le régime libéral que sous celui de l'Union nationale, n'a pas pris connaissance du rapport préparé à ce sujet.

Selon le directeur adjoint de l'Institut de Technologie de Montréal, la réalisation du projet ne peut cependant retarder indéfiniment. Pour émettre cette affirmation, M. Roger Marchand se fonde sur l'augmentation impressionnante des inscriptions, depuis quelques années tout particulièrement. Alors que durant l'années scolaire 1964-65, l'Insitut de technologie de Montréal accueillait 850 étudiants, il est passé à 1,400 l'an dernier tandis que 1,700 jeunes sont inscrits pour la nouvelle année qui débutera la semaine prochaine.

Etant donné le manque d'espace à l'institut même, rue Sherbrooke, 300 étudiants suivront les cours à l'ancien collège Marie-Médiatrice, à l'angle des rues Roy et De Bullion.

Le projet préliminaire du complexe de l'Institut technologique de Montréal, prévoit une capacité de 6,200 étudiants. La construction consisterait en pavillons de spécialisation pour les matières les plus importantes comme la technologie des bâtiments et travaux publics, électro-technique, mécanique. On envisagerait d'ériger une maison des étudiants étant donné que l'Institut actuel est à proximité des centres de communications.

Est-ce que les travaux débuteront avant l'Expo 67? "Je ne le crois pas", de déclarer M. Marchand.

19 morts tragiques au cours de la fin de semaine; un seul accident fait cinq victimes

Au moins 19 personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec au cours de la fin de semaine, dont cinq à l'issue du dérapage d'une auto qui emportait trois fervents de l'auto-stop vers le circuit de courses automobiles de Mont-Tremblant, samedi, dans les Laurentides.

La route, au total, a fait 12 victimes, dont deux enfants de 3 et 10 ans qui sont morts écrasés dans deux accidents distincts. Par ailleurs, trois hommes dont deux pêcheurs, se sont noyés; un chasseur s'est mortellement blessé en nettoyant un fusil; une femme a été brûlée vive dans l'incendie de sa maison et deux hommes ont été victimes d'accidents de travail, l'un ayant été écrasé par un tracteur et l'autre par le camion qu'il réparait.

Voici la liste détaillée des accidents funestes :

VICTIMES DE LA ROUTE

Vendredi soir, vers 9 h. 30, alors que la course d'automobiles "Player's Québec" s'apprêtait au départ, cinq personnes, toutes âgées de moins de 25 ans, perdaient la vie près du Mont-Tremblant.

Les cinq victimes, dont deux Montréalais, se rendaient au circuit de Mont-Tremblant pour assister à la course.

Yvon Rousson, 19 ans, et **Pierre Fournel**, 23 ans, tous deux de Papineauville, se trouvaient dans une Oldsmobile. A quelques milles du Mont-Tremblant, ils décidaient de faire monter dans leur auto deux jeunes filles et un adolescent qui faisaient de l'auto-stop. Moins de 2 milles plus loin, l'auto dérapa sur un pont et plongea d'une hauteur de quelque 20 pieds dans la rivière Le Diable. Aucun des cinq occupants de la voiture n'a pu être arraché à la mort. Les trois voyageurs qui faisaient de l'auto-stop sont : **Jacqueline Yavinski**, 23 ans, du 3250 boul. LaSalle, à LaSalle, **Raymonde Leduc**, 18 ans, du 6646A, rue Christophe-Colomb, et **Jean Delage**, 23 ans, du 6280, rue Iberville.

M. Richard O'Doherty, 25 ans, d'Arvida, est mort, samedi soir, des suites de blessures subies dans une collision entre deux autos à Arvida, au Saguenay.

M. André Lespérance, 22 ans, de Ste-Julienne, comté de Montcalm, tué par un chauffard, hier matin, alors qu'il marchait en bordure de la Montée St-

Voir MORTS e npage 6

Le juge Smith signe une ordonnance créant une commission rogatoire

Le juge Arthur L. Smith, de la Cour supérieure, qui préside la Commission d'enquête sur les transactions immobilières effectuées par la Régie des alcools du Québec, signe aujourd'hui une ordonnance créant une commission rogatoire.

Cette ordonnance sera aussitôt envoyée aux Bermudes où la Commission est représentée par Me Ronald L. Barnard. Si elle est acceptée par les tribunaux des Bermudes, elle permettra de faire comparaître Me Charles T. Collis, secrétaire de Property Holdings Ltd (autrefois Cangro (Bermuda) Ltd.

On se souvient que cette dernière compagnie a réalisé un profit d'environ $618,000 sur la vente à la RAQ des lots 1012, 1012 et 1016 à LaSalle en novembre 1965 — C'est d'ailleurs cette transaction qui avait amené la création de la Commission d'enquête par le gouvernement Lesage.

A l'issue de l'audience de ce matin, le procureur du gouvernement, Me Laurent Bélanger, a expliqué que c'est Me Barnard qui dirigera l'enquête aux Bermudes. Il a spécifié que celui-ci connaît très bien le dossier et qu'il est d'ailleurs venu à Montréal en mai dernier pour témoigner devant la Commission.

Me Bélanger a également spécifié que les procureurs du gouvernement (depuis le mois der-

Voir JUGE en page 6

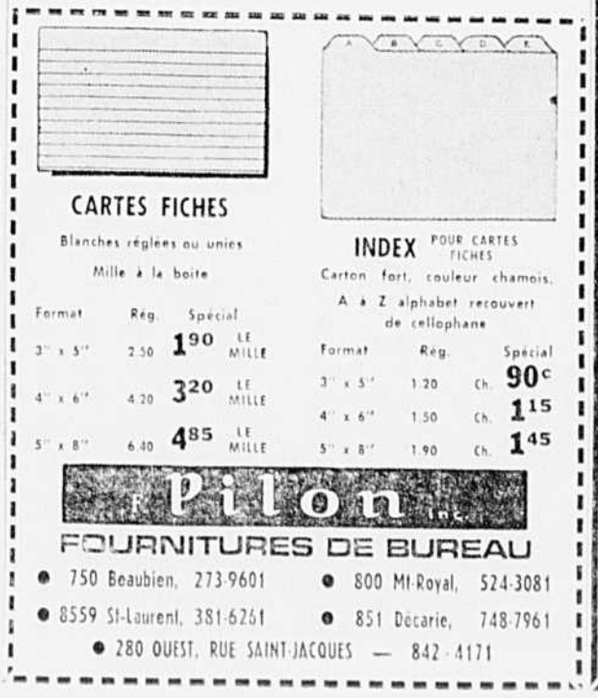

Examen de la vue

L. A. Betournay, O.D.

S. R. Crone, O.D. A Garand, O.D.

OPTOMETRISTES

Simpson

En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242

QUE LE SURPLUS DE LESSIVE
Occasionné par la période de la rentrée des classes
NE DEVIENNE PAS POUR VOUS UN MOTIF DE PROFOND DECOURAGEMENT...
ALORS QUE NOS EXPERTS SONT LA POUR RESOUDRE CE PROBLEME PARFAITEMENT ET A PEU DE FRAIS !

COMPOSEZ
LA. 1-2161

Jolicoeur
DEPUIS 1907
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

photo LA PRESSE

Début de la médiation des cheminots

La médiation, dans le conflit qui oppose les cheminots non-itinérants du Canada aux deux grandes compagnies de chemins de fer, sera vraisemblablement longue et ardue.

C'est l'affirmation qui a été faite ce matin par le médiateur H. Carl Goldenberg, au moment où il s'apprêtait à inaugurer la première séance de médiation dans un hôtel de la métropole.

Me Goldenberg ne semblait pas inquiet de l'échéance fixée par le gouvernement fédéral, soit le 15 novembre prochain, étant donné qu'on l'a assuré, à Ottawa, de la possibilité de prolonger son mandat si d'importants progrès avaient lieu dans la médiation d'ici cette date.

Avant le début de la séance, Me Goldenberg, a rencontré la plupart des représentants des deux parties et il a causé quelques instants avec les présidents du Canadien Pacifique et du Canadien National, MM. Ian Sinclair et Donald Gordon.

FUSION

SUITE DE LA PAGE 3

de l'ouest s'est dit opposé à toute fusion "forcée", mais il a favorisé la tenue d'un référendum, d'un plébiscite sur un projet de fusion, après que les citoyens auraient été bien informés du sujet.

De son côté, le maire de Beaconsfield, M. Edwin Briggs, croit que la fusion de certaines villes pourrait comporter des avantages pour l'avenir, mais à l'intégration, il préférerait une forme de collaboration intermunicipale du genre de celle que sa ville entretient déjà avec Pointe-Claire au sujet des services d'eau, d'urbanisme et d'équipement routier.

M. Jacques BOURDON, secrétaire-trésorier de Senneville

Le maire de Ste-Anne-de-Bellevue, le Dr Jean-Louis Paquin, est un peu du même avis. Il estime que le projet d'intégration de plusieurs municipalités ne saurait se réaliser avant plusieurs années.

Quant au maire de Kirkland, M. André Brunet, il refuse carrément la fusion. Sa position est claire et nette : "Nous ne sommes pas intéressés à l'annexion !"

Il est, par contre, tout à fait favorable à une certaine collaboration du genre de celle que sa ville entretient dans le moment avec Pointe-Claire et dont il n'a qu'à se louer.

La réaction du public : zéro

Celui que Senneville a chargé de piloter l'entreprise, M. Jacques Bourdon, a, comme de raison, une autre opinion.

Lui qui a déjà prononcé des conférences sur le sujet, il conclut que la réaction du public a été "zéro".

Et c'est un bon signe, parce qu'à son avis le seul temps où le public ne parle pas, c'est lorsqu'il est d'accord.

Pour lui les avantages de la fusion sont tellement évidents qu'il n'entreprend même pas de les démontrer, se contentant de souligner les moyens qui permettraient d'atteindre une heureuse intégration de plusieurs villes, dont il ne définit pas le nombre pour le moment.

Quant à la question de la collaboration intermunicipale, M. Bourdon estime que c'est un mythe, un rêve qui ne peut que faire perdre 10 ou 15 ans aux villes qui s'y fient.

Comme premier geste vers la fusion, M. Bourdon voit l'uniformisation des rôles d'évaluation qui serait suivie de la nomination d'un administrateur.

Ensuite, des représentants des conseils municipaux formeraient un conseil intérimaire des villes intégrées qui absorberait progressivement les responsabilités de l'administration municipale.

Puis, lorsque les conseils municipaux se seraient entièrement départis de leurs responsabilités au profit du nouveau conseil, lorsque la nouvelle ville serait dotée de structures, il y aurait des élections générales.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

François, à Ste-Julienne. Grièvement blessé, M. Lespérance devait succomber à ses blessures quelques heures plus tard à l'hôpital. La police recherche toujours le chauffard.

Roger Lacosse, 19 ans, du 9630 Chemin Chambly, à St-Hubert, s'est tué, vers 5 h. 45 hier après-midi, sur la route no 7, près d'Henryville, à 40 milles au sud de Montréal, dans une violente collision impliquant sa motocyclette et une automobile. L'accident a par ailleurs fait deux blessés qui ont été transportés à l'hôpital de St-Jean.

Frank Beard, 74 ans, de Richmond, dans les Cantons de l'est, à environ 60 milles à l'est de Montréal, tué par une auto, tôt hier matin près de chez lui. Le septuagénaire a succombé à ses blessures sur les lieux de l'accident.

M. Claude Bradette, 25 ans, du 2121 rue Desmarteaux, app. 2, s'est tué, vers 3 h. 30 hier matin, lorsque son auto a capoté et a donné contre un poteau sur la route no 65, à Ste-Thérèse, comté de Terrebonne. Deux autres personnes ont été blessées dans le même accident.

Gaétan Paradis, 10 ans, de St-Tite-des-Caps, tué par une auto, samedi matin, en tombant de sa bicyclette au moment où l'auto passait près de la maison de ses parents. Le chauffeur n'a pu éviter d'écraser l'enfant.

Jimmy Good, 3 ans, du 273 rue Coventry, à Baie-d'Urfé, tué par une auto, samedi matin, sur la route no 2-17, près de la maison de ses parents.

VICTIMES DE L'ONDE

M. John Malusivicius, 54 ans, du 2530 rue Parkville et **M. Klesof Cehaitis**, 67 ans, du 6726 19e Avenue, à Rosemont, se sont noyés, samedi après-midi, près du barrage de Melocheville, de l'Hydro-Québec dans le comté de Beauharnois. Les deux victimes étaient à la pêche lorsque leur embarcation a chaviré.

M. Charles Patreeman, 43 ans, de Latrobe, en Pennsylvanie, s'est noyé, samedi, dans le lac Parent, près de Rouyn, en Abitibi. Son corps n'a pas encore été repêché.

ACCIDENT DE CHASSE

M. Ghislain Foster, 30 ans, de Buisson, près de Baie-Comeau, s'est tué accidentellement, vers 7 h. 30 samedi matin, en nettoyant son fusil de calibre .22, lorsque le coup partit soudainement.

BRULEE VIVE

Mme J. Weeks, 66 ans, de Dewittsville, comté d'Huntingdon, brûlée vive, vers 6 h. 15 samedi matin, dans l'incendie de sa maison.

ACCIDENT DE TRAVAIL

M. Richard Langevin, 35 ans, de Montmagny, est mort écrasé sous le camion qu'il était en train de réparer, le cric installé pour soutenir le lourd véhicule s'étant soudainement débloqué. L'accident est survenu, vers 3 h. samedi après-midi, dans le garage de la victime.

ECRASE SOUS SON TRACTEUR

M. Raymond Morin, 39 ans, de Montmagny, tué, samedi matin, lorsque le tracteur qu'il conduisait, a capoté dans un fossé. M. Morin est mort écrasé sous le poids du tracteur.

MAIRE

SUITE DE LA PAGE 3

que par les autorités préfectorales et municipales de Paris. Le voyage se terminera par une visite à Laval, chef-lieu du département de la Mayenne.

Adressant la parole, la semaine dernière, devant l'Association des maires de France, à la délégation du Québec, M. Tétreault a traité une question aussi brûlante en France qu'au Canada : le regroupement municipal. Il n'a peut-être pas converti ses auditeurs au principe de la fusion des municipalités, assez mal vu en France, mais son exposé a suscité tellement d'intérêt que l'Association des maires en diffusera le texte parmi ses membres.

Contre le principe de la coercition

Répondant à diverses questions, M. Tétreault a provoqué l'étonnement général lorsqu'il a fait état des traitements du maire et des hauts de fonctionnaires de Laval, des salaires des policiers et pompiers ainsi que des dépenses de déneigement.

Interrogé sur la municipalisation des terrains en vue de la construction domiciliaire, le maire Tétreault a dit que Laval n'avait encore pris aucune mesure en ce sens. M. Tetreault devait déclarer par la suite qu'il songe "assez sérieusement" à une telle municipalisation, qui serait de nature "à orienter le développement de Laval"

D'autre part, il a rappelé qu'il s'était opposé à la façon dont la fusion des villes de la banlieue montréalaise avait été réalisée, mais qu'il ne s'est jamais prononcé catégoriquement contre le principe du regroupement municipal. "J'étais, a-t-il précisé, contre le principe de la coercition." Le fait étant accompli M. Tétreault le considère irréversible.

RAVISSEUR

SUITE DE LA PAGE 3

la police, après avoir appris la nouvelle de l'enlèvement par un magasine allemand.

Audrey Klewer avait été enlevée de la villa de son grand-père de M. Herbert Klewer, un antiquaire cossu, la nuit qui suivit son arrivée à Berlin-ouest avec sa mère, une jeune femme de 28 ans.

La mère avait été menacée d'un revolver, puis chloroformée par le ravisseur, qui laissa une demande écrite de rançon pour un montant de 35,000 marks ($8,700). Mais quand le grand-père arriva au lieu de rendez-vous avec l'argent, personne ne s'y trouvait.

L'arrestation est l'aboutissement d'une chasse de trois semaines, organisée en coopération avec l'Interpol, l'organisation internationale de police.

La police d'Oslo a déclaré que la police allemande avait demandé l'arrestation de Henschel, mais non son extradition, du moins jusqu'à présent.

(A Berlin-Ouest, on a déclaré à ce sujet que toute demande à cet effet devrait être faite par la voie diplomatique normale).

Entre-temps Audrey et sa mère sont retournées à Montréal. Audrey n'a apparemment pas pris son aventure au tragique, et parle de son ravisseur comme un "gentil oncle".

FAITS divers

Une jeune fille tombe d'un 10e étage et se tue

Une chute accidentelle ou un geste de désespoir semblent devoir expliquer la mort d'une jeune fille de 20 ans dont le corps démembré a été découvert, à 4 h. 15 hier matin, à l'arrière de la résidence des infirmières de l'hôpital Montreal Children's, au 2300 rue Tupper.

La malheureuse, Mlle Jacqueline Hicks, de Bagotville, dans la région du Saguenay, était une étudiante-infirmière de l'institution hospitalière.

Tout porte à croire que la jeune fille a sauté d'une fenêtre située au 10e étage de l'hôpital, où son sac à main a été retrouvé.

Le corps a été transporté à la morgue de Montréal et le sergent-détective J. Gaudreau, de la patrouille de nuit, a été chargé de l'enquête.

Les corps d'une mère et de son enfant repêchés

STE-AGATHE — Les corps d'une Montréalaise de 26 ans et de sa fillette de 21 mois ont été repêchés, samedi matin, à quelques pieds de la berge du lac des Sables, à Ste-Agathe, dans les Laurentides.

Il s'agit de Fleurette Trépanier et de son bébé, Chantal, du 3901 rue St-Denis, disparues toutes deux jeudi dernier du presbytère de Ste-Agathe, où elles séjournaient depuis peu.

Selon les policiers qui ont ouvert l'enquête, il pourrait s'agir d'un double drame du désespoir.

JUGE

SUITE DE LA PAGE 3

nier, Me Bélanger est assisté par Me Lucien Thinel de St-Jérôme) ne se rendraient aux Bermudes que si Me Barnard se heurte à des difficultés.

D'autre part, Me Jules Deschênes, le procureur de la RAQ, qui était présent lors de l'émission de l'ordonnance s'est dit satisfait de la poursuite de l'enquête. Il a précisé que la RAQ ne se ferait représenter aux Bermudes que s'il y a des difficultés.

Si l'ordonnance signée par le juge Smith est acceptée aux Bermudes, Me Collis sera probablement entendu d'ici la fin de septembre. Quant aux audiences publiques, elles reprendront à Montréal le 20 octobre.

Un nouveau train Montréal-Québec

QUEBEC (PC) — Un porte-parole de la Chambre de commerce de Québec révèle que les Chemins de fer Nationaux établiront un nouveau service quotidien entre Québec et Montréal à la fin d'octobre.

Le "Rapido" partirait de la métropole le matin et y retournerait le soir, devenant la contrepartie du "Champlain", qui laisse Québec tôt le matin et y revient le soir.

L'initiative n'est pas étrangère à une campagne de la Chambre de commerce de Québec qui, selon son porte-parole, veut lancer une saison touristique d'hiver dans la vieille capitale.

Déjà, les hôteliers et les propriétaires de centres de ski collaborent à un programme de publicité collective, dont l'amorce sera la publication à 250,000 exemplaires d'un guide touristique, sur tout le continent nord-américain.

Cette saison touristique d'hiver s'étendrait du 15 décembre d'une année au 15 avril de l'autre.

Un cargo entre en flammes à Halifax

Un cargo allemand de 7,000 tonnes, le "Wuppertal", est entré hier dans le port de Halifax avec l'une de ses cales en flammes. L'équipage s'est employé activement à combattre l'incendie et à le restreindre à la cale en question, tout en faisant route vers Halifax.

Le navire appartenant à la ligne Hamburg-American était surtout chargé de ballots de coton.

Un patron qui ne veut que du bien à un employé... malhonnête une seule fois

Accusé d'avoir volé $700 de son employeur, un cuisinier âgé de 35 ans, William Cripton, a obtenu la chance de sa vie... grâce à la femme du patron qui est venue déclarer devant le juge Paul Hurteau "que l'employé avait toujours été un serviteur modèle et que s'il avait commis le vol en question c'est... qu'il avait eu un moment de faiblesse".

Cripton se reconnut coupable et promit de rembourser le bien de ses patrons mal acquis... à même son salaire.

Le tribunal réalisant que le cuisinier laissait voir beaucoup de repentir et que son patron était disposé à continuer de lui donner du travail, remit le prononcé de la sentence au 6 octobre prochain et lui permit de recouvrer sa liberté sous un cautionnement personnel de $700.

"Je vous donne une chance, la dernière, déclara le juge Hurteau et j'espère que vous n'abuserez plus de la confiance que votre patron vous avait manifesté dans le passé. Allez en paix et lorsque vous reviendrez devant moi en octobre, je tiendrai compte de vos bonnes dispositions et de la recommandation faite en votre faveur par un employeur qui ne vous veut que du bien".

LES CLINIQUES DE LA CROIX-ROUGE

Voici la liste des séances de don de sang que va tenir la Société canadienne de la Croix-Rouge pendant la semaine qui vient :

Lundi 12 : Ville de Laval, Que. : Ecole St-Jean, 200 boul. de la Concorde, Pont-Viau, Qué., 2 h. 00 à 10 h. 00.

Place d'Armes : Eglise Notre-Dame, 426 rue St-Sulpice, Salle Paroissiale, 9 h. 00 à midi, 1 h. 30 à 4 h. 30.

Mardi 13 : Chambly, Qué. : Ecole St-Joseph, rue Bourgogne, 2 h. 30 à 5 h. 30, 7 h. 00 à 9 h. 30.

Pointe-Claire, Qué. : Poste de Police, Salle d'entrainement, Chemin St-Jean, 2 h. 00 à 5 h. 30, 7 h. 00 à 10 h. 00.

St-Hubert, Qué. : Ecole Secondaire St-Hubert, coin Montée St-Hubert et Chemin Chambly, 2 h. 30 à 5 h. 30, 7 h. 00 à 9 h. 30.

Mercredi 14 : St-Jean-Iberville, Qué. : Club de Golf, St-Jean, Qué. 1h.30 à 5h.30; 7.00 à 9h.00.

Chemin de fer Canadien National : 935 rue Lagauchetière, Centre d'entrainement — 2e étage, 9h.00 à midi, 1h.30 à 5h.00.

Jeudi 15 : St-Jean-Iberville, Qué. : Club de golf St-Jean, Qué. 1h.30 à 5h.30; 7h.00 à 9h.00.

Chemin de fer Canadien National, 935 rue Lagauchetière, Centre d'entrainement — 2e étage; 9h.00 à midi; 1h.30 à 5h.00.

Vendredi 16 : Chemin de fer Canadien National : 600 rue Windsor, Gare Bonaventure, Salle à dîner — 2e étage, 9 h. 00 à midi, 1 h. 30 à 5 h. 00.

Pointe St-Charles, Qué. : Chemin de fer Canadien National, Ateliers de Pointe-St-Charles, 1830 rue Leber, 1 h. 00 à...

La Compagnie d'Aluminium du Canada : Auditorium de la Banque Royale, 2e mezzanine — Place Ville Marie, 9 h. 00 à midi, 1 h. 30 à 4 h. 30.

Ville Jacques-Cartier, Qué. : George Weston Limited, Boulevard Marie-Victorin, Cafétéria, 9 h. 00 à midi, 1 h. 30 à 5 h. 00.

Samedi 17 : Association Athlétique Nationale de la Jeunesse : Centre Paul-Sauvé, 4000 est, rue Beaubien, Hall d'Entrée, 11 h. 00 à 6 h. 00.

Garçonnet tué accidentellement

Un garçonnet de douze ans a perdu la vie vers 7 h. 20 hier soir au cours d'une collision survenue entre une automobile et une motocyclette, sur la route de Sainte-Agnes-de-Belhams, comté de Rouyn-Noranda.

La victime est un garçonnet de douze ans, Clément Roy, fils de M. Raoul Roy, dont le domicile est situé sur le lot 43 du rang no 8 dans le comté de Rouyn-Noranda.

L'habitude est d'abord légère comme une toile d'araignée, mais elle devient bientôt aussi solide qu'un câble.

Le Talmud

photo René Picard, LA PRESSE

Concours de coiffure

M. Angelo Vasilakakos a obtenu hier soir le 1er prix à un concours de coiffure pour hommes à l'hôtel Mont-Royal sous les auspices de la Fédération patronale des barbiers-coiffeurs de la province de Québec et d'une entreprise spécialisée dans la fourniture aux salons de coiffure. Plusieurs centaines de personnes ont assisté au concours. Le premier prix consistait en un voyage en Europe. Ci-haut, de gauche à droite, le gagnant, le mannequin qu'il a coiffé et tenu par ce dernier, le trophée. MM. Gaston Gélinas et Carlo Giudici ont obtenu respectivement les deuxième et troisième prix.

L'épave du "Leecliffe Hall" va être démolie à la dynamite

L'épave du "Leecliffe Hall" qui repose par 60 pieds de fond au large de Saint-Joseph-de-la-Rive, sera réduite en miettes au moyen de dynamite. La firme Atlantic Salvage and Dredging, de Halifax, qui s'est vu confier la tâche d'éliminer l'épave gênante, compte utiliser 14,000 tonnes de dynamite pour raser la coque de 730 pieds.

Le "Leecliffe Hall" a coulé non loin de l'Ile-au-Coudre, le 5 septembre 1964, après être venu en collision avec le cargo grec "Apolonia". Il y a un peu plus de 60 pieds d'eau où il repose mais comme le navire est couché sur le côté et qu'il a 75 pieds de largeur, on considère que l'épave est trop proche de la surface et qu'elle gêne la navigation des caboteurs qui longent la côte.

Une équipe d'hommes-grenouilles s'occupe actuellement de placer les explosifs destinés à éliminer la longue péniche de près de 30,000 tonnes, propriété de la Hall Corporation. Le navire transportait quelque 24,000 tonnes de minerai de fer au moment de son abordage. La société Hall estime la perte de ce navire à environ $8 millions.

Le "Leecliffe Hall" est le frère d'infortune du "Lawrencecliffe Hall" qui s'est échoué un an plus tard près de Saint-Jean de l'île d'Orléans. Ce dernier navire a été cependant renfloué. On n'a pas jugé bon renflouer le premier en raison des trop grands dégâts subis lors de la collision.

Un autre vaisseau coulé non loin du "Leecliffe Hall", au large de Saint-Joseph-de-la-Rive, le "Tritonica", a été tout simplement enseveli dans une fosse pratiquée à cette fin, mais il s'était déjà enlisé aux trois-quarts.

Campagne de recrutement des Anciens de Sainte-Marie

Depuis sa fondation en 1848, le collège Ste-Marie a vu passer entre ses vieux murs quantités d'étudiants venant de toutes les régions de la ville de Montréal et des environs.

En 1948 lors de l'année du centenaire du collège, un groupe d'anciens étudiants fondèrent le Club des anciens de Ste-Marie, dans le but immédiat de poursuivre l'oeuvre du collège en aidant aux étudiants de l'époque à poursuivre leurs études. A même les cotisations annuelles des membres, renflouées par les recettes des différentes manifestations du club, des bourses furent offertes à des étudiants méritants. Cette oeuvre s'est poursuivie depuis l'année de fondation en 1948.

Le Club des anciens de Ste-Marie entre dans sa dix-huitième année d'activité. Sous l'habile présidence de l'abbé Guy Pratt, directeur des Oeuvres diocesaines de St-Jean, le club retourne à la source et se renouvelle.

Le squelette d'un Indien découvert à Coteau-du-Lac

COTEAU-DU-LAC. (J.-D.G.) — Des archéologues ont, à Coteau-du-Lac, dans le comté de Soulanges, déterré le squelette d'un Amérindien. Au service du gouvernement fédéral, ils effectuent des fouilles depuis le mois d'avril sur les lieux d'un fort, érigé en protection du canal Soulanges, percé en 1776.

Enveloppé sous un voile de polythène, dans le but, dit-on, de le préserver pendant le temps de son assèchement, le squelette repose près de quelques flèches et d'une lance à la pointe taillée dans la pierre. Il semble, jusqu'à maintenant du moins, assez difficile de déterminer la date de la mort. On s'attend à la découverte d'autres squelettes. Une garde se maintient constamment en faction.

Accusée d'avoir encaissé des faux chèques pour $910

Inculpée d'avoir encaissé à la banque six chèques contrefaits d'une valeur totale de $910, une femme de 28 ans, mère de deux enfants, Mme Nell Bricknell, a été obligée de fournir un cautionnement immobilier de $1,500 pour obtenir sa liberté provisoire, en attendant son enquête préliminaire fixée au 13 de ce mois-ci.

Si l'accusée a été remise en liberté sous cautionnement jugé assez élevé, c'est que Me Gilles Dansereau, avocat de la défense, a assuré le tribunal que sa cliente serait présente lors de la prochaine instruction, même si elle possède déjà des antécédents judiciaires.

De plus, Me Dansereau avait fait observer que l'accusée aurait une "défense de bonne foi" à offrir et qu'elle devait garder à la maison ses deux jeunes enfants parce que son mari l'avait quittée tout récemment.

Il est impossible de se tenir debout en ce monde sans jamais se courber.

Proverbe japonais

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

L'homme de l'année

Le Dr André Archambault, doyen de la faculté de pharmacie à l'Université de Montréal, a été nommé "L'homme de l'année" par l'Association des pharmaciens détaillants indépendants du Québec. C'est M. James Laberge, président de l'Association, qui a annoncé la nouvelle. Cet honneur annuel est conféré à une personne" qui a apporté une contribution remarquable à la pharmacie canadienne". Le Dr Archambault est considéré comme l'un des professeurs de sciences les plus à l'avant-garde en son domaine. Il a été nommé, récemment, président de l'Association américaine pour l'avancement de la science (section science) et il est le premier Canadien à décrocher cet honneur. Il est également président du Comité des études post-universitaires de l'Université de Montréal. Soulignons la rapidité avec laquelle la compétence du Dr Archambault a été universellement reconnue. Agé de 38 ans, il est le plus jeune Canadien à recevoir la distinction "Homme de l'année" qui était autrefois présentée le 12 novembre, à l'issue du dîner annuel de l'Association des pharmaciens détaillants.

UNE BONNE ESCALE
A seulement quelques minutes du centre de Toronto, vous trouverez l'endroit idéal pour jouir du plus grand luxe... piscine chauffée, salle à manger continentale, cafeterie, café offert gracieusement dans les suites et chambres familiales. Toutes les facilités pour les congrès et le stationnement gratuit sont fournis. Ecrire ou appeler pour avoir la brochure et faire vos réservations au plus tôt.
Tous permis de la Commission des Liqueurs. Terminus officiel de limousines de la North Metro Airline.
the Canadiana MOTOR HOTEL
Route Macdonald-Cartier Intersection 39, au chemin Kennedy
Code régional 416, 291-1171 Agincourt, Toronto, Canada

"un scorpion"
Un "scorpion" en plein coeur de Montréal? Vous le trouvez au Kon-Tiki sur la carte des nombreuses boissons exotiques. La cuisine et l'atmosphère sont également exotiques. Si vous voulez manger tout simplement, allez n'importe où. Mais si vous cherchez une aventure gastronomique, venez au Kon-Tiki, un des restaurants les plus extraordinaires de l'Amérique. La salle "Long Hut" se loue à des groupes. Réservations par téléphone à 842-7777.
LE SHERATON MT-ROYAL
KON-TIKI

FAITS divers

Les cambriolages de la fin de semaine

Selon leur habitude, les cambrioleurs ne sont pas restés inactifs durant la fin de semaine et ils se sont emparés d'articles divers d'une valeur totale de $11,870 en différents endroits de Montréal.

Après s'être introduits dans les ateliers des nettoyeurs "Lasalle Taylor Cleaners", au 6875 rue Victoria, des individus ont pris la fuite avec un lot de complets d'une valeur globale de $2,400.

M. Kenneth Rahal, du 6275 rue Northcrest, appt 916, a constaté que des bijoux évalués à quelque $3,355 étaient disparus de chez lui pendant son absence.

Mme Amélie Reiff, du 1190 rue du Fort, appt 1404, a également signalé à la police que des voleurs avaient fait main basse, dans son appartement, sur plusieurs bijoux d'une valeur totale de $1,650.

Dans les locaux du "Journal de Montréal", un quotidien de la métropole, au 140 ouest, rue Port-Royal, un téléviseur et un récepteur de radio, évalués à un total de $400, ont été emportés par d'indésirables visiteurs nocturnes.

Au 9495 boul. St-Laurent, chez "Dorval Equipment", un lot d'outils évalué à $1,850 a été volé.

Dans l'appartement no 8 de l'immeuble situé au 8191 rue St-Hubert, des cambrioleurs ont mis à profit l'absence de l'occupant légitime pour s'emparer d'objets divers évalués à un total de $2,215.

Enfin, deux sacs de courrier sont disparus de l'édifice Balfour, au 3575 boul. St-Laurent, à l'angle de la rue Prince-Arthur.

Vol et preste récupération d'un sac à main

Traqué par cinq honnêtes citoyens qui venaient de le voir arracher le sac à main d'une femme circulant rue Masson, durant la fin de semaine, un jeune voleur a dû laisser tomber son butin pour échapper à ses poursuivants. La victime, Mme Remi Locas, du 5310, 16e Avenue, à Rosemont, est ainsi rapidement rentrée en possession de son sac à main et des $100 qu'il contenait.

Incendie dans la boutique d'un fleuriste

Quelque 30 pompiers ont utilisé quatre jets d'eau, vers 6 h. 30 samedi soir, pour maîtriser un incendie qui a ravagé la boutique de fleuriste de Mme Lucienne Langelier, au 4785 est, rue Ste-Catherine, fait un blessé et aussi causé des dommages considérables à plusieurs maisons et établissements commerciaux environnants.

Il semble que les flammes aient pris naissance dans de la cire fondue qui entre dans la fabrication de fleurs artificielles et autres articles du genre dans l'atelier de Mme Langelier.

Le blessé, M. Albert Simard, du 4181 est, rue Ste-Catherine, souffrant de brûlures aux mains et aux avant-bras, a été transporté à l'hôpital Maisonneuve.

Les diverses constructions qui ont aussi subi les ravages du feu sont la pharmacie Mayrand, la boutique "Roddin Variétés", ainsi que les maisons portant les numéros civiques 4775, 4777, 4779, 4781 et 4783.

Nouveaux mariés blessés dans un accident en France

DIJON, (Reuters) — Un jeune couple canadien en voyage de noces repose dans une condition satisfaisante à l'hôpital de Dijon après avoir subi des blessures dans un accident d'auto, vendredi, à Lombert, près de Dijon. Leur voiture a donné contre le parapet d'un pont.

M. Gérard Frigon et sa femme Lise se rendaient de Paris dans le midi de la France.

Hold-up de $3,000 dans une épicerie

Trois bandits ont pris la fuite, vers 6 h. 20 samedi soir, avec un butin de $3,000, en "empruntant", par-dessus le marché, l'auto du propriétaire du Marché St-Benoit, au 444 ouest, rue Fleury.

Brandissant des revolvers et des couteaux, les bandits ont ligoté le patron de l'établissement, M. Armand Dubois, et trois de ses clients avant de prendre le large avec la voiture de M. Dubois.

Mort au travail

Terre des hommes a fait, vendredi, une nouvelle victime. Il s'agit de M. Gregorio Minio, 25 ans, du 518 Du Havre à Montréal.

La victime travaillait à la construction du pavillon soviétique à l'Expo lorsqu'une charge de 50 livres lui est tombée sur la tête d'une hauteur de 100 pieds.

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS :
En Ville jusqu'à 9 h. p.m
Fairview—Pointe-Claire jusqu'à 10 h. p.m.

AU SOUS-SOL SIMPSON
VENTE-RECORD D'AUBAINES

A PARTIR D'AUJOURD'HUI JUSQU'AU SAMEDI 17 SEPT. CHAQUE ARTICLE AUSSI DISPONIBLE A FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Rabais 56 ! Importées de France !

Robes automnales tricot laine mixte

Pour la détente, comme pour les jours froids, vous aimerez porter l'une de ces confortables robes en tricot double laine mixte ! Elles se lavent comme un chandail et gardent toujours leurs forme !

- Modèles à col roulé côtelé, fermeture à glissière dans le dos, ceinture en tricot.
- Tailles : P.M. ou G.

Choix de 2 modèles :

A. Modèle sans manches, marine, bleu poudre, rouge ou beige.

B. Modèles à manches courtes, marine, bleu poudre, rouge ou beige.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221
Veuillez indiquer un second choix de couleur s.v.p.
SIMPSON — Vêtements sport pour dames (781) au sous-sol
AUSSI A FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE

Légères, pratiques et élégantes !

Rabais 33% à 50% !
Chemises de nuit coton

A. Chemise de nuit longue coton, de style grand-mère, très féminine, peut se porter comme chemise de nuit ou robe d'hôtesse. Encolure ronde, glissière dans le dos, manches bordées de trous-trous. Imprimé floral rose, bleu ou vert. T.P.P., M. ou G.
Rég. 5.99 Ch. 2.99

B. Chemise de nuit courte en coton. Encolure ronde garnie de broderie, manches bouffantes. Broderie à l'ourlet. Quadrille rose ou bleu. P.M. ou G.
Rég. 2.99 Ch. 1.99

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221, (sauf sur B)
SIMPSON — Lingerie (784) au sous-sol
AUSSI A FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE

Achetez-en trois à ce bas prix !

Chemises pour hommes coton égyptien 2 brins

Rég. 4.99 3.99 ch.

3 pour $10

Ne manquez pas cette aubaine sensationnelle durant notre Vente Anniversaire ! Ces chemises sont parfaites pour le bureau comme pour les soirées !

- Confectionnées par un manufacturier bien connu.
- Taillées selon les spécifications propres à Simpson.
- 100% coton égyptien 2 brins Sanforized et mercerisé pour bonne tenue et belle apparence.
- Modèles avec choix de col : col "Fused" ou col à patte.
- Manchettes françaises.
- Blanc seulement.

Rég. 4.99 — ch. 3.99 ou 3 pour $10

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221
SIMPSON — Accessoires pour hommes (789) au sous-sol
AUSSI A FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE

	Col "Fused"								Col à patte					
Encolures :	14	14½	15	15½	16	16½	17	17½	14	14½	15	15½	16	16½
Manches														
32	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X	X
33	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
34		X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X
35			X	X	X	X	X	X			X	X	X	X

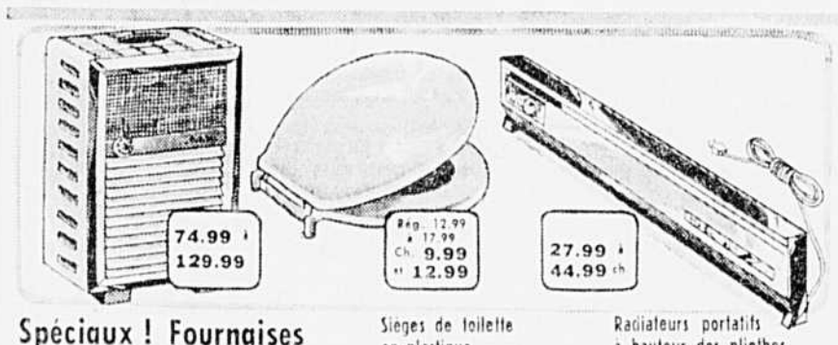

Spéciaux ! Fournaises à huile ou essence

Choix de 3 modèles de fournaises à huile pouvant couvrir une surface de 4 à 6 pièces !
29,000 B.T.U. Ch. 74.99 Mens. $6
33,000 B.T.U. Ch. 89.99 Mens. $7
50,000 B.T.U. Ch. 104.99 Mens. $8

Choix de 2 modèles de fournaise à essence pouvant couvrir une surface de 4 à 6 pièces.
Petite Ch. 99.99 Mens. $8
Grande Ch. 129.99 Mens. $9

Sièges de toilette en plastique

Solides sièges de toilette en plastique solide et durable. Modèles standard adaptables à la plupart des toilettes. Vaste choix de couleurs variées. Rég. 12.99 et 17.99
Ch. 9.99 et 12.99

Radiateurs portatifs à hauteur des plinthes

Réchauffez votre foyer dès maintenant tout en profitant des prix spéciaux ! Puissance de 1000 watts et de 1500 watts.
- 3 pieds, 120 volts et 240 volts
Ch. 27.99 et 29.99 Mens. $5
- 4 pieds, 120 volts et 230 volts
Ch. 39.99 et 44.99 Mens. $5

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221
SIMPSON — Plomberie et Chauffage (771) au sous-sol
Aussi à Fairview — Pointe-Claire

De première qualité ! Une aubaine à ne pas manquer !

Draps et taies d'oreillers coton

DRAPS Rég. 2.99 2.49 ch.
TAIES D'OREILLERS Rég. 1.49 99¢ pri.

Ces draps et taies d'oreillers sont en coton blanc, tissé très solide et très durable ! Vous aurez le choix de draps plats ou pré-ajustés ! Achetez-en plusieurs à ce si bas prix ! Draps plats avec ourlet simple et draps pré-ajustés avec coins élastiques.
Draps plats pour lit simple, 63 x 100 po. Rég. 2.99. Ch. 2.49
Draps plats pour lit jumeau 70 x 100 po. Rég. 2.99. Ch. 2.49
Draps plats pour lit double 80 x 100 po. Rég. 2.99. Ch. 2.49
Draps pré-ajustés pour lit jumeau 39 x 76 po. Rég. 2.99. Ch. 2.49
Draps pré-ajustés pour lit double 54 x 76 po. Rég. 2.99. Ch. 2.49
Taies d'oreillers assorties 42 x 33 po. Rég. 1.49. Pri. 99c

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221
SIMPSON — Linge de Maison (792) au sous-sol.
Aussi à Fairview — Pointe-Claire

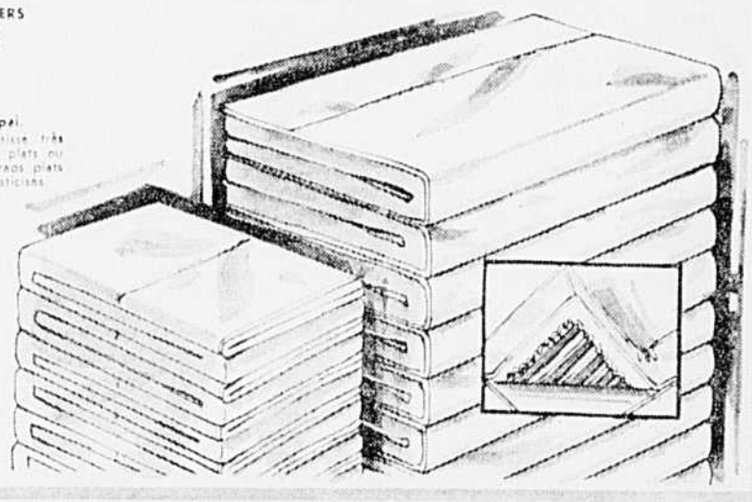

Plantez dès maintenant pour une floraison hâtive! En ville et Fairview-Pointe Claire!

VENTE D'AUTOMNE POUR LE JARDIN

POUR CHAQUE ARTICLE 99¢

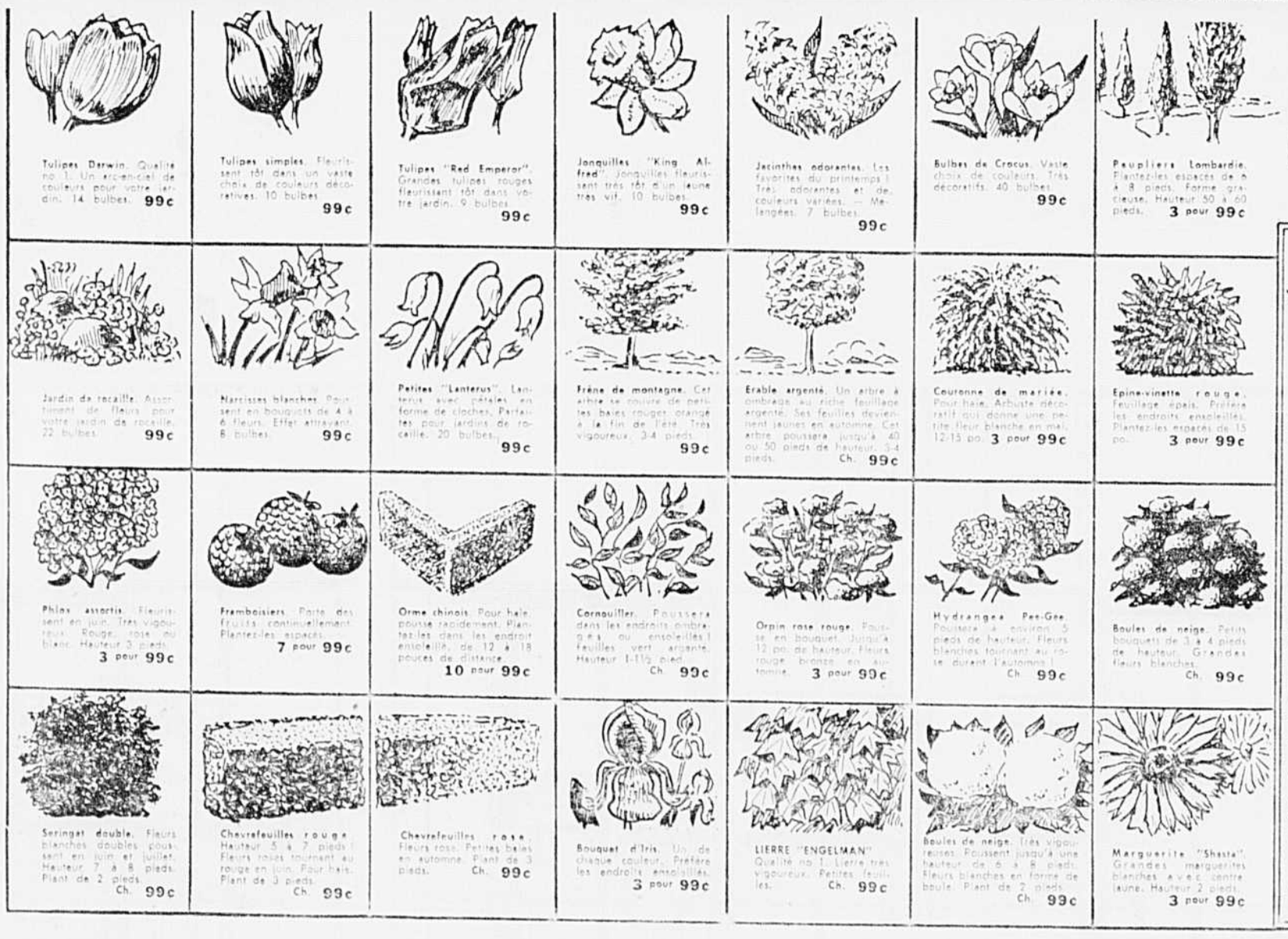

Tulipes Darwin. Qualité no. 1. Un arc-en-ciel de couleurs pour votre jardin. 14 bulbes. 99c

Tulipes simples. Fleurissent tôt dans un vaste choix de couleurs décoratives. 10 bulbes. 99c

Tulipes "Red Emperor". Grandes tulipes rouges fleurissant tôt dans votre jardin. 9 bulbes. 99c

Jonquilles "King Alfred". Jonquilles fleurissent très tôt d'un jaune très vif. 10 bulbes. 99c

Jacinthes odorantes. Les favorites du printemps ! Très odorantes et de couleurs variées. — Mélangées. 7 bulbes. 99c

Bulbes de Crocus. Vaste choix de couleurs. Très décoratifs. 40 bulbes. 99c

Peupliers Lombardie. Plantez-les espacés de 6 à 8 pieds. Forme gracieuse. Hauteur 50 à 60 pieds. 3 pour 99c

Jardin de rocaille. Assortiment de fleurs pour votre jardin de rocaille. 22 bulbes. 99c

Narcisses blanches. Poussent en bouquets de 4 à 6 fleurs. Effet attrayant. 8 bulbes. 99c

Petites "Lanterns". Lanterns avec pétales en forme de cloches. Parfaites pour jardins de rocaille. 20 bulbes. 99c

Frêne de montagne. Cet arbre se couvre de petites baies rouges-orangé à la fin de l'été. Très vigoureux. 3-4 pieds. 99c

Erable argenté. Un arbre à ombrage au riche feuillage argenté. Ses feuilles deviennent jaunes en automne. Cet arbre poussera jusqu'à 40 ou 50 pieds de hauteur. 3-4 pieds. Ch. 99c

Couronne de mariée. Pour haie. Arbuste décoratif qui donne une petite fleur blanche en mai. 12-15 po. 3 pour 99c

Epine-vinette rouge. Feuillage épais. Préfère les endroits ensoleillés. Plantez-les espacés de 15 po. 3 pour 99c

Phlox assortis. Fleurissent en juin. Très vigoureux. Rouge, rose ou blanc. Hauteur 3 pieds. 3 pour 99c

Framboisiers. Porte des fruits continuellement. Plantez-les espacés. 7 pour 99c

Orme chinois. Pour haie, pousse rapidement. Plantez-les dans les endroit ensoleillé, de 12 à 18 pouces de distance. 10 pour 99c

Cornouiller. Poussera dans les endroits ombragés ou ensoleillés ! Feuilles vert argenté. Hauteur 1-1½ pied. Ch. 99c

Orpin rose rouge. Pousse en bouquet. Jusqu'à 12 po. de hauteur. Fleurs rouge bronze en automne. 3 pour 99c

Hydrangea Pee-Gee. Poussera à ombre. 5 pieds de hauteur. Fleurs blanches tournant au rose durant l'automne ! Ch. 99c

Boules de neige. Petits bouquets de 3 à 4 pieds de hauteur. Grandes fleurs blanches. Ch. 99c

Seringat double. Fleurs blanches doubles poussent en juin et juillet. Hauteur 7 à 8 pieds. Plant de 2 pieds. Ch. 99c

Chèvrefeuilles rouge. Hauteur 5 à 7 pieds ! Fleurs roses tournant au rouge en juin. Pour haie. Plant de 3 pieds. Ch. 99c

Chèvrefeuilles rose. Fleurs rose. Petites baies en automne. Plant de 3 pieds. Ch. 99c

Bouquet d'Iris. Un de chaque couleur. Préfère les endroits ensoleillés. 3 pour 99c

LIERRE "ENGELMAN". Qualité no 1. Lierre très vigoureux. Petites feuilles. Ch. 99c

Boules de neige. Très vigoureuses. Poussent jusqu'à une hauteur de 6 à 8 pieds. Fleurs blanches en forme de boule. Plant de 2 pieds. Ch. 99c

Marguerite "Shasta". Grandes marguerites blanches avec centre jaune. Hauteur 2 pieds. 3 pour 99c

Parades des roses

"Peace" : Roses hybrides de thé. Fleur jaune bordée de rose. Ch. 99c
"Queen Elizabeth" : Rosier "Grandiflora". Grande fleur double rose carmin. Ch. 99c
"Fashion" : Couleur pêche foncé lorsque la fleur est en bouton tournant au cirail ensuite. Rosier "Floribunda". Ch. 99c
"Red Pinocchio" : Fleur double rouge. Très odorante. Ch. 99c
"Kordes Perfecta" : Bords clairs, jaune. Fleurs doubles. Rose hybride de thé. Ch. 99c
"Chrysler Imperial" : La plus belle et la plus gracieuse des roses rouges. Roses hybrides de thé. Ch. 99c
"Hansa" : Rose rugosa. Fleurs rouges. Ch. 99c
"Pink Grootendorst" : Fleur double rose. Rose 'Rugosa'. Ch. 99c

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221
SIMPSON — Le Coin du Jardin (774) au sous-sol. Aussi à Fairview — Pointe-Claire

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE : 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

Grégoire relance son appel au RIN et précise que le RN n'est pas un parti de droite mais "du juste milieu"

En même temps qu'il lançait un nouvel appel en faveur de l'union de tous les groupements indépendantistes québécois, le président du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, s'est catégoriquement opposé à ce qu'on qualifie le RN de parti "fanatique d'extrême-droite".

"Le RN est le parti du juste milieu. Ce sera un parti du centre qui puisera à droite et à gauche les bonnes idées", a dit hier M. Grégoire en soulignant devant environ 150 militants de Montréal que le RN est prêt à s'entendre avec les autres indépendantistes et à faire une union avec eux.

A l'intention de M. Pierre Bourgault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, qui a déclaré récemment n'être pas intéressé à une fusion avec le RN, parti le plus réactionnaire du Québec, a-t-il dit, M. Grégoire a de nouveau tendu la perche.

"Malgré les premières réactions, je ne suis pas offusqué. Je ne suis pas fâché. La porte reste ouverte aux autres factions indépendantistes du Québec. Je lance aujourd'hui cet appel en espérant qu'il sera bien reçu, sans aucun intérêt personnel. Le poste de chef du RN est libre et il reviendra au meilleur. Je ne veux qu'une chose, l'indépendance, et je souhaite que cet appel soit entendu de tous bords et de tous côtés."

M. Grégoire participait hier après-midi, en compagnie de M. Laurent Legault, ex-président conjoint du parti, au premier congrès régional du parti à Montréal.

La réunion d'hier, tenue dans le cadre de l'opération-région lancée la semaine dernière pour combler les postes de 12 directeurs régionaux créés au congrès de Victoriaville, a choisi MM. Lucien Plante, comme directeur pour Montréal-Ouest, Maurice Papineau, pour Montréal-Métropolitain et Aimé St-Louis, ancien membre du RIN, pour Montréal-Est.

Depuis le premier appel de M. Grégoire en faveur de l'unité, il semble que le RIN assiste à des défections de la part de certains membres convaincus que l'union des forces indépendantistes, prônée par le chef du RN, est la meilleure solution dans la perspective d'une prise du pouvoir en 1970.

Ainsi, hier après-midi, M. Reggie Chartrand, un militant de la première heure du RIN, candidat de ce parti aux dernières élections provinciales, assistait au congrès comme "simple observateur", a-t-il précisé aux journalistes.

Mais il arriva, au cours de l'assemblée, qu'un participant le mit en nomination à l'un des trois postes de directeur.

En refusant la nomination, M. Chartrand se permit cependant d'exprimer son accord avec M. Grégoire et souhaita, comme ce dernier, que tous les indépendantistes se retrouvent au sein d'un seul parti. Il ajouta que le RN avait mis "pas mal d'eau dans son vin" jusqu'ici; ce qui n'est pas encore le cas du RIN, a-t-il précisé.

Le "peuple organisé"

Après l'opération-région, qui doit prendre fin le 25 septembre, le RN lancera l'opération-comté qui prendra fin vers le début de l'hiver. Il s'agira alors d'organiser dans tous les comtés une cellule-RN.

Vers le 15 janvier, a expliqué M. Grégoire, ce sera l'opération-paroisse qui durera jusqu'en septembre 1967 et enfin, la campagne d'organisation du RN se terminera avec l'opération bureaux de scrutin. Ainsi, un an avant l'élection de 1970, le RN sera organisé partout, à tous les niveaux.

"Quelles que soient alors les forces qui tenteront de s'opposer à l'indépendance du Québec, a lancé M. Grégoire, elles ne pourront rien car ce sera la lutte et la victoire du peuple organisé et encadré."

Mais il est clair que dans l'esprit de M. Grégoire, le succès électoral du RN est lié à un véritable ralliement de tous les groupes indépendantistes québécois derrière la "synthèse vitale" telle que définie par le chanoine Lionel Groulx, la semaine dernière, lors de la mise en marche des Etats généraux.

Faisant état des accusations d'antisémitisme portées contre son parti, M. Grégoire a dit que cette chose-là est réglée et qu'une enquête avait été faite au sein du parti. Le RN n'est pas contre quelqu'un ou quelque chose. Nous sommes pour le Québec, pour la liberté de religion, de langue et de race. Liberté pour tous. Nous voulons nous battre pour un idéal, des idées et des principes, a-t-il souligné.

"Nous voulons donner au peuple du Québec un programme contenant les bonnes idées qui existent dans toutes les têtes, qu'elles soient de droite ou de gauche.

"Nous ne sommes pas gauchistes mais nous voulons la nationalisation et l'étatisation du crédit, des banques, de notre système monétaire. En ce sens, nous sommes le plus puissant parti de gauche du Québec car nous voulons soustraire au domaine privé le contrôle du crédit pour le remettre à l'Etat."

"Jamais le RN ne laissera aux mains des banques, contrôlées par des Canadiens anglais et des étrangers, un outil aussi puissant pour l'indépendance totale du Québec."

Pour l'entreprise privée

Par ailleurs, a dit M. Grégoire, si nous combattons les abus du capitalisme, nous n'hésiterons pas à puiser dans les partis de droite le respect de l'individu et la protection de l'entreprise privée qui sont à la base de la liberté individuelle, selon lui.

M. Grégoire a souligné que son parti ne pouvait pas condamner a priori une doctrine ou un système "parce qu'il peut y avoir du bon" comme il ne pouvait pas non plus l'approuver à priori "parce qu'il peut y avoir du mauvais".

Au début de son discours, le chef du RN a dénoncé la politique fédérale des prêts agricoles qui, a-t-il dit, défavorise le Québec. A l'appui de son affirmation, il a exhibé un communiqué de presse fédéral, en date du 2 septembre, sur le nombre de prêts agricoles consentis aux provinces pour la période du 1er janvier au 31 mars 1966.

Durant cette période, 13,951 prêts ont été consentis aux provinces pour un montant total de $33,041,363. Le Québec a eu 103 prêts se chiffrant à $252,093 tandis que l'Ontario, par exemple, en recevait 2,870, l'Alberta, 4,588, la Saskatchewan, 4,088 et l'Ile-du-Prince-Edouard, 177.

Avachis et marmotteux

Après avoir rappelé qu'il était le premier député séparatiste à siéger à Ottawa depuis la Confédération, M. Grégoire a dit que chaque fois qu'il se lève en chambre, on le regarde avec des yeux grands comme des trente sous !

"Quand je prends la parole, a-t-il dit, il faut voir les députés canadiens-français qui, depuis la Confédération, ont toujours été des avachis et n'ont jamais eu d'idées. Ils marmottent toujours entre eux quand je parle.

"Mais malgré ces marmotteux, les revendications du Québec vont continuer à se faire entendre à Ottawa et à la grandeur du pays car je vais continuer de parler", a affirmé le chef du RN.

Quant à M. Laurent Legault qui, comme M. Grégoire d'ailleurs, semble avoir oublié la doctrine créditiste pour ne plus parler que d'indépendance, il a révélé qu'il avait été pendant longtemps un indépendantiste caché mais que, depuis quelque temps, il était devenu un séparatiste acharné.

Et cela, a-t-il dit, c'est la conséquence de mes expériences politiques au sein du parti créditiste fédéral.

Par ailleurs, le Ralliement national a annoncé la mise sur pied d'une Fédération qui aura pour but de venir en aide au parti.

Comme autre fonction, la Fédération maintiendra le parti dans l'orientation élaborée par le manifeste du Ralliement.

La Fédération sera le soutien du mouvement politique dans les moments difficiles à traverser, dit le communiqué. Elle fournira, par ses comités d'action, des élites capables de prendre la relève.

photo LA PRESSE

Congrès régional du Ralliement national

Environ 150 militants du RN dans la région de Montréal ont participé hier au premier congrès régional du parti. Ci-haut, de gauche à droite, MM. Laurent Legault, vice-président du RN, Gilles Grégoire, président, et Robert Tremblay, vice-président.

Les 11 mois de liberté de GEORGES LEMAY

L'"Opération Tarzan" s'est déroulée trois semaines après la date prévue

N.D.L.R. — L'essentiel de cet article — de même que les deux suivants — est le fruit de renseignements qui ont été recueillis de diverses personnes, et dont certains ont été corroborés par Lemay lui-même au cours d'un entretien à la prison de Las Vegas.

par Martin Pronovost

Dans ses préparatifs d'évasion, Georges Lemay avait donné à son projet le nom d'"Opération Tarzan". Des notes trouvées dans ses effets personnels en font foi.

Cependant, tout laisse croire que cet hasardeux projet ne s'est pas réalisé tout à fait comme prévu. Il semble que Lemay avait projeté de s'évader le 1er septembre 1965. Ce n'est que le 21 du même mois qu'il s'échappa. L'Opération Tarzan n'a donc été réussie que 20 jours plus tard que prévu. Pourquoi ?

Il est impossible d'affirmer que Lemay avait des complices, à la prison du comté de Dade à Miami. Il demeure cependant que Lemay n'avait pas encore réussi, vers le 1er septembre, à réunir tous les éléments nécessaires à son projet d'évasion. En fait, à cette date, tout son projet était à refaire.

Durant 20 jours, Lemay a travaillé à reconstituer ses plans. Enfin, tout était prêt pour le grand événement prévu, cette fois, pour 6 heures du matin le 21 septembre.

Mais une fois de plus, l'Opération Tarzan s'est avérée irréalisable ce matin-là. Lemay n'aurait pu trouver le câble et les gants nécessaires pour s'évader du deuxième étage, tel que prévu.

Pourtant, ce matin-là, dès 6 heures, une voiture avec trois passagers à bord était déjà stationnée près du trottoir longeant la prison de Miami. Lemay aurait alors vécu des heures d'angoisse.

Le jour "T"

Malgré l'inconvénient de l'absence du câble et des gants Lemay aurait juré que le jour "T" était arrivé. Il devait faire le "Tarzan", coûte que coûte, ce jour-là, avant le coucher du soleil.

De 6 heures de la matinée à 6 heures de la soirée, Lemay aurait tourné en rond comme un lion en cage. Bien que cela semble invraisemblable, il a fouillé les neuf étages de la prison, à sa guise, a-t-on appris, afin de mettre la main sur quelque chose de long et de solide. En fin d'après-midi il a enfin trouvé un long boyau en caoutchouc servant à alimenter une laveuse de plancher en eau et en électricité. Il n'a pu, cependant dénicher une paire de gants.

Pendant ce temps, la voiture et ses trois passagers étaient toujours en stationnement au même endroit sans être autrement dérangés dans leur longue attente.

Peu après 6 heures le soir, Lemay risquait le tout pour le tout. A ce moment-là, il n'était pas question pour lui de sauter du deuxième étage car les conditions internes de la prison avaient changé d'aspect depuis la matinée.

Du septième étage de l'immeuble, Lemay se laissa glisser rapidement le long de ce boyau en caoutchouc. En touchant le sol, après avoir sauté le mur de béton, haut de 9 pieds, l'évadé aurait monté dans la voiture qui l'attendait depuis plus de 12 heures.

C'est alors que Lemay a réalisé qu'il avait les mains en sang. La friction des paumes contre du caoutchouc rugueux avait arraché complètement la peau de ses mains durant la chute des sept étages. Il n'a pu se servir de celles-ci d'une façon normale avant le mois de décembre suivant.

Onze mois après l'Opération Tarzan, on décèle facilement les traces de brûlures sur les mains de Lemay. Ces plaies, il les a apparemment soignées lui-même faute de ne pouvoir se rendre chez un médecin ou dans une clinique. La fuite de Miami était d'ailleurs devenue plus urgente que les soins des mains.

Les premières paroles de Georges Lemay dans sa fuite auraient été pour demander de la nourriture. Effectivement, il n'avait pas mangé depuis 24 heures.

La fuite vers New York

Certaines indiscrétions nous permettent de croire que Lemay, dans sa fuite, s'est dirigé vers le centre-est des Etats-Unis, c'est-à-dire en traversant les Etats suivants, en filant vers le nord : Georgie, Tennessee, Kentucky, West Virginia, Maryland et enfin New York.

Le fuyard aurait voyagé tantôt de nuit, tantôt de jour et parfois se serait emprisonné lui-même plusieurs jours dans un même motel.

Lemay voulait, apparemment, aller vivre à New York parce qu'il croyait qu'il était facile pour un évadé de vivre dans une grande ville sans être remarqué. Il s'est donc installé à New York près d'un mois après son évasion en louant une chambre dans un chic hôtel du centre de la ville après s'être débarrassé de la voiture qui avait permis de quitter Miami.

Demain : Séjour à New York, visite du Père Noël, rencontre fortuite et départ précipité pour Los Angeles.

L'UN n'a pas l'intention de reconstruire Bois-de-Coulonge

par Gilles Daoust

QUEBEC. — Le gouvernement Johnson n'a pas l'intention, pour le moment, d'entreprendre la reconstruction de Bois-de-Coulonges.

Son prochain geste, en ce qui touche le lieutenant-gouverneur, pourrait même être, bien que ce ne soit pas pour tout de suite, de le faire disparaître complètement.

Ainsi, si jamais on se décide à reconstruire Bois-de-Coulonges, cette résidence, éventuellement, servira non plus à loger un représentant de la Reine, mais un président de la République québécoise.

C'est du moins ce qu'a déclaré un porte-parole du bureau du premier ministre. Dans l'entourage de M. Johnson on considère maintenant la question du lieutenant-gouverneur comme une simple goutte d'eau dans les vastes projets du gouvernement UN de réviser la constitution interne du Québec et de négocier un nouveau pacte d'alliance avec Ottawa.

M. Johnson l'a d'ailleurs dit lui-même, au lendemain de la nomination de M. Hughes Lapointe au poste de lieutenant-gouverneur, qu'il espérait que ce fut le dernier représentant de la Reine nommé au Québec.

Par conséquent, la déclaration fracassante de son porte-parole n'a rien de surprenant en soi. Il est cependant intéressant de noter qu'un parti politique, après trois mois de pouvoir, puisse soutenir les mêmes positions qu'il défendait alors qu'il était dans les déserts de l'Opposition. Les positions de l'UN face aux questions de souveraineté du Québec prennent maintenant une toute autre importance.

Par ailleurs, la révocation de la fameuse "assemblée constituante" prévue par le programme UN n'est pas un projet, nous dit-on, qui dort sur les tablettes du cabinet. On songe sérieusement à convoquer une telle assemblée et il semble que le travail de préparation en soit déjà amorcé.

C'est cette "constituante" mandatée par le peuple qui complétera la constitution interne du Québec pour y inclure une formule d'amendement consacrant la souveraineté du peuple québécois et formulera les exigences du Québec dans la négociation d'un nouveau pacte canadien.

Les décisions de la "constituante" et partant, l'opportunité de maintenir le poste de lieutenant-gouverneur, seront soumises au peuple par voie de référendum.

Ottawa pourrait-il s'opposer à une décision majoritaire du peuple québécois ? Au bureau du premier ministre, on estime que si l'on choisit le moment opportun pour soumettre le tout à Ottawa, ce dernier ne pourra refuser.

Bois-de-Coulonges

De toute façon, des questions de budget et les priorités établis au ministère des Travaux publics ne permettront pas que l'on entreprenne, d'ici un an, la reconstruction de l'ancienne résidence des lieutenants-gouverneurs, détruite par les flammes l'hiver dernier.

"D'ici un an, a-t-on dit au bureau du premier ministre, beaucoup de choses peuvent se passer. Il se peut même que l'on retarde encore de projet de reconstruction . . ."

A l'heure actuelle, le lieutenant-gouverneur, M. Hughes Lapointe, loge dans l'une des suites du Château Frontenac. Dans ce très vieil hôtel de Québec, une suite, comprenant deux chambres et un salon, coûte $70 par jour, soit tout près de $100,000 par année.

Il a été impossible de savoir quel genre de suite M. Lapointe habitait ni le type d'arrangement qui avait été fait avec le gouvernement.

C'est en tout cas le ministère des Travaux publics qui paie la note. Au bureau du premier ministre, on soutient toutefois "qu'il en coûte actuellement moins cher de loger M. Lapointe au Château que de lui construire au palais."

Mais il reste malgré tout, même si son salaire est payé par Ottawa, que le lieutenant-gouverneur du Québec reçoit également du gouvernement provincial une autre somme d'environ $100,000 pour ses frais de bureau.

"Il nous coûte cher, ce lieutenant-gouverneur, a dit le porte-parole du premier ministre. Il serait temps de supprimer ce poste dans les cadres d'une nouvelle constitution.

"Rien ne s'oppose cependant, a-t-il ajouté, que l'on construise une résidence pour le prochain chef d'Etat. Mais après les négociations sur la constitution, il serait surprenant que le prochain chef d'Etat au Québec soit un lieutenant-gouverneur. Il se peut que la "constituante" (et le peuple) décident en faveur d'un président élu et d'une république comme il en existe une en Irlande . . ."

En attendant la "constituante", le Canadien Pacifique, propriétaire du Château Frontenac, aura l'insigne honneur, pendant encore quelques temps, d'être inscrit aux comptes publics du Québec.

Elections aujourd'hui en Colombie-Britannique

VICTORIA, (PC) — C'est par un temps douteux que 873,783 citoyens de la Colombie-Britannique se rendent aux bureaux de scrutin en vue d'élire à l'Assemblée législative 55 des 178 candidats en lice aux élections qui ont lieu aujourd'hui dans cette province.

Les observateurs prévoient qu'environ 600,000 personnes voteront entre 8 h. du matin et 8 h. du soir. Aux dernières élections, en 1963, 608,672 des 873,140 inscrits avaient déposé leur bulletin de vote.

Le premier ministre, M. W. A. C. Bennett, que l'opposition accuse d'être assoiffé de pouvoir, tente à ces deuxièmes élections en moins de trois ans, de faire ré-élire le Crédit social avec une majorité accrue.

M. Bennett, qui accédait au pouvoir en 1952 avec un siège de majorité, a parcouru la province en demandant aux citoyens de lui accorder une majorité absolue et en promettant de s'installer de l'autre côté de la Chambre si aucune opposition n'était élue.

Le leader néo-démocrate, M. Robert Strachan, et le chef du parti libéral, M. Ray Perrault, ont, tout au long de la campagne, attaqué le premier ministre à ce sujet, l'accusant également d'avoir décrété des élections inutilement, son gouvernement majoritaire ayant reçu, en 1963, un mandat de cinq ans.

M. Bennett a répondu qu'il fallait démontrer aux investisseurs de l'Est du Canada et des pays étrangers que la Colombie-Britannique est une province stable.

"J'invite tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance politique, à accorder au Crédit social la plus forte majorité jamais vue dans l'histoire de la Colombie-Britannique, de façon à amener la prospérité dans notre province", a-t-il dit.

"Parti Pris" se réoriente

La revue "Parti Pris", qui a donné naissance au Mouvement de libération populaire, lequel s'est joint le printemps dernier au Parti socialiste du Québec, vient d'annoncer qu'elle se réorientait.

Les numéros d'été n'ayant pas paru, la direction de la revue a tenu à préciser que la revue n'est pas morte mais qu'elle a plutôt voulu profiter des jours chauds pour se donner le temps d'arrêt nécessaire à l'examen, à la réflexion ; et à reconstituer un comité de rédaction dont quelques membres s'absentent temporairement en voyage d'études ou pour se vouer à d'autres tâches.

La direction de la revue dit avoir constaté l'existence d'un redépart, d'une renouvellement. Mais, dit-elle son combat n'a pas changé. La revue lutte toujours pour un Québec indépendant, déclericalisé et socialiste.

"Parti Pris s'est refroidi. Oui, si se refroidir c'est substituer efficacement à une notion de la révolution de style catastrophique, celle d'un processus socio-historique infiniment complexe."

Cette ré-orientation aura des répercussions sur le rythme de publication de la revue.

"Parti Pris" publiera désormais tous les deux mois, à compter du 26 septembre, sur 112 pages au lieu de tous les mois sur 60 ou 80, et le numéro d'été. De plus, l'on compte tenir quelques colloques dans le courant de l'année.

On veut aussi susciter des débats qui favoriseront au maximum la participation des lecteurs aux recherches menées par la revue.

Deux collaborateurs de la revue, Paul Chamberland et Jean-Marc Piotte, s'en vont poursuivre leurs études à Paris. Quatre nouveaux collaborateurs viennent les remplacer : Gabriel Gagnon, professeur à l'Université de Montréal ; Luc Racine, assistant de recherches à l'Université de Montréal ; Gaétan Tremblay, bachelier en sciences politiques et Raoul Duguay, professeur dans un collège classique.

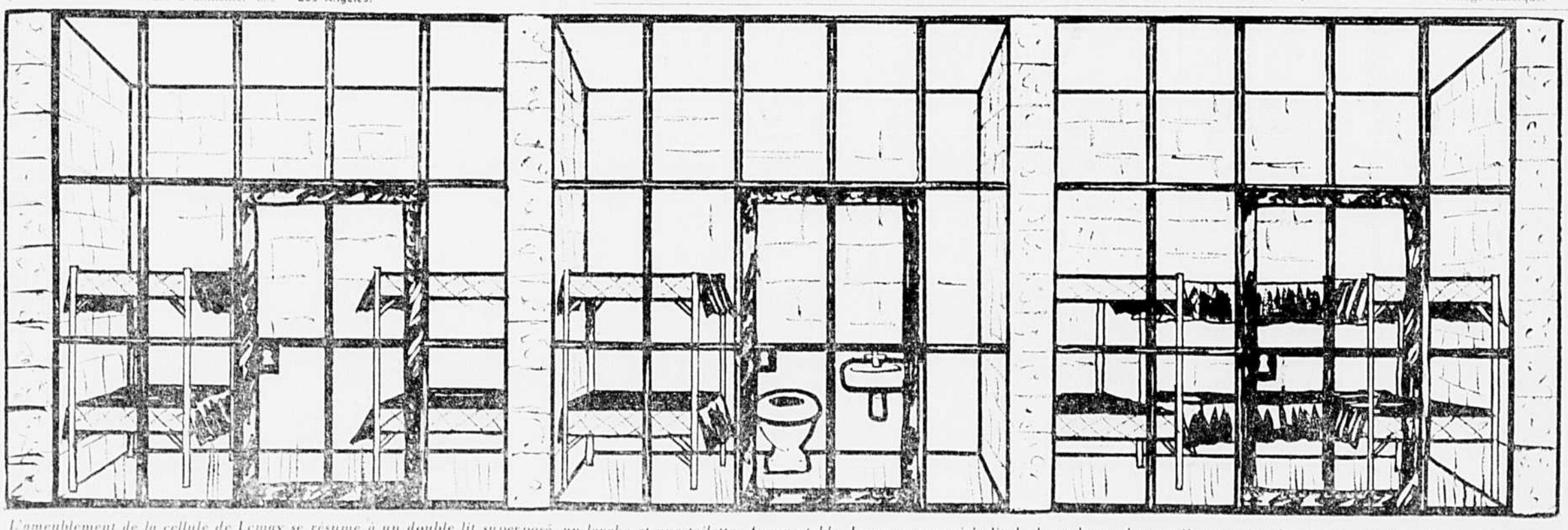

L'ameublement de la cellule de Lemay se résume à un double lit superposé, un lavabo et une toilette. Aucune table. Lemay a occupé le lit du haut durant la première semaine de son incarcération, l'autre étant occupé par Jack Crisci. Depuis la libération de ce dernier, Lemay vit seul. Les autres cellules détiennent respectivement quatre et six prisonniers. A noter que ces trois cellules sont à sécurité extra-maximum.

Vente Trans-Canada EATON

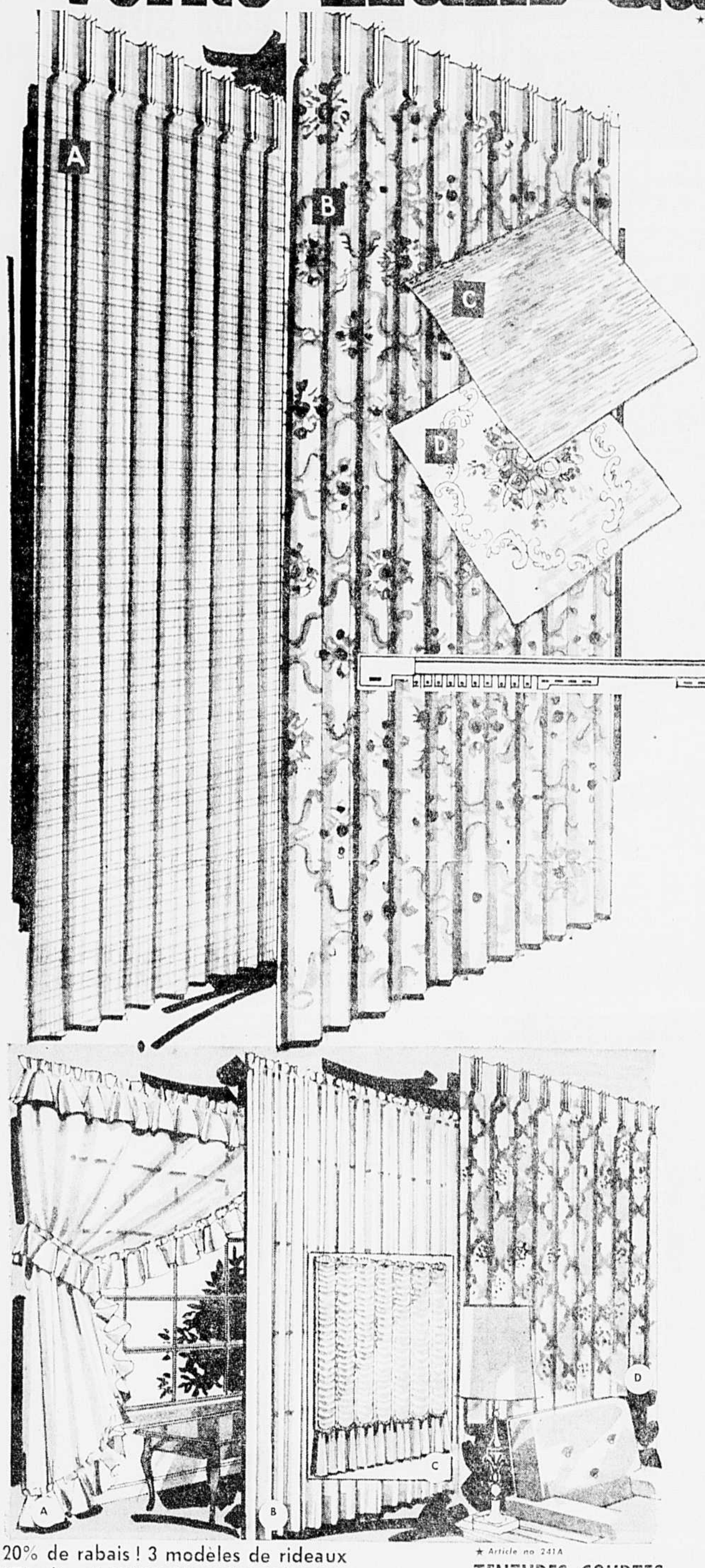

★ Article no 234

TENTURES PLEINE LONGUEUR A RABAIS !

A. Bouclé à tirette

Bouclé relief en acetate et viscose à motif "Concord". Confection impeccable et tête à plis pincés. Crochets compris. Blanc, cacao, beige ou or.

SPECIAL DE LA VENTE

Largeur de fenêtre 48" x 95" de longueur	Largeur de fenêtre 96" x 95" de longueur	Largeur de fenêtre 144" x 95" de longueur
Spécial de la vente la paire	Spécial de la vente la paire	Spécial de la vente la paire
15.00	30.00	45.00
2.00 par mois	4.00 par mois	5.00 par mois

B. Tentures à tirette

Motif grande allure "Clara" en acétate et viscose effet soie, d'un tombé remarquable. Motif à fleur et volute de tons blancbrun, naturel, blanc/multicolore, blanc bleu. Tête à plis pincés avec crochet.

SPECIAL DE LA VENTE

Largeur de fenêtre 48" x 95" de longueur	Largeur de fenêtre 96" x 95" de longueur	Largeur de fenêtre 144" x 95" de longueur
Spécal de la vente la paire	Spécial de la vente la paire	Spécial de la vente la paire
15.00	30.00	45.00
2.00 par mois	4.00 par mois	5.00 par mois

★ Article no 235

TENTURES "FIBERGLASS" A RABAIS !

Elles sont à l'épreuve du feu et des rayons solaires ; irrétrecissables et indéformables. Prêtes à suspendre avec tête à plis pincés et crochets.

C. "Bengal" Haddon Hall

Tissu noué dans les tons unis de vieil or, rose, beige, olivre et blanc. Spécial :

SPECIAL DE LA VENTE

Largeur de fenêtre 48" x 95" de longueur	Largeur de fenêtre 96" x 95" de longueur	Largeur de fenêtre 144" x 95" de longueur
Spécial de la vente la paire	Spécial de la vente la paire	Spécial de la vente la paire
REG. 18.95 15.15	REG. 37.95 30.35	REG. 56.95 45.55
3.00 par mois	4.00 par mois	5.00 par mois

D. Tentures "EXCELLO"

Joli motif à fleur et volute dans les tons de melon, or ou bleu sur fond blanc.

SPECIAL DE LA VENTE

Largeur de fenêtre 48" x 95" de longueur	Largeur de fenêtre 96" x 95" de longueur	Largeur de fenêtre 144" x 95" de longueur
Spécial de la vente la paire	Spécial de la vente la paire	Spécial de la vente la paire
13.55	26.95	40.95
	4.00 par mois	5.00 par mois

EATON EN VILLE (rayon 267) au sixième étage et à Pointe-Claire

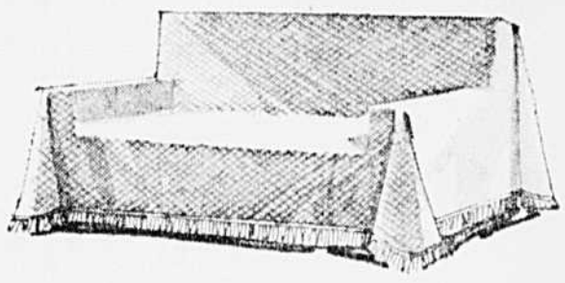

20% DE RABAIS ! TRINGLES HADDON HALL EATON ET JETES

★ Article no 236

Tringles en acier

Les tringles Eaton en acier robuste finies émail cuit. Elles sont munies d'anneaux de nylon et d'une tirette.

Dimensions: 29" extensible à 48" REG. 4.50 Spécial de la vente 3.60	Dimensions: 86" extensible à 156" REG. 8.95 Spécial de la vente 7.16
Dimensions: 48" extensible à 86" REG. 6.50 Spécial de la vente 5.20	Dimensions: 156" extensible à 220" REG. 10.95 Spécial de la vente 8.76

EATON EN VILLE (rayon 269) au sixième étage et à POINTE-CLAIRE

★ Article no 236A

Jetés pratiques

Pour fauteuils, sofas ou lits simples. Tricot de coton antiplis à endos de mousse laminée pour une tenue impeccable. Ils sont lavables et sèchent en s'égouttant. Frange assortie. Brun, vert, or, turquoise, rose melon.

Dimensions: 72" x 90", pour fauteuils	Dimensions: 72" x 108", pour sofas, lits simples	Dimensions: 72" x 126", pour sofas, lits simples
Spécial de la vente Reg. 10.95 8.75 chacune	Spécial de la vente Reg. 13.95 10.26 chacune	Spécial de la vente Reg. 15.95 12.25 chacune

EATON en ville (rayon 268) au sixième étage et à Pointe-Claire

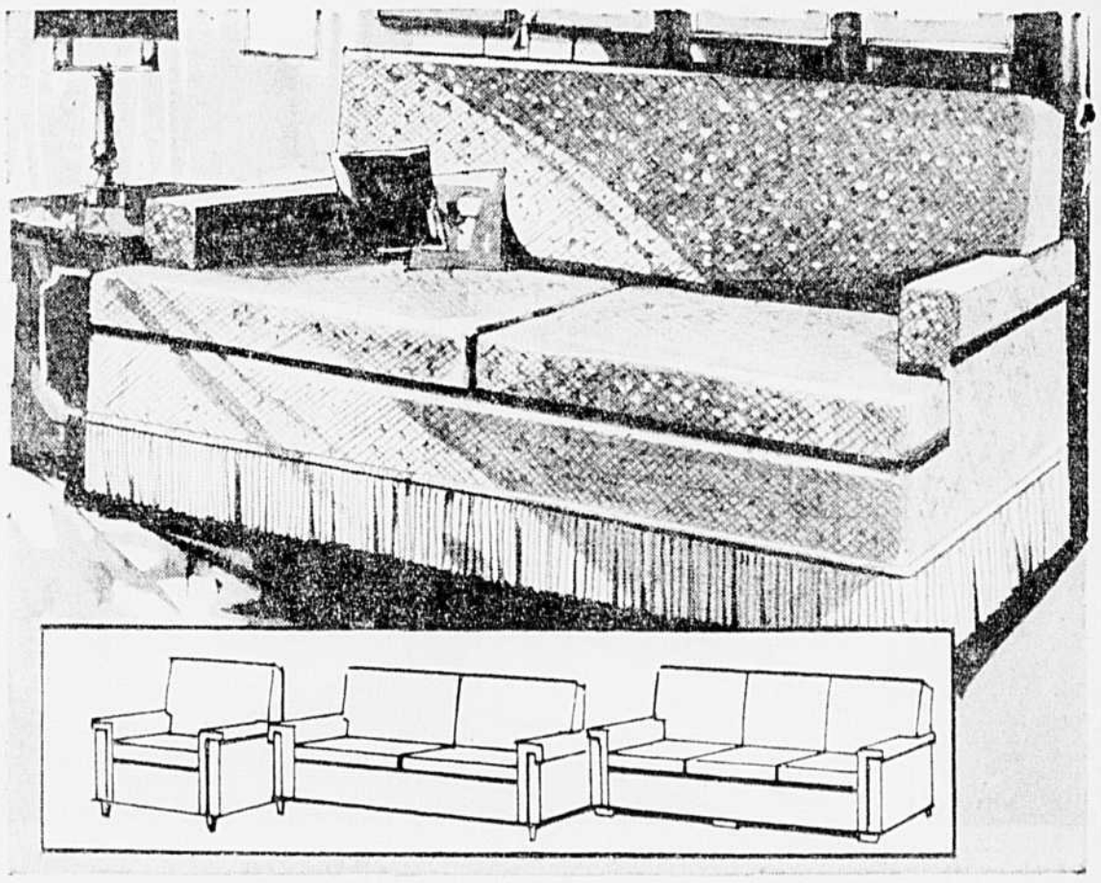

★ Article no 237

20% de rabais ! Jolies housses en bouclé extensible HADDON HALL EATON

Motif "Fairview" en coton et nylon extensible à effet de noeud; tissu lourd qui couvre vos meubles de façon impeccable. Lavables; repassage superflu. Frange. Turquoise, brun, beige, or, melon ou vert.

	REG.	Spécial de la vente chacune		REG.	Spécial de la vente chacune
Pour fauteuils	22.50	18.00	Pour sofa à 3 coussins	45.00	36.00
Pour sofa à 2 coussins	45.00	36.00	Pour divan-lit	35.00	28.00

EATON EN VILLE (rayon 268) au sixième étage et à POINTE-CLAIRE

20% de rabais ! 3 modèles de rideaux "Térylène" HADDON HALL EATON

B. Marquisette à fini "Permaline" qui garde son apprêt du neuf indéfiniment. Lavable à la machine. Sèche en s'égouttant. Blanc.
42" de largeur, tête à caisson, ourlet de 5"; ourlets à couture simple.

★ Article no 238

A. VOILAGE NOUE Offert avec liens.

Dim.	REG.	Spécial de la vente la paire	Dim.	REG.	Spécial de la vente la paire	Dim.	REG.	Spécial de la vente la paire	Dim.	REG.	Spécial de la vente la paire
48" x 54"	7.00	5.60	48" x 72"	8.00	6.40	95" x 90"	18.00	14.40	195" x 90"	36.50	29.20
48" x 63"	7.50	6.00	70" x 90"	13.00	10.40	125" x 90"	26.00	20.80			

★ Article no 239

RIDEAUX DROITS

Long.	REG.	Spécial de la vente chacun	Long.	REG.	Spécial de la vente chacun
45"	4.50	3.60	81"	6.50	5.20
54"	5.00	4.00	90"	7.00	5.60
63"	5.50	4.40	95"	7.50	6.00
72"	6.00	4.80	99"	7.75	6.20

PANNEAUX TAILLEURS 'JUMBO'

Long.	REG.	Spécial de la vente chacun	Long.	REG.	Spécial de la vente chacun
45"	3.50	2.80	81"	4.50	3.60
54"	3.75	3.00	90"	4.75	3.80
63"	4.00	3.20	95"	5.00	4.00
72"	4.25	3.40	99"	5.25	4.20

★ Article no 240

C. RIDEAUX FESTONNES

50" de largeur

Longueur 72" REG. 10.95	Spécial de la vente, ch.	9.56
Longueur 90" REG. 14.95	Spécial de la vente, ch.	11.96
Longueur 95" REG. 15.95	Spécial de la vente, ch.	12.76

70" de largeur

Longueur 72" REG. 18.95	Spécial de la vente, ch.	15.16
Longueur 90" REG. 21.95	Spécial de la vente, ch.	17.56
Longueur 95" REG. 22.95	Spécial de la vente, ch.	18.36

★ Article no 241

RIDEAUX A LA VERGE

Largeur 42" REG. 1.25	Spécial de la vente, la vge	[illegible].00
Largeur 63" REG. 1.65	Spécial de la vente, la vge	1.40

COMPOSEZ 842-9211 EATON en ville (rayon 268) au sixième étage et à Pointe-Claire

★ Article no 241A

TENTURES COURTES A MOTIF ABSTRAIT !

D. Tentures à tissage panier très aéré pour fenêtres courtes. Elles sont traitées "Scotchgard" et nécessitent très peu d'entretien. Prérétrécies et lavables. Tête à plis pincés et crochets. Tons éclatants de melon, vert, or ou bleu. Non doublées.

Spécial de la vente

Largeur de fenêtre : moins de 50" — 45" de longueur la paire	5.75
54" de longueur la paire	6.45
63" de longueur la paire	7.25
Largeur de fenêtre : moins de 100" — 63" de longueur la paire	14.35

Ensemble brise-bise, 48" de largeur x 36" de longueur; cantonnière 10" x 85". Spécial de la vente, l'ensemble 6.50

COMPOSEZ 842-9211

EATON EN VILLE (rayon 268) au rez-de-chaussée et à POINTE-CLAIRE

OUVREZ UN NOUVEAU COMPTE EATON et bénéficiez aussi des aubaines offertes durant cette VENTE

CAHIER No 3 / PAGES 39-48 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / BANDES DESSINEES

MONTREAL, LUNDI 12 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 211

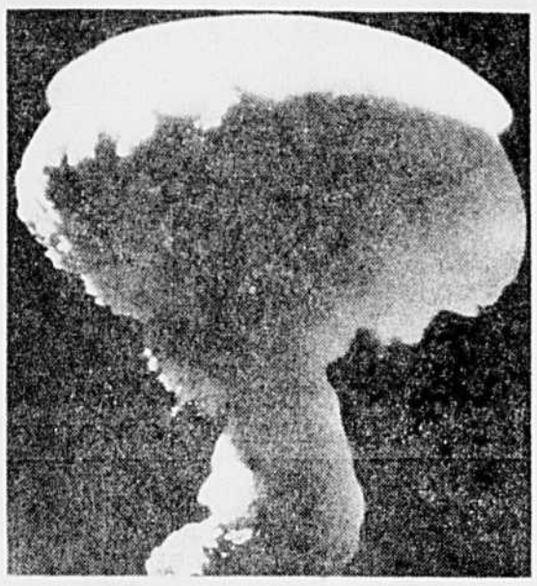

De Gaulle assiste à l'essai d'une bombe "propre" de plus de 100 kilotonnes

PAPEETE, Tahiti, (AFP, PC, UPI) — La puissance de l'engin nucleaire français qui a explosé hier avec succès au-dessus du Pacifique, en présence du président de Gaulle, se situe entre 100 et 200 kilotonnes, soit l'équivalent de 100,000 à 200,000 tonnes de TNT. De plus, l'expérience a été "très propre" grâce au mode de tir: le nuage s'est élevé très haut et il n'y a pas eu pratiquement de retombée radioactive.

En révélant ces détails, les autorités françaises ont également annoncé que deux autres tirs nucleaires auront lieu prochainement dans la présente série d'essais qui visent à doter la France de la bombe à hydrogène le plus tôt possible. On prévoit que la France fera exploser sa première bombe H dès 1968. Au moins un des deux autres engins qui seront lancés de l'atoll de Mururoa sera un engin "dopé", c'est-à-dire contenant des éléments thermonucléaires.

Le président de Gaulle a assisté à l'expérience d'hier à bord du croiseur "De Grasse", à une distance d'environ 25 milles du lieu de l'explosion. A l'instant zéro de l'expérience, le général de Gaulle, malgré ses lunettes noires spéciales, a vu l'éclair et a ressenti une chaleur très vive sur la nuque (car il tournait le dos à la direction de l'explosion). Se retournant ensuite, le chef de l'Etat a vu pendant quatre secondes la boule de feu qui, en une minute, s'est transformée en un nuage à forme de champignon.

Huit heures après l'explosion, l'avion du général de Gaulle est passé au-dessus de Mururoa et le président a pu constater que trois navires étaient déjà dans le lagon de l'atoll, ainsi que plusieurs embarcations.

Plusieurs avions américains partis de Honolulu ont pu, de même que les avions français, prendre des prélèvements sur le nuage radio-actif.

L'engin largué hier était le plus puissant que la France ait encore fait exploser, a-t-on appris. Suspendu à un ballon captif, à 1,600 pieds d'altitude, il a explosé au-dessus de la mer et présentait, dit-on, l'avantage d'éviter les retombées radioactives. Il s'agissait d'une bombe non "dopée". L'engin se trouvait dans un caisson métallique de la grosseur d'un réfrigérateur suspendu au ballon.

Le président de Gaulle a tenu à féliciter les techniciens responsables de l'expérience. "Je suis fier de vous", a-t-il dit. "La magnifique performance que vous avez réalisée est importante pour les perfectionnements auxquels elle nous contraint, pour les progrès scientifiques et techniques qu'elle nous pousse à effectuer, pour les connaissances que nous en retirons, pour l'indépendance qu'elle contribue à nous assurer, pour l'aide qu'elle nous apporte dans notre défense nationale et dans notre politique de paix."

Le chef de l'Etat a ensuite visité les îles avoisinantes, où il a rencontré les techniciens et le personnel militaire français. Il quitte aujourd'hui Tahiti pour se rendre à la Guadeloupe où il passera la nuit avant de rentrer en France demain, après un périple de 27,000 milles autour du monde.

Le Japon proteste

Aujourd'hui, le Japon a protesté contre l'expérience nucléaire française de Mururoa et a demandé à la France de cesser toutes ses expériences nucléaires. On sait qu'en poursuivant ses essais nucléaires, la France a ignoré le traité de Moscou signé en 1962 et interdisant toutes les explosions nucléaires dans l'atmosphère. Comme la Chine populaire, la France n'a pas signé ce traité.

L'explosion atomique à laquelle vient d'assister le général de Gaulle est la quatrième depuis le mois de juillet à Mururoa. Elle sera suivie de deux autres essais d'ici la fin de septembre. Toutes ces expériences, succédant aux quelque 25 qui ont été faites au Sahara (4 aériennes et une vingtaine souterraines secrètes), ont marqué une progression dans la mise en oeuvre des armements nucléaires de la France.

Pour mettre au point cet armement, il a fallu procéder par étapes et gravir les échelons de la science nucléaire. Comme la France ne pouvait plus compter sur ses centres d'essais du Sahara après le mois de juillet 1967, elle a dû trouver un autre champ de tir atomique qui puisse lui servir de laboratoire pour faire exploser ses bombes "A" de 60 kilotonnes, telles qu'elles sont transportées par le "Mirage IV".

Impasse à la conférence du Commonwealth; les travaux reprendraient au Canada à l'automne

LONDRES (AFP, PC) — Les travaux de la conférence des premiers ministres du Commonwealth sur la Rhodésie semblant aboutir à une impasse, le chef du gouvernement de Singapour, M. Lee Kwan Yew, aurait suggéré d'ajourner la conférence et de reprendre les travaux au Canada cet automne.

La Grande-Bretagne bénéficierait, si ces rumeurs sont fondées, d'un nouveau répit dans l'affaire rhodésienne. Aujourd'hui, les délibérations des leaders du Commonwealth sont entrées dans une phase critique, vu le refus de M. Harold Wilson d'accéder aux demandes des pays africains. Ces derniers ont exigé que la Grande-Bretagne s'engage à ne pas accorder l'indépendance à la Rhodésie avant la mise en place dans ce pays d'un gouvernement démocratiquement élu.

Par ailleurs, un embargo sur la teneur des délibérations de la conférence a été imposé à l'issue du discours de M. Harold Wilson, ce matin. Les délégués africains se sont réunis pendant deux heures pour examiner les nouvelles propositions britanniques. Ils se sont refusés à toute déclaration, respectant ainsi la consigne du silence décidée plus tôt par les premiers ministres.

L'attitude qu'adopteront les délégations africaines à l'égard du discours de M. Wilson font l'objet de nombreuses spéculations. Un délégué africain a indiqué que les propositions de M. Wilson ne pourraient donner satisfaction aux 17 pays du Commonwealth qui demandent à Londres de s'engager à ne pas donner l'indépendance avant que la majorité noire soit au pouvoir.

Pendant plus d'une heure le premier ministre britannique a exposé la position de son pays dans l'affaire rhodésienne. De source anglaise bien informée, on apprend que M. Wilson a fait des propositions fermes prévoyant notamment le renforcement des sanctions contre la Rhodésie.

Le "black out" sur la teneur des délibérations a été imposé au moment où les délégués s'efforcent d'éviter le boycottage de la conférence par certains pays africains.

A la reprise de la conférence, cet après-midi, seuls les chefs des délégations, assistés d'un conseiller, assisteront aux travaux. Jusqu'ici, 4 ou 5 conseillers par pays ont assisté aux travaux de la conférence, sans compter, bien entendu, les chefs de délégation.

Plusieurs délégués africains cachent à peine leurs craintes de voir la conférence échouer en raison des profondes divergences qui continuent de séparer la Grande-Bretagne de la très grande majorité du Commonwealth.

M. Lester Pearson, grand médiateur devant l'éternel, tente aujourd'hui de trouver un compromis entre la position des pays africains et celle de la Grande-Bretagne qui n'entend, semble-t-il, céder que peu de terrain sur le plan du renforcement des sanctions économiques contre la Rhodésie.

Le premier ministre du Canada s'est entretenu brièvement avec M. Wilson sur la demande de celui-ci après l'ajournement de la séance du matin.

Auparavant, le leader canadien était intervenu auprès du ministre des Affaires étrangères de la Zambie, M. Simon Kapwepwe, en vue de l'exhorter à ne pas prendre de décision hâtive au sujet d'un éventuel boycottage de la conférence.

Commentant le discours de ce matin du premier ministre britannique, M. Pearson a dit qu'il constituait un exposé clair de la position de Londres sur la question. "La conférence a décidé, a-t-il ajouté, qu'aucune révélation ne sera faite quant au fond du discours de M. Wilson avant que les délégués n'aient eu la chance d'en discuter".

Antoine Lopez tente de se disculper

PARIS (AFP) — Antoine Lopez, ex-agent secret et ancien chef d'escale d'Air France à l'aéroport d'Orly, impliqué dans l'enlèvement (et la disparition) du chef de l'opposition marocaine, Ben Barka, à Paris, l'an dernier, a soutenu aujourd'hui: "Je n'ai pas mis Ben Barka dans une malle, et ne l'ai pas expédié par avion au Maroc".

Considéré comme accusé numéro un dans cette affaire, Antoine Lopez comparaissait devant les assises qui siègent présentement à Paris, et répondait à l'interrogatoire de l'avocat général Henry Toubas.

En faisant la déclaration précitée, Lopez tentait d'expliquer les raisons de sa présence prolongée à l'aérodrome d'Orly le 31 octobre 1965 (lendemain du rapt). Devant prendre congé du ministre marocain de l'Intérieur, le général Mohammed Oufkir (du Maroc), Lopez y était arrivé quatre heures avant l'heure du départ de l'avion de ce dernier pour Genève.

Le procès en est aujourd'hui à sa sixième audience. Mme Rhita Ben Barka, femme du leader marocain disparu, vient d'arriver à Paris.

Mme Barka est partie du Caire pour venir assister, demain, au procès des ravisseurs de son mari. C'est à la séance de demain, en effet, que M. Abdelkader Ben Barka, frère du disparu, fera une déclaration qu'il a retardée de deux jours pour que la présence de sa belle-soeur, dans le box de la partie civile, confère plus de solennité à ses propos.

Après une semaine de débats, le sort de Mehdi Ben Barka reste toujours un mystère. Dans tout ce qui s'est passé, Lopez dit qu'il n'a vu qu'une opération en vue de faire se rencontrer secrètement Ben Barka et le roi du Maroc.

Le nouveau journal de N.Y. publie sa première édition

La rémunération hebdomadaire moyenne dans la fabrication a augmenté de 45 cents, passant de $91.24 en mars à $91.69 en avril selon des chiffres du BFS. Cette augmentation s'explique par le gain d'un cent de la rémunération horaire moyenne qui a monté à $2.23.

Les effets de cette hausse de la rémunération horaire ont été contrebalancés quelque peu par une diminution de la semaine moyenne de travail qui est passée de 41.2 à 41 heures. La rémunération horaire moyenne a augmenté de 11 cents sur celle d'avril 1965, la semaine moyenne de travail a diminué de 0.1 heure.

Dans la fabrication de biens durables la rémunération horaire moyenne de $2.41 en avril était supérieure d'un cent à celle du mois dernier. Toutes les principales industries ont déclaré une rémunération accrue. La semaine moyenne de travail était un peu plus basse partout excepté dans la machinerie et les minéraux non-métalliques où il y a eu hausse et dans les produits métalliques où les heures n'ont pas changé.

Il y a eu une augmentation d'un cent dans la fabrication des biens non durables sur la rémunération horaire moyenne du mois dernier, mais la semaine moyenne de travail a diminué de 0.1 heure. Toutes les principales industries ont déclaré une rémunération horaire moyenne plus élevée ou stable, il y a eu divers changements dans la moyenne horaire.

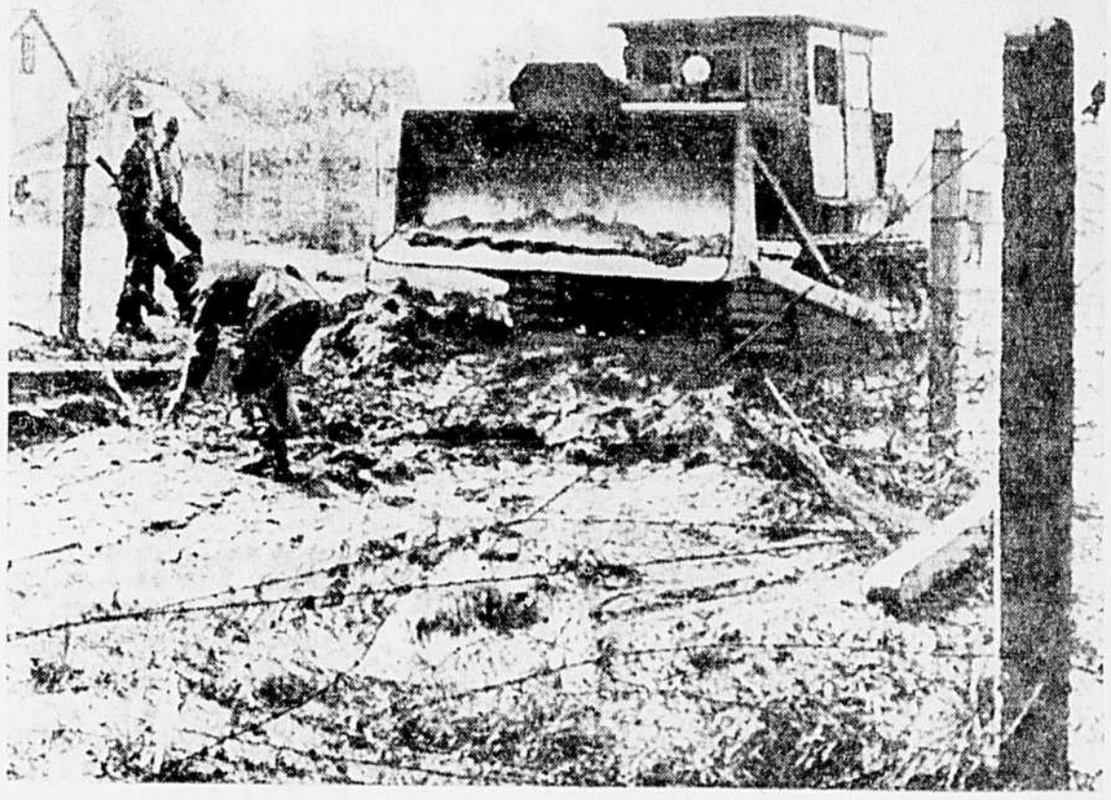

Le bulldozer de la liberté

Téléphoto PA

5 Berlinois de l'Est réussissent à franchir le "mur" en bulldozer

BERLIN, (PA, AFP) — C'est sous des rafales de mitrailleuse que deux Allemands de l'Est, accompagnés de leurs femmes enceintes et d'un garçonnet de quatre ans, ont réussi à franchir les barbelés communistes à bord d'un bulldozer partiellement blindé, pour se réfugier en secteur occidental. Un homme et une femme ont été légèrement blessés par les balles des "vopos".

"Nous avions placé des paquets de guenilles à l'arrière de la cabine du bulldozer parce que nous n'avions plus de pièces de métal," a déclaré le conducteur, âgé de 24 ans, qui est un expert dans la conduite de ces lourdes machines. "Depuis longtemps nous songions à revivre dans la liberté, et maintenant, c'est fait," a-t-il ajouté.

Les policiers de Berlin-ouest, alertés par les gens du quartier ont conduit les deux blessés à l'hôpital où ils ont été pansés puis ont ensuite reçu leur congé. Les policiers ont précisé que le bulldozer a démoli quatre barrages de barbelés avant de donner contre un arbre à quelques verges à l'intérieur de Berlin-ouest.

Le jeune conducteur a dit aux journalistes plus tard, qu'il avait décidé il y a deux semaines de s'évader du secteur communiste, et que ce n'est que samedi qu'ils ont "collectionné" des pièces de métal pour renforcer le bulldozer. "Nous voulions passer dans la nuit de samedi à dimanche, mais le travail n'était pas fini," a-t-il ajouté. Sa femme est âgée de 26 ans et le garçonnet est leur fils. Son ami est âgé de 29 ans et sa femme en a 18.

Les "vopos" ont ouvert le feu au moment où le véhicule des fugitifs traversait la zone interdite qui précède les barbelés.

Franchissant les barrages, le bulldozer a continué sa route malgré la fusillade nourrie, et après avoir dépassé la ligne blanche qui délimite la frontière officielle entre les deux Berlin, a donné contre un arbre, à proximité d'une haie derrière laquelle les fugitifs ont pu s'abriter.

La police de Berlin-ouest s'est immédiatement rendue sur les lieux en même temps qu'une patrouille britannique et une ambulance des pompiers qui a transporté les deux blessés à l'hôpital.

Peu après midi, une patrouille "vopos" est venue chercher le bulldozer, avec l'autorisation et sous la surveillance de la police militaire britannique, car c'est dans le secteur britannique que les fugitifs ont enfin retrouvé la liberté.

A Canton, un violent combat de rue oppose les gardes rouges aux soldats

HONG-KONG (AFP et UPI) — Cinquante personnes ont été blessées à Canton au cours d'un combat de rue opposant des gardes rouges à des soldats de l'armée populaire de libération.

L'incident aurait eu pour origine l'intervention, mercredi dernier, d'un employé d'une verrerie d'Etat qui tentait de mettre fin aux actes humiliants dont était l'objet de la part de gardes rouges un jeune ouvrier aux cheveux longs.

Les gardes rouges avaient alors organisé une manifestation de trois jours alléguant que les ouvriers de la verrerie protégeaient des "éléments rétrogrades" et essayaient de ranimer "l'ancien mode de vie". Perdant patience, les 600 ouvriers de l'usine ont attaqué les gardes rouges et l'armée a dû intervenir.

Les soldats ont utilisé la force pour disperser les gardes rouges, mais aucun coup de feu n'aurait été cependant tiré.

Par ailleurs, de sanglants incidents ont opposé au cours des deux ou trois dernières semaines, la garde rouge aux travailleurs et paysans des différentes villes et régions, indiquaient hier toute une série d'affiches collées sur les murs des grandes rues de Pékin.

Ces affiches font état d'incidents regrettables dus parfois à l'inexpérience des gardes rouges, parfois à l'action de groupes contre-révolutionnaires — survenus notamment à Pékin, Si Nan, Tien Tsin, Sian, Loyang, Lang Chow, Changhai, Ofei et Wuhan.

11 morts dans un incendie en Alaska

ANCHORAGE, Alaska (UPI) — Au moins onze personnes auraient péri aujourd'hui dans un incendie qui a ravagé un hotel à Anchorage, en Alaska.

Le chef des services d'incendie de cette ville américaine a déclaré que le bilan des morts pourrait atteindre un chiffre plus élevé. Il a ajouté que ses hommes passent au "peigne fin" les décombres et qu'il ne sera pas possible d'établir un bilan définitif avant que cette opération ne soit complétée. Quelque 25 personnes logeaient à l'hôtel au moment de l'incendie.

Le quartier noir d'Atlanta passe d'une émeute à l'autre

ATLANTA, (PA et UPI) — Le quartier noir de la ville a été hier la scène de violentes manifestations raciales animées de coups de feu et de bombes incendiaires, vingt-quatre heures après qu'un adolescent eut été assassiné par un assaillant anonyme.

De nombre réduit par le fait d'une grève, les pompiers locaux se sont précipités sur les lieux pour éviter que les flammes se répandent. Aucun blessé n'a été signalé selon les derniers rapports, mais un projectile a fracassé la fenêtre d'un car de police, et un reporter a signalé que sa voiture a été atteinte à trois reprises par des projectiles non identifiés.

La police a dû procéder à l'isolement d'un vaste secteur du quartier, pour pouvoir réprimer l'émeute. Le chef de police local, Herbert Jenkins, a déclaré qu'il faisait son possible "pour éviter tout éclat de violence". La police a d'autre part pris en chasse un groupe de jeunes Noirs, à la suite de ce qui semblait être trois coups de feu.

Les Noirs avaient fait une émeute qui avait duré cinq heures, samedi dernier, à la suite du meurtre à coup de fusil d'un jeune Noir, Hubert Vorner, âgé de 16 ans. Pendant l'émeute, les Noirs avaient lancé force briques, bouteilles et pierres, et s'étaient livrés à des cambriolages.

Le maire local, Ivan Allen, a promis hier une récompense de $10,000 à quiconque aiderait à arrêter le meurtrier du jeune Vormer et à prouver sa culpabilité. Entre-temps, les autorités municipales avaient pris des mesures spéciales pour prévenir une reprise des troubles raciaux dans le quartier noir : la voiture blindée de la ville avait été stationnée près de l'hôpital "Georgia Baptist", au cœur du quartier noir, et cinq cars remplis de policiers avaient été garés dans un parc de stationnement voisin.

UN EMPLOYE BILINGUE EN VAUT DEUX! DOUBLEZ VOS REVENUS

Suivez, à l'endroit de votre choix, le cours pratique et différent de

L'INSTITUT DE CONVERSATION ANGLAISE INC.

FAITES CONFIANCE A I.C.A., UNE ECOLE QUI A FAIT SA MARQUE!

COURS PRATIQUE ET DIFFERENT

SEUL L'I.C.A. ne groupe que 12 à 15 élèves par classe.

SEUL L'I.C.A. utilise une méthode exclusive spécialement adaptée aux besoins des Canadiens français : maniement des prépositions et des verbes dans des conversations sur des sujets d'actualité sous la direction de professeurs compétents.

SEUL L'I.C.A. a été choisi par un très grand nombre de compagnies montréalaises : La Banque d'Epargne, la B.C.N., Dominion Rubber, Continental Casualty Co., Duval Motors, Faucher et Fils Ltée et Edouard Roy et Fils Ltée.

ENTREVUES, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 7 H. 30 A 9 H. 30, SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

1) COLLEGE ST-IGNACE
1700 est, boul. HENRI-BOURASSA, près Papineau

2) COLLEGE ANDRE-GRASSET
1001 est, CREMAZIE, près Saint-Hubert

3) Centre IMMACULEE-CONCEPTION
4265, PAPINEAU, près Rachel

4) COLLEGE STE-CROIX
3800 est, SHERBROOKE, près Pie-IX

Tél : 278-0678

NE SOYEZ PLUS SEUL...

A tous les hommes et femmes du Québec, de tout âge... A tous les "trop occupés", les "solitaires", les "timides", les "déçus", les "exigeants"...

A tous ceux qui recherchent la campagnie, la camaraderie, l'amitié, l'amour, le mariage ou simplement la sincerité, cette réclame s'adresse à **vous.**

Le Centre Scientifique National reçoit, d'un océan à l'autre, des milliers de demandes pour ses services.

Tous nos membres masculins et féminins ont eu leur personnalité et leurs caractéristiques physiques analysées et déterminées par un ordinateur IBM.

Ces méthodes scientifiques et ultra-modernes de juger la comptabilité des gens sont employées avec grand succès à travers le monde occidental et sont utilisées au CSN avec une **discrétion totale.**

Chassez la solitude à tout jamais!

Joignez-vous aux **milliers** de personnes du Québec et du Canada tout entier qui ont recours à ce service et qui en sont heureuses. (Cours phychologique)

Remplissez le coupon ci-dessous et postez. Dans quelques jours vous recevrez une documentation fascinante, **gratuite**, expédiée **discrètement** (sans aucun signe à l'extérieur).

Le Centre Scientifique National Inc.
50 ouest, Place Crémazie, Suite 404, Montréal 11
Veuillez m'envoyer (envoi discret et caché) votre documentation sans aucun engagement de ma part.

NOM (M., Mme, Mlle) .....
(lettres moulées)
RUE .....
VILLE .....
COMTE ..... PROV. .....
PB 12-9-66

Le congrès des juges

Juridiction accrue aux juges municipaux de la métropole, Québec, Laval

QUEBEC. — Soucieux d'alléger le fardeau de travail sans cesse croissant des cours criminelles dans les grands districts urbains, les juges provinciaux réunis en congrès à Québec, en fin de semaine, ont exprimé le voeu que la juridiction des juges municipaux de Montréal, Québec et Laval, soit "doublée", si l'on peut dire, afin qu'ils puissent instruire eux-mêmes, et jusqu'à la fin, certains procès criminels qui sont actuellement du ressort partagé des cours municipales et de la cour des sessions de la paix.

Présentement, par exemple, les juges municipaux de Montréal peuvent entendre les enquêtes préliminaires de prévenus accusés de certains délits criminels, mais lorsqu'ils sont cités à procès, c'est en Correctionnelle que ces mêmes accusés doivent être dirigés pour subir leur procès après le "crochet" usuel aux Assises et l'option pour instruction devant un juge seul.

On ne peut évidemment pas parler d'anomalie, puisque la loi est ainsi faite.

Mais ce va-et-vient inutile de causes entre des cours différentes pourrait être facilement évité si les juges municipaux des trois plus grandes villes de la province obtenaient le supplément de juridiction qui pourrait leur permettre de continuer leur tâche jusqu'au bout, si l'on peut dire.

Quant aux juges de la cour provinciale de juridiction civile (ex-cour de magistrat) il n'est évidemment pas question d'ajouter pour le moment à leur présente juridiction. Ou, mieux, à leurs multiples juridictions.

On compte en effet qu'ils en ont exactement 106 différentes, présentement, et que ce tribunal va prendre une importance nettement accrue, au cours des prochaines années.

ANNONCE

Ne coupez pas les cors, les callosites ni les verrues — Une nouvelle creme les 'efface'

Des milliers de personnes souffrant de cors, de callosités et de verrues communes rapportent des résultats spectaculaires avec une nouvelle formule éprouvée, appelée DERMA-SOFT. Cette crème médicamentée d'un type unique ramollit et dissout ces excroissances douloureuses et tenaces, permettant de les faire disparaître complètement, laissant la peau souple et douce comme satin. Ne souffrez plus, demandez DERMA-SOFT dès aujourd'hui à la pharmacie. En un rien de temps, cors, callosités et verrues disparaîtront complètement.

Les juges: le "pardon complet" devrait être facilité le plus souvent possible

par Léopold Lizotte

QUEBEC — Délaissant délibérément la discussion des problèmes inhérants et quelque peu personnels, à leur difficile tâche, les juges provinciaux du Québec ont discuté beaucoup plus longtemps, en fin de semaine, certains moyens de rendre la justice plus humaine et plus équitable tout à la fois.

Et de cette discussion devait jaillir une recommandation d'importance, qui, de fait, pourrait justifier à elle seule la tenue du congrès de trois jours qui vient de se terminer.

Les quelque cent magistrats réunis au Château Frontenac ont en effet prié instamment la Commission des libérations conditionnelles, et l'administration fédérale par ricochet, de faciliter dans la plus grande mesure possible le "pardon complet" aux porteurs d'un dossier qui auront montré des signes évidents et durables d'une réhabilitation définitive.

Le "pardon complet" veut dire tout simplement la suppression complète du casier judiciaire d'un indivtdu, la destruction des empreintes digitales qu'on a prélevées au moment de son arrestation, et l'obligation pour toutes les autorités de le considérer désormais comme étant "sans antécédents juriciaires".

Ce pardon, il est possible de le réclamer, présentement, mais il s'agit d'une prérogative que l'on qualifie encore de . . . royale, et qui comporte des procédures assez compliquées.

Et le plus bizarre, c'est que ce sont ceux qui le mériteraient le moins, parfois, qui ont évidemment l'idée de tenter de s'en prévaloir, en recourant aux services d'un procureur qui peut avoir ses entrées avec le pouvoir.

Ce n'est évidemment pas à ceux-là que nos juges ont songé, en adoptant leur importante résolution de samedi.

Mais bien au jeune homme qui a commis une frasque de jeunesse, ou même un délit grave, et qui, pour le reste de sa vie, va connaître les ennuis du "dossier judiciaire", même s'il ne lui arrive jamais de récidiver d'aucune façon, par la suite.

C'est pour celui-là que l'on veut que soit facilitée cette mesure de clémence totale, après un laps de temps qui restera évidemment à déterminer, si l'on en vient à se rendre au voeu de nos juges.

Aider le législateur

En adoptant cette résolution, les juges provinciaux devaient incidemment répondre d'avance au voeu que devait leur exprimer en soirée le cardinal Maurice Roy, de Québec.

Le primat de l'église canadienne, en soulignant les grandes responsabilités que sont celles du magistrat, de nos jours, devait souligner qu'à une époque aussi "mouvante" que la nôtre, il était du devoir des juges d'éclairer le législateur quant aux réformes à apporter aux lois existantes.

A Cause des conditions constamment changeantes, le rôle du tribunal, dans l'interprétation des textes anciens ou plus recents qui doivent constituer pour chacun une règle de vie au foyer, en affaires, dans le commerce quotidien avec ses semblables devient de plus en plus exigeant, et il n'est plus question de "juger de très haut en s'appuyant sur des règles très rigides".

Le nouveau ministre provincial de la Justice, l'hon. Jean Jacques Bertrand, a de son côté profité de son premier contact officiel avec la magistrature québecoise pour assurer celle-ci de la pleine coopération des autorités, tout en soulignant que tous nos juges peuvent être également assurés que leur indépendance totale ne serait jamais mise en danger, le pouvoir judiciaire ne devant jamais subir quelque contrainte que ce soit du pouvoir législatif ou du pouvoir exécutif.

Il a également promis l'appui de son ministère pour prendre toutes les mesures nécessaires pouvant accélérer le rouage de la justice, et il a nié une autre fois que la rénovation ou la construction de certains palais de justice allaient être laissées en plan.

Et il a plus particulièrement souligné que c'était faux que la construction du Nouveau Palais de Justice, à Montréal, ait été mise au rancart, le présent arrêt des travaux étant causé par la non-approbation de certains plans, même par l'administration antérieure.

Il a ajouté qu'on prendrait les moyens les plus radicaux pour résoudre d'autres problèmes, et que, par exemple, il y aurait peut-être lieu de recourir à des moyens mécaniques pour suppléer à la pénurie de sténographes officiels.

Le ministre a finalement souhaité que le dialogue alors amorcé se continue pendant toute l'année, afin que les problèmes les plus aigus reçoivent des solutions le plus rapidement, pour le plus grand bien de tous les justiciables.

L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

4200 OUEST, DORCHESTER, MONTREAL

Les sessions d'examens pour l'obtention de l'enregistrement et la licence d'infirmière se tiendront du 7 au 11 novembre inclusivement à

L'UNIVERSITE DE MONTREAL,
2900 BOUL. MONT-ROYAL,
MONTREAL, ENTREE "U-1"

Les candidates devront faire parvenir leur demande à l'A.I.P.Q. d'ici le 15 octobre 1966.

Une revue légale pour le Québec

QUEBEC. — Quiconque fréquente quelque peu assidûment nos cours de justice ne peut qu'être étonné d'entendre constamment les plaideurs français citer constamment des revues légales dont le nom est anglais, lorsqu'ils veulent citer de la jurisprudence ou faire tout simplement état d'une décision importante récemment rendue dans notre province.

Il y a là une anomalie et une carence que la Conférence des juges provinciaux va tenter de corriger.

La cour provinciale aurait désormais un plus grand rôle que celui de la cour supérieure

QUEBEC. (L.L.) — La province de Québec, qui a constamment réclamé, et régulièrement obtenu, ces dernières années, que les affaires qui sont de sa juridiction soient administrées par elle et non plus par le gouvernement fédéral, aurait franchi récemment un pas décisif dans ce sens.

En élevant à $1,000, de $200 qu'elle était il y a moins de douze mois, le juridiction de la cour de magistrat (aujourd'hui désignée sous le nom de cour provinciale), l'ex-ministre de la justice, Me Claude Wagner, a en effet double du même coup l'importance de cette cour.

Au cours d'une brève conférence de presse tenue à Québec, dans le cadre de la conférence annuelle des juges provinciaux, le juge-en-chef Joseph Bilodeau, de cette cour, et le juge-adjoint Alan B. Gold, ont en effet souligné qu'au cours de la présente année judiciaire, pas moins de 100,000 brefs de tous genres allaient être délivrés par cette cour depuis tout récemment régie par le nouveau code de procédure civile de la province de Québec.

L'an dernier, seulement 50,000 brefs semblables (si l'on peut dire) avaient émané de ce même tribunal de juridiction provinciale.

C'est cette augmentation nettement phénoménale, qui, évidemment, va donner à cette cour une importance nettement accrue, qui pourrait facilement en faire un tribunal d'une importance supérieure . . . à la cour supérieure. Quant au nombre des causes entendues, en tout cas.

Evidemment conscients de la tâche qui les attend, les juges de ce tribunal ont adopté samedi, dans le cadre du congrès qui réunissait tous les juges provinciaux à Québec, les règles de procédures qui vont régir la marche des audiences, désormais.

La majeure partie de ces règles sont quelque peu calquées sur celles de la cour supérieure.

Reste par ailleurs la façon de faire face à ce volume singulièrement accru de travail.

Il est évident que l'administration provinciale devra nommer de nouveaux juges, notamment dans les districts ruraux où, depuis nombre d'années, les magistrats d'hier cumulaient la juridiction et les devoirs relevant de la justice pénale, pour faciliter une administration accélérée de la justice tout court.

C'est évidemment le prix d'une "autonomie" qui ne peut avoir que des avantages patents . . .

Le juge Gérard Trudel, président de la C.J.P.

QUEBEC. — Le juge Gérard Trudel, de la Cour provinciale, section civile, à Montréal, et l'un des juristes les plus réputés de la province, a été choisi à l'unanimité, samedi, comme le président de la Conférence des juges provinciaux du Québec.

Il succède au juge Cyrille Potvin, de Roberval, cependant que le juge Marc-André Blain, de Montréal, l'un des initiateurs et fondateurs de la Conférence, il y a cinq ans, a été nommé président honoraire.

Treize directeurs ont été choisis, par la même occasion, et c'est au sein de leur groupe que l'on choisira les autres officiers, au cours d'une réunion subséquente qui aura lieu d'ici quelques semaines.

Ces treize directeurs sont les juges Jean-Paul Noël, de Montréal; Joseph Duguay, de New Carlisle; J.-Armand Trudelle, de Montréal; Benoit Turmel, de Sherbrooke; Avila Labelle, de Hull; Marc Fortin, de Québec; Omer Côté et Camille De Martigny, de Saint-Jérôme; Raphaël Beaudette, Henri Masson-Loranger et Jacques Trahan, de Montréal, et Marguerite Choquette, de Québec.

PROPRIÉTAIRES

Si vous pointez ✓ un de ces ennuis, nous pouvons y voir !

VOS FENÊTRES INTERNES CAUSENT-ELLES
Des courants d'air ? (✓ Pointez si oui) ☐
Des fuites d'eau ? ☐
SONT-ELLES
Tremblantes ? ☐
Bloquées ? ☐
Disgracieuses ? ☐
Difficiles à nettoyer ? ☐
Endommagées ? ☐
Coûteuses en réparations ? ☐

Nous pouvons remplacer vos fenêtres d'intérieur et éliminer à jamais ces ennuis

Dans bien des cas, lorsque les ennuis causés par les fenêtres proviennent d'un modèle de fenêtre mal conçu ou trop ancien, la solution la plus économique à la longue consiste à les remplacer par des Rusco. Les fenêtres Rusco sont fabriquées avec précision en acier tubulaire résistant et durable. Elles sont d'une ligne et d'un fini agréables à l'oeil, dans un choix de 18 couleurs décorateur assorties, contrastantes ou combinées selon les couleurs de votre habitation.

RUSCO — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE — Acier — Entretien simplifié, Plus de loisirs, Vision améliorée

UN PRODUIT DU CANADA

Conseils gratuits — Estimés gratuits

HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal
DUpont 1-2511
FENÊTRES — PORTES — REVÊTEMENT

Robert HETU
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
HRES: 10 A.M. A 8 P.M. — CR. 7-3409
7123 ST-DENIS (ANGLE JEAN-TALON)

GRANDE OUVERTURE

ST-DENIS et MONT-ROYAL — 841-8205 — 4572 ST-DENIS
Rue ST-HUBERT — 6826 ST-HUBERT — 274-2461
ROSEMONT — 3270 est, BELANGER — 725-9849

4 MOIS GRATIS si vous n'obtenez pas les résultats suivants d'ici 60 jours
• EMBONPOINT — Perte de 15 livres, perte de 3 pouces des hanches et de la taille, 1 pouce des chevilles.
• MAIGREUR — Addition de 2 pouces à la poitrine, amélioration de la ligne, vous retrouverez la ligne idéale.

GRATIS! • bain de vapeur sauna • massages mécaniques • lampe solaire • programme personnel
SANS FRAIS ADDITIONNELS

1.25 PAR SEMAINE pour un cours conçu pour vous
25 NOUVEAUX MEMBRES PRIVILEGIES

ESSAI GRATUIT Appelez le studio le plus près

Perdez de 1" à 3" des épaules
Perdez de 2" à 4" de la taille
Perdez de 2" à 4" des hanches
Perdez de 1" à 3" des cuisses
Amincissez mollets et chevilles

BILL PEARL vous dit : "J'ai obtenu des résultats étonnants grâce à vos studios, faites comme moi, ajoutez de la vie à vos années . . . des années à votre vie!" "L'ATHLETE LE MIEUX DEVELOPPE DU MONDE"

Mlle P. Joly a obtenu ces résultats EN MOINS DE 60 JOURS

ESSAI GRATIS Appelez le studio le plus près

DEPARTEMENT SEPARE POUR DAMES — Silhouette — DEPARTEMENT SEPARE POUR MESSIEURS

19 LUXUEUX STUDIOS et American Health Studios

NORD — 8782 St-Laurent — 387-2519
MONTREAL-NORD — 4180, rue Charlemagne (face à l'hôtel de ville) — MH — 323-5470
RUE ST-HUBERT — 6826 St-Hubert — 274-2461
ST-DENIS et MT-ROYAL — 4572 St-Denis — 845-8205
LACHINE — 545, 19e Avenue — 637-1159
ROSEMONT — 3270 est, Bélanger — 725-9849
VERDUN — 4247 Wellington — 767-8918
EST — 3350 est, Ontario — 526-5544
COTE-ST-LUC — 7370, Côte-St-Luc O. — 481-2745
SNOWDON — 6260 Victoria, Suites 102-103 — 731-9409
EN VILLE — 696 Ste-Catherine O. — 866-9355
CHOMEDEY — 3860 Notre-Dame — 688-0850
PONT-VIAU — 5, rue Corbeil (à l'entrée du pont Viau) — 667-1820
RIVE SUD — V. JACQUES-CARTIER — 1216, ch. Chambly — 674-1981

OTTAWA — 1339 e. Wellington — 729-8393
OTTAWA — 280 Metcalfe — 232-9613
ST-JEROME — 495 St-Georges — 432-7281 — FRAIS VIRES
QUEBEC — STE-FOY — 969, rue de l'Eglise — 656-9741
QUEBEC — 763 boul. Charest — 522-2716

Retour à l'école et l'étoile d'or pour la propreté !

Pourquoi pas ? La belle pomme rouge ne suffit pas pour plaire à la "jolie maîtresse toute neuve". Mais, des élèves lavés, savonnés et astiqués (en partie par les services de nettoyage Paul) . . . pour eux, le tour est joué ! Chez Paul, on sait fort bien ce qu'elles aiment, les jolies maîtresses d'école. On s'y entend chez Paul, en vêtements d'écoliers ! Tuniques, chemises et blouses tachées, pantalons, gilets ou chandails râpés . . . ce p'tit coup de neuf, cet air pimpant de premier de classe . . . y'a que les services Paul qui puissent l'assurer !

P.S. Tous les professeurs savent que donner l'exemple d'une mise soignée vaut mieux que d'en parler. Et Paul, conscient de l'importance du rôle des professeurs, a prévu un Spécial à leur intention pour la semaine Retour-à-l'école.

SPÉCIAUX RETOUR à L'ÉCOLE
VÊTEMENTS D'ENFANTS 25% EN MOINS DU TARIF RÉG.
PROFESSEURS: ROBE UNIE 2 PIÈCES UNI OU COMPLET 89¢

100 magasins Paul dans Montréal et ses environs, dont plusieurs appartiennent à des propriétaires indépendants, tous soucieux de bien servir leur voisinage. Pour toute information concernant les possibilités de franchise dans votre quartier, appelez 274-3730.

l'air propre

NETTOYAGE À SEC • RETISSAGE • BLANCHISSAGE
TEINTURERIE • RETOUCHAGE ET RÉPARATIONS
ENTREPOSAGE DE VÊTEMENTS ET FOURRURES
NETTOYAGE DE TAPIS

paul SERVICE STORES LTD.

Mehta regrette d'être "parti" mais nous promet de revenir; concert avec Birgit Nilsson le 29

par Claude Gingras

M. Pierre Béique, administrateur de l'Orchestre Symphonique de Montréal, était particulièrement heureux hier après-midi et il avait raison de l'être car il vient de réaliser encore une fois un exploit, et cette fois-ci un double exploit puisqu'il nous présentera au cours du même concert, le jeudi 29 septembre prochain, à la Place des Arts, le célèbre soprano suédois Birgit Nilsson et un chef d'orchestre bien connu des Montréalais mais déjà un peu regretté par ceux-ci, Zubin Mehta.

En effet, pour le concert annuel donné au profit de la Caisse de retraite des musiciens de l'OSM, M. Béique a réuni ces deux noms au même programme. Birgit Nilsson fera à cette occasion ses débuts à Montréal. Quant à M. Mehta, ce sera son seul concert à Montréal cette saison. On sait que le jeune chef prend un congé d'un an de l'orchestre, mais pour ce concert donné au profit de "ses" musiciens, il a accepté de faire exception à sa décision.

Voici le programme du concert du 29 septembre. Tout d'abord, disons que le programme sera consacré à Wagner et à Verdi : Préludes aux Ier et 3e actes de "La Traviata" (Verdi) et Ouverture de "La Forza del destino" (Verdi), "Voyage de Siegfried sur le Rhin" et "Musique funèbre" (du "Crépuscule des dieux") (Wagner) par l'orchestre ; "Immolation" de Brunnhilde" (du même opéra) "Pace, pace, mio Dio" (de "La Forza del destino") et "La luce langue" (de "Macbeth", également de Verdi) par Mme Nilsson.

A l'Expo, Mehta dirigera deux orchestres ... en même temps !

On sait par ailleurs que Zubin Merta dirigera tous les concerts de la tournée que l'Orchestre Symphonique de Montréal effectuera dans les pays francophones d'Europe au cours de la deuxième moitié d'octobre. Cette tournée est organisée par le ministère des Affaires extérieures du Canada.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier en fin d'après-midi, M. Merta nous a parlé de ses récentes réalisations, de ses projets, et il nous a également donné l'assurance qu'il reviendrait reprendre la direction de l'OSM durant la saison 1967-68. Il dirigera également, comme on le sait, des représentations d'"Otello" de Verdi durant l'Expo.

De plus, il nous a révélé qu'il amènera à l'Expo l'Orchestre Philharmonique de Los Angeles dont il est le directeur artistique au même titre qu'à l'OSM. Les deux orchestres de Mehta, celui de Montréal et celui de Los Angeles, uniront leurs forces à cette occasion pour un grand concert unique en son genre. En effet, il est rare que l'on trouve rassemblés sur un même plateau 200 instrumentistes. Et quelles oeuvres seront alors exécutées ? M. Mehta ne le sait pas encore, "mais ça se fera", nous a-t-il déclaré catégoriquement.

M. Mehta, qui semble en savoir plus long sur l'Expo que les gens de l'Expo eux-mêmes, nous a appris notamment que la troupe de la Scala nous donnera "La Bohème", "Il Trovatore" et le "Requiem" de Verdi. "Par contre, dit-il, je n'ai pas vu un seul mot de publicité sur l'Expo au cours de mon récent voyage en Australie. Je n'ai même pas entendu mentionner l'Expo une seule fois !"

Inquiétude

Ce n'est un secret pour personne que les billets pour la nouvelle saison de l'Orchestre Symphonique de Montréal se vendent avec une lenteur vraiment inquiétante. D'ordinaire, à cette date-ci (i.e. quelques jours avant le début de la saison), tous les billets sont vendus. Cette année, sur un total de 6,000 places (les concerts d'abonnement sont donnés deux fois chacun), il reste encore plus de 1,000 billets à placer. La saison dite "de gala" se vend un peu mieux mais là aussi il y a inquiétude.

La direction de l'OSM a mené parmi son public et parmi le public en général une enquête visant à connaître les raisons de cette "désertion". Il semble, d'après les réponses reçues, que la majorité des mélomanes préfèrent réserver leur budget "musical" pour les spectacles et concerts annoncés par l'Expo. L'absence de Mehta la saison prochaine y est également pour quelque chose. Enfin, troisième cause apparente : l'intérêt de nouveauté suscité par la Place des Arts s'est quelque peu dissipé.

A cela, M. Mehta réplique qu'il regrettait infiniment que son absence ait pu influencer le public au point de lui faire délaisser l'orchestre. Il donne l'exemple des grands orchestres européens où, dit-il, on prend son abonnement sans même savoir qui dirigera, et il espère que le public de Montréal "comprendra qu'un orchestre ne peut pas vivre et survivre sans son appui".

Mais il faut remplir la salle coûte que coûte, estime M. Béique, lequel nous informe qu'en plus de faire appel aux grandes maisons d'affaires (système de "blocs" de billets à l'intention de leurs employés, clients et visiteurs), l'OSM mettra, à chaque concert, cent "billets de dernière heure" ("rush tickets") à l'intention des mélomanes désireux d'assister à un concert en particulier.

Tournée en Australie

M. Mehta arrive d'Australie où il dirigeait une tournée de l'Orchestre Philharmonique d'Israël. Précédemment, une tournée de cet orchestre en URSS, également sous la direction de Mehta, avait été annoncée, puis contremandée à cinq jours d'avis, pour des raisons "politiques". "La Philharmonique d'Israël est l'un des meilleurs orchestres d'Europe, nous dit M. Mehta, mais comme tous les grands orchestres ... "they sometimes play very poorly".

Après avoir répondu le plus patiemment à tous les journalistes (y compris à une consoeur qui lui demandait de quelle nationalité il était — à quoi il a répondu : Bulgare) et après avoir distribué quelques sourires à la télévision, Zubin Mehta s'est envolé vers New York où il répétait dès ce matin avec l'orchestre du Metropolitan Opera. Cette saison, au "Met", Zubin Mehta dirigera "Turandot" (avec Birgit Nilsson, justement), "Otello" et, en première mondiale, "Mourning Becomes Electra", opéra de Martin David Levy d'après la pièce bien connue d'Eugene O'Neill.

M. Mehta nous a également informé qu'il avait enregistré un disque cet été : "Les Préludes" de Liszt et des pages de Wagner, avec la Philharmonique de Vienne (un disque London). Projets pour plus tard : "Aida" (avec de nouveau Nilsson, ainsi que Franco Corelli et Grace Bumbry), cette fois pour Angel, et aussi "Carmen", avec Bumbry, de nouveau pour London.

Zubin Mehta (à gauche) : "Un orchestre ne peut pas vivre sans l'aide du public" ... Pierre Béique : "Il faut remplir la salle coûte que coûte".

"La Bataille d'Alger" remporte les honneurs du Festival de Venise

VENISE (AFP) — Le palmarès officiel du Festival de Venise a été proclamé samedi après-midi par la direction de la Mostra :

Lion d'Or (Grand Prix) : "La Bataille d'Alger" de Gillo Pontecorvo (Italie-Algérie) ;

Coupe de la meilleure interprétation féminine : Natalia Arinbascarova pour le film "Le Premier Instituteur" ("Pervij Ucitel") d'Andre Mikhalkov-Kontchalovski (URSS) ;

Coupe de la meilleure interprétation masculine : Jacques Perrin pour le film "Un Homme à moitié", de Vittorio de Seta (Italie) et le film "La Busca" ("La Quête") d'Angelino Fons (Espagne) ;

Prix spéciaux (Lions d'Argent) : "Abschied von Gestern" ("La Fille sans Histoire") d'Alexander Kluge (Allemagne) ; "Chappaqua" de Richard Rooks (Etats-Unis) ;

Le jury a en outre rendu hommage à Robert Bresson.

De plus, des prix ont été décernés par plusieurs groupes ou sociétés, en marge du Festival :

Prix de la revue "Cinema Nuovo" : "Au Hasard Balthazar" (France) de Robert Bresson. Le jury signale en outre pour les meilleures interprétations : l'Allemande Alexandra Kluge ("La Fille sans histoire") et l'Autrichien Oskar Werner (du film "Fahrenheit 451" de François Truffaut, présenté par la Grande-Bretagne) ;

Prix de la Ville de Venise (décerné par un groupe de personnalités) : "La Bataille d'Alger" (Italie-Algérie) de Gillo Pontecorvo.

Prix du Timon d'or (décerné par le Centre italien des Relations humaines) : "Les Adieux" ("Het Afscheid") de Roland Verhavert (Belgique) ;

Le films allemand "La Fille sans histoire" a remporté le Prix de la Fédération italienne des Cercles de cinéma. Ce prix est attribué en marge du Festival de Venise.

Le film franco-suédois "Au Hasard Balthazar" de Robert Bresson a remporté le Prix San Giorgio, qui est le plus important des petits prix décernés en marge du Festival de Venise. Les personnalités qui attribuent le Prix San Giorgio ont désigné, pour les courts-métrages, le film français "Adolescence" de Wladimir Forcency.

"La Fille sans histoire" d'Alexander Kluge et le film français "Au Hasard Balthazar" de Robert Bresson ont remporté le prix de l'Office catholique International du Cinéma. Les deux films sont ex aequo.

"La délégation se félicite d'être restée à l'écart de cette impossible polémique, et affirme qu'elle ne saurait prendre au sérieux de telles manoeuvres, nuisibles aux véritables intérêts de l'art cinématographique".

Carroll quitte Hollywood

L'actrice américaine Carroll Baker ("Baby Doll"), qui a assisté aux derniers jours du Festival de Venise, a déclaré qu'elle abandonnait Hollywood pour toujours.

La vedette de cinéma n'a pas tourné depuis dix-huit mois et elle est en procès avec le producteur Joseph Levine et la firme Paramount, en raison d'un projet abandonné, celui de tourner "Le Tropique du Cancer".

"Tant que ce procès ne sera pas conclu, aucun studio ne m'engagera, a déclaré Carroll Baker. Tous mes amis m'ont abandonnée. J'ai décidé de partir mais non pas sur un brancard ou sous un linceul. Je vais m'établir en Europe, à Londres, où je pourrai travailler en toute quiétude".

L'Allemande Alexandra Kluge, interprète du film "La Fille sans histoire", a été élue "Rose d'or" du Festival de Venise. La "Rose d'or" est décernée chaque année au comédien le plus aimable.

L'Américain Peter Fonda a, au contraire, été élu "Coeur de bronze", prix décerné au comédien le moins aimable. Les prix sont décernés par un jury de journalistes internationaux.

Prix de l'UNESCO à un film canadien

La Fédération internationale de la Presse cinématographique a décerné son prix à "La Bataille d'Alger" de Gillo Pontecorvo en marge du Festival de Venise.

D'autre part, le Syndicat national des Journalistes cinématographiques italiens a attribué le Prix de la Critique ("meilleur film hors compétition") à "Cul-de-Sac" de Roman Polanski (Grande-Bretagne) et le Prix Francesco Pasinetti ("meilleur film étranger en compétition") à "Au Hasard Balthazar" de Robert Bresson.

La revue italienne "Cinéma 60" a attribué son prix à "La Fille sans histoire".

De son côté, l'organisme de l'UNESCO appelé CIDALC (Confédération internationale pour la Diffusion des Arts et des Lettres par le Cinéma) a décidé à l'unanimité de décerner son prix au film canadien "Buster Keaton Rides Again" de John Spotton.

La délégation algérienne proteste

La délégation algérienne au Festival de Venise a publié vendredi soir un communiqué au sujet de la "polémique extra-artistique" née autour du film "La Bataille d'Alger", de Gillo Pontecorvo. Le communiqué déclare notamment :

"Des initiatives privées, aidées par une certaine presse, ont tenté de provoquer une polémique extra-artistique, allant jusqu'à employer de fallacieux arguments d'ordre politique, ressuscitant les sentiments anachroniques de l'ère coloniale révolue.

"Brigitte donne le mauvais exemple..."

GLASGOW (AFP) — "Brigitte Bardot donne le mauvais exemple à la jeunesse du monde entier," a déclaré à Glasgow le révérend Andrew Herron, de l'Eglise Réformée écossaise, porte-parole le plus redouté — et le plus écouté — du puritanisme écossais. "En acceptant de jouer le rôle d'une femme adultère dans le film qu'elle tourne actuellement, elle ne fait que donner de la publicité à quelque chose de sordide. Que vont penser de l'adultère les jeunes du monde entier en voyant une actrice de son renom prêter ses charmes à un tel personnage".

B. B., elle, a, pour le moment, ignoré cette attaque et poursuit à Dirleton, non loin de là, le tournage des extérieurs du film de Serge Bourguignon "A Coeur joie", dans lequel elle tient effectivement le rôle d'un mannequin marié qui part en Ecosse avec son amant.

Succès de l'Orchestre de la Jeunesse à Dieppe

DIEPPE, France (Reuters) — Les mélomanes de Dieppe ont réservé un accueil enthousiaste à l'Orchestre de la Jeunesse du Canada pour ce premier d'une série de concerts en France.

Les oeuvres classiques inscrites au programme furent appréciées davantage par l'auditoire de Dieppe, lequel semblait moins impressionné par la pièce moderne du compositeur montréalais Pierre Mercure, intitulée "Triptyque".

Les critiques ont remarqué la discipline des 105 instrumentistes, sous la direction du chef Walter Susskind.

Il y a eu des rappels après l'audition de ce programme comprenant l'Ouverture de l'opéra "Tannhauser" de Wagner, "Till Eulenspiegel" de Richard Strauss et la 2e Symphonie de Dvorak.

Johnny Hallyday tente en vain de se suicider

PARIS (AFP) — Johnny Hallyday, qui avait tenté samedi soir de se suicider en avalant des barbituriques et en se tailladant les veines des poignets, est sorti complètement hors de danger de l'hôpital parisien de Lariboisière, où des soins énergiques lui ont été donnés.

Le chanteur était arrivé de Londres samedi à midi très fatigué, les traits tirés, le visage amaigri, entouré d'une coiffure à cheveux longs à la Beatle.

Il s'était rendu ensuite à Louvville où s'est réfugiée sa femme Sylvie Vartan, qui vient d'avoir un fils, David. Dans une interview à un magazine féminin, Johnny avait dit qu'ils avaient voulu cet enfant pour tenter de raccommoder leur couple à la dérive. Mais entre les deux idoles menant des vies si différentes, lui toujours avec ses "Copains", passant des nuits après le spectacle à discuter autour d'un verre, elle beaucoup plus calme, surtout depuis qu'elle a eu un bébé, l'harmonie, au dire même de Johnny était impossible à restaurer.

Johnny Hallyday n'a rien dit sur ce qui s'était passé au cours de la brève entrevue de samedi après-midi avec Sylvie Vartan. Il regagna son appartement aux côtés d'un ami. Il était abattu et quasi prostré au volant de sa voiture.

Dans la soirée, il quitta les amis avec lesquels il était. Au bout d'un moment ceux-ci s'inquiétèrent de son absence. Ils le trouvèrent dans la salle de bain, perdant son sang en abondance et en proie à de violents hoquets. On lui banda les poignets et on le transporta d'urgence à l'hôpital Sylvie prévenue y arrivait peu après.

Dans la nuit on apprenait qu'il était hors de danger. "Il y a dans cette malheureuse affaire le drame de toute une jeunesse", a estimé M. Bruno Coquatrix, directeur de l'Olympia, music-hall dont Johnny Hallyday fut souvent la vedette.

HORAIRES

ALOUETTE : "Doctor Zhivago" : 8.15. Dimanche : 7.30. Matinée : 2.00.

ASTOR : "Harper" : 5.30. Dimanche : 1.00, 3.10, 9.20. "Inside the Daisy Clover" : 7.25. Dimanche : 3.05, 7.25.

AVENUE : "The Russians are coming" : 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.15.

BIJOU : "La religieuse de Monza" : 12.00, 3.27, 6.34, 10.01. "X-1-7 top secret" : 1.39, 5.06, 8.33.

CANADIEN : "Angélique et le roy" : 12.00, 3.20, 6.30, 10.00. "Fraternelle Amazonie" : 1.50, 5.10, 8.30.

CAPITOL : "Three on a couch" 10.00, 12.00, 2.10, 4.15, 6.55, 9.30.

CHAMPLAIN : "Les tribulations d'un Chinois en Chine" : 12.55, 3.06, 5.17, 7.28, 9.39.

CHATEAU : "Maciste contre les hommes de pierre" : 2.55, 6.15, 9.35. "Spectre maudit" : 1.10, 4.35, 7.55.

CINEMA DE MONTREAL : "Le mystère de la chambre forte" : 1.43, 6.05. "La déesse de feu" : 3.22, 8.14. "Ces dames s'en mêlent".

CINEMA FESTIVAL : "Onibaba" : du lundi au samedi : 7.30, 9.30.

CINERAMA — THEATRE IMPERIAL : "Khartoum" : tous les soirs à 8.30. Merc. sam. : 2.00. Dimanche : 1.00, 4.45, 8.30.

CREMAZIE : "Les amants" : 12.40, 4.16, 7.52. "Les liaisons dangereuses" : 2.20, 5.56, 9.32.

DAUPHIN : "Pierrot le fou" : 7.30, 9.30.

DORVAL : **Salle Rouge** : "The Silencers" : 9.30. Merc. sam. : 3.20, 9.30. "King rat" : 7.30. Merc. sam. : 1.00, 7.30. Dimanche : 1.30.

Salle Dorée : "Those magnificent men in their flying machines" : 3.15. Merc. sam. : 2.00, 8.15. Dimanche : 1.30.

ELECTRA : "L'express du colonel Von Ryan" : 12.37, 4.24, 8.11. "Fureur des Apaches" : 2.42, 6.29, 10.15.

ELYSEE (**Salle Resnais**) : Cinéma hongrois : 9.30.

Salle Eisenstein : "Une femme mariée" : sur semaine 7.30, 9.45.

EMPIRE : "Pas question le samedi" : 6.10, 9.30. "Existe-t-il encore des anges" : 8.15.

FRANCAIS : "Maciste contre les hommes de pierre" : 2.30, 6.10, 9.30. "Spectre maudit" : 1.10, 4.20, 7.30.

GRANADA : "Adz opération requin blanc" : 2.30, 6.10, 9.35. "Opération poker" : 1.20, 4.45, 8.10.

JEAN-TALON : "Angélique et le roy" : sur semaine : 6.30, 10.00. Dimanche : 12.00, 3.20, 6.30, 10.00. "Fraternelle Amazonie" : sur semaine : 8.30. Dimanche : 1.50, 5.10, 8.30.

KENT : "Born free" : 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.

LA SCALA : "L'idole d'Acapulco" : 12.50, 5.20, 10.00. "Le soldat réalcitrant" : 2.10, 6.30. "Le rincin d'Hollywood" : 3.50, 8.20.

LAVAL : "L'amour en 4e vitesse" : 12.00, 4.30, 9.45. "Le trafic d'esclaves" : 1.30, 6.25. "Le mépris" : 3.45, 8.00.

LIDO (**Laval**) : "Des filles pour un vampire". "Les vampires de Dusseldorf". "Chambre des tortures".

LOEW'S : "How to steal a million" : 10.00, 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.15.

LUCERNE : "The Silencers" : 1.15, 3.35, 9.35. "King Rat" : 3.00, 7.20.

MERCIER : "L'express du colonel Von Ryan" : 2.15, 6.05, 9.30. "Fureur des Apaches" : 12.30, 4.15, 8.10.

MONTCALM : "Les amants" : 6.10, 9.35. "Les liaisons dangereuses" : 7.30.

MONTCALM : "Les amants" : 7.30. "Les liaisons dangereuses" : 6.02, 9.33.

OUTREMONT : "Harper" : 1.05, 3.15, 9.35. "Inside Daisy Clover" : 5.05, 7.25.

PALACE : "Arabesque" : 10.30, 12.35, 2.45, 5.00, 7.10, 9.20.

PAPINEAU : "Adz opération requin blanc" : 1.20, 4.40, 8.00. "Opération poker" : 2.55, 6.15, 9.35.

PARISIEN : "Lit à deux places" : 10.15, 12.25, 2.40, 4.55, 7.05, 9.25.

PLACE VILLE-MARIE : "High infidelity" : 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE petit cinéma : "The flame and fire" : 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.

PLAZA : "Angélique et le roy" : 12.00, 3.2., 6.30, 10.00. "Fraternelle Amazonie" : 1.50, 5.10, 8.30.

RIALTO : "Rasputin, the mad monk" : 2.50, 6.20, 9.45. "Reptile" : 1.10, 4.40, 8.05.

RIVOLI : "Adz opération requin blanc" : 1.15, 4.35, 8.00. "Opération poker" : 2.50, 6.10, 9.35.

SAINT-DENIS : "La religieuse de Monza" : 12.00, 3.27, 6.34, 10.01. "X-1-7 top secret" : 1.39, 5.06, 8.33.

SAVOY : "The silencers" : 1.05 5.15, 9.25. "King rat" : 2.55, 7.10.

SEVILLE : "The Sound of Music" : 8.15. Matinée : merc., sam. : 2.15.

SNOWDON : "This property is condemned" : 1.00, 2.55, 4.55, 7.00, 9.10.

STRAND : "Rasputin, the mad monk" : 11.35, 2.55, 6.15, 9.35. "Reptile" : 10.00, 1.20, 4.40, 8.00.

VAN HORNE : "Morgan" : 1.00, 3.10, 5.20, 7.35, 9.50.

VENDOME : "Gain" : 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.

VERDI : "Hamlet" : sur semaine : 8.00, 8.30.

VERDUN : "Topkapi" : 1.36, 4.37, 8.10. "Un vent froid d'été" : 12.15, 3.32, 6.49, 10.06.

VIAU : "La Rolls-Royce jaune". "La flotte se mouille". "Docteur Frolamour" : 6.00.

VILLERAY : "Fureur des Apaches" : 12.30, 4.17, 8.04. "L'express du colonel Von Ryan" : 2.17, 6.04, 9.51.

WESTMOUNT "Who's Afraid of Virginia Woolf" : 12.25, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35.

YORK : "The Blue Max" : 2.15, 8.15.

Lionel Hampton en Europe

NEW YORK (AFP) — Le musicien de jazz Lionel Hampton et son orchestre ont quitté New York pour Amsterdam où ils entreprendront une tournée d'un mois en Europe, tournée qui les mènera notamment à Copenhague, Francfort, Paris, Madrid et Londres.

AUJOURD'HUI AUX CINEMAS UNITED
SALLES CLIMATISEES POUR VOTRE CONFORT
ON PEUT OBTENIR UNE CARTE DE MEMBRE DU CINE-CLUB DE L'AGE D'OR DANS LES CINEMAS UNITED
LUCERNE (855 boul. Décarie, St-Laurent, 2e semaine) : "THE SILENCERS" avec Columbia color, Dean Martin, Stella Stevens. "KING RAT", avec George Segal, James Fox. Tous les jours à 1.00. Dernier programme complet à 7.15 p.m.
VERSAILLES (352-0200). Commencant Aujourd'hui : "LIFE AT THE TOP" avec Laurence Harvey, Jean Simmons. "REPULSION" avec Catherine Deneuve. Le soir à 7.00 p.m.

13 éclats de rire 13 rôles pour ROBERT HIRSCH
PAS QUESTION LE SAMEDI
2e SEM. SUCCES
UN FILM DE ALEX JOFFÉ
VERS. ORIG. S.T. ANGLAIS
CAPITOL CINEMA DE RENOMMEE STE-AVE DOLLARD AV. 277-6181
ÉTUD. LUN-VEND. 75¢
6.10 9.15
Existe-t-il encore des anges (couleurs) 8.15 DE LARS LINDGREN

CINERAMA avec CHARLTON HESTON LAURENCE OLIVIER en CINERAMA et TECHNICOLOR
Khartoum
8 H. 30 tous les soirs — Mer. et Sam. 2 h. — Dim. 1.00, 4.45, 8 h. 30.
SIEGES RESERVES en vente par poste ... ou au théâtre, Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval), CKJL, Radio Saint-Jérome — Roi des bas prix Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.
Enf. 10 ans adm. Mer. et Sam. 2 h. Dim. 1 h.
AIR CLIMATISE
4e MOIS IMPERIAL CINERAMA 1430 Bleury, Montréal AV. 8-7102 ou 5603

DANY SAVAL vous revient dans STRIP-TEASE
19e SEMAINE A MONTREAL
Aussi Brigitte Bardot dans "Please Not Now"
SYSTEM VILMES 5 ST-CATHERINE STA
3e film — "Coffin From Hong Kong" A L'AFFICHE

LES NOUVEAUX INTERNES CONTES FANTASTIQUES COULEURS Vincent Price
L'ENCOMBRANT MR. JOHN COULEURS Shirley MacLaine, Peter Ustinov
Imperial

AU GESÙ 1200, RUE BLEURY Tél.: UN. 6-1200
"A l'Opérette" présente
LA PÉRICHOLE
une jeuneuse opérette en 3 actes d'Offenbach
DU 21 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE

theatre du rideau vert
DES LE 15 SEPT.
une comédie de robert thomas
ASSASSINS ASSOCIES
mise en scène: gérard poirier
antoinette giroux, germaine giroux, andré cailloux, jacques lorain, arlette sauvageau, luc ducharme, louis auberin, edouard wolley
STELLA 4664 rue Saint-Denis
RÉSERVATION : 844-1793

LES PILLEURS LES PLUS DANGEREUX, LES PLUS DIABOLIQUES DE TOUTES LES ANNALES DU CRIME !
4e SEMAINE
AUDREY HEPBURN PETER O'TOOLE
WILLIAM WYLER'S HOW TO STEAL a MILLION
PANAVISION COLOR by DE LUXE
HORAIRE : 10.00, 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.15
Dernier spectacle complet à 9 h. 05
CLIMATISE
254 STE-CATHERINE O. — 866-5851
LOEW'S

CINEMA
50e SEMAINE
Onibaba
sous-titres anglais
Mise en scène de KANETO SHINDO
"C'est sûrement un des grands événements cinématographiques de l'année" François BEAULIEU
Jitsuko Yoshimura Kei Sato
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINEMA FESTIVAL 1208 rue STE-CATHERINE TEL. 525-8400

SALLE EISENSTEIN CE SOIR COMPLET à 9.30 h.
PALME D'OR Cannes Festival 1966
un homme et une femme
EASTMANCOLOR
ELYSEE 35 MILTON / 842-5053 SALLE RESNAIS
AUJ. 9.30
JOURNEES DU CINEMA HONGROIS
7.30 "UNE FEMME MARIEE"

CE SOIR À 8 H. 15
Le dimanche : 2h.15
Pas de courses le jeudi
Blue Bonnets

Elle désirait l'aventure, la liberté !
NATALIE WOOD
THIS PROPERTY IS CONDEMNED
ROBERT REDFORD KATE REID MARY BADHAM
A L'AFFICHE ! CLIMATISE
SNOWDON 482-1322
HORAIRE : 1.00, 2.55, 4.55, 7.00, 9.10. Dernier programme complet à 8.55

VENDOME PLACE VICTORIA — TEL. 878-1451 ST-JACQUES & UNIVERSITY
STATIONNEMENT INTERIEUR SALLE CLIMATISEE HORAIRE : 12.45, 2.55, 5.00, 7.15, 9.30
Une révélation : MIRELLE DARC galia
VERNANTINO VENANTINI FRANCOISE PREVOST
amoureuse jeune fille aussi passionnée bouleversante et bouleversante et qui pourrait être n'importe laquelle d'entre nous
GEORGES LAUTNER

HORAIRES

LA MODE A SES HEURES
DEFILE DE MODE DUPUIS AU THEATRE ST-DENIS
mardi et mercredi les 20 et 21 sept.
En matinée — orchestre — Billets 1.75
En soirée — orchestre — Billets 2.50
Balcon — Billets 2.00
Commentatrice HUGUETTE PROULX
En primeur à Montréal — présentation du film rigolo de Louis Daquin
"La Foire aux Cancres"
au profit de l'Hôpital Marie-Enfant
BILLETS EN VENTE MAINTENANT AU PETIT SALON DEUXIEME ETAGE
(Utilisez votre carte de crédit Dupuis)
COMPOSEZ 842-5151, POSTE 264
DUPUIS

À LA TV

2 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJOH
13 Ottawa
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal
13 CKTM Trois-Rivières

★—COULEUR

4:00

2,7,13—Bobino
4—Capitaine Bonhomme
5—Laurel and Hardy Theatre
6—Canada's Story
8,13—Cartoonerville
12—Johnny Jellybean and friends

4:30

2,7,13—Boite à surprise
3—TV School Special
5—Mike Douglas Show
10—Capitaine Bonhomme
12—News, Secret Squirerl

5:00

2,13—L'agent sans secret
4—Escadrille sous-marine
6—Summer Camp
7—Dessins animés
8,13—I Love Lucy

5:30

2—Les Croquignoles
3—Film Shorts
4—Héros du jour
6—Mad Movies
7—Guitares et chansons
★ 8,13—Gilligan's Island
10—Escadrille sous-marine
13—Popeye

6:00

2—Jeunesse oblige
3—World of Sports
4—Télé-Québec
5—Ch. 5 Report
6—Run, Buddy, Run
7—Avec Roger Miron
8,13—News
10—Télé-Métro
12—The Pierre Berton Show
13—Monsieur Ed

6:10

3—Weatherwise

6:15

3—News
5—Atlantic Weatherman

6:30

2—Téléjournal
★ 3—News
4—Nouvelles
★ 5—Huntley-Brinkley Report
6—Evening Report
7—Télé-Bulletin
8,13—Freiman's Special
12—Pulse
13—Nouvelles, Sports

6:45

2—Aujourd'hui
4—Nouvelles
7—Nouvelles sportives
10—Sports - images

6:58

4—Editorial

7:00

3—Wyatt Earp
4—En tête-à-tête
5—A communiquer
6—Seven on Six
7—Jeunesse d'aujourd'hui
8,13—Echec et mat
10—Dernière heure
12—Batman

7:15

10—Télé-Métro

7:30

★ 2—Adele
★ 3—Gilligan's Island
4,10—L'homme à la Rolls
5—Monkees
6—Don Messer's Jubilee
★ 8,12,13—The Lucy Show

8:00

2,7,13—Les Belles Histoires
★ 3—Run, Buddy, Run
★ 5—I Dream of Jeannie
6—The Saint
8,12,13—Bewitched

8:30

2,7,13—Route 66
★ 3—The Lucy Show
4,10—Ma Sorcière Bien-Aimée
5—A communiquer
5—A communiquer
8,12,13—Andy Griffith Show

9:00

★ 3—Andy Griffith
4,10—Grand Prix musical
5—Road West
6—Show of the Week
8,12,13—Country Music Hall

9:30

2,7,13—Festival Franck Pourcel
★ 3—A Family Affair
4,10—Alors raconte
★ 8,12,13—The Big Valley

10:00

★ 3—Jean Arthur Show
4,10—Relevez les manchettes
5—Run for Life
6—Front Page Challenge
7,13—Le bonheur des autres

10:30

★ 3—I've Got a Secret
4—Les détectives
6—To Have and to Hold
8,12,13—This Land il People
10—Venez donc chez moi

10:45

10—Dernière heure

11:00

2,7,13—Téléjournal
3—News
4—Nouvelles
5,6—News
8,12,13—News
10—La ronde des sports

11:15

2,7—Supplément régional
4—Nouvelles sportives
6—Viewpoint
8,13—News, Weather, Sports
10—"L'alibi"
12—Pulse
13—Les actualités

11:20

3—Weather
4—"L'homme de la Jamaïque"

Deux nouveaux animateurs à "Jeunesse oblige"

Deux nouveaux animateurs à "Jeunesse oblige": Chantal Renaud, qu'on retrouvera le mercredi à "La Discothèque", en compagnie de Michel Trahan, et Pierre Létourneau, qui succède à Jean-Pierre Ferland, à "La Boite à chansons" du jeudi.

choix d'émissions

6.00 (canal 2) — **Jeunesse oblige:** "Le Club des Jnobs", avec Mariette Lévesque et Guy Boucher.

7.30 (CBF) — **Faire sa vie.** Une certaine jeunesse. Aujourd'hui: Inquiétude. Animatrice: Diane Giguère.

7.30 (canal 10) — **L'homme à la Rolls:** Nouvelle série d'aventures mettant en vedette Gene Barry.

8.00 (canal 2) — **Les belles histoires des pays d'en haut.** Donalda fait une colère. Le même jour, l'avare lui fait une proposition.

8.02 (CBF) — **Concert de l'Orchestre de chambre de Québec,** sous la direction de Sylvio Lacharité. Soliste: Frans Brouw, pianiste. Oeuvres de Bach.

8.30 (CBF) — **Sur toutes les scènes du monde:** "Monsieur Vernet", de Jules Renard.

10.00 (canal 2) — **Le bonheur des autres,** téléroman de Jean Filiatrault.

10.30 (canal 2) — **Caméra '66,** revue d'actualité.

10.30 (canal 6) — **To Have and to Hold:** Discussion entre le Dr David Buchanan, accoucheur, le Dr Julius Guild, psychiatre et le pasteur Ian MacMillan.

10.30 (canal 12) — **This Land Is People:** Quelques portraits de Canadiens.

6—Night Report

11:30

2,13—Sport
3—The Late Show
★ 5—The Tonite Show
6—Sport Final
7—"Chevauchée de l'honneur"

11:35

2—Les Icorruptibles
6—"The Amazing"
8,13—Dialogue
12—Freeback

DEMAIN MATIN

8:30

4—36 - 24 - 36
7—Pipe de plâtre
10,13—Mire et musique
12—Romper Room

9:00

3—Romper Room
5—Donna Reed
7—Toast et café
8,13—Something to Think About
10—Toast et café

9:15

13—Bonjour

9:30

3—Film Shorts
5—General Hospital
8,13—Frontier

9:45

4—TV Bingo
10—36 - 24 - 36

10:00

3—I Love Lucy
★ 5—Eye Guess
7—Le réveille-matin
8,13—Magitrate's Court
10—Minute d'argent

10:15

4—Ni vu, ni connu

10:30

3—The McCoys
5—Concentration
7—Ton-Ton-Bon-Bon
★ 8,13—Mr & Mrs

11:00

2,7,13—Kermesse aux chansons
3—Andy of Mayberry
4—Mire et Musique
★ 5—Chain Letter
6—Test Pattern and Music
8,13—TV Bingo

11:30

2—"Les frénétiques"
3—Dick Van Dyke
8,13—The women
7—L'homme invisible
10—Dessins animés
12—Magic Tom
13—La poulette grise

11:45

4—Palmares
6—Golf with Stan Leonard
10—Le grand manitou
12—The Sound of 12

DEMAIN APRES-MIDI

12:00

3—Love of Life
★ 5—Jeopardy
6—Luncheon Date
7—Manchettes
8,13—News, Mickey Mouse club
10—Deuxième édition
12—12 Noon
13—Les aventures de Maluron

12:15

4—Nouvelles - Météo - Sports
10—Ciné-roman

12:30

3,6—Search for Tomorrow
4—De tout de tous et un peu de tout
★ 5—Swingin' County
7—Première édition
8,13—Fractured plusses
10—"Dominique"
12—"Dangerous exile"

13—Les actualités

12:45

5—Day report
7—Météo — Sport
13—Télé-matinée

1:00

2—Téléjournal
3—One O'Clock Weather — Across the Fence
4—Qui suis-je?
5—Ben Casey
6—Luncheon Date
7—Le coq au 7
8,13—"Dark man"

1:15

2—Cinéfeuilleton
3—A communiquer
13—"Une femme cherche son destin"

1:30

2—"Léon Morin, prêtre"
3—As he World Turns
4—Féminité
6—As the World turns

2:00

3—Password
5—Local Scene
6—Hancock's half hour
★ 12—Mr & Mrs

2:15

4—"Seuls au monde"

2:30

★ 3—Houseparty
5—The Doctors
6—Coronation Street
8,12,13—People in Conflict
10—"Papa, maman, ma femme et moi"

3:00

2,7,13—Femme d'aujourd'hui
3—To Tell The Truth
5—Another World

6—Take thirty
8,12,13—Words & Music

3:30

3—Edge of Night
★ 5—You Don't Say
6—Edge of night
8,12,13—It's your move

4:00

2,7,13—Bobino
4—Capitaine Bonhomme
5—Laurel & Hardy theatre
6—Canada's story
8,13—Cartoonerville
12—Cannonball

4:30

2,7,13—Boite à surprise
3—TV School Special
5—Mike Douglas
10—Capitaine Bonhomme
12—"The Round up"

5:00

★ 2,7,13—Les cadets de la forêt
4—Rin-Tin-Tin
6—Summer Camp
8,13—I love Lucy

5:30

2—A la pointe de l'exploration
3—Fils Shorts
4—Les héros du jour
7—Les 4 justiciers
★ 8,13—The Flinstonet
10—Fusée XL5
13—Popeye

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570 • CKGM 980 • CHRS 1090 • CFOX 1470

4:00

CKAC—Nouv., Jacques Proulx
CBM—New - Lift Up Your Hearts
CKVL—La ligne est occupée
CKLM—Gardez la droite

4:10

CBM—Tempo, Assignment

4:30

CBF—Feuilleton littéraire
CJMS—Nouv.
CFMB—News

4:55

CBF—Avant present
CJAD—Stock Quotations
CKVL—Première édition
CFMB—News

5:00

CKAC—Nouv. — Jacques Morency
CBF—Radiojournal, Present
CBM—News Canadian Roundup
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouv. — Hit Parade américain
CKLM—Scene métropolitaine

5:10

CBM—Tempo, Expo Today
CJAD—Weather

5:25

CKVL—Sportorama
CJMS—L'envers de la médaille

5:30

CBF—Present
CBM—News, Tempo
CJAD—News, sports, Race Report
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouv., Commentaires sportifs
CFMB—Back to the Bible
CKLM—Opinions de Jean-Louis Gagnon, Gardez la droite

5:45

CBM—Business Barometer
CJAD—What's the Score ox Sports
CKVL—Nouvelles

CFMB—News
CKLM—Nouv.

6:00

CKAC—Le monde ce soir, Nouv.
CBF—Nouvelles
CBM—News Regional Weather
CFCF—News & Sports
CJAD—World Today
CKVL—Tribune de CKVL, Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouv.
CFMB—Italian Programme
CKLM—Editorial sportif
CKGM—World Report, Walter Cronkite

6:10

CKAC—Bourse et le monde des affaires
CJAD—Leslie Roberts
CKVL—Au volant
CKLM—Entrefilet

6:15

CKAC—Robert Chicoine
CBM—Frome the capital, Today's Editorial
CFCF—Paul Harvey
CKVL—Music-Hall de Jen Roger
CJMS—Editorial

6:20

CKAC—Sports
CFCF—Dave Boxer
CJAD—Sports
CJMS—Club des Loisirs
CKGM—Mike Stephens Show

6:25

CKAC—Jerry Trudel
CBM—Sports Commentary; Women's World of Sports
CKVL—Sports

6:30

CKAC—Auto-sports, Musique
CBF—Radio-transistor
CBM—Let's Travel
CJAD—Race Report
CKVL—Music-hall de Jen Roger
CJMS—Nouv.
CKLM—Nouv. Sport amateur
CFOX—Editorial

6:40

CKAC—La santé dans votre assiette

6:45

CKAC—Musique
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Nouv.
CKLM—Les 13-77

7:00

CKAC—Chapelet
CBM—CBC News, Music Scene
CKVL—Madame X
CJMS—Sport-amateur
CFOX—George Ferguson

7:15

CKAC—Camille Leduc
CBF—Le marchand de sable
CKVL—Sports
CJMS—Club des Loisirs
CFMB—News

7:30

CBF—Faire sa vie
CBM—R.P.M.
CJAD—Simpson Car Drawing
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv.

7:50

CBF—Capital et travail
CKVL—Radio Gazette
CKLM—Nouv.

8:00

CKAC—Nouv. Souvenirs d'Italie
CBF—Orchestre de chambre de Québec
CBM—News, The Fourth Estate
CJAD—Huntley & Brinkley
CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouv., Club des Loisirs
CFMB—Italian News

8:15

CJAD—Football Sounding Board
CJMS—Capsule d'optimisme

8:30

CBM—Sing Happy
CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouv.
CFMB—German Program

8:50

CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.
CJMS—Nouv., Club des Loisirs
CFMB—News

9:00

CKAC—Nouv., Yvon Leclerc
CBF—Sur toutes les scènes du monde
CBM—Country Magazine
CJAD—Race Results
CKVL—Succès '66
CJMS—Nouv. — Echos du Québec
CFMB—Greek Program
CKGM—News, Lowell Thomas

9:10

CJMS—Editorial

Voir RADIO AM en page 59

RADIO FM

CBM/FM 100.7 MC. • CFCF/FM 104.2 MC. • CKVL/FM 96.3 MC.

CE SOIR

CBF
9.00 : **Intégrale :** Oeuvres de Fauré. Troisième volume des chansons : Renée Doria et Berth Monmart, sopranos; Jacques Dutey et Pierre Mollet, barytons; Simone Gouat et Tasso Janopoulo, pianistes.

CBM
6.30 : **Arthur Schnabel interprète Beethoven.**
7.30 : **The Age of Elegance :** Oeuvres de Gesualdo, Monteverdi et Banchieri.

CKVL
7.30 : **Les classiques préférés :** Oeuvres de Weber, de Falla et Ravel.
8.00 : **Concert :** Un ensemble instrumental, sous la direction d'Otto Klemperer, interprète la Sérénade en si bémol majeur K. 361, de Mozart.
8.30 : **Ballet :** "Petrouchka", de Stravinsky. Sir Eugene Goossens dirige l'Orchestre Symphonique de Londres.
10.30 : **Récital Jan Peerce.**

DEMAIN APRES-MIDI

CBF
1.15 : **D'un goût à l'autre :** Concert-devinettes.
2.00 : **Concert populaire.** Suite du ballet "Giselle" (A. Adam); "Danse des heures" (Ponchielli) : Orch. dir. Paul Walter.—Oeuvres d'Albéniz, de Falla et Ponce : Nicolas Alfonso, guitariste. — Danses norvégiennes, op. 35 (Grieg) : Orch. dir. Walter Susskind.

CBM
1.15 : **This Week's Artist :** Walter Gieseking, pianiste, interprète des oeuvres de Brahms.

Les chiffres avancés quant à l'augmentation des prix des aliments l'an prochain sont "inutilement alarmistes" — Johnson

par François Trépanier

QUEBEC. — Les chiffres qui ont été lancés la semaine dernière au sujet d'une augmentation des prix à l'alimentation en 1967 sont "inutilement alarmistes".

C'est ce qu'a affirmé, hier soir, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, au cours d'une allocution prononcée devant les membres de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, en congrès dans la capitale provinciale.

On se souvient que le gérant général de la Société provinciale des épiciers, M. Maurice Amyot avait prédit la semaine dernière une hausse de 15 à 18 pour cent en 1967 dans le prix des aliments en raison notamment de l'Exposition universelle.

"Après avoir pris des renseignements auprès des membres de l'Association des détaillants, a dit M. Johnson, je puis dire que j'ai la conviction que ces chiffres sont inutilement alarmants.

"Au contraire, a précisé M. Johnson, j'ai l'assurance de gens qui s'y connaissent que nous ne serons pas affligés, Dieu aidant et le gouvernement fédéral aussi, par une inflation aussi gangreneuse et destructrice."

Le chef du gouvernement provincial a réaffirmé toutefois que s'il fallait que les prédictions soient exactes son gouvernement prendrait ses responsabilités et interviendrait pour protéger le consommateur.

Il n'a pas ajouté d'autres commentaires.

Accueil extraordinaire

Il s'agissait de la première fois qu'un premier ministre de la province prononçait une causerie devant les membres de l'Association des détaillants en alimentation. L'événement n'a pas manqué d'être souligné. Au terme du banquet, pour le dessert, il y a eu un gâteau illuminé. Après le dessert, une fanfare a fait son apparition. La fanfare a été suivie d'une parade de congressistes portant des pancartes où l'on pouvait lire notamment "Vive le premier ministre". Et enfin "Il a gagné ses épaulettes", ce qui a amené la plupart des observateurs politiques à se demander s'il ne s'agissait pas d'une réunion de "bons bleus".

Entreprise privée

M. Johnson a profité de sa causerie pour réaffirmer sa foi en l'entreprise privée. Tirant quatre conclusions du succès des détaillants en alimentation, il a dit que l'initiative privée, sous ses diverses formes, reste le ressort par excellence du progrès économique. Il a rappelé, d'autre part, que son parti a pris là-dessus des positions fermes et sans équivoque et il a dit que celles-ci n'ont pas changé depuis le 5 juin.

M. Johnson a admis, par ailleurs, que l'Etat a sans doute un rôle essentiel à jouer comme coordonnateur et gardien du bien commun. Il a dit qu'il lui appartient notamment de parfaire l'équipement économique de la communauté, de créer un climat favorable aux investissements productifs et de faire respecter les règles du jeu, de telle sorte que les plus forts ne se servent pas de leur puissance pour brimer la liberté des plus faibles.

"Mais, a dit M. Johnson, en tout état de cause, ses interventions doivent avoir pour effet de stimuler et non pas de restreindre l'esprit d'initiative qui est la bougie d'allumage de tout élan créateur."

Le premier ministre du Québec a appuyé ensuite sur les trois autres conclusions qu'il faut tirer, à son avis, de "la remontée victorieuse" des détaillants depuis quelques années.

Il a fait remarquer d'abord que les succès des détaillants démontrent que "le gigantisme est loin d'être la seule formule de succès."

"Il y a encore et je crois qu'il y aura toujours de la place, a dit M. Johnson, pour les petites entreprises, qui, à cause même de leur dimension mieux accordée à l'échelle humaine, ont cet avantage de pouvoir s'adapter avec plus de souplesse aux conditions du milieu et nouer avec leur entourage des relations plus personnelles."

M. Johnson a déclaré ensuite que les réalisations des détaillants démontrent que les Canadiens français peuvent réussir en affaire aussi bien que quiconque.

Il a ajouté cependant que pour bien réussir dans le domaine des affaires, les Canadiens français devront se débarrasser au plus vite de tout complexe d'infériorité.

La Fortune vend à qui se hâte une infinité de choses qu'elle donne à qui sait attendre.

Francis Bacon

Daniel Johnson et Jean Lesage au congrès de la Chambre provinciale

M. Jean Lesage et M. Maurice Bellemare, respectivement chef de l'Opposition à l'Assemblée législative et ministre provincial du Travail, de l'Industrie et du Commerce, prononceront chacun une allocution de circonstance, lors de l'ouverture officielle du congrès de la Chambre de Commerce de la province de Québec, jeudi, le 15 septembre prochain, au Château Frontenac, dans la Vieille Capitale.

M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, sera le conférencier invité au banquet du conseil d'administration de la Chambre, vendredi, 16 septembre. Un autre membre du cabinet, M. Paul Dozois, ministre des Finances, participera au symposium du samedi, 17 septembre.

Egalement, M. Stig Engfeldt, consul général de Suède au Canada, sera le conférencier au déjeuner, le 17 septembre. M. le consul a intitulé sa causerie : "L'Homme d'affaires et l'Etat en Suède".

Durant le symposium qui se déroulera à la dernière journée du congrès, quatre orateurs, personnalités bien connues du monde québécois et sur la scène canadienne, débattront le thème du congrès : "L'Homme d'affaires et l'Etat".

M. Arnold Hart, président de la Banque de Montréal, traitera du devoir qu'a l'Etat d'entretenir une atmosphère de liberté nécessaire à l'épanouissement de la libre entreprise; Me Jean Massicotte, spécialiste en relations patronales-ouvrières, parlera des aspirations actuelles des Canadiens français devant le développement remarquable de l'économie québécoise et canadienne, du besoin de la planification gouvernementale et de la nécessité de la cohésion des associations patronales; M. Paul Dozois traitera de l'attitude du gouvernement devant les grandes tendances sociales de l'heure et de l'influence qu'exercent les hommes d'affaires sur la chose publique. Quant à M. Robert MacLaren Fowler, président de la Canadian Pulp & Paper Association, le dernier orateur à prendre la parole, il tirera ses propres conclusions des arguments précédemment émis par les autres panélistes.

L'Hydro-Québec vendra de l'électricité au Vermont

MONTPELIER, Vermont (AFP). — D'ici la fin de la semaine, l'Hydro-Québec recevra de la Vermont New England une lettre dans laquelle la compagnie proposera d'acheter au Québec 1,200,000 kilowatts.

Un avocat de Brattelboro, M. James Oakes, a fait savoir durant le weekend qu'un accord sur les termes de la lettre était intervenu jeudi dernier lors d'une rencontre entre les représentants des deux sociétés.

Le sénateur Frederick Fayette et l'administrateur du service d'énergie de Lydonville, M. Lee Gray, ont négocié l'entente sur l'énergie qui sera produite par la future centrale hydro-électrique des chutes Churchill, au Labrador.

La compagnie Vermont New England Power a été créée dans le but d'alimenter les réseaux ruraux et les coopératives d'électricité, après que le Parlement du Vermont eut rejeté un projet du gouverneur Philip Hoff d'importer de l'énergie du Canada.

M. Oakes a précisé que la compagnie espère arrêter définitivement les conditions de l'accord d'ici un mois.

NOMINATIONS A CHRYSLER AIRTEMP CANADA LTD.

Irving Lindy, ing. p.

Paul Lalancette, ing. p.

M. J. M. Brokenshire, gérant, techniques commerciales, Chrysler Airtemp Canada Ltd., annonce la nomination de M. I. Lindy au poste de gérant régional pour Montréal et la province de Québec, et de M. P. Lalancette au poste de représentant technique de la compagnie pour la même région. Ces deux titulaires auront leur bureau à Montréal.

Ces nominations résultent du programme d'expansion de Chrysler Airtemp Canada Ltd. visant à offrir à sa clientèle un service supérieur de climatiseurs.

Hausse de l'indice général des prix de gros au Canada le mois dernier

OTTAWA (PC) — L'indice général des prix de gros au Canada s'est élevé d'un demi point en août pour atteindre 260.4, rapporte le Bureau fédéral de la statistique. Ce niveau dépasse de 9 points celui de la fin d'août 1965.

Le BFS attribue cette augmentation à la poussée des prix de gros pour les viandes et les oeufs.

Le prix des oeufs a grimpé de 21 p. 100 en août comparativement à juillet précédent, ce qui est considéré comme une hausse saisonnière normale. Mais, par contre, ce noveau dépasse de près de 30 p. 100 celui d'août 1965, ce qui semble démontrer l'existence d'un changement profond dans la structure du prix des oeufs.

Le ministère fédéral de l'Agriculture souligne que cette hausse est la conséquence d'une pénurie de poules pondeuses qui a commencé à se faire sentir vers la fin de 1965.

Les viandes fraîches ont augmenté de 2.5 p. 100 au cours du mois et les viandes cuites de 3.9 p. 100.

L'indice des prix de gros, basé sur les prix en vigueur en 1935-39 (= 100), est formé de neuf catégories de produits.

En août, il y a eu peu de variation de prix en ce qui concerne les produits du bois, les produits ferreux, les métaux non-ferreux, les minéraux non-métalliques et le fer.

Les prix du coton brut ont diminué, ce qui a porté l'indice des prix des produits textiles à 251.4, comparativement à 252.7 le mois précédent.

L'indice des produits chimiques a également baissé, passant de 210.2 à 209, alors que les prix du savon et des détergents ont diminué.

L'indice des fruits et légumes a également baissé en dépit d'une hausse du prix des fruits. Le prix des patates est le principal facteur de cette baisse, étant de plus de 32 p. 100 inférieur à celui de juillet précédent et de 38.5 p. 100 plus bas que le prix en vigueur en août 1965.

La masse monétaire s'est accrue la semaine dernière

OTTAWA. (PC) — La monnaie en circulation et les dépôts en banque détenus par le public ont augmenté de $209,000,000 la semaine dernière pour s'établir à $20,290,000,000, a révélé la Banque du Canada.

Le niveau d'approvisionnement de la monnaie, qui comprend les billets de banque ainsi que tous les dépôts autres que ceux du gouvernement fédéral dans les banques à charte, était de $1,436,000,000 plus élevé que le 1er septembre 1965.

La réserve monétaire, comprenant les dépôts du gouvernement fédéral dans les banques à charte, était de $20,783,000,000 le 31 août, une augmentation de $1,257,000,000 par rapport à l'an dernier.

Les dépôts fédéraux dans les banques ont baissé de $65,000,000 au cours de la semaine pour s'établir à $494,000,000 le 31 août.

Le rendement des bons à longues échéances du gouvernement a décru au cours de la semaine. Une moyenne de six bons dus ou remboursables en 10 ans indiquait un rendement de 5.84 p. 100 comparativement à 5.94 p. 100 une semaine auparavant.

NOMINATION BOUCHARD & LEBLOND INC.

Roland Maheu

M. J. C. Bouchard, président de Bouchard & Leblond Inc., courtiers en valeurs de placement et membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Roland Maheu au conseil d'administration de la compagnie.

Un autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE $1000

M. Jean Chartrand (à gauche), 8152, rue Foucher, Montréal 11, P.Q., reçoit de M. André Poitras, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de $1,000 en argent. Des certificats de $1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner $1,000.

W-170

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson

KING SIZE

Eastern...le "Jet des Patrons" vers New York... s'envole à 7:45 p.m.

Il arrive en temps pour un bon verre et une bonne nuit de repos.

Faire le voyage la veille: c'est la bonne façon!

Pourquoi se lever avant le soleil pour aller prendre l'avion? Pourquoi se rendre à l'aéroport en taxi, un oeil sur les embouteillages et l'autre sur sa montre? Etre toujours à la course n'est pas le bon moyen d'arriver en forme pour une réunion.

La bonne façon, c'est de prendre le "Jet des Patrons", départ Eastern, 7:45 p.m. . . . vous avez dîné chez vous sans rien bousculer et vers 9:30 p.m. vous êtes déjà à votre hôtel. Alors, c'est la détente avec un bon verre . . . puis une nuit reposante. Vous vous réveillez frais et dispos.

Et, étant bien reposé, vous ferez du bon travail. N'est-ce pas là toujours votre intention?

Pour réservations et renseignements, appelez votre agent de voyages ou Eastern: 849-2201.

EASTERN

Voyez ce qu'une ligne aérienne peut offrir de mieux

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Abitibi	10¼	10¼	—
—	Alcan	29⅛	28⅞	—
50	Alcan 4½	37½	37½	37½
—	Alcan 2 Pr	40¼	40¼	—
—	AnaT 4½P	21½	21½	—
—	AnaT 265P	40	40	—
—	Ark 2.70 P	43	43	—
—	Asbestos	21½	21¼	—
—	Atl Sug	9½	9¼	—
25	Bq CN	54½	54½	54½
—	Bq Imp C	57	57	—
50	Bq Mont	53¾	53¾	53¾
—	Bq NE	64½	64½	—
—	Bq PC	42¼	42	—
50	Bq Roy	68	68	68
—	Bv Tor-D	54⅛	54⅛	—
—	Bathurst P	26¼	26	—
25	Bath P A	53	53	53
375	Bell Phone	50	49¾	50
—	BowMer Pr	50	49¾	—
100	Brazil	9¼	9¼	9¼
—	BA OIL	29	28⅞	—
—	BC Forest	21½	21	—
500	Brinco	5⅛	5½	5⅛
—	Cal Pow	22⅞	22½	—
—	Can Cem	37	37	—
—	C Brew	6⅝	6½	—
—	C Chem w	475	475	—
—	C I L	16⅛	16⅛	—
—	CI Pow	27½	27¼	—
—	C Marconi	5	5	—
200	C P R	55⅛	55⅛	55⅛
—	CPR 4% P	8	7¾	—
500	C Pfina	10⅛	10⅛	10⅛
—	Central Del	—	985	—
—	Chemcell	o12⅞	12½	—
—	Col Cell	6½	6½	—
100	Cominco	35⅝	35⅝	35⅝
170	Cons Paper	36¼	36¼	36¼
—	Corpex	8	8	—
—	Couvrett A	450	450	—
—	Cr Cork	115½	115½	—
—	Crush Int	13¾	13½	—
—	Dist Seag	26⅝	26⅝	—
—	D Bridge	18⅛	18⅛	—
200	Do Fasco	20⅛	20⅛	20⅛
—	D Fasco 4½	92⅛	92⅛	—
—	D Glass	14⅛	14	—
—	Dosco	10	10	—
—	D Steel	18⅛	18⅛	—
800	Domtar	16⅝	16⅝	16¾
—	D Text	27⅛	27⅛	—
—	Donohue	8	8	—
—	Du Pont	40	40	—
—	Falcon	87⅝	87⅝	—
—	Fam Play	28	27¾	—
—	Goodyea Pr	39	38½	—
—	GB C IL pr	38⅝	38⅝	—
—	Hawk Sidd	425	410	—
—	25 Hud B M	69⅝	69⅝	69⅝
—	HBC	14⅝	14⅝	—
—	Husky Oil	11⅝	11⅛	—
—	Husy C Pr	54½	54½	—
—	Imp Oil	57⅛	57⅛	—
—	Imp Tob	13⅛	13½	—
—	Ind Accep	20½	20½	—
300	Int Nickel	82	81⅞	82
—	Int Util	26	25¾	—
100	Int Util Pr	27½	27½	27½
—	Invest Gr	10⅛	10⅛	—
—	MacLaren A	23	23	—
—	MacMillan	24¾	24¾	—
—	Marit Tel	24	23½	—
—	Massey F	26⅛	25⅝	—
—	Molson A	15¼	15⅛	—
—	Moore Corp	77	77	—
25	Noranda	49	49	49
—	North & C G	1¼	1¼	—
—	NS LP	10½	10¼	—
—	Ogilvie	14	13⅞	—
—	Ogilvie Pr	33	33	—
—	Oshawa A	24½	24	—
200	Pac Pete	9¾	9⅝	9¾
—	Phillips	33⅛	33	—
—	Pow Corp	10⅛	10⅛	—
—	Price	14½	13⅞	—
—	QN Gas	11⅛	11⅛	—
100	Rio Algom	22⅛	22⅛	22⅛
—	Ronalds F	9½	9½	—
—	Rothmans	26½	26	—
—	SUL Cm A	30	30	—
—	Salada F	10	10	—
—	Shell I Pr	25	25	—
—	Shell Can	20⅛	20⅛	—
—	Shop Save	12	12	—
—	Sicard	475	475	—
—	Simpsons	26½	26¼	—
—	SS Steel	10	10	—
—	Steel Can	22⅝	22⅝	—
—	Steinbg A	20½	20½	—
—	Texaco Can	57	57	—
—	Tr-C Corp	6½	6¼	—
—	Tr-C PL	27½	27¼	—
—	Tr-C PL Pr	47	46⅞	—
—	Tr Mt PL	16½	16½	—
100	Walk GW	27	27	27
—	W Coast Tr	23¾	23¾	—
—	Weston (A)	16⅛	16½	—
—	Weston (B)	19	19	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Azassiz	38	37	—
—	Ajax	14½	14½	—
—	Alscope	200	190	—
—	Alsof	7	6	—
—	Amg B Bel	18	17	—
—	Am Metro	190	190	—
—	Anthonian	21	19	—
—	Augustus	55	54	—
—	Baker Talc	12	12	—
—	Band-Ore	14	14	—
—	Bateman	5	5	—
—	Black River	21½	19	—
100	Blue Bon	200	200	200
—	Bruneau	17½	17½	—
—	Burnt Hill	31	28½	—
—	Camflo	390	390	—
—	C Secur A	225	225	—
22000	Cannon	49	48	48
7500	Carbec	38	38	38
—	Cartier-Q	10	10	—
—	Cessland	315	315	—
100	Chemalloy	100	100	100
1000	Chipman	35	35	35
—	Coastal M	15	14	—
—	C H M	52	51	—
100	Commod w	25	25	25
1000	C Manitoba	20	20	20
—	CQ Smelt	61	61	—
—	C Virginia	40	40	—
—	Copstream	6	6	—
500	Delta Elect	205	205	205
—	Dev. Elbow	30	29	—
—	Dolsan	29	27	—
500	Dom Exp	14	14	14
—	D Oilcloth	17¾	17¾	—
—	Dumont	20	20	—
—	East Vent	21	21	—
—	Equity Ex	70	68	—
—	Fidelity FM	40	40	—
—	Fano	6	6	—
—	Flint Rock	19	19	—
—	Fontana	4½	4½	—
—	Frigistors	45	45	—
—	Futurity	46	46	—
—	Furlongs Pr	6	6	—
—	Garney	35½	35	—
—	Ghislau	16	16	—
—	Gilchrist	480	480	—
200	Glen Lake	165	165	165
—	Grt W Min	78	75	—
—	Grissol	195	195	—
—	Inspiration	165	160	—
—	Int Nevlle	30	30	—
—	Intp Dredg	13	12½	—
—	Israel Oil	8	8	—
—	James Bay	30	29	—
—	Jockey	420	420	—
—	Jubilee	165	157	—
—	Keltic Mng	20	20	—
—	KDM Dis	¼	⅛	—
4000	K Desmond	44	44	44
—	Kiena	68	68	—
700	Kodiac Pet	130	125	125
—	Laduboro	74	74	—
—	Lingside	5	4½	—
—	Louanna G	23	22	—
—	Matachewan	44	43	—
—	McKinney	11½	11	—
75	Melchers	25	25	25
1000	Merc Chip	8	8	8
—	Midepsa	330	330	—
3000	Miro Mines	20½	20½	20½
1000	Mistango	15	15	15
—	Moly Hill	13	12	—
—	Mt Costigan	19	19	—
—	Mt Pleast	31¼	31½	—
—	Native Min	14	14	—
31	—N Imperl	138	138	138
—	NW Amulet	6¼	6½	—
3500	NA Rare M	38	38	38
300	Opemiska	950	950	950
1000	Pat Silver	32½	32½	32½
1000	Paudash	6½	6½	6½
—	Peace Riv	790	790	—
—	Pennbec	28	20½	—
600	Phoenix O	330	330	330
—	Pitt Gold	4	4	—
—	Potash	14	14	—
—	Q Cobalt	205	195	—
—	Q Indust M	6½	6½	—
—	Que PH 58	15½	15½	—
—	Queenston	12	10	—
500	Rancheria	22	22	22
500	Rexspar	9	9	9
—	RA Pe 'B'	151	150	—
—	Rusty L	20	18½	—
400	St L Colum	190	190	190
—	St L Dr Ld	76	75	—
2000	St Lucie Ex	14½	14½	14½
—	Sapawe	32	30	—
—	Silver Reg	27½	27½	—
—	Silver Sum	14	14	—
—	Silver T	35	34	—
—	Sobeys A	9⅛	9⅛	—
—	S Dufault	7½	7	—
500	Spartan Air	46	46	46
—	Stairs Ex	15	14½	—
—	Sutrgeon	74	74	—
—	Tache	10	9½	—
1000	Terrex	43	43	43
—	Tib Expl	5	5	—
1000	Titan	6	6	6
—	Westburne	100	100	—
—	West Hill	80	78	—
2000	West Tin	64	64	64
4500	Wisconson	64	62	62

titres au comptoir

Cour fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abelin	10	12
Advance RL	10	13
Aconic	3	5
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	7	10
Arnoro	—	2
Bolt Mt	4	9
Beauchemin	—	40
Big Nell	19	21
Bomi Chib	25	35
Bequport Holding	10	15
Brocemac	16	18
Burrex	10	15
Chibtown	25	30
Columbia River	1 20	1 30
Cdn Javelin	7¼	7½
Clearwater	35	45
Corgemines	35	45
Cuivier	2	4
Dasson	7	10
Daral Mng	61	65
Dubuisson	2	4
Elmac	3	5
En Old Expl	27	32
Ganda Silver	12	15
Gaspe Copper	43	46
Gaspesia	30	40
Gibson	8	10
Gaistar	8	11
Gtr Lakes Nickel	2.40	2.60
Hucamp	27	30
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Independent	2	4
Jack Waite	7	9
Juma	21	23
Kewagama	4	6
Kukatush	6½	7
Lake Beaver	26	29
Leeds Metals	45	50
Litti Tex	10	15
Lun Echo	54	58
Nagamio	25	45
Main Oko	5	10
Mariner	30	35
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milodo	3	6
Morona Copper	25	30
Muscocho	24	27
Nat Molartic	45	50
New Mille	19	24
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	8	13
New Pocatis	23	28
New Insco	6	—
New Lorie	8	10
New Pocatis	25	30
Nipiron	48	53
Norque	8	10
Oxford	1	3
Olympus	—	50
Que Expl	8	10
Quelo	4	6
Ron Mor	30	40
Ron Lux	—	25
Rand Mat	4	6
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chib	—	2
Seavidon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	6	7
Thunder Bay	80	90
Timrod	25	45
Victoria Algom	27	30
Waco	14	17
Watson Lake	6	9
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq. d'Economie Que.	6	7
Bank West	12	13
Chartered Cr.	3	3½
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w.	0 50	1 50
Credico	2 50	3 00
Credit Sil B	17	18
Crown Life	28½	30
East C Sav	6½	7½
Fed Saving	6½	8
Grenache	—	3 00
Income	6½	7½
Ind Life	23	25
Jenkins	23	25
La Prev	15	17
Lincoln Trust	6¼	7
Les Prevoy.	—	64
London Life	60	63
Monarch Life	90	95
NB Tel	15½	16½
NS Trust	58	—
NS Light pr	85	88
NS L 5 pr.	47	49
NW Life	9¼	10
Poc Gas	14	14½
Paco	2 60	2 90
Permector	7	8
Ply Dom	0 50	0 70
Simard wts.	1 00	2 00
Stabilite	5 50	6 50
Steadmon	2 50	2 00
Supedecf	9	10
Supersol	3	4
Soc. d'Adm et Fid.	31	33
Trust Gen.	75	77
Trizec	75	100
Un Amus B	—	22½
Velok	240	250
York Tr	7	8
Well Bank	3¼	4
Zodiak	1½	2¼

denrées agricoles

MONTREAL. — Cours de denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : Prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra-gros 67.9, A-gros 66.0, A-moyens 62.8, A-petits 43.3.

Beurre : Arrivages courants 92 points, 58, 93 points, 59.

Fromage : Livré à Montréal cire, arrivages courants, québecois blanc en gros 42⅛, coloré 42¾.

Pommes de terre : Prix de gros Québec 75 à .80 les 50 livres, 24 à .26 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : Procédé par vaporisation no 1 en sacs : 18 à .19 ; procédé pour rouleau, no 2 en sacs : 15 à .16½, autre catégorie pour nourrissage 12½ à .13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage .12 à .12½. Poudre le lait de .04 à .04½ cents.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 8 SEPTEMBRE 1966

	Achat	Vente
Adanac	2.51	2.74
Andreae Equity	2.98	3.26
All Cdn Com	6.45	7.07
All Cdn Div	8.19	8.98
American Growth	4.84	5.29
AKSSOC Investors	3.25	5.30
Beaubran	36.17	39.28
Canada Growth	5.27	5.79
Canada Security	4.79	5.26
Cdn Gas Energy	9.31	10.20
Cdn Investment Fund	3.63	3.99
Cdn Trusteed	4.57	4.99
Canafund	47.40	49.77
Champion Mutual	6.41	6.97
Collective Mutual	5.32	5.78
Commonwealth Intl	9.29	10.18
Comm. Intl Laverage	8.50	9.32
Corporate Investors	5.22	5.70
Diversified Income W	1.29	1.42
Diversified Pncome B	5.18	5.69
xDividend Shares	3.24	3.56
Dominion Compound	4.02	4.37
Dominion Equity	5.43	5.65
xDreyfus	11.37	12.41
European Growth	5.98	6.64
Federated Financial	3.93	4.30
Federated Growth	5.60	6.12
Fonds Collectif A	6.57	7.14
Fonds Collectif B	5.29	5.46
Fonds Collectif C	7.39	8.03
Fonds Desjardins A	4.44	—
Fonds Desjardins B	4.71	—
Fraser	9.74	9.79
Gis Inc	3.57	3.90
Gis Vompound	7.44	8.13
Growth Equity	4.55	4.97
Growth Oil and Gas	11.72	—
Guardian Growth	4.52	4.92
Harvard	9.08	9.87
Investors Growth	8.09	8.79
Investors Intl Mutual	5.10	5.54
Investors Mutual	4.52	4.92
xKeystone Cust S-1	18.53	20.20
xKeystone Cust S-4	4.86	5.31
xKeystone Cust K-2	5.91	6.46
Molson M Fund	3.37	3.64
Mutual Bond	8.18	8.55
Mutual Accumulating	4.75	5.21
Mutual Income	5.73	6.27
Natural Resources	5.27	5.76
One William Street	14.13	—
Le Fonds P.E.P.	3.96	4.30
Prêt et Revenu Mut.	6.47	7.07
Provident Mutual	5.53	6.01
xPutnam Growth	10.29	11.25
Raddison	4.31	4.74
Regent Fund	7.28	7.96
Research Investment	13.00	14.31
Savings Investment	6.47	7.07
Exec F. of Vanada	6.31	6.92
xTV Electronics	8.61	9.38
Timed Investment F.	6.07	6.53
United Accumulative	8.28	9.03
Quiversal Svgs Equity	4.85	5.30
Western Growth	4.80	5.25

x — Fonds americains.

Bourse de Paris

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Abitibi	250	$10½	10½	10½	
Alta Gas T	220	$31⅝	31⅝	31⅝	
Algo Cent	250	$9½	9½	9½	
Algoma St	175	$26¼	26½	26¼	+ ¼
Alcan	4125	$29⅞	29¼	29⅞	+ ⅛
Alcan pr	150	$37½	37½	37½	
Anthes A	100	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Argus	210	$19	18¾	18¾	— ¼
Atl sugar	210	$9⅞	9⅞	9⅞	
Bank Mtl	25	$53¾	53¾	53¾	— ⅛
Bank N S	210	564½	64½	64½	
Bathurst	40	$26¼	26	26¼	
Bell Phne	925	$50¼	50	50⅛	
Bow Valy	100	$14½	14½	14½	
Brazilian	150	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Brdg Tank	100	$5½	5½	5½	— ¾
BA Constr	150	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Argus C pr	490	$10⅝	10⅝	10½	
Ashdwn B	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
BA Oil	245	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Br Intl Fin	103	$6¼	6¼	6¼	— ¼
CAE Ind	225	$7⅞	7⅞	7⅞	
Calgary P	225	$22½	22½	22½	
Can Cem	400	$37	37	37	
CD Sugar	100	$20½	20½	20½	
Can Iron	2100	$18½	18¼	18¼	
Can Perm	225	$10¼	10¼	10¼	
Cdn Brew	460	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
C Brew Ap	75	$36	35¼	36	+1⅛
CB Al B w	100	585	585	585	
Cdn Can A	250	$12⅞	12⅞	12⅞	
C Ind Gas	500	$11¼	11¼	11¼	— ¼
CIL	455	$17	16⅞	17	+ ⅛
C Marconi	225	$5¼	5¼	5¼	
CPR	925	$55¾	55½	55½	— ⅜
CPR pr	25	$7⅞	7⅞	7⅞	
C Westing	225	521	21	21	
Chrysler	210	$41½	41½	41½	
Codville A	100	460	460	460	+ 5
Cominco	1020	$35½	35⅜	35⅜	
Columbia	100	$6⅝	6⅝	6⅝	
Columbi p	120	$21½	21½	21½	+ ¼
Con Paper	25	$36½	36½	36½	+ ⅛
Cons Gas	739	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Coron 2w	500	30	30	30	+ 3
Cosmos	300	$11¼	11½	11¼	
Crain R L	60	$27½	27½	27½	+ ⅛
Crush Intl	500	$13	13	13	— ⅛
Cygnus A	106	400	400	400	
Cygnus B	218	563⅝	63⅝	63⅝	
Distl Seag	210	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅛
Dofasco	850	$21	21	21	
Dosco	220	$9¾	9¾	9¾	
Dom Store	325	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Domtar	700	$16⅞	16¾	16⅞	
Dupont	27	$40	40	40	
Falcon	281	$87¾	87¼	87½	
Ford Cnda	35	$127	127	127	— ¾
GMC	23	$77¾	77½	77½	
Hard Crp A	310	$35¼	35⅛	35⅛	
Hawker S	400	420	420	420	+ 5
Home A	273	$19⅞	19⅞	19⅞	
Huron Eri	1200	$9¼	9¼	9¼	
Husky Oil	2106	$11⅞	11¼	11¼	
H Bay Co	250	$15	15	15	
HB Oil Gas	700	$17⅞	17¼	17⅛	+ ⅛
Imp Oil	361	$51¾	51¼	51¼	— ¼
Ind Accept	1240	$20½	20⅜	20½	— ⅛
Ind Wire	200	405	400	405	+ 5
Inglis	220	$8⅛	8⅛	8⅛	
Inland G w	300	1	1	1	
IBM	213	$340	335	335	
Int Nickel	2034	$82	81⅞	81⅞	
Int Util pr	140	$27⅝	27⅝	27⅝	
Jefferson	215	$27¼	27¼	27¼	
Jeffersn w	225	$18¾	18⅝	18⅝	+ ⅛
Jockey C	300	420	420	420	
Labatt	500	$17½	17⅜	17½	+ ¼
LOnt Cem	220	420	420	420	
LO Cem w	800	36	36	36	
Lau Fin	570	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Loeb M	315	$11¾	11¾	11¾	
MB Ltd	1153	$25	25	25	+ ⅛
Magna El	200	495	495	495	— 5
Moss-Fer	4100	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Molson A	25	$15½	15½	15½	
Mont Loco	200	$16	16	16	— ⅛
Morse B	100	$17¾	17¾	17¾	
Mrphy Pr	25	$25	25	25	
Noranda	440	$49¼	48⅞	49⅛	
Nor Ctl G	2155	$11⅞	11½	11¾	
Oshawa A	105	$24	24	24	
Pac Pete	720	$9¾	9¾	9¾	
Pow Corp	295	$10¼	10⅛	10⅛	

titres au comptoir

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Price Com	100	$14	14	14	
QN Gas	300	$11⅞	11¾	11¾	
Rank Org	350	415	410	415	+15
Romfield	100	105	105	105	
Royal Bnk	140	$68	68	68	
Salada	225	$10⅛	10⅛	10⅛	
Shell Can	696	$20⅝	20⅝	20⅝	+ ⅛
Shell Inv p	200	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Shopper Ct	200	325	325	325	
Simpsons	515	$27	26⅞	26⅞	+ ¼
Slater Stl	100	$11	11	11	
Steel Can	1180	$22⅝	22⅜	22⅝	+ ¼
Thom N P	100	$17	17	17	
Tor Dm Bk	235	$55	55	55	
Tor Iron W	100	$33½	33½	33½	+ ¼
Traders A	225	$10¼	10¼	10¼	
Tr Can PL	155	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Tr Can Pl p	100	$4 ¾	46¾	46¾	
Trans Mt	520	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅛
Un Gas	254	$10¾	10¼	10⅝	
Versafd	100	380	380	380	+ 5
Vic G Tr	22	$15⅛	15⅛	15⅛	
Wanoco O	100	205	205	205	
Walk GW	340	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Westc'st	140	$24¼	24¼	24¼	+ ⅜
W Pacific	100	$17	17	17	— ¼
Weston A	217	$17⅛	16¾	17⅛	
West Awt	639	760	750	760	
MINES					
Accra	2500	12½	12½	12½	— ½
Agena Mg	1000	20½	20½	20½	+ ½
Agnico	200	160	160	160	— 4
Am Moly	2100	51	51	51	
Ang U Dev	2500	118	115	116	— 1
Ansil	1500	11	10½	10½	— ½
Area	53425	239	211	238	+12
Arcadia	1000	30	30	30	— 1
Atl C Cop	100	118	118	118	— 2
Bankfield	1000	13½	13½	13½	+ ½
B-Dau	2300	23	23	23	
Black Bay	2000	10	10	10	— 1
BL Hawk	1400	87	87	87	+ 1
Bralorne	100	275	275	275	
Brunswk	150	$11¼	11¼	11¼	
Cam Mine	1000	19	19	19	
Camflo	700	395	395	395	
C Faraday	600	295	295	295	+14
C Lencourt	2000	15	15	15	
Cdn Nisto	6500	34	32	33	
C Nsto r	15500	2	1½	2	+ ½
Candor	76500	23½	21	22	—1½
Cent Pat	1200	158	155	155	
Chester	2000	22	22	22	
Chib M	2500	70	70	70	
Coch Will	250	360	355	360	—15
C Holli	2000	60	57	57	— 3
C Mogul	1000	340	340	340	
Con Negus	3000	12½	12½	12½	
Con Nichol	2000	14	14	14	— 1
C Red P	14000	20	19½	20	+ ½
Conwest	200	670	670	670	— 5
Cop Fields	4016	145	135	140	+ 7
Crowpat	2500	14	14	14	
Deer Horn	1000	26	26	2	— 1
D'Eldona	500	77	77	77	+ 1
Denison	225	554	54	54	
Discovry	1200	176	176	176	— 9
Donalda	1000	15	15	15	
Dunraine	1900	52	50	50	
Duvan	1000	11	11	11	
F'west T	500	11	11	11	
F Mar	100	295	295	295	
Frobex	131959	274	233	272	+24
Genex	1500	33	31½	33	+ 3
Giant Yk	200	$11	11	11	— ⅛
Goldray	2056	70	70	70	— 1
Goldrim	8000	81	79	81	+ 1
Granduc	210	415	415	415	
Grandray	212	19	19	19	
Gulch	500	11½	11½	11½	
Hasaga	1011	14	14	14	
Headway	500	21½	21½	21½	— ½
High-Bl	300	900	900	900	— 5
Hollinger	240	$20¾	20¾	20¾	
Hydra Ex	2400	18½	18	18	
Iron Bay	2000	240	240	240	— 5
Joye Exp	4000	22½	22½	22½	— ½
Jelex	19000	43	41	41½	—1½
Jonsmith	2300	18	17	18	+ 1
Kerr Add	1310	$11⅛	11	11⅛	
Kelly Dsd	2200	45	45	45	
K Anacon	100	176	176	176	
Kid Coper	1100	61	61	61	+ 1
Kirk Min	2000	12	12	12	+ 1
L Dufault	850	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Lakehead	1000	28	28	28	
Leitch	550	600	600	600	+ 5
Louvicrt	2700	28	28	28	+ 1
Madsen	100	125	125	125	+ 4
Marchant	8500	225	216	218	— 7
Martin	2100	41	41	41	
Mattagmi	180	$13¾	13¾	13¾	
Mc Adam	500	61	1	61	— 1
Mt Wrt	32000	40½	36	38	— 1
Multi-Mi	100	184	184	184	— 1
Nealon	20500	14½	12	14	
N Harri	2000	10	10	10	
N Hosco	500	275	275	275	
Newlund	6000	20½	20	20	
N Mylama	1000	21½	21½	21½	
N Senator	5000	29½	29½	29½	+ ½
Norgold	1000	11	11	11	— 1
Norlex	8000	17	16½	17	
Norpax	2000	14	14	14	+ ½
North Exp	1000	52	52	52	
Northgat	300	545	540	540	
Norsp A w	1500	40	40	40	+ 5
Obaska	2000	9	9

Henry Crochetière réélu président de l'A.H.A.Q.

Henry Crochetière, de Sherbrooke, a été réélu président de l'Association de hockey amateur du Québec lors de l'assemblée annuelle de cet organisme, samedi dernier à Montréal.

Crochetière avait succédé l'an dernier à Clyde McCarthy, de Trois-Rivières.

L'Association a élu cinq vice-présidents. Ce sont: Roland Lemay, de Québec; Roger Landry, de Trois-Rivières; Maurice Parsons, de Sherbrooke; Eddie O'Doherty, d'Arvida et Roger Gaudet, de Verdun.

L'Association s'est aussi choisi un trésorier, Martin Conway, de St-Lambert; un secrétaire, Albert Jutras, et un registraire, George Marsh.

Frank Daigneault, de Montréal, Marcel Laviolette, de Verdun, D. G. McDonald, de Montréal, Paul Moreau, de Montréal et Marcel Robert, d'Arvida, ont été nommés directeurs.

Len Dépatie a été élu président de l'Association du hockey mineur du Québec.

A cette assemblée réunissant 150 délégués, l'Association a élu Robert LeBel, membre à vie, pour succéder au regretté Léo Burns.

Les présidents honoraires sont Lionel Fleury, de Québec, et Clude McCarthy, de Trois-Rivières.

Ville Jacques-Cartier bat Drummondville, 1-0

DRUMMONDVILLE. — Dans un match ou l'arbitrage ne le cédait en rien au calibre de jeu, l'Athlétique de Ville Jacques-Cartier a défait l'Olympique de Drummondville en demi-finale de la coupe de soccer de la Ligue du Québec, hier, passant ainsi en finale.

Dans ce match très disputé, qui aurait pu donner l'impression d'un match amical, à cause du jeu correct des deux équipes, la lutte très contestée que se sont livrée les deux antagonistes laissait bien voir qu'il s'agissait d'une importante compétition.

Le Drummondville a offert à la fois une excellente réception et une vive opposition à l'Athlétique. Supérieur par sa combativité, il fut toutefois dépassé en combativité et en technique par le club de Ville Jacques-Cartier et a dû s'incliner à cause d'un but bien exécuté de la tête par le demi-gauche Marc Zanolin, sur une reprise en corner.

Les Aigles de Québec attendent le vainqueur du match Longueuil-Laval pour décider de l'autre finaliste. Ce prochain match aura lieu demain à Vimont.

L'équipe finaliste comprend Gérard Albert, dans les buts, les arrières Baltassare et Susigan ; les demis Berdais (dr.), capitaine ; Jalauch, centre, et Zanolin, gauche ; Argiles, demi-droit ; Vaccaro, inter-droit ; Deluca, avant-centre ; Foierl, inter-gauche, et R. Marcassa, ailier gauche.

Bigras gagne l'omnium de golf de Murray Bay

MURRAY BAY. — Adrien Bigras, du club Rosemere, a joué avec beaucoup de régularité et s'est ainsi assuré les honneurs de l'omnium de golf de Murray Bay, disputé sur les parcours de ce club et celui du Manoir Richelieu.

Bigras a tourné une ronde de 69 sur le premier parcours, puis une autre de 68 sur le second. Jean-Guy Périard, de Boucherville, qui avait pris les devants avec une magnifique ronde de 66 sur le parcours du Murray Bay, a flanché en devant jouer 73 coups sur le parcours du Manoir Richelieu. Grâce à sa première ronde, Périard se classait deuxième.

Luc Brien, du Pinegrove, qui avait brillé avec 67 au Murray Bay, a dû se contenter d'un 77, bon pour la 4e place, derrière George Arnold, du Ki-8-Eb, qui a eu des scores de 73-71. Gerry Proulx, du St-Eustache, suivait en 5e place, avec une fiche de 72-73, devant Andy Cazes, de Lévis, 69-77 ; Bob Panasiuk, de Windsor, 70-77, et Norman Hunt, de Mont-Bruno, 71-76.

Leon Décaire, Toronto, Jean-Marc Bougie, de Valleyfield; Al Balding et John Bissiger étaient les suivants.

Chez les amateurs, la victoire est allée à Eric Hanson, qui a eu des rondes de 67-74 pour un total de 141.

Gilles Giguère rentre d'un stage en France

Un jeune professeur de l'Ecole d'Education Phusique et de Récréation de l'Université d'Ottawa, Gilles Giguère, a été invité à participer à un stage d'information sur les problèmes de l'éducation populaire, en France.

M. Giguère est rentré enchanté de son voyage outre-mer.

Ces stages, organisés sous les auspices du ministère français de la jeunesse et des sports, essaient de répondre au besoin souvent manifeste par les éducateurs, animateurs spécialisés ou responsables d'associations ou d'institutions à l'oeuvre dans le secteur non-scolaire des jeunes et des adultes, de se rencontrer et de s'informer sur les conditions de vie moderne qui posent des problèmes éducatifs, sociaux et culturels.

Etant donné l'intérêt que suscite présentement au Canada, l'organisation des loisirs ainsi que l'éducation permanente, il semble selon M. Giguère, "que ce mouvement d'échanges entre la France et le Canada français devra s'accentuer et s'améliorer de plus en plus de façon à ce que les deux partis en cause puissent dorenavant dépasser le stage de la pure information. Ainsi nous pourrons bénéficier d'une véritable situation d'analyse des problèmes inhérents à la création ou encore à l'existence des structures et techniques en usages dans l'un ou l'autre des deux milieux."

Le Verdun perd, 15-0

Les Mustangs de Verdun sont demeurés en quête de leur première victoire, et tout laisse prévoir qu'elle se fera attendre encore si l'on en juge par la défaite de 15-0 subie aux mains des Maple Leafs de N.-D.-G., en fin de semaine. C'était la 4e défaite d'affilée des Mustangs.

John Parker et John Brown ont dirigé l'offensive avec un touché chacun, cependant que Pierre St-Amour réussissait deux convertis et un simple.

Les Mustangs ont réussi neuf premiers essais contre 7 pour N.-D.-G., mais ils n'ont gagné que 69 verges au sol contre 78 pour leurs rivaux et 57 par la voie des airs contre 124 verges pour le N.-D.-G.

Le match a été marqué par du jeu défensif. Il y eut neuf interceptions.

Dans un autre match, le West Island a vaincu plus difficilement le Cornwall par 33-30.

Des Canado-Hongrois protestent contre le "Rendez-vous"

Un groupe de Montréalais d'origine hongroise, évidemment composé de survivants de la dramatique révolte de Budapest d'octobre 1956, le "Comité Hongrois de Commémoration de la Révolution de 1956 du Québec" a publié un communiqué, signé de son président, M. Tibur Vegvari, dans lequel il proteste contre l'exposition : "Rendez-vous avec la Hongrie", actuellement organisée à Montréal par le gouvernement hongrois.

"Nous, Canado-Hongrois, considérons cette manifestation comme une insulte à la mémoire des héros de la révolution de 1956 et déplorons que le gouvernement du Canada ait donné son approbation.

FOOTBALL

AUJOURD'HUI
Aucune joute au calendrier

HIER
LIGUE CANADIENNE

Toronto 34 — Edmonton 14
Regina 27 — Winnipeg 24

LIGUE CONTINENTALE

Charleston 21 — Richmond 10
Hartford 20 — Norfolk 21

LIGUE NATIONALE

Los Angeles 19 — Atlanta 14
Minnesota 20 — San Francisco 20
Détroit 14 — Chicago 7
New York 34 — Pittsburgh 34
St-Louis 16 — Philadelphie 13
Cleveland 30 — Washington 14

LIGUE AMERICAINE

Kansas City 42 — Buffalo 20

SAMEDI
LIGUE CANADIENNE

Ottawa 27 — Hamilton 16
Vancouver 14 — Calgary 3

LIGUE CONTINENTALE

Castors 22 — Brooklyn 14

LIGUE NATIONALE

Green Bay 24 — Baltimore 3

LIGUE AMERICAINE

San Diego 24 — Boston 0
Houston 31 — Oakland 0

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

	J	G	P	N	P	Pc	Pts
Ottawa	6	5	1	0	101	49	10
Hamilton	6	4	2	0	102	76	8
Ajmeres	7	3	4	0	51	93	6
Toronto	6	1	5	0	64	109	2

Conférence de l'ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Pts
Regina	8	6	2	0	212	112	12
Edmonton	9	5	4	0	135	148	10
Winnipeg	7	4	3	0	106	101	8
Vancouver	7	2	5	0	98	103	4
Calgary	8	2	6	0	63	121	4

LIGUE CONTINENTALE

Division Est

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Toronto	4	3	1	0	107	86	.750
Hartford	4	3	1	0	100	101	.750
Philadelphie	4	2	2	0	124	116	.500
Norfolk	4	2	2	0	73	76	.500
Brooklyn	4	0	4	0	38	137	.000

Division Ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Orlando	4	4	0	0	165	51	1.000
Charleston	4	3	1	0	128	91	.750
Custors	4	2	2	0	89	112	.500
Richmond	4	1	3	0	70	92	.250
Wheeling	4	0	4	0	53	103	.000

LIGUE NATIONALE

Division Est

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Cleveland	1	1	0	0	35	14	1.000
St-Louis	1	1	0	0	16	13	1.000
Dallas	0	0	0	0	0	0	.000
New York	1	0	0	1	34	34	.000
Pittsburgh	1	0	0	1	34	34	.000
Atlanta	1	0	1	0	14	19	.000
Philadelphie	1	0	1	0	13	16	.000
Washington	1	0	1	0	14	30	.000

Division Ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Green Bay	1	1	0	0	24	3	1.000
Los Angeles	1	1	0	0	19	14	1.000
Detroit	1	1	0	0	14	3	1.000
Minnesota	1	0	0	1	20	20	.000
S Francisco	1	0	0	1	20	20	.000
Chicago	1	0	1	0	3	14	.000
Baltimore	1	0	1	0	3	24	.000

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Houston	2	2	0	0	76	7	1.000
New York	1	1	0	0	16	14	1.000
Boston	1	0	1	0	0	24	.000
Miami	2	0	2	0	28	37	.000
Buffalo	2	0	2	0	27	66	.000

Division Ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
S-t-Diego	2	2	0	0	31	7	1.000
Kansas City	1	1	0	0	42	20	1.000
Oakland	2	1	1	0	24	45	.500
Denver	1	0	1	0	7	45	.000

Nécrologie

M. Alfred Gendron

M. Alfred Gendron, pensionnaire du Canadien Pacifique, ex-marguillier de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga, est décédé à Montréal, à l'âge de 74 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Maria Arpin un fils, le Père Roger Gendron, c.f.s.; ses filles, Mme

veuve Maurice Curadeau (Rachel) ; Mme Raymond Robichaud (Jeannette) ; un gendre, M. Robichaud ; deux frères et une soeur.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire situé au 3198 est, rue Ontario. Les funérailles auront lieu mardi à 9 h. 30, à l'église de la Nativité d'Hochelaga et seront suivies de l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

L'abbé Irénée Tardif

M. l'abbé Irénée Tardif, prêtre de la Société des Missions Etrangères, est décédé subitement le samedi matin 10 septembre, à la Maison Centrale des Missions Etrangères, à Montréal.

Né le 25 mars 1905 à Saint-André-de-Kamouraska, de Zéphirin Tardif et Maria Proulx,

décédés, l'abbé Tardif fit ses études primaires dans son village natal puis entra à l'Ecole Apostolique Notre-Dame en 1919, à Québec. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec et au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et sa théologie au Séminaire de Pont-Viau. Ordonné prêtre le 19 avril 1931, il partait pour la mission de Szepingkai, en Chine, au mois de septembre suivant. Revenu au Canada en 1940, il fut directeur spirituel au Séminaire de Pont-Viau puis à la Probation de Québec. De 1948 à 1960 il fut missionnaire à Cuba. C'est alors qu'il devint assistant économe à la Maison Centrale, fonction qu'il occupait encore au moment de sa mort.

La dépouille mortelle est exposée au Séminaire de Pont-Viau, où auront lieu les funérailles le mardi 13 septembre à 9 heures 30 a.m.

Lui survivent, une soeur et trois frères : Mme Antonio Guimont, de Montréal, le Rév. Frère Irénée, f.e.c., de Beauport, et MM. Gérard et Jean-Paul Tardif, de Lévis.

M. Roméo Sicard

A Montréal, le 10 septembre 1966 est décédé M. Roméo Sicard, époux de Germaine Valiquette.

Il laisse dans le deuil son épouse Germaine, ses fils Gilles, administrateur du personnel des Douanes à Ottawa ; Pierre, trésorier, Grissol Foods Ltd, ses filles Gisèle (Mme Michel Trudeau), Micheline (Mme Gaston Leclerc) ; ses brus Thérèse Laurin et Solange Therrien et de nombreux petits enfants.

Un service sera chanté le mardi 13 courant, à 9.00 hrs a.m. en l'église Ste-Bernadette-Soubirous. Sépulture au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Assemblée des débardeurs le 14 septembre

L'Association internationale des débardeurs, succursale 375 (CTC-FTQ), tiendra une assemblée spéciale mercredi, le 14 septembre, à 8 h. p.m. au centre d'entraînement de la police de Montréal, rue Viau, près de l'arena Maurice Richard.

Le secrétaire du syndicat, M. Adrien Lemoine, fait savoir que les membres seront appelés à étudier un nouveau programme d'assurance-maladie.

Naissances · Décès · Remerciements · In memoriam

ALLAIRE (Marie-Louise) — A St-Eustache, le 10 septembre 1966, à l'âge de 71 ans est décédée Mme Charles-Emile Allaire, née Marie-Louise Lafortune, demeurant à Côte St-Louis, à St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet, coin Jarry, Mtl.
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Roch-de-L'Achigan, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Lucie) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Adelard Bastien, née Lucie Riel. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526, rue St-Laurent
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Lucienne) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme veuve Maurice Beauchamp, née Lucienne Guindon. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rene Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Alina) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 53 ans est décédée Alina Beausoleil, fille de feu Acelin Coutu et de feu Siméon Beausoleil, demeurant à 8063 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Lorida) — A Montréal, le 11 septembre 1966 à l'âge de 86 ans est décédée Mme veuve Rosario Bergeron, née Lorida Bernard. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSON (Joseph) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé Joseph Bisson, époux de feu Delphine Limoges, père de Lucien, Jocelyn et Mme Régis Gascon (Jeannine). Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourzie Ltée,
745, rue Cremazie Est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Roger) — A Chomedey (Ville de Laval), le 11 septembre 1966, à l'âge de 29 ans est décédé Roger Boucher, époux de Huguette Racine. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils
3517 Boul. Levesque, Chomedey.
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTET (Marie-Jeanne) — A Laval Ouest, le 11 septembre 1966 à l'âge de 60 ans est décédée Marie-Jeanne Demeules, épouse de Joseph-Arcade Boutet, demeurant à 8301 47e Ave, Laval Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette
3502 24e Rue, Laval Ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Théophile de Laval Ouest où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRADETTE (Claude) — Accidentellement à Ste-Thérèse, le 10 septembre 1966, à l'âge de 25 ans, est décédé Claude Bradette, époux de Vida Fiynn, demeurant 1837 Jeanne d'Arc, et.a funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jesus, Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DE M. ALPHONSE DESHAIES

Industriel et Président fondateur de l'entreprise familiale "Les Autobus Deshaies Ltee".

A Deschaillons le 10 septembre 1966, à l'âge de 74 ans et 7 mois, est décédé M. Alphonse Deshaies, industriel, Président fondateur de l'entreprise familiale "Les Autobus Deshaies Ltée" et pionnier dans le transport par autobus.

Outre son épouse, née Marie-Louise Beauchesne, il laisse dans le deuil, ses enfants : Rolande, Gisele, Gaston, Louis, Brigitte, Bernard, Georgette, Laurent, Georges-Arthur et Raymond ; ses frères et soeurs : Victorin, de Ste-Sophie de Lévrard, Ludger, de Trois-Rivières, Eva, de St-Célestin, Eugène, de Ste-Sophie de Lévrard, Félix, de St-Louis de France, Majorique, de Gentilly, le Rév. Frère Louis-Joseph, s.c., de Petit Bocher Sud, N.B., et Alice, de St-Pierre les Becquets ; ses gendres et brus : Brigitte Lehieu (Mme Gaston), Gisele Hamel (Mme Louis), Gaston Milot, Jean-Guy Bédard, Thérèse Belle-feuille (Mme Laurent), Suzette Potvin (Mme Georges-Arthur) et Isabelle Potvin (Mme Raymond) ; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Ludger Deshaies, de Trois-Rivières, M. Emeric Perreault, de St-Célestin, Mme Eugène Deshaies, de Ste-Sophie de Lévrard, Mme Majorique Deshaies, de Gentilly, M. et Mme Oscar Verville, du Cap de la Madeleine, Mlle Laura Beauchesne, de Gentilly, M. et Mme Honoré Verville, de Ste-Cécile de Lévrard, Rév. Frère Francis, c.c. du Mont Benilde de Ste-Angèle de Laval, Mlle Florestine Beauchesne, de New York, Mlle Maria Beauchesne, de Gentilly, M. Hermann Beauchesne, de New York, et M. et Mme Rolland Beauchesne, de Gentilly ; ses petits-enfants : Marcel Deshaies, Danielle Deshaies, Jocelyne Deshaies, Sylvie Deshaies, Michelle Deshaies, Madeleine Deshaies, Marilynn Deshaies, Junior Milot, Ginette Deshaies, Johanne Deshaies, Jean Deshaies, Lucie Bédard, Claude Bédard, Lorraine Deshaies, Pierre Deshaies et Francine Deshaies ; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Léon Charland, à Deschaillons, et les funérailles auront lieu mardi le 13 septembre à une heure de l'après-midi à l'église paroissiale de Deschaillons et l'inhumation aura lieu au cimetière de Deschaillons.

BRIERE (Alphonse) — A Montréal, le 11 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé Alphonse Brière, époux de Alice Guillet, demeurant à 430 Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est.
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de la au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BURNS (Joseph-Kenneth) — Accidentellement, à Montréal, le 12 septembre 1966, à l'âge de 11 ans, est décédé Joseph-Kenneth Burns, fils de Joseph Burns et de Ruth Finile, demeurant à 6329, Dumas. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourzie Ltee
6259, boul. Monk
pour se rendre à l'église Holy Cross où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Oscar) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 63 ans est décédé Oscar Cantin, fils de feu Joseph Eugène Cantin et de feu Adrienne Laporte, demeurant rue Chambord, frère de Noël de Eugénie (Mme Victor Cinq-Mars), Gabrielle (Mme Emmanuel Bélisle), Marguerite (Mme Armand Messier). Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLARIDGE (William-E.) — Subitement à l'hôpital Général de LaSalle, le 12 septembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé M. William E. Claridge, président de "Steel Rule Dies Co. Ltd.", époux de Gladys Stumps, fils de M. et Mme William Claridge, père de Elva (Mme John Bartlett), Patricia (Mme Phil Guindon), Jean (Mme C. Scanlan) ainsi que 7 petits-enfants : Jimmy, Ricky, Debbie, Karen, Pamela, Sherry, Glenn. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourzie Ltee
5351 rue Wellington
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Brébeuf de LaSalle, où le service sera célébré à 10 hrs, et de la au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Albert) — A Ste-Rose (Ville de Laval), le 11 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Cloutier, époux de Germaine Pigeon, demeurant au 54 rue St-Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Laval où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMEAU (Régina) — A Lachine le 9 septembre 1966, à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Joseph Comeau née Regina Comeau, demeurant à 222, 14ième Avenue, mère de Simone et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourzie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine.
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Arthur) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé Arthur Daoust, époux de Doriska Cardinal, demeurant à 4214 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est.
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10 hrs et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DASTOUS (Françoise) — Au Pavillon Ross, le 12 septembre 1966, à l'âge de 41 ans est décédée Françoise Doré, épouse de Guy Dastous, mère de Pierre et de Carole. Elle laisse 1 soeur Cécile, 4 frères, Paul, Jean, Jacques, Hubert, 2 beaux-frères Roger et René Dastous et 1 belle-soeur Mme Pierre Warren. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltee
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAGE (Jean) — Accidentellement à Mont-Tremblant, le 9 septembre 1966, à l'âge de 23 ans est décédé Jean Delage, fils de Jean-Paul Delage et de Marie-Anne Forget, demeurant à 6280 Iberville. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 rue Beaubien est.
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Georges-E.) — A Ville St-Pierre le 9 septembre 1966, à l'âge de 46 ans est décédé Georges E. Demers, époux de Lucille Roy, demeurant à 48 rue du Chalet. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourzie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine.
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église de St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 hrs et de la au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Joseph) — A Montréal, le 9 septembre 1966, à l'âge de 74 ans et 7 mois, est décédé Joseph Desrochers, époux d'Ernestine Savaria, demeurant 1839 Lepailleur. Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8080, rue Hochelaga.
à 9 heures pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Oscar) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé Oscar Dubé, époux de feu Alix Tremblay, père de Jean-Maurice Dubé (architecte), Mario (surintendant), Révérend Jacques (Jésuite), Mme Gaspard Lalande (Jeannine) et Soeur Marie-Colette-de-Jésus, S.S.A. (Colette), demeurant au 2660 Delisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourzie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (J.-Ernest) — A Montréal, le 9 septembre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé J.-Ernest Dubois, époux de feu Caroline Gervais, demeurant 338 Meese. Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8080, rue Hochelaga.
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCKETT (Laura) — A Montréal, le 9 septembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Dunn - Oscar Duckett, née Laura Connoley, demeurant au 4611 Brébeuf. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4846, rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Marie-Louise) — A Montréal, le 11 septembre 1966, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Justin Durand, née Marie-Louise Ducoudray, demeurant à 3795 Melrose. Née à Rodez, France, elle laisse dans le deuil son époux Justin Durand, sa fille, Mme Nini Durand, sa belle-fille, Mme Yves Durand, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourzie Ltée,
angle Boul. Décarie et Ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FANDRICH (René) — A Pont-Viau, le 11 septembre 1966 à l'âge de 72 ans, est décédé subitement René Fandrich, époux d'Ida Bober, demeurant à 230 Des Ecores à Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
1039 rue du College
St-Vincent-de-Paul
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Gilles où le service sera célébré à 10 hrs et de la au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Cora) — A Laflèche, le 9 septembre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Cora Pratt, épouse de Alexandre Gagné. Outre son mari elle laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme Léo Sénécal (Louise-Thérèse), M. et Mme Philippe Lauzé (Raymonde), M. et Mme François Paze (Marthe), M. et Mme Jean Ouellette (Suzanne), M. et Mme Jean-Claude Robillard (Pierrette), M. et Mme Jean-Maurice Gagné, M. l'abbé Gérard André, P.M.E., M. et Mme Marcel Gagné, M. et Mme Guy Gagné, M. et Mme Gilles Gagné, M. et Mme Jacques Gagné et 21 petits-enfants, demeurant au 1907 boulevard Edouard à Laflèche. Les funérailles auront lieu mercredi le 14. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
3219 Grande Allée
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Eudes, où le service sera chanté à 10 h. et de là au cimetière régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Aimé) — A Montréal, le 9 septembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Aimé Gendron, époux en 1res noces de Delvina Laliberté, et en 2èmes noces de Berthe Desmarais, et en 3emes noces de Jeanne D'Arc Lapointe, demeurant 2325 Monsabré. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras Ltee
5805 rue Boileau, angle Lacordaire
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Alfred) — A Montréal, le 10 semiembre 1966 à l'âge de 74 ans est décédé M. Alfred Gendron époux de Maria Arpin demeurant 2026 Darling. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltee
3198 rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Valentine) — A l'hôpital du Sacré-Coeur à Montréal, le 10 septembre 1966 à l'âge de 60 ans est décédée Mme Laurentien Germain née Valentine Drazis, demeurant à 660, 26ième Avenue, appt. 2, Pointe-aux-Trembles. Les funérail

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, lundi 12 septembre 1966 / saint nom de Marie / 82e année, No 211 / 4 cahiers / 76 pages / Les prévisions météorologiques: un peu plus chaud demain / Minimum 50 / Maximum 75

Grégoire: le RN n'est pas un parti de droite mais "du juste milieu" • En page 8

"Gemini XI" réussit le plus rapide rendez-vous spatial

L'arrimage s'effectue en un temps record de 94 minutes

CAP KENNEDY. (PA, AFP, UPI) — Les cosmonautes Charles Conrad et Richard Gordon, aux commandes de la capsule "Gemini XI", ont réussi aujourd'hui le rendez-vous le plus rapide de deux véhicules spatiaux, en un temps record de 94 minutes, dans un prélude sensationnel à leur voyage de trois jours dans l'espace.

Les deux cosmonautes ont pleinement réussi dans la tâche primordiale qui leur avait été confiée : rejoindre la fusée-cible "Agena" avant même que "Gimini XI" ne boucle sa première révolution autour du globe, en ne recevant des stations terrestres qu'une aide limitée au strict minimum, et s'arrimer à elle de façon à constituer un solide attelage.

"Nous sommes arrimés," s'est exclamé Conrad au terme de cette chasse de plus de 18,000 milles à une vitesse de 17,500 milles à l'heure. "Magnifique," a-t-on répondu du centre de contrôle.

Le rendez-vous s'est produit à environ 185 milles au-dessus de l'ocean Pacifique et les pilotes ont transmis la nouvelle en survolant le poste de repérage de Point Arguello, en Californie.

"Gemini XI" a réussi à rattraper la fusée-cible "Agena" en moins d'une heure et demie et les deux véhicules se sont arrimés en moins de 15 minutes.

C'était le rendez-vous spatial le plus rapide jamais réalisé, battant l'ancien record de "Gemini 9" par près de trois heures et par deux orbites.

Environ 40 minutes après l'arrimage, Conrad dégageait sa capsule de la fusée Agena, selon les plans. Il reculait et exécutait des manoeuvres soigneusement calculées autour de la cible. Il signalait alors qu'il était prêt à entreprendre "l'expérience S-26".

Cette expérience consiste à faire mesurer, par des appareils très sensibles placés à bord de la capsule Gemini, les ions ou particules électrifiées laissées dans son sillage par la capsule. Ces constatations pourront servir pour les futurs rendez-vous spatiaux.

Lancée du Cap Kennedy 97 minutes après le "lièvre", la

Voir GEMINI en page 2

Téléphoto PA

Miss Amérique 1967

Jane Jayros, une étudiante de l'Université d'Oklahoma, a été élue hier soir Miss Amérique 1967. Jane, qui est âgée de 19 ans, est toute émue.

Vietnam: succès inespéré du vote

SAIGON (Reuter, PA, UPI) — Le premier ministre du Sud-Vietnam, le général Nguyen Cao Ky, a annoncé officiellement aujourd'hui que 80 pour cent des électeurs se sont rendus aux urnes hier pour élire 117 députés à l'Assemblée constituante, malgré les menaces des terroristes vietcong.

L'Assemblée a été élue aux fins de rédiger une nouvelle constitution. Elle se réunira pour la première fois le 26 septembre courant. On lui accorde six mois pour rédiger une nouvelle constitution, l'ancienne ayant été abrogée lors de la chute du régime Diem.

Cinq cent trente candidats étaient sur les listes. Les communistes avoués et les neutralistes n'avaient pas le droit de se présenter. La nouvelle Assemblée sera composée comme suit, selon le général Nguyen Duc Thang, responsable du scrutin d'hier: 22 instituteurs, 20 militaires, 18 employés civils, 17 conseillers provinciaux, 15 professionnels, huit paysans. Ces gens dont on ignore encore les noms ont une moyenne d'âge de 46 ans.

Sur les 5,289,652 personnes qui avaient le droit de vote, 4,274,812 se sont prévalues de ce droit.

Atmosphère de la journée

Le président d'élections a admis que certains de ceux qui se sont prévalus de leur droit de vote ont déposé des bulletins

Voir ELECTIONS en page 2

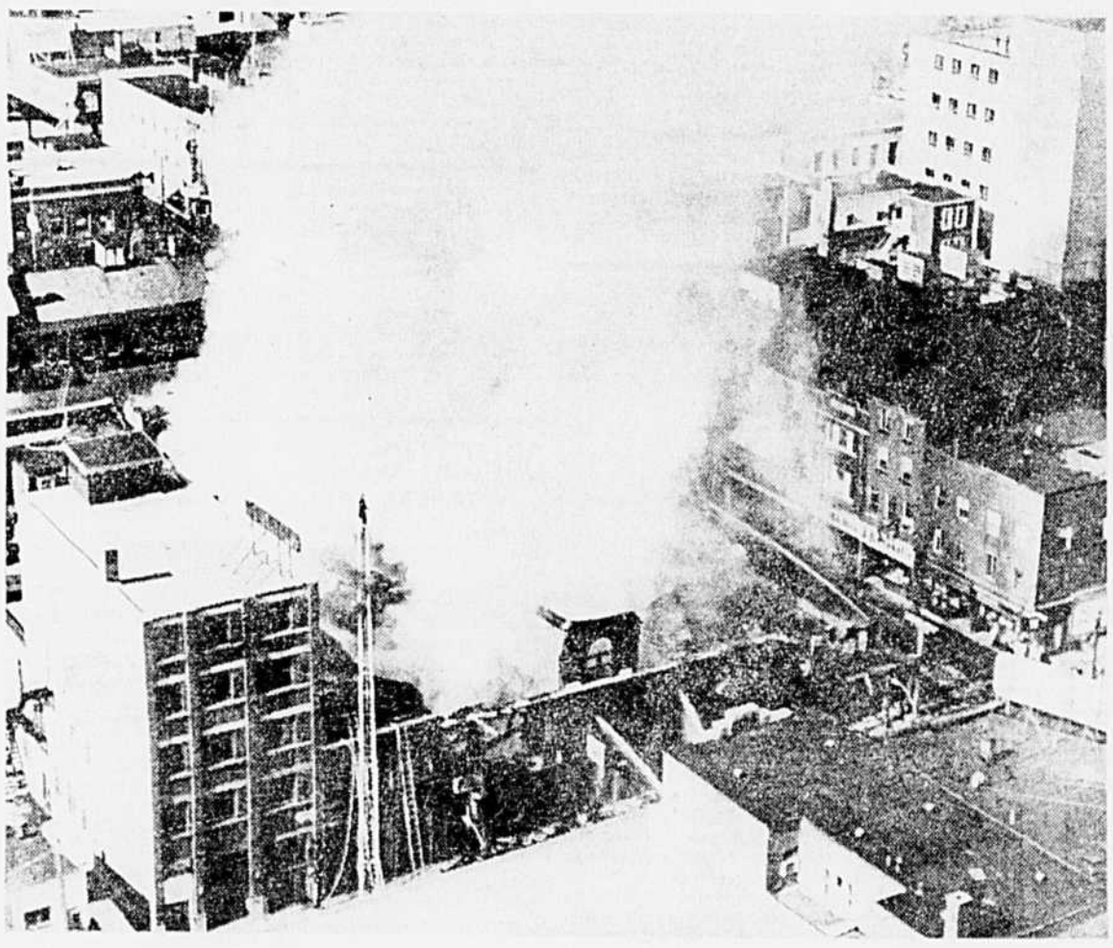

Photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Un violent incendie s'est déclaré, ce matin, dans le coeur commercial de Saint-Hyacinthe. Les dégâts se chiffrent jusqu'ici à près d'un million de dollars. Un pompier a été légèrement blessé.

Une conflagration ravage une partie du secteur commercial de Saint-Hyacinthe

par Martin Pronovost
envoyé spécial de LA PRESSE

ST-HYACINTHE.—Une conflagration a détruit une dizaine d'établissements commerciaux, de nombreux bureaux d'affaires et une douzaine de logements, ce matin, au coeur de la ville de Saint-Hyacinthe.

Les pompiers, une cinquantaine, ont réussi à circonscrire les flammes et à maîtriser l'incendie peu après midi. Le feu, qui a éclaté vers 5 h. 30 ce matin, dans les locaux de la Philharmonie de Saint-Hyacinthe, au premier étage de l'immeuble situé à l'angle des rues Mondor et Des Cascades, juste au-dessus du magasin Reitman's, s'est rapidement propagé aux édifices voisins compris dans le quadrilatère des rues Des Cascades, Mondor, Saint-Simon et Saint-Antoine, face à la Place du Marché, au coeur du secteur commercial du vieux Saint-Hyacinthe.

Aucun des occupants des logements situés aux étages supérieurs n'a été blessé. Quatre policiers et quelques piétons se sont empressés, dès la découverte des premières flammes, à réveiller les locataires des logements. Un seul pompier a subi des égratignures à une main durant les manoeuvres pour combattre ce sinistre qui a causé des dégâts matériels évalués à plus de $1 million de dollars.

Les principaux établissements ravagés par le feu sont: le magasin Reitman's, la mercerie M. O. David Cie Enrg., établie en 1861; la lingerie Auger et Gaucher; le magasin d'appareils audio-visuels Victor Martin; une salle de quilles; une salle de danse et la succursale de la Banque Canadienne Nationale.

Quelques établissements voisins ont été lourdement endommagés par l'eau et la fumée, dont l'imprimerie Yamaska et le magasin à rayons Fédéral.

La cause du sinistre n'est pas encore connue.

Voir INCENDIE en page 2

En 13 ans, la valeur des obligations du Centenaire doublera

OTTAWA. (PC) — On annonce que la nouvelle série d'obligations d'épargne du Canada qui sera mise en vente le mois prochain à l'occasion du Centenaire de la Confédération comportera un avantage sans précédent, soit celui de doubler le montant investi.

En effet, le détenteur de ces obligations pourra doubler son investissement s'il attend jusqu'à l'échéance, soit en 1979 pour se faire rembourser le montant des obligations et des coupons d'intérêt alors en sa possession.

Cette nouvelle série donnera également le plus haut rendement enregistré depuis la mise sur le marché de la première mise sur le marché de la première série d'ogligations du genre il y a 21 ans.

Dans un communiqué, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp note que cette nouvelle série "offre à l'investisseur des conditions sans précédent en plus de lui assurer tous les avantages des séries précédentes".

Les achats d'obligations d'épargne du Canada représentent déjà annuellement la somme approximative d'un milliard et le gouvernement fédéral espère accroître si possible le montant des épargnes personnelles en vue de combattre l'inflation.

Un précédent

La nouvelle série sera assortie pour la première fois de trois titres d'intérêts composés qui viendront s'ajouter aux coupons portant intérêt jusqu'à l'époque de l'échéance.

Ces titres seront émis successivement aux détenteurs des obligations qui s'abstiendront de réclamer le remboursement des coupons d'intérêts. La somme accumulée des coupons et des titres aura pour effet de

Voir OBLIGATIONS en p. 2

Réunion du Commonwealth au Canada cet automne?

Selon certaines rumeurs, la conférence des premiers ministres du Commonwealth, siégeant actuellement à Londres, serait ajournée à novembre. Elle reprendrait ses travaux au Canada. Cet ajournement a été proposé en vue d'éviter une cassure au sein du Commonwealth à la suite du refus de M. Harold Wilson d'accéder aux demandes des pays africains qui demandent des mesures plus énergiques contre la Rhodésie.

— En page 39

Démission du directeur général de l'Association des hôpitaux du Québec

QUEBEC. (PC) — M. André Moisan, directeur général de l'Association des hôpitaux de la province de Québec depuis 1963, vient de remettre sa démission au Dr André Pothier, président de l'organisme.

En plus d'invoquer des raisons personnelles, au cours d'une entrevue, M. Moisan a affirmé que les hôpitaux québécois souffrent d'un "individualisme collectif".

Celui qui fut l'un des principaux responsables de la création de l'AHPQ, association groupant aujourd'hui quelque 200 institutions hospitalières, a dit que l'unité de pensée et d'action n'y était pas un fait acquis.

"L'expérience des dernières semaines nous le démontre avec acuité", a-t-il fait remarquer.

M. Moisan quittera son poste à la fin du mois, et redeviendra directeur général de l'hôpital Saint-Ambroise de Loretteville, près de Québec.

Il a déjà occupé ce poste, de 1961 à 1963, après avoir été directeur du personnel à l'Hôtel-Dieu de Québec, de 1953 à 1961.

Il explique son départ en disant qu'il ne croit pas au dynamisme d'une association, si cette dernière n'a pas la confiance de ses membres.

L'AHPQ, selon lui, n'a pas encore réussi à démontrer qu'elle est un véritable corps intermédiaire.

"Il ne suffit pas d'être un groupement avec une existence facile; il faut être plus structuré et plus organisé, il faut un centre de vie, une âme", a-t-il lancé.

Par suite d'un manque de dialogue, les hôpitaux auraient un esprit individualiste, chacun

Voir DEMISSION en page 2

La CSN accuse tous les partis fédéraux d'avoir trahi les travailleurs

Le bureau confédéral de la CSN, réunissant les délégués de tous les corps affiliés à la centrale cuvrière, déplore vivement l'attitude de tous les partis politiques représentés à Ottawa qui ont consenti à l'ajournement de la session, en abandonnant le problème de l'inflation à un comité conjoint du sénat et des communes.

Du même souffle, la Confédération des syndicats nationaux a décidé de déléguer un ou plusieurs observateurs à toutes les séances du comité qui étudiera la hausse des prix et le crédit à la consommation dans la présente crise inflationniste.

Les observateurs de la centrale soumettront sur chacune des sessions un rapport au service de l'information de la CSN qui se chargera immédiatement d'en informer les membres du bureau confédéral, les bureaux regioraux et les conseils centraux.

La voix de la haute finance

La CSN estime que les décisions annoncées par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, concernant l'assurance-santé, l'aide aux bourses et à la recherche reposent sur les recommandations de la haute finance et visent à faire porter aux salariés moyens tout le poids de l'inflation.

La centrale note que les partis politiques, seuls représentants du peuple au Parlement, élus en bonne part pour avoir promis l'assurance-santé, auraient dû faire entendre le point de vue des salariés et discuter d'urgence les décisions du gouvernement.

Le bureau confédéral de la CSN juge insuffisantes les raisons soulevées par le gouvernement en faveur de l'ajournement à savoir la prochaine conférence régionale de l'Organisation internationale du travail et celle des parlementaires du Commonwealth.

Un scandale

Pour sa part, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a souteu que "ce qui vient de se passer à Ottawa est un scandale au sujet duquel le premier ministre du pays, M. Pearson, devra, dès son retour d'Angleterre, faire les éclaircissements qui s'imposent.

"Ce que M. Sharp a annoncé aux communes, poursuit M. Pe-

Voir CSN en page 2

L'augmentation des impôts est chose certaine

par Luc Beauregard

OTTAWA. — Les Canadiens doivent-ils s'attendre à une augmentation de taxes? Après le discours de M. Mitchell Sharp, il ne semble plus y avoir l'ombre d'un doute là-dessus. Mais pour combien en seront-ils quitte pour enrayer l'inflation?

La réponse, M. Mitchell Sharp la donnera le mois prochain alors qu'il présentera ce que l'on appelle ici son "Baby Budget". On prétend que ces nouvelles taxes atteindront $300 millions.

Autant tirer à la courte paille car, en vérité, aucune hypothèse n'est actuellement véritable. Il y a beaucoup d'inconnues et très peu de certitudes.

Les inconnues

Ainsi, combien en coûtera-t-il au trésor fédéral pour hausser de 14 pour cent, comme il se le

Voir IMPOTS en page 2

Les égarements de certains prêtres et de laics inquiètent le Vatican

CITE DU VATICAN. (AFP) — La "franchise" et la "clarté" avec lesquelles le pape a parlé vendredi des "oscillations spirituelles" qui se manifestent chez certains prêtres, sont soulignées dans un éditorial de L'"Osservatore Romano" qui, tout en relevant que ce thème n'est pas nouveau dans les discours du souverain pontife, affirme que l'insistance avec laquelle Paul VI y revient "doit faire réfléchir".

Sans vouloir paraphraser les paroles du pape sur les différentes erreurs dénoncées, ce qui à son avis risquerait d'en dénaturer le sens, le journal écrit :

"En substance il s'agit du penchant qui peut se manifester chez les prêtres jeunes et âgés, d'une part pour un excès dans les habitudes, que l'on ne saurait faire passer pour le culte de la tradition, et d'autre part pour un excès de progressisme qui ne doit pas aboutir à faire du nouveau à tout prix. (Tout ce qui est nouveau n'est pas forcément bon et tout ce qui est bon n'est pas forcément nouveau). Il y a aussi des manifestations téméraires qui peuvent pousser à substituer le jugement personnel au magistère autorisé, en se laissant aller à ne pas accepter docilement la direction inspirée et maternelle de la hiérarchie, riche non seulement des charismes surnaturels, mais de la connaissance et de l'expérience du monde moderne de s'insinuer dans l'esprit sacerdotal".

En terminant, le journal souligne que les paroles du pape sont "salutaires et solennelles" et qu'il faut les méditer et les suivre.

On se souvient que mercredi dernier, au cours de son audience générale hebdomadaire, le pape Paul VI avait constaté "avec douleur que dans de nombreux esprits on ne considère plus avec la même confiance qu'autrefois l'Eglise du Dieu vivant, pilier et soutien de la vérité". De plus le pape avait relevé que la "défiance provoquée par tant de voix hostiles et étrangères envers l'autorité enseignante de l'Eglise" a ébranlé les convictions de nombre de gens.

La circulaire du cardinal Ottaviani

L'affliction et l'appréhension manifestées par le pape dans ses derniers discours et vendredi encore, devant l'égarement et l'inquiétude des fidèles et même des membres du clergé,

Voir VATICAN en page 2

Me Yves Prévost est nommé au Conseil supérieur de l'éducation

QUEBEC. (DNC) — Me Yves Prévost est l'un des six nouveaux membres du Conseil supérieur de l'éducation.

Les autres sont le R.P. Gaston Bibeau, de la Fédération des collèges classiques; M. Louis-Paul Dugal, doyen de la faculté des sciences pures et appliquées de l'Université d'Ottawa; M. John Perrie, du bureau des écoles protestantes de Montréal. Ces personnes ont été nommées pour une période de quatre ans, de même que M. Jean-Paul Savard, dont le mandat a été renouvelé.

M. Claude Delorimier, vice-président du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, sera membre du Conseil pendant trois ans.

M. Jean Champagne, de la Confédération des syndicats nationaux, fera partie de l'organisme consultatif pendant deux ans.

Quant à M. Prévost, bien connu tant dans les milieux politiques que dans ceux de l'éducation, il sera membre du CSE pendant quatre ans.

On sait que M. Prévost fut ministre dans le Cabinet provincial de 1953 à 1960. Il est bâtonnier général de la province depuis l'an dernier. Enfin, il agit comme conseiller judirique de plusieurs commissions scolaires de la région de Québec.

Les nouveaux membres rem-

Voir Mtre PREVOST, page 2

Saskatchewan: état d'urgence

REGINA. (PC) — Le cabinet de la Saskatchewan a proclamé aujourd'hui un état d'urgence pour ordonner à environ 1,200 employés de la Société d'Etat Saskatchewan Power à retourner au travail.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre, M. Ross Thatcher a indiqué que la loi sur l'urgence des services essentiels a été adoptée par le cabinet et qu'une proclamation d'urgence en vertu de cette nouvelle loi avait été sanctionnée à midi par le lieutenant gouverneur de la Saskatchewan, M. R. L. Hanbidge.

La loi prévoit l'arbitrage obligatoire sans appel dans les conflits impliquant des employés dans les services essentiels.

SOMMAIRE

Annonces classées / 64 à 74
Bandes dessinées / 46
Courrier "Que faire?" / 44
Décès, naissances, etc. / 75
Editorial / 4
Finance / 60 à 62
Horoscope / 10
Nouvelles internationales / 39
Nouvelles nationales / 8
Mots croisés / 67
Radio et télévision / 58 et 59
Spectacles et concerts / 56 et 57
Sports / 49 à 54 et 75
Tribunaux / 9, 47
Vie féminine / 40, 42, 43, et 44
Vie mondaine / 41

EXPO 67

L'Amérique doit augmenter ses échanges commerciaux avec le bloc communiste

— Les administrateurs de ports

par Denis Masse,

envoyé spécial de LA PRESSE

DETROIT — Un comité de l'Association américaine des administrateurs de ports recommande que soit intensifié le commerce avec les nations du bloc communiste. Il voudrait aussi que soit prolongée la loi d'expansion du commerce dont l'application doit se terminer dans moins d'un an.

Ces recommandations sont contenues dans le rapport annuel du comité du commerce avec l'étranger, qui a été soumis aujourd'hui au congrès annuel de l'association. Le congrès réunit actuellement quelque 500 délégués à Détroit.

Le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, est deuxième vice-président de l'association.

Intensification du commerce

Traitant du commerce avec les pays communistes, le comité estime "que le gouvernement des Etats-Unis a tout à gagner sur le plan politique en augmentant ses relations commerciales avec la Russie et ses satellites, puisque les gains économiques ou financiers ne semblent pas des motifs valables pour activer ce commerce".

"Bien plus, poursuit le comité, puisque le manque de marchandises qui peuvent être échangées entre les Etats-Unis et le bloc soviétique semble limiter ce commerce, la principale nécessité d'intensifier le commerce avec les pays communistes d'Europe de l'Est serait d'influencer l'évolution internationale ainsi que les relations extérieures de ces pays".

Prolongement de la loi de 1962

Quant à la loi d'expansion du commerce qui a été adoptée en 1962 et dont l'application doit expirer le 30 juin 1967, le comité suggère de la prolonger puisque, de toute évidence, les négociations avec le Marché commun en vue de réduire les barrières tarifaires ne seront pas terminées à cette date.

En recommandant la prolongation de la loi, le comité déclare que "si les Etats-Unis désirent l'expansion du commerce, il faut que les tarifs soient réduits. Cette mesure veut dire un changement. Elle veut dire aussi que certaines industries auront à souffrir d'une diminution des tarifs pendant une période de transition".

"Si, aux Etats-Unis, on croit que la compétition est la garantie de la productivité, personne alors ne devrait s'objecter à essuyer le défi général de la compétition étrangère".

"Bien que l'on craigne l'augmentation de la compétition de la part de la main-d'oeuvre européenne, conclut le comité, la croissance économique du Marché commun et notre propre pays indiquent clairement que la réduction des barrières tarifaires stimule la demande plutôt que ne la réduit."

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 50

MAXIMUM DEMAIN : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides, Estrie et Mauricie; région de Québec** : Généralement ensoleillé aujourd'hui et demain; un peu plus chaud demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 50 et 75; Sainte-Agathe, Sherbrooke et Québec, 40 et 70; La Tuque, 55 et 65.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi: Nuageux sauf éclaircies, averses légères aujourd'hui; demain, ensoleillé sauf intervalles nuageux, un peu plus chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 55 et 70; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 50 et 65.

Régions du lac Saint-Jean, de Rimouski et de la baie Comeau : Généralement ensoleillé aujourd'hui; nuages croissants cette nuit; demain matin, nuages et averses légères, puis éclaircies. Frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Baie Comeau, 35 et 60.

Régions de Gaspé et des Sept-Iles: Généralement ensoleillé aujourd'hui; demain, nuages variables, averses légères. Vents du nord de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Gaspé, 35 et 60; Sept-Iles, 35 et 55.

PAUL E. CHAPUT, O.D.
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
7106 ST-DENIS CR. 7-9339

EXCELLENTE OCCASION
PLACE STE-THERESE
Espace pour restaurant, nettoyeur, salon de beauté, barbier, autres
Coin très important. Près General Motors
Population : 22,000, Ville en pleine expansion
Tél. : 484-8477

GEMINI

SUITE DE LA PAGE 1

cabine spatiale, en s'inscrivant sur une orbite très proche de celle prévue par la NASA, comptait un retard de 246 milles sur la fusée "Agena", retard qu'elle était tenue de combler en 1 h. 20 pour effectuer un foudroyant "rendez-vous en ascension". Par repérage optique autant que par radar et par ordinateur électronique, les deux cosmonautes sont parvenus dans un temps record à transformer leur orbite elliptique originelle de 197 milles d'apogée et de 115 milles de perigée de manière à porter leur véhicule dans le sillage de sa cible, inscrite sur une orbite quatsicirculaire allant de 180 à 190 milles environ.

L'équipage de "Gemini XI" a engagé sa course-poursuite dans l'espace en imprimant tout d'abord à son engin une timide poussée d'accélération de l'ordre de 3 pieds-seconde qui élargissait quelque peu sa trajectoire orbitale. Une deuxième poussée, equivalant à une accélération de 141 pieds-seconde, rapprocha encore les cosmonautes de leur objectif. En survolant la station de repérage de Tananarive, Madagascar, Charles Conrad était en mesure d'indiquer que la fusée "Agena" était en vue, à une distance de 75 milles de la cabine spatiale. De nouveaux calculs opérés par ordinateur permettaient de placer celle-ci dans l'angle le meilleur en vue d'un rapprochement final. Au-dessus de l'Australie, "Gemini XI" n'était plus qu'à20 milles de sa cible. Une ultime accélération, suivie d'un puissant freinage, conclut cette chasse menée avec beaucoup de maîtrise par Charles Conrad, qui en annonçant que le rendez-vous était chose faite alors qu'il passait au-dessus des îles Hawaii, ne pouvait reprimer un cri d'enthousiasme : "Fantastique", s'écria-t-il.

Et il ajoutait : "Croirez-vous jamais à un rendez-vous en une seule orbite ?"

Dans des délais parfaitement respectés, les deux cosmonautes couronnaient, une douzaine de minutes plus tard, cette poursuite spectaculaire en procédant, dans le ciel des Etats-Unis, suivant une technique désormais éprouvée, à une manoeuvre d'arrimage dans les règles, le nez de la cabine spatiale s'emboîtant fermement dans le collier d'attelage arrière de la fusée.

La NASA se réjouit

Au Cap Kennedy, où deux ajournements successifs, vendredi et samedi, n'avaient pas vaincu l'optimisme des dirigeants de la NASA, ceux-ci manifestent une satisfaction d'autant plus vive que l'équipage du véhicule spatial a fait savoir qu'il n'avait consommé que 44 pour cent de ses réserves de carburant pour mener à bien l'opération rendez-vous-jonction. Déjà, les experts de l'administration aéro-spatiale américaine tirent de premières conclusions de la réussite de la phase principale de la mission "Gemini 11". Menée de main de maître par l'équipe Conrad-Gordon, la chasse à pleins gaz effectuée ce matin par l'engin spatial est pleine d'enseignements pour l'avenir du programme spatial américain en vue de la conquête de la lune par les premiers explorateurs venus de la Terre.

Elle augure bien des conditions dans lesquelles les cosmonautes descendus sur la lune pourront, à bord de leur petit "module de service", regagner rapidement, et sans brûler une quantité considérable de carburant, la cabine-mere "Apollo" placée sur une "orbite d'attente" autour de notre satellite naturel. Elle a également fait la preuve de l'aptitude des cosmonautes à manoeuvrer et à s'orienter dans l'espace en ne recourant qu'aux appareils dont ils disposent dans leur habitacle. Jusqu'à présent, les calculs de navigation spatiale avaient toujours été effectués sur terre et transmis par radio aux équipages "Gemini".

Me PREVOST

SUITE DE LA PAGE 1

placent M. Richard Joly, de Sherbrooke; Frère Alphonse Caron, de l'Académie de Québec; Mme Thériault-Pitre, de Rimouski; M. L. N. Buzzel, de Montréal; M. Fernand Jolicoeur de Québec et M. Roland Rochon.

Ces changements au sein du Conseil supérieur ont été faits en vertu de la loi du Conseil, qui prévoit le remplacement des membres à un moment déterminé à l'avance.

DEMISSION

SUITE DE LA PAGE 1

cherchant à défendre son petit royaume.

Esprit de clocher

"On travaille dans l'esprit de "son" hôpital et de "sa" région, et on se guette entre hôpitaux", a affirmé M. Moisan.

"Il n'est pas sûr que les hôpitaux s'en remettraient entièrement à un conseil régional pour statuer sur la remise d'une somme de $20,000,000, par exemple, si l'on offrait cette somme pour la mise sur pied d'un centre de cardiologie", explique-t-il.

Parlant des événements qui ont précédé la grève des hôpitaux, M. Moisan a dit que l'individualisme s'est montré quand les hôpitaux ont formé un comité provincial de négociation dans le but d'accepter une convention collective de travail avec les quelque 32,500 cotisants de la Fédération nationale des services CSN.

A son avis, chaque institution était tellement jalouse de l'autonomie de son conseil d'administration, et l'a tellement défendue, que le comité provincial de négociation s'est vu affublé de structures et de procédures lourdes.

Après quelques mois, un comité des relations de travail fut mis sur pied, à la demande du ministre de la Santé du temps, M. Eric Kierans.

"On a vu ce qui est arrivé par la suite", rappelle-t-il.

"Je crois en l'autonomie des conseils d'administration", a poursuivi M. Moisan, "mais à la condition qu'on pose des gestes conscients et intégres, fruits du dialogue."

Comme à l'école

Les conseils d'administration, estime-t-il, pourraient ressembler un peu aux commissions scolaires ou aux conseils d'écoles dont fait état le rapport de la commission royale d'enquête Parent sur l'éducation.

Par ailleurs, en se basant sur l'article 7 de la loi des hôpitaux, il dit que ceux-ci devraient avoir une vision communautaire, en avoir et l'esprit et la lettre.

Pour ce qui est de l'avenir, M. Moisan croit que la poursuite d'objectifs communs, par une action collective, ne peut se réaliser que dans la mesure ou chaque institution acceptera la loi du dialogue.

"Un nouveau monde hospitalier se construit", a-t-il dit. "Il faut laisser tomber du lest, trouver de nouvelles formules pour maintenir ce qui est bon, en tenant compte des impératifs du législateur, du public comme usager, des professions médicales et para-médicales."

Faisant remarquer la tendance à la régionalisation dans tous les domaines, il se demande pourquoi l'on n'assisterait pas à la création d'un conseil d'administration régional.

"On dialogue mieux ainsi, et on évite des erreurs", a-t-il conclu.

L'AHPQ a besoin de fonds pour donner des services mieux structurés

— Le Dr André Pothier

L'Association des hôpitaux de la province de Québec verra sous peu le ministre de la Santé pour discuter avec lui des problèmes des hôpitaux et pour lui demander de pourvoir l'Association des fonds nécessaires pour donner à ses membres des services mieux structurés et plus efficaces. C'est ce qu'a déclaré le Dr André Pothier, président de l'AHPQ, invité à commenter la démission de M. André Moisan, directeur général de l'Association.

M. Moisan a accusé les hôpitaux de "souffrir d'un individualisme collectif" et de travailler dans l'esprit de "son" hôpital et de "sa" région. "On voit partir M. Moisan avec beaucoup de regret. En ce qui concerne les hôpitaux, il ne faut pas oublier, a dit le Dr Pothier, que nous sommes partis de "creux". C'est-à-dire qu'avant 1961, chaque institution était strictement privée. Nul doute cependant qu'il y a eu un pas en avant vers une meilleure collectivité. Il reste encore beaucoup de chemin à faire. Ce sont là des changements sociologiques qui ne se font pas rapidement. Je suis partiellement d'accord avec M. Moisan mais je crois qu'il faut donner au temps le temps de faire son oeuvre."

"Un conseil d'administration régional, comme l'a suggéré M. Moisan, serait-il préférable à la formulle actuelle?". Le Dr Pothier répond qu'éventuellement, une superstructure régionale serait souhaitable mais cela suppose des amendements à la loi des hôpitaux. "Nous verrons sous peu le ministre de la Santé et nous saurons si l'Association doit demeurer ce qu'elle est présentement ou si elle aura les moyens de donner des services aux hôpitaux. A titre d'exemple, les dernières négociations collectives ont obligé l'Association à mettre sur pied un comité de négociations. A l'avenir, si l'Association doit continuer dans ce sens, nous aurons besoin de spécialistes. Plus l'Association pourra fournir de services à ses membres, plus elle pourra travailler à l'unité des hôpitaux."

L'Association demandera-t-elle des subventions ou la permission de hausser la cotisation des hôpitaux-membres ? "Nous ne voulons pas de subventions directes. Quant à la permission de hausser la cotisation, théoriquement, nous pouvons le faire. Mais comme cette cotisation est parmi les frais que le gouvernement paie, en pratique, il faut savoir si le gouvernement consentira à accepter cette hausse dans le budget."

OBLIGATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

doubler le montant de l'obligation.

Datées du 1er novembre 1966, ces nouvelles obligations donneront un rendement moyen de 5.48 pour-cent par année à ceux qui les conserveront jusqu'à l'échéance. L'intérêt est remboursable annuellement et sera de cinq pour-cent pour les quatre premières années, de 5½ pour cent pour les trois années suivantes, de 5¾ pour-cent pour la huitième année et de six pour-cent pour les cinq dernières années.

Comme d'habitude, ces obligations pourront être encaissées en tout temps à n'importe quelle banque canadienne. Elles rapporteront alors à leur détenteur le plein montant plus l'intérêt accumulé a cette date.

Ces obligations seront mises en vente le 3 octobre et seront payables comptant ou à tempérament. Les banques, les courtiers en placement, les courtiers en valeurs, les sociétés de gestion et les maisons prêteuses sont autorisés à en faire la vente. Leur valeur sera de $50 à $5,000.

IMPOTS

SUITE DE LA PAGE 1

promet, la solde des militaires?

A combien s'élèvera l'augmentation des anciens combattants, à laquelle on s'attend également ?

A combien se chiffrent les montants d'augmentation salariale qu'Ottawa devra verser à certaines catégories de ses employés ?

Quelle sera la situation économique lors de l'annonce de ce budget miniature ? Car, selon des sources très près du ministère des Finances, déjà il semblerait que la folle spirale inflationniste montre des signes avant-coureurs d'apaisement.

Tout cela, ajouté à l'ignorance des effets bien précis que connaîtront les mesures prises par le gouvernement, font que les absolues certitudes sont rares, y compris pour le ministère des finances.

Les certitudes

On en connait au moins une. Car à moins que le gouvernement ne fasse marche arrière, les pensions de vieillesse seront bientôt augmentées : elles sont actuellement de $75 mais elles sont sur le point de grimper à $105 pour les Canadiens de plus de 69 ans. Voilà au moins un projet qui nous fera delier les cordons de notre bourse. M. Sharp nous l'a promis.

Mais, il n'est pas plus facile de dire au juste quels sacrifices M. Sharp exigera de nous en octobre qu'il ne le serait de dire par combien se chiffrent les coupures qu'il a faites jeudi dans les dépenses gouvernementales.

Par exemple, comment peut-on évaluer la somme qu'aurait déboursée le gouvernement pour son programme d'assurance-maladie alors qu'on ne sait pas encore exactement combien de provinces y auraient participé dès juillet 1967 ?

Le terrain est glissant.

L'était aussi celui sur lequel se trouvait ces jours derniers M. Allan MacEachen, ministre de la Santé et du bien-être social.

Le ministre s'était fait du régime d'assurance-maladie (formule 1er juillet 1967) son grand cheval de bataille.

Dans l'apparente rivalité au sein du cabinet et dans la perspective de la succession à M. Pearson, le projet avait du panache.

Si certains pouvaient se vanter d'intégrer et d'unifier les forces armées, lui pourrait offrir la réalisation d'un régime national d'assurance-maladie.

Mais l'orage semble devoir passer. Le premier ministre intérimaire, M. Paul Martin, a réussi à bafouer les tentatives de l'opposition hier qui voulait lui faire avouer que M. MacEachen rongeait son frein.

M. MacEachen lui-même semblait de meilleure humeur que la veille.

Peut-être a-t-on joué la comédie pour sauver au moins l'honneur. On encore, peut-être attend-on tout simplement le retour de M. Pearson.

CSN

SUITE DE LA PAGE 1

pin, les milieux financiers l'ont prôné et ils en connaissaient la teneur bien avant les membres du Parlement, bien avant la classe ouvrière, comme le démontrent les organes d'information de la finance.

"Après avoir assisté au guillotinage des mesures sociales par M. Sharp, le devoir des partis politiques au Parlement était de faire valoir les promesses solennelles qu'ils avaient faites aux contribuables et particulièrement aux travailleurs du pays.

"Les représentants des partis politiques, sans une seule exception, ont préféré se retirer en vitesse, en laissant le problème de l'inflation entre les mains d'un comité conjoint du sénat et des communes."

ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

en blanc dans les urnes. Mais le nombre de ces gens, a dit le général Thang, est de beaucoup inférieur à 15 pour cent — pourcentage des bulletins annulés aux élections provinciales de 1965. Le général n'a cependant donné aucune indication précise en ce qui concerne le nombre de bulletins annulés.

Avant le vote, le gouvernement de Saigon avait dit qu'il se dirait très satisfait si 60 pour cent des électeurs se présentaient aux bur eaux de votation. A Washington, on se contentait de 50 pour cent. Les prévisions les plus optimistes prévoyaient un vote à 70 pour cent.

Le Vietcong avait mis la population en garde contre les risques qu'il y avait d'aller voter. La police nationale rapporte qu'il y eut 132 incidents suscités par des terroristes vietcongs au cours de la fin de semaine.

Les rapports de police indiquent qu'environ 19 personnes, y compris des soldats de faction, ont perdu la vie durant ce laps de temps. On dénombre également 120 blessés par des balles perdues, des éclats de mortier, des grenades ou des mines.

Les forces gouvernementales avaient été mobilisées en bloc pour garder les bureaux de scrutin et inviter les gens à s'y présenter. Il y avait eu, auparavant, des défilés, des rassemblements et des discours, encouragés et provoqués par les autorités gouvernementales. Des camions munis de haut-parleurs ont défilé dans les rues. Il y avait partout des affiches incitant les gens à voter. On a vu de ces affiches même dans les maisons closes.

Les employés civils et les soldats avaient reçu l'ordre sévère d'aller voter, et plusieurs unités de l'armée se sont rendues aux bureaux de scrutin en formation.

Les réactions pour et contre

A Washington, les autorités se disent "surprises et enchantées". M. McCloskey, porte-parole du Département d'Etat, a dit que l'importance du nombre des votants "parle d'elle-même". Pour M. Richard Nixon, ex-vice-président, il s'agit d'un "vote de confiance" à la politique américaine au Vietnam.

De son côté, l'ambassadeur du Sud-Vietnam à Washington a déclaré que "malgré leurs efforts, les communistes n'ont pas réussi à se gagner les sympathies du Vietnam", et il considère que ces résultats "influenceront les prévisions de Hanoï concernant l'effondrement du gouvernement de Saigon.

A Moscou, l'agence TASS dit que la "farce électorale s'est jouée sous la menace des mitraillettes", et que "les Vietnamiens ne tiendront jamais pour valables les résultats falsifiés de ces élections".

A Hanoï, on qualifie d'"escroquerie et de farce" cet appel au peuple. Une émission radiophonique en provenance de la capitale du Nord-Vietnam et captée à Tokyo accuse le gouvernement de Saigon d'avoir mobilisé "jusqu'à un demi-million d'hommes" pour "monter cette farce électorale".

Selon Hanoï, la police et les militaires au Sud-Vietnam ont été "contraints de faire du porte à porte et des perquisitions afin d'obliger la population urbaine à aller voter".

De son côté, le chef bouddhiste Thich Tri Quang a déclaré : "En tant que prisonnier, gardé à vue dans cette clinique ou je m'affaiblis de jour en jour, je dis que ces élections sont une pure farce et une vraie tricherie. C'est une défaite, non seulement pour les bouddhistes et pour moi-même, mais surtout pour tout le peuple vietnamien".

Les journaux de Saigon jubilent. "Les élections ont été un grand succès", titre sur huit colonnes le quotidien "Saigon Post". Les Sud-Vietnamiens ont voté, dit le journal, "malgré une recrudescence des menaces terroristes".

VATICAN

SUITE DE LA PAGE 1

donnent tout leur sens à la circulaire que le cardinal Alfredo Ottaviani, pro-préfet à la circulaire sur le cardinal de la foi ex-Saint-Office a adressée vers la fin du mois dernier aux conférences épiscopales.

Dans ce document, les évêques sont appelés à exprimer leur avis en vue de mettre fin à des "abus d'interprétation" de la doctrine conciliaire" et à des manifestations "d'opinions singulières et audacieuses" qui désorientent de nombreux fidèles.

Paul VI, en s'adressant aux participants à la semaine nationale italienne de perfectionnement pastoral, a dénoncé la tendance de certains prêtres à "orienter leurs pensées vers les réalités temporelles et vers un conformisme mortifiant avec le monde profane". Il avait constaté mercredi dernier avec affliction que certains fidèles "mettaient en question la vérité — la Foi" dans un désir d'ouverture avec le monde non catholique.

Maintenant on ne condamne plus

Autrefois, avant le concile, de tels errements auraient été condamnés par des "minotums". Aujourd'hui, dans l'esprit de "Vatican II", on veut associer, aux efforts tendant à obtenir une saine interprétation des documents conciliaires, les membres de l'épiscopat "qui ont le droit et le devoir de surveiller, de diriger et de susciter le mouvement de rénovation du concile" et de défendre la doctrine, "étant donné qu'ils jouissent du pouvoir d'enseigner avec autorité, sous la direction du pape".

Tout en reconnaissant l'utilité des efforts que l'on accomplit actuellement en vue d'approfondir la connaissance de la Vérité, la circulaire souligne qu'il est trop de gens qui franchissent la ligne séparant "ce qu'il faut croire de ce qui peut être discuté", au préjudice du dogme et des bases de la Foi.

Cette circulaire équivaut ainsi, en substance, à une "mise en garde" contre les déviations qui caractérisent la période post-conciliaire actuelle. Les réponses des conférences épiscopales devront parvenir avant la fin de l'année.

INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 1

mais une enquête débutera sous peu.

Quelques-uns des pompiers, dirigés par le directeur Jean Ste-Marie, ont failli être ensevelis sous un amas de briques et de pierres lorsque le mur d'un des édifices, rue Saint-Simon, s'est effondré peu après midi.

Les pompiers ont utilisé 18 jets d'eau pour combattre le feu. Selon le chef Ste-Marie, le réseau d'aqueduc, qui date de plusieurs années, ne pouvait fournir plus d'eau.

Le service des incendies de Saint-Hyacinthe n'a qu'une seule échelle "Magirus" à sa disposition. Toutefois, les édifices détruits par les flammes étaient tous de trois étages.

PUR ET RAFRAICHISSANT
Peer's CREAM SODA
MOUSSE-GÉNÉREUSE

DÈS CE SOIR
ET POUR DEUX SEMAINES
DENNIS DAY
NICK MARTIN ET SON ORCHESTRE
LE TRIO DE JOE SETTANO
Réservations : 861-3511
A compter du 26 septembre
NANCY AMES
Salle Bonaventure
LE
REINE ELIZABETH

GARANTIE écrite lorsque vous apprenez
L'ANGLAIS
L'ESPAGNOL
L'ALLEMAND
CHEZ

international LANGUAGE SCHOOL
LEÇONS DE GROUPE OU PRIVEES
CLUB DE CONVERSATION
845-8016
1500 RUE STANLEY
SUITE 224

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à quatre niveaux (débutants, élémentaire, intermédiaire, avancé)
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311, poste 304

Recevez $100 pour $75 avec les Certificats d'épargne BNÉ de six ans
Achetez un certificat de $10 seulement... ou de toute autre valeur qui vous convient. Remboursable à tout moment.
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
SSC-170F

CHAISES MOULEES EN FIBRE DE VERRE
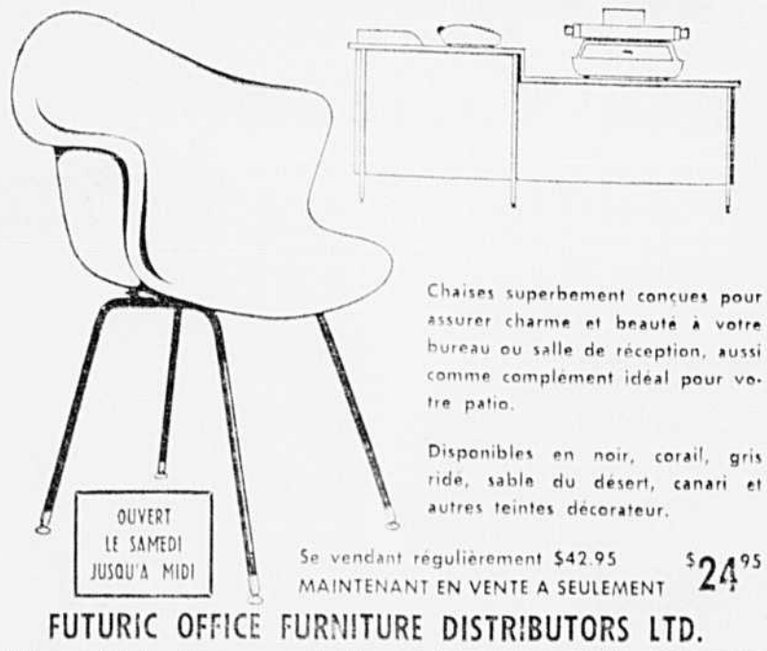
Chaises superbement conçues pour assurer charme et beauté à votre bureau ou salle de réception, aussi comme complément idéal pour votre patio.
Disponibles en noir, corail, gris ride, sable du désert, canari et autres teintes décorateur.
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A MIDI
Se vendant régulièrement $42.95
MAINTENANT EN VENTE A SEULEMENT $24.95
FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS LTD.
708, rue Notre-Dame ouest, Montréal Tél. : 861-3333
Division des meubles de ROSS OFFICE SUPPLIES et de MONTREAL OFFICE MACHINES

CAHIER No 3 / PAGES 39-48 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / BANDES DESSINEES

MONTREAL, LUNDI 12 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 211

De Gaulle assiste à l'essai d'une bombe "propre" de plus de 100 kilotonnes

PAPEETE, Tahiti (AFP, PC, UPI) — La puissance de l'engin nucléaire français qui a explosé hier avec succès au-dessus du Pacifique, en présence du président de Gaulle, se situe entre 100 et 200 kilotonnes, soit l'équivalent de 100,000 à 200,000 tonnes de TNT. De plus, l'expérience a été "très propre" grâce au mode de tir: le nuage s'est élevé très haut et il n'y a pas eu pratiquement de retombée radioactive.

En révélant ces détails, les autorités françaises ont également annoncé que deux autres tirs nucléaires auront lieu prochainement dans la présente série d'essais qui visent à doter la France de la bombe à hydrogène le plus tôt possible. On prévoit que la France fera exploser sa première bombe H dès 1968. Au moins un des deux autres engins qui seront lancés de l'atoll de Mururoa sera un engin "dopé", c'est-à-dire contenant des éléments thermonucléaires.

Le président de Gaulle a assisté à l'expérience d'hier à bord du croiseur "De Grasse", à une distance d'environ 25 milles du lieu de l'explosion. A l'instant zéro de l'expérience, le général de Gaulle, malgré ses lunettes noires spéciales, a vu l'éclair et a ressenti une chaleur très vive sur la nuque (car il tournait le dos à la direction de l'explosion). Se retournant ensuite, le chef de l'Etat a vu pendant quatre secondes la boule de feu qui, en une minute, s'est transformée en un nuage à forme de champignon.

Huit heures après l'explosion, l'avion du général de Gaulle est passé au-dessus de Mururoa et le président a pu constater que trois navires étaient déjà dans le lagon de l'atoll, ainsi que plusieurs embarcations.

Plusieurs avions américains partis de Honolulu ont pu, de même que les avions français, prendre des prélèvements sur le nuage radio-actif.

L'engin largué hier était le plus puissant que la France ait encore fait exploser, a-t-on appris. Suspendu à un ballon captif, à 1,600 pieds d'altitude, il a explosé au-dessus de la mer et présentait, dit-on, l'avantage d'éviter les retombées radioactives. Il s'agissait d'une bombe non "dopée". L'engin se trouvait dans un caisson métallique de la grosseur d'un réfrigérateur suspendu au ballon.

Le président de Gaulle a tenu à féliciter les techniciens responsables de l'expérience. "Je suis fier de vous", a-t-il dit. "La magnifique performance que vous avez réalisée est importante pour les perfectionnements auxquels elle nous contraint, pour les progrès scientifiques et techniques qu'elle nous pousse à effectuer, pour les connaissances que nous en retirons, pour l'indépendance qu'elle contribue à nous assurer, pour l'aide qu'elle nous apporte dans notre défense nationale et dans notre politique de paix."

Le chef de l'Etat a ensuite visité les îles avoisinantes, où il a rencontré les techniciens et le personnel militaire français. Il quitte aujourd'hui Tahiti pour se rendre à la Guadeloupe où il passera la nuit avant de rentrer en France demain, après un périple de 27,000 milles autour du monde.

Le Japon proteste

Aujourd'hui, le Japon a protesté contre l'expérience nucléaire française de Mururoa et a demandé à la France de cesser toutes ses expériences nucléaires. On sait qu'en poursuivant ses essais nucléaires, la France a ignoré le traité de Moscou signé en 1962 et interdisant toutes les explosions nucléaires dans l'atmosphère. Comme la Chine populaire, la France n'a pas signé ce traité.

L'explosion atomique à laquelle vient d'assister le général de Gaulle est la quatrième depuis le mois de juillet à Mururoa. Elle sera suivie de deux autres essais d'ici la fin de septembre. Toutes ces expériences, succédant aux quelque 25 qui ont été faites au Sahara (4 aériennes et une vingtaine souterraines secrètes), ont marqué une progression dans la mise en oeuvre des armements nucléaires de la France.

14 morts dans un incendie en Alaska

ANCHORAGE, Alaska (PA) — Au moins 14 personnes, dont deux femmes, sont mortes aujourd'hui dans l'incendie qui a détruit un hôtel de deux étages et de 33 chambres en bordure du centre commercial d'Anchorage, en Alaska.

Les 14 cadavres qu'on a retirés du brasier sont méconnaissables. L'incendie avait débuté tôt la nuit dernière et s'est communiqué rapidement à tout l'immeuble. Il fallut deux heures pour le maîtriser. On a dû entasser les corps calcinés dans un garage, et la police procède présentement à l'identification qui n'est pas facile.

Les sapeurs-pompiers et des policiers continuent à remuer les cendres à la recherche d'autres victimes. On croit savoir qu'il y avait 25 personnes d'enregistrées à l'hôtel. Virgil McVicker, propriétaire de l'hôtel, dit qu'il croit que l'incendie a été causé par une explosion des houillères. Les pertes sont évaluées à $250,000.

Impasse à la conférence du Commonwealth; les travaux reprendraient au Canada à l'automne

LONDRES (AFP, PC) — Les travaux de la conférence des premiers ministres du Commonwealth sur la Rhodésie semblant aboutir à une impasse, le chef du gouvernement de Singapour, M. Lee Kwan Yew, aurait suggéré d'ajourner la conférence et de reprendre les travaux au Canada cet automne.

La Grande-Bretagne bénéficierait, si ces rumeurs sont fondées, d'un nouveau répit dans l'affaire rhodésienne. Aujourd'hui, les délibérations des leaders du Commonwealth sont entrées dans une phase critique, vu le refus de M. Harold Wilson d'accéder aux demandes des pays africains. Ces derniers ont exigé que la Grande-Bretagne s'engage à ne pas accorder l'indépendance à la Rhodésie avant la mise en place dans ce pays d'un gouvernement démocratiquement élu.

Par ailleurs, un embargo sur la teneur des délibérations de la conférence a été imposé à l'issue du discours de M. Harold Wilson, ce matin. Les délégués africains se sont réunis pendant deux heures pour examiner les nouvelles propositions britanniques. Ils se sont refusés à toute déclaration, respectant ainsi la consigne du silence décidée plus tôt par les premiers ministres.

L'attitude qu'adopteront les délégations africaines à l'égard du discours de M. Wilson font l'objet de nombreuses spéculations. Un délégué africain a indiqué que les propositions de M. Wilson ne pourraient donner satisfaction aux 17 pays du Commonwealth qui demandent à Londres de s'engager à ne pas donner l'indépendance avant que la majorité noire soit au pouvoir.

Pendant plus d'une heure le premier ministre britannique a exposé la position de son pays dans l'affaire rhodésienne. De source anglaise bien informée, on apprend que M. Wilson a fait des propositions fermes prévoyant notamment le renforcement des sanctions contre la Rhodésie.

Le "black out" sur la teneur des délibérations a été imposé au moment où les délégués s'efforcent d'éviter le boycottage de la conférence par certains pays africains.

A la reprise de la conférence, cet après-midi, seuls les chefs des délégations, assistés d'un conseiller, assisteront aux travaux. Jusqu'ici, 4 ou 5 conseillers par pays ont assisté aux travaux de la conférence, sans compter, bien entendu, les chefs de délégation.

Plusieurs délégués africains cachent à peine leurs craintes de voir la conférence échouer en raison des profondes divergences qui continuent de séparer la Grande-Bretagne de la très grande majorité du Commonwealth.

M. Lester Pearson, grand médiateur devant l'éternel, tente aujourd'hui de trouver un compromis entre la position des pays africains et celle de la Grande-Bretagne qui n'entend, semble-t-il, céder que peu de terrain sur le plan du renforcement des sanctions économiques contre la Rhodésie.

Le premier ministre du Canada s'est entretenu brièvement avec M. Wilson sur la demande de celui-ci après l'ajournement de la séance du matin.

Auparavant, le leader canadien était intervenu auprès du ministre des Affaires étrangères de la Zambie, M. Simon Kapwepwe, en vue de l'exhorter à ne pas prendre de décision hâtive au sujet d'un éventuel boycottage de la conférence.

Commentant le discours de ce matin du premier ministre britannique, M. Pearson a dit qu'il constituait un exposé clair de la position de Londres sur la question. "La conférence a décidé, a-t-il ajouté, qu'aucune révélation ne sera faite quant au fond du discours de M. Wilson avant que les délégués n'aient eu la chance d'en discuter".

Le nouveau journal de N.Y. publie sa première édition

NEW YORK (PA, UPI) — Un nouveau journal fait ses débuts aujourd'hui à New York avec la publication du "World Journal Tribune", avec 140 jours de retard. La première édition, qui compte 80 pages, est tirée à 900,000 exemplaires.

Cette nouvelle publication, qui aura une édition quotidienne de l'après-midi et une édition dominicale, résulte du fusionnement du journal du matin "Herald Tribune", du journal de l'après-midi "Journal American" et du journal du soir "Evening World Telegram and Sun". Les dirigeants se proposaient de continuer à publier l'édition du matin du "Herald Tribune", mais ils durent abandonner ce projet quand ce journal ferma ses portes définitivement le 15 août.

Le "World Journal Tribune" a été paralysé pendant près de cinq mois par une grève des employés des trois journaux fusionnés, avant même d'avoir publié une seule édition. La dernière convention collective mettant fin à la grève a été signée hier avec les stéréotypistes.

Les origines du "World Journal Tribune" remontent jusqu'à 1835, l'année où M. James Gordon Bennett fonda le "Herald". M. Horace Greeley fonda le "Tribune" en 1841, puis ces deux journaux fusionnèrent en 1924. Le "World Telegram and Sun" est né de l'achat du "New York Telegram" en 1927, du "World" en 1932 et du "Sun" en 1950 par Scripps-Howard. Le "Telegram" existait depuis 1867.

Antoine Lopez tente de se disculper

PARIS (AFP) — Antoine Lopez, ex-agent secret et ancien chef d'escale d'Air France à l'aéroport d'Orly, impliqué dans l'enlèvement (et la disparition) du chef de l'opposition marocaine, Ben Barka, à Paris, l'an dernier, a soutenu aujourd'hui: "Je n'ai pas mis Ben Barka dans une malle, et ne l'ai pas expédié par avion au Maroc".

Considéré comme accusé numéro un dans cette affaire, Antoine Lopez comparaissait devant les assises qui siègent présentement à Paris, et répondait à l'interrogatoire de l'avocat général Henry Toubas.

En faisant la déclaration précitée, Lopez tentait d'expliquer les raisons de sa présence prolongée à l'aérodrome d'Orly le 31 octobre 1965 (lendemain du rapt). Devant prendre congé du ministre marocain de l'Intérieur, le général Mohammed Oufkir (du Maroc), Lopez y était arrivé quatre heures avant l'heure du départ de l'avion de ce dernier pour Genève.

Le procès en est aujourd'hui à sa sixième audience. Mme Rhita Ben Barka, femme du leader marocain disparu, vient d'arriver à Paris.

Mme Barka est partie du Caire pour venir assister, demain, au procès des ravisseurs de son mari. C'est à la séance de demain, en effet, que M. Abdelkader Ben Barka, frère du disparu, fera une déclaration qu'il a retardée de deux jours pour que la présence de sa belle-soeur, dans le box de la partie civile, confère plus de solennité à ses propos.

Après une semaine de débats, le sort de Mehdi Ben Barka reste toujours un mystère. Dans tout ce qui s'est passé, Lopez dit qu'il n'a vu qu'une opération en vue de faire se rencontrer secrètement Ben Barka et le roi du Maroc.

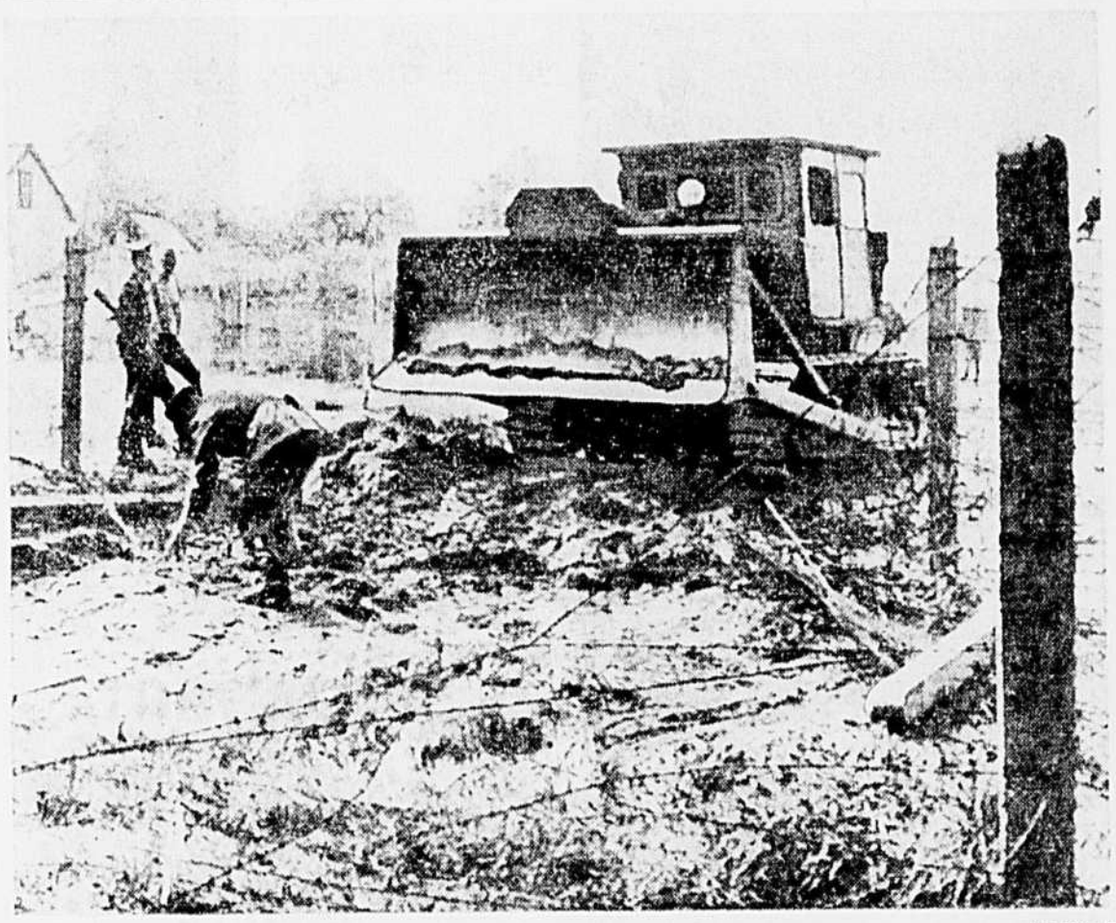

Téléphoto PA

Le bulldozer de la liberté

5 Berlinois de l'Est réussissent à franchir le "mur" en bulldozer

BERLIN (PA, AFP) — C'est sous des rafales de mitrailleuse que deux Allemands de l'Est, accompagnés de leurs femmes enceintes et d'un garçonnet de quatre ans, ont réussi à franchir les barbelés communistes à bord d'un bulldozer partiellement blindé, pour se réfugier en secteur occidental. Un homme et une femme ont été légèrement blessés par les balles des "vopos".

"Nous avions placé des paquets de guenilles à l'arrière de la cabine du bulldozer parce que nous n'avions plus de pièces de métal," a déclaré le conducteur, âgé de 24 ans, qui est un expert dans la conduite de ces lourdes machines. "Depuis longtemps nous songions à revivre dans la liberté, et maintenant, c'est fait," a-t-il ajouté.

Les policiers de Berlin-ouest, alertés par les gens du quartier ont conduit les deux blessés à l'hôpital où ils ont été pansés puis ont ensuite reçu leur congé. Les policiers ont précisé que le bulldozer a démoli quatre barrages de barbelés avant de donner contre un arbre à quelques verges à l'intérieur de Berlin-ouest.

Le jeune conducteur a dit aux journalistes plus tard, qu'il avait décidé il y a deux semaines de s'évader du secteur communiste, et que ce n'est que samedi qu'ils ont "collectionné" des pièces de métal pour renforcer le bulldozer. "Nous voulions passer dans la nuit de samedi à dimanche, mais le travail n'était pas fini," a-t-il ajouté. Sa femme est âgée de 26 ans et le garçonnet est leur fils. Son ami est âgé de 29 ans et sa femme en a 18.

Les "vopos" ont ouvert le feu au moment où le véhicule des fugitifs traversait la zone interdite qui précède les barbelés.

Franchissant les barrages, le bulldozer a continué sa route malgré la fusillade nourrie, et après avoir dépassé la ligne blanche qui délimite la frontière officielle entre les deux Berlin, a donné contre un arbre, à proximité d'une haie derrière laquelle les fugitifs ont pu s'abriter.

La police de Berlin-ouest s'est immédiatement rendue sur les lieux en même temps qu'une patrouille britannique et une ambulance des pompiers qui a transporté les deux blessés à l'hôpital.

Peu après midi, une patrouille "vopos" est venue chercher le bulldozer, avec l'autorisation et sous la surveillance de la police militaire britannique, car c'est dans le secteur britannique que les fugitifs ont enfin retrouvé la liberté.

A Canton, un violent combat de rue oppose les gardes rouges aux soldats

HONG-KONG (AFP et UPI) — Cinquante personnes ont été blessées à Canton au cours d'un combat de rue opposant des gardes rouges à des soldats de l'armée populaire de libération.

L'incident aurait eu pour origine l'intervention, mercredi dernier, d'un employé d'une verrerie d'Etat qui tentait de mettre fin aux actes humiliants dont était l'objet de la part de gardes rouges un jeune ouvrier aux cheveux longs.

Les gardes rouges avaient alors organisé une manifestation de trois jours alléguant que les ouvriers de la verrerie protégeaient des "éléments rétrogrades" et essayaient de ranimer "l'ancien mode de vie". Perdant patience, les 600 ouvriers de l'usine ont attaqué les gardes rouges et l'armée a dû intervenir.

Les soldats ont utilisé la force pour disperser les gardes rouges, mais aucun coup de feu n'aurait été cependant tiré.

Par ailleurs, de sanglants incidents ont opposé au cours des deux ou trois dernières semaines, la garde rouge aux travailleurs et paysans des différentes villes et régions, indiquaient hier toute une série d'affiches collées sur les murs des grandes rues de Pékin.

Ces affiches font état d'incidents regrettables dus parfois à l'inexpérience des gardes rouges, parfois à l'action de groupes contre-révolutionnaires — survenus notamment à Pékin, Si Nan, Tien Tsin, Sian, Loyang, Lang Chow, Changhai, Ofei et Wuhan.

Le quartier noir d'Atlanta passe d'une émeute à l'autre

ATLANTA (PA et UPI) — Le quartier noir de la ville a été hier la scène de violentes manifestations raciales animées de coups de feu et de bombes incendiaires, vingt-quatre heures après qu'un adolescent eut été assassiné par un assaillant anonyme.

De nombre réduit par le fait d'une grève, les pompiers locaux se sont précipités sur les lieux pour éviter que les flammes se répandent. Aucun blessé n'a été signalé selon les derniers rapports, mais un projectile a fracassé la fenêtre d'un car de police, et un reporter a signalé que sa voiture a été atteinte à trois reprises par des projectiles non identifiés.

La police a dû procéder à l'isolement d'un vaste secteur du quartier, pour pouvoir réprimer l'émeute. Le chef de police local, Herbert Jenkins, a déclaré qu'il faisait son possible "pour éviter tout éclat de violence". La police a d'autre part pris en chasse un groupe de jeunes Noirs, à la suite de ce qui semblait être trois coups de feu.

Les Noirs avaient fait une émeute qui avait duré cinq heures, samedi dernier, à la suite du meurtre à coup de fusil d'un jeune Noir, Hubert Vorner, âgé de 16 ans. Pendant l'émeute, les Noirs avaient lancé force briques, bouteilles et pierres, et s'étaient livrés à des cambriolages.

Le maire local, Ivan Allen, a promis hier une récompense de $10,000 à quiconque aiderait à arrêter le meurtrier du jeune Vorner et à prouver sa culpabilité. Entre-temps, les autorités municipales avaient pris des mesures spéciales pour prévenir une reprise des troubles raciaux dans le quartier noir : la voiture blindée de la ville avait été stationnée près de l'hôpital "Georgia Baptist", au coeur du quartier noir, et cinq cars remplis de policiers avaient été garés dans un parc de stationnement voisin.

UN EMPLOYE BILINGUE EN VAUT DEUX! DOUBLEZ VOS REVENUS

Suivez, à l'endroit de votre choix, le cours pratique et différent de

ICA L'INSTITUT DE CONVERSATION ANGLAISE INC.

FAITES CONFIANCE A I.C.A., UNE ECOLE QUI A FAIT SA MARQUE!

COURS PRATIQUE ET DIFFERENT

SEUL L'I.C.A. ne groupe que 12 à 15 élèves par classe.

SEUL L'I.C.A. utilise une méthode exclusive spécialement adaptée aux besoins des Canadiens français : maniement des prépositions et des verbes dans des conversations sur des sujets d'actualité sous la direction de professeurs compétents.

SEUL L'I.C.A. a été choisi par un très grand nombre de compagnies montréalaises : La Banque d'Epargne, la B.C.N., Dominion Rubber, Continental Casualty Co., Duval Motors, Faucher et Fils Ltée et Edouard Roy et Fils Ltée.

ENTREVUES, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 7 H. 30 A 9 H. 30, SANS OBLIGATION DE VOTRE PART

1) COLLEGE ST-IGNACE
1700 est, boul. HENRI-BOURASSA, près Papineau

2) COLLEGE ANDRE-GRASSET
1001 est, CREMAZIE, près Saint-Hubert

3) Centre IMMACULEE-CONCEPTION
4265, PAPINEAU, près Rachel

4) COLLEGE STE-CROIX
3800 est, SHERBROOKE, près Pie-IX

TEL : [illegible] 3670

NE SOYEZ PLUS SEUL...

A tous les hommes et femmes du Québec, de tout âge... A tous les "trop occupés", les "solitaires", les "timides", les "déçus", les "exigeants"...

A tous ceux qui recherchent la campagnie, la camaraderie, l'amitié, l'amour, le mariage ou simplement la sincérité, cette réclame s'adresse à **vous.**

Le Centre Scientifique National reçoit, d'un océan à l'autre, des milliers de demandes pour ses services.

Tous nos membres masculins et féminins ont eu leur personnalité et leurs caractéristiques physiques analysées et déterminées par un ordinateur IBM.

Ces méthodes scientifiques et ultra-modernes de juger la comptabilité des gens sont employées avec grand succès à travers le monde occidental et sont utilisées au CSN avec une **discrétion totale.**

Chassez la solitude à tout jamais!

Joignez-vous aux **milliers** de personnes du Québec et du Canada tout entier qui ont recours à ce service et qui en sont heureuses. (Cours phychologique)

Remplissez le coupon ci-dessous et postez. Dans quelques jours vous recevrez une documentation fascinante, **gratuite**, expédiée **discrètement** (sans aucun signe à l'extérieur).

Le Centre Scientifique National Inc.
50 ouest, Place Crémazie, Suite 404, Montréal 11
Veuillez m'envoyer (envoi discret et cachete) votre documentation sans aucun engagement de ma part.

NOM (M., Mme, Mlle) .....
(lettres moulées)
RUE .....
VILLE .....
COMTE ..... PROV. .....
PE 15-9-66

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
100	Abitibi	10½	10½	10½
200	Algoma	26¾	26¾	26¾
1925	Alcan	29¾	29¾	29¾
250	Alcan 4½	37½	37½	37½
—	Alcan 2pr	40¼	40¼	—
—	Ang.T 4½pr	21½	21½	—
—	Ang.T 265pr	40	40	—
200	Arg. 2.70 pr	43	43	43
100	Asbestos	21	21	21
—	Atl. Sug	9½	9¼	—
25	Bq. CN	54½	54½	54½
—	Bq. Imp-C	57	57	—
330	Bq. Mont	53¾	53¾	53¾
80	Bq. N.-E.	64¼	64½	64¼
75	Bq. PC	42½	42½	42½
85	Bq. Roy	68	68	68
—	Bq. Tor-D	54¾	54¾	—
275	Bathurst P	26¼	26¼	26¼
150	Bath P. A	53¼	53	53¼
1946	Bell Phone	50¼	49¾	50
—	Bw Mer P	50	49¾	—
2530	Brazil	10	9¾	9¾
—	BA Oil	29	28¾	—
—	BC Forest	21½	21	—
75	BC Phone	60½	60½	60½
4540	Brunco	5¾	5¾	5¾
100	CAE	7½	7½	7½
—	Cal Pow	22¾	22½	—
150	Can Cem	37	37	37
300	Can Iron	18¼	18¼	18¼
75	C S L	34	34	34
1150	C Brew	6¾	6½	6½
200	CBAL A w	595	595	595
200	Cdn Can A	12¾	12¾	12¾
—	C Chm w	475	475	—
—	C I L	16¼	16¼	—
100	CI Pow	27	27	27
—	C Marconi	5	5	—
756	C P R	55¾	55¾	55¾
1900	CPR 4% Pr	8	8	—
700	C Pfina	10¼	10¼	10¼
300	Central Del	10¼	10¼	10¼
200	Chemcell	12½	12¼	12½
100	Col Cell	6½	6½	6½
100	Cominco	35¾	35¾	35¾
463	Cons Paper	36¾	36¼	36¾
—	Corpex	8	8	—
—	Couvret A	450	450	—
—	Cr Cork	115½	115½	—
600	Cra Zell A	21½	21½	21½
—	Crush Int	13¼	13¼	—
500	Dist Seag	29	28¾	29
100	D Bridge	18¼	18¼	18¼
2610	Do Fasco	21	20¾	21
—	Do Fasco	92¾	92¾	—
100	D Glass	14	14	14
—	Dosco	10	10	—
1000	D Stores	18¼	18¼	18¼
920	Domtar	16¾	16¾	16¾
200	D Test	27½	27½	27½
—	Donahue	8	8	—
1100	Du Pont	40¼	40¼	40¼
—	Falcon	87½	87½	—
—	Fam Play	28	27¾	—
100	Fraser	24	24	24
200	Glengair	175	175	175
—	Goodyear P	39	38½	—
—	GB C In Pr	38¾	38¾	—
300	GL Paper	24	24	24
200	Hawk Sidd	425	425	425
200	Hollinger	20½	20½	20½
200	Home A	20¼	20¼	20¼

Ventes		Haut	Bas	3 h.
43	Hud Bay M	69¾	69¾	69¾
—	HBC	14¾	14¾	—
300	Husky Oil	11¾	11¾	11¾
—	Husky C Pr	54½	54½	—
900	Imp Oil	52	52	52
—	Ipm Tob	13¾	13½	—
300	Ind Acc	20½	20¾	20½
1120	Int Nickel	82½	81¾	81¾
100	Int Util	26	26	26
700	Int U P	27¾	27½	27¾
50	Inter PL	75¾	75¾	75¾
—	Inv G A	10¼	10½	—
900	Labatt	18	18	18
200	MacKinn	82	82	82
—	McLrn A	23	23	—
—	MacMillan	24¾	24¾	—
75	Marit Elec	25	25	25
—	Marit Tel	24	23½	—
2749	Massey F	26	25¾	25¾
100	Miron 6%	7¾	7¾	7½
300	Molson (A)	15½	15½	15½
—	Molson (B)	16	16	—
2600	Moore Corp	78¼	78¼	78¼
100	Morse B A	18½	18½	18½
125	Noranda	49¼	49	49¼
—	North&C G	11¼	11¼	—
500	NS LP	11	11	11
400	Icean Fish	10½	10½	10½
—	Ogilvie	14	13¾	—
—	Ogilvie Pr	33	33	—
800	Oshawa A	23¾	23¾	23¾
4900	Pac Pete	9¼	9¼	9¼
100	Phillips C	32¼	32¼	32¼
300	Pow Corp	10¼	10¼	10¼
500	Price	14	14	14
—	QN Gas	11¼	11¼	—
1650	Rio Algom	23	22¾	23
200	Rolland A	10¾	10¾	10¾
100	Ronalds F	9½	9½	9½
25	Rothmans	28¼	28¼	28¼
—	StL Cm A	30	30	—
—	Salada F	10	10	—
—	Shell Can	20¼	20¼	—
25	Shell I Pr	25	25	25
—	Shop Save	12	12	—
—	Sicard	475	475	—
542	Simpsons	26½	26½	26½
—	SS Steel	10	10	—
3200	Steel Can	22¾	22½	22½
—	Steinbg A	20½	20½	—
—	Texaco Can	57	57	—
—	TrC Corp	6½	6¼	—
—	TrC PL	27½	27¼	—
200	TrC PL Pr	47	47	47
200	Tr Mt PL	16¾	16¾	16¾
340	Walk GW	27¼	27	27¼
740	WCoast Tr	24¼	24¼	24¼
—	Weston (A)	16½	16½	—
100	Weston (B)	19	19	19

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Agassiz	31	31	—
—	Ajax	14½	14½	—
1550	Alscope	195	175	175
—	Alsuf	7	6	—
265	Amg B Bel	20	20	20
—	Am Metro	190	190	—
—	Anthonian	21	19	—
111	Augustus	48	48	48
—	Baker Talc	12	12	—
2000	Band-Ore	14	14	14
3000	Bateman	5	5	5
3000	Black River	19	19	19
800	Blue Bon	290	290	290
1000	Bruneau	17½	17½	17½
1500	Burnt Hill	31½	31	31½
700	Camflo	400	395	395
—	C Security	225	225	—
39000	Cannon	49	46	46
12100	Carbec	39	36	36
—	Cartier-Que	10	10	—
4000	Cessland	315	310	310
200	Chemalloy	100	94	94
9000	Chipman	36	33	34
—	Coastal M	15	14	—
—	Com H M	52	51	—
500	Com O G	40	40	40
100	Commodore	25	25	25
500	C Canorama	21	21	21
3000	C Manitoba	20	18	18
2000	C Mogador	18	18	18
1500	C Persh	13	13	13
100	CQ Smelt	58	58	58
500	C Virginia	38	38	38
—	Copstream	6	6	—
2000	Crownbridg	30	30	30
500	Delta Elec	205	205	205
—	Devil's Elb	30	29	—
1000	Dolsan	28	28	28
500	Dom Exp	14	14	14
1000	Dom Lease	26	26	26
—	D Oileloth	17¼	17¼	—
1000	Dumagami	20	20	20
—	Dumont	20	20	—
—	East Vent	21	21	—
500	Equity Ex	66	66	66
300	Fidelity	40	40	40
500	Fab Met	13	13	13
—	Fano	6	6	—
—	Flint Rock	19	19	—
—	Fontana	4½	4½	—
5000	Fox Lake	14	14	14
—	Frigistors	45	45	—
2000	Futurity	57	54	57
—	Furlong P	6	6	—
—	Garney	35½	35	—
—	Ghislau	16	16	—
—	Gilchrist	480	480	—
1500	Glen Lake	169	165	165
600	Grt W Min	75	75	75
200	Grissel	195	195	195
1500	Ind Mnl	44	43	44
—	Inspiratn	165	160	—
900	Int Norval	31½	30	31
—	ntp Dredg	13	12½	—
—	Israel Oil	8	8	—
500	James Bay	28	28	28
—	Jockey	420	420	—
700	Jubilee	156	155	156
2500	Keltic Mng	20	20	20
—	KDM dts	¼	⅛	—
3000	K Desmond	44	43	43
500	Kiena	63	63	63
1900	Kodiac Pt	130	120	120
8500	Laduboro	73	72	73
100	Latonia	155	155	155
—	Lingside	5	4½	—
—	Louanna G	23	22	—
—	Matachewan	44	43	—
2000	McKenney	11	11	11
25	Melchers	25	25	25
1000	Merc Chip	8	8	8
—	Midepsa	330	330	—
9000	Mirm Mines	24	20½	23
18000	Mistango	15½	15	15½
—	Moly Hill	13	12	—
100	Molyb	112	112	112
1500	Mt Costigan	20	19½	20
1000	Mt Pleast	30½	30½	30½
7000	Native Min	17½	15	17
1000	N Formag	4½	4½	4½
31	N Imperial	138	138	138
2500	NW Amulet	6½	6½	6½
9500	NA Rare	39½	38	39
300	Opemiska	950	950	950

Ventes		Haut	Bas	3 h.
6000	Pat Silver	34	32½	33
1000	Paudash	6½	6½	6½
100	Peare Riv	790	790	790
13500	Pennbec	23	22	23
600	Phoenix O	330	330	330
16000	Pitt Gold	4	4	4
2000	Potash	14	14	14
1600	Provo G	380	380	380
—	Q Cobalt	205	195	—
—	Q Indust M	6½	6½	—
—	Que PH 56	15½	15½	—
—	Queenston	12	10	—
1500	Rancheria	23	22	23
500	Rexspar	9	9	9
1400	RA Pete B	151	147	147
2000	Rusty L	19½	19½	19½
17000	St-L Colum	190	175	175
—	St-L Div Ld	76	75	—
8300	St Lucie Ex	15	14½	15
13500	Sapawe	33	30	32
1000	Satellite	40	40	40
8000	Silver Rex	26	25	25
1000	Silver Sum	14	14	14
2000	Silver T	34	34	34
—	Sobey's A	9¼	9¼	—
—	S Dufault	7½	7	—
1000	Spartan A	46	46	46
2500	Stairs Ex	15	15	15
2000	Std Gold	29	28½	28½
2000	Sturgeon	73	73	73
100	Superpack	425	425	425
1000	Tache	10	10	10
2000	Terrez	43	39	40
—	Tib Exp	8	8	—
1000	Titan	6	6	6
5000	Traterre	27	26	27
100	Val Mar	300	300	300
—	Westburne	100	100	—
1500	Westaires	14	14	14
43350	West Hill	82	74	74
22800	West Tin	68	64	68
65000	Wisconsin	64	61	62

Cour fournis par
Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Apeto	10	12
Advance RL	10	13
Aconic	3	5
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	7	10
Arcora	—	2
Bolt Mt	4	9
Beauchemin	—	40
Big Nell	19	21
Bomo Chib	25	35
Beaupart Holding	10	15
Brocamac	16	18
Barrex	10	13
Chibougamau	25	30
Columbia River	1.20	1.30
Can Javelin	7¼	7¾
Clearwater	35	45
Cargemines	35	45
Cuvier	2	4
Dasson	7	10
Doral Mng	61	65
Dubuisson	2	4
Elmac	3	5
En Old Expl	27	32
Gando Silver	12	15
Gaspe Copper	43	46
Gaspesia	30	40
Gibson	8	10
Galstar	8	11
Gtr Lakes Nickel	2.40	2.60
Hucamp	27	30
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Independent	2	4
Jack Waite	7	9
Juma	21	23
Kewagama	4	6
Kukatush	6½	7
Lake Benyer	26	29
Leeds Metals	45	50
Lirtl Tex	10	15
Lim Echo	54	58
Nagisha	25	45
Moin Oka	5	10
Mariner	30	35
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Millada	3	6
Moroza Copper	25	30
Muscocho	24	27
Nat Malartic	45	50
New Mille	19	24
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	8	13
New Pocolis	23	28
New Insco	6	—
New Lorie	8	10
New Porcolis	25	30
Nipiron	48	53
Norque	8	10
Oxford	1	3
Olympus	—	50
Que Expl	8	10
Quelo	4	6
Ron Mar	30	40
Ron Lux	—	25
Rand Mat	4	6
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chib	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	6	7
Thunder Bay	80	90
Timrod	25	45
Victoria Algom	27	30
Waco	14	17
Watson Lake	6	9
Young Dove	18	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq. d'Economie Que.	6	7
Bank West	12	13
Chartered Cr.	3	3½
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w.	0.50	1.50
Credico	2.50	3.00
Credit Stl B	17	18
Crown Life	28½	30
East C Sav	6½	7½
Fed Saving	6½	8
Grenache	—	3.00
Income	6½	7½
Ind Life	23	25
Jenkins	23	25
Lo Prev	16	17
Lincoln Trust	6¼	7
Les Prevoy	—	64
London Life	60	63
Monarch Life	90	95
NB Tel	15½	16½
NS Trust	58	—
NS L 4½pr	85	88
NS L 5 pr	47	49
NW Life	9¼	10
Pac Gas	14	14½
Paco	2.60	2.90
Permector	7	8
Ply Dom	6.50	6.70
Simard wts.	1.00	2.00
Stabilite	5.50	6.50
Steadman	2.50	3.00
Supedscal	9	10
Supersol	3	4
Soc. d'Adm. et Fid.	31	33
Trust Gen.	25	27
Trizec	75	100
Un Amus B	—	27½
Velok	210	250
York Tr.	7	8
Well Bank	3¼	4
Zodiak	1½	2¼

MONTREAL. — Cours de denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs : Prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra-gros 67.8, A-gros 66.0, A-moyens 62.8, A-petits 43.2.

Beurre : Arrivages courants 92 points, 58, 93 points, 59.

Fromage : Livré à Montréal cité, arrivages courants, québecois blanc en gros 42¼, coloré 42¾.

Pommes de terre : Prix de gros Quebec 75 à 80 les 50 livres; 24 à 26 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : Procédé par vaporisation no 1 en sacs : 13 à 16½; procédé pour rouleau, no 2 en sacs : 15 à 16½; autre catégorie pour nourrissage 12½ à 13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12½. Poudre le lait de .04 à .04½ cents.

Reprise plus vive à Wall Street

La tendance continue de se maintenir modérément en hausse en début d'après-midi sur la **Bourse de Montréal**, notamment parmi les secteurs des industrielles et des papeteries.

Parmi les principaux gagnants, Moore Corp. progresse de 1 point à 78. Algoma Steel et Fraser Paper s'élèvent de ½ à 26¾ et 24 respectivement. Brazil hausse de ⅜ à 10, West Coast Trans-Mission de ½ à 24¾ tandis que Du Pont et Trans-Mountain Pipe Line gagnent ¼ à 40¼ et 16¾ respectivement.

Sont légèrement en baisse, Brinco de ⅛ à 27½ et Kodiak Pete de 10 à 1.25.

Parmi les minières et pétrolières spéculatives, Cannon Mines, une nouvelle inscription aujourd'hui, est la plus active et est inchangée à 47 cents sur un voume de plus de 39,000 actions.

Phoenix Canadian hausse de 25 cents à $3.30 et St. Lawrence Colmbium perd 10 cents à $1.80. Western Tin gagne 2 cents à 66 cents.

* * *

Le volume des transactions parmi les mines et petroles spéculatifs a été un des plus élevés depuis plusieurs mois en matinée à **Toronto**.

Frobex et Area, qui sont à faire des travaux de sondage dans la région gaspésienne, sont particulièrement en vedette. Frobex, qui s'est élevé de 1.15 la semaine dernière, continue de progresser de 28 cents à 2.76. Area, à la suite de son gain de 96 cents marqué la semaine dernière, ajoute 14 cents à 2.40.

Parmi d'autres minières actives, Satellite gagne 2½ à 37 cents, Win-Ellrich 2 à 35 cents tandis que Candore recule de 2 à 21½ cents.

* * *

L'ampleur de la reprise continue de gagner du terrain à **Wall Street** cet après-midi.

Les gains sont nettement accentués dans les secteurs des compagnies aériennes, des électroniques, des équipements de bureau et autres titres soi-disant prestigieux.

Sont également en hausse, les automobiles, les chemins de fer, les services publics, les chimiques, les pétroles, les appareils électriques et les métaux non ferreux.

Le secteur industriel est particulièrement encouragé par les prévisions d'une production de 9 millions de voitures pour l'année 1967, faite par la General Motors. A midi, les gains l'emportaient sur les perdants par la marge de 6 contre 1.

Le Dow Jones industriel s'élève de 10.97 à 786.52.

Les titres canadiens gagnent du terrain. McIntyre Porcupine progresse de 1 point, Walker de ⅝ et CPR de ¾.

* * *

Après un début de séance calme mais ferme, la tendance des cours s'améliore à **Londres**. La plupart des titres de premier plan sont plus fermes de même que quelques valeurs de tout repos, généralement inchangées.

Les valeurs libellées en dollars sont en général un peu plus faibles. Par contre, Brazil, en raison d'un dividente annoncé la semaine dernière, se raffermit de même que Trans-Canada Pipe Line parmi les valeurs canadiennes.

Les banques anglaises et les aciers sont plus fermes. Les papeteries gagnent du terrain, notamment Bowater et Reed. Les aurifères reculent un peu et De Beers aux diamantifères, perd près de 4s.

* * *

PARIS (AFP) — L'irrégularité est toujours la note dominante à la Bourse de Paris. L'activité du marché reste d'autre part toujours aussi réduite. Les écarts, dans l'ensemble, sont faibles, en hausse comme en baisse.

Irrégularité des rentes où le 3:50% 1952-1958 est en reprise tandis que le 5% recule à nouveau. Les obligations indexées de leur côté sont soutenues.

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : Melba $2.25 à $3, duchesse $1.50, McIntosh hâtives $3, Hume et Lobo $3.25 à $3.50, Wealthy $2.50, Wolf River et Saint-Laurent $2.25 la boîte.

Aubergines : $4 à $4.50 le minot.

Bleuets : $6.50 le cageot de 16 pintes, $3.50 à $3.75 le panier de 11 pintes, $2.75 le cageot de 12 chopines.

Betteraves : 50 à 60 la douzaine de paquets, $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Blé-d'Inde : 25 à 35 la douzaine.

Brocoli : $2.25 à $2.50 la douzaine.

Carottes : 40 à 50 la douzaine de paquets, $1.00 à $1.25 les 50 livres.

Chicorée et escarole : $1 à $1.25 la douzaine.

Céleri : $1.25 à $1.50 la douzaine, $2.50 à $3.50 le cageot de 24.

Choux de Bruxelles : $4.75 à $5 les 10 pintes.

Choux : Verts $2, Rouges ou Savoie $2.25 pour 16.

Choux-fleurs : $1.75 à $2 la douzaine.

Choux chinois : $2 à $2.25 la douzaine.

Citrouilles : $4 la douzaine.

Concombres : $2.50 à $3.50 les 6 douzaines, dill $2.50 à $4 le minot.

Courges : marrow $1 à $1.25 la douzaine, Hubbard $3.50, Pepper $2 la douzaine.

Epinards : $1.75 à $2 le minot, $1.50 à $1.75 les 12 cellos de 10 onces.

Fèves vertes ou jaunes : $3.25 à $3.50 pour 20 livres.

Melon d'Oka : $7 les 18.

Laitue : Boston ou Romaine $1.50 à $2 les deux douzaines, Iceberg, $3.50 à $3.75 le cageot de 18.

Navets : 50 à 60 le paquet de 4½, $1.25 à $1.50 le sac de 50 livres et $2.25 le minot.

Poireaux : 75 à 90 la douzaine.

Oignons : échalotes et gros 90 à $1 la douzaine, $2.75 à $3 les 50 livres.

Panais : $3.50 à $4.50 le minot, $3 la douzaine de cellos de 24 onces.

Persil : 75 la douzaine de paquets.

Piment : vert, doux $1.50 à $2 la boîte, $4 le minot.

Pommes de terre : nouvelles, lavées $1.50 à $1.75 le minot, 75 à 80, terre noire 60 à 65 les 50 livres.

Radis : 40 à 50 la douzaine de paquets, $2 les 30 cellos de 8 onces.

Tomates : rouges 70 à 90, roses $1 à $1.25 la boîte, 75 le panier de 11 pintes.

	Taux		Paiement	Enrg.
Canadian Internti. Power (ordi. (x)	$0.35	tr.	3-10-66	19-9-66
id. (5.2% priv)	$0.26	tr.	30-9-66	19-9-66
The Craig Bit Co.	$0.02	tr.	15-10-66	30-9-66
Dupuis Frères Ltée. (ordi)	$0.13	tr.	15-11-66	31-10-66
Monarch Fine Foods (ordi)	$0.12½	tr.	1-10-66	15-9-66
Ocean Fisheries Ltd. (ordi)	$0.07½	tr.	14-10-66	30-9-66
Union Gas Co. of Can (ordi)	$0.06¼	tr.	1-11-66	7-10-66

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
3 Perpetuels	1966	69½	70¼
4½ 15 dec.	1966	99½	100
3¼ 1er juin	1976	80½	81¼
4 1er avril	1967	99	99½
4¼ 1er sept.	1972	91¼	92
5 1er juil.	1970	96½	97½
5½ 1er oct.	1989	99	99½
5½ 1er aout	1980	96¼	97½
5½ 1er sept.	1983	85½	86¼
5½ 1er oct.	1975	96	96¾
5¼ 1er mai	1990	91½	92¼
CNR 4½ 1er avril	1967	99	99¾
CNR 5¼ 1er janv.	1985	97¼	98¼
CNT 4 1er fev.	1981	80½	81½
CNT 5 1er oct.	1987	87¾	88¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMFC 5¼ 4 juin	1987	87¼	88¼
Alta Tel 6% 15 aout	1991	96	97
BC El 3½ 2 jan.	1967	99	99¼
BC El 5½ 1er mars	1989	89½	90½
BC El 5¼ 1er avril	1977	94½	95½
Man Hy 5¼ 1 mars	1988	87¼	88¼
NB 5½ 15 juil.	1989	88	89
NLFD 5¼ 1er juin	1985	85	86
NE 5¼ 1er mai	1985	88¼	89¼
Ont. 3 15 dec.	1970	88½	89¼
Ont. 5½ 15 aout	1985	88¼	89¼
Ont Hy 2¼ 1er oct.	1968	94½	95½
Ont Hy 5¼ 1 fev.	1965	88¼	89¼
Que. 5½ 1er avril	1990	86½	87½
Que. 3 1er juil.	1969	91	92
Que. 5¼ 15 dec.	1987	83¼	84¼
Que. Hy 3¼ 1er mai	1974	79½	80½
Que. Hy 5 15 fev.	1995	79½	80½
Que. Hy 5½ 1er juin	1988	86¼	87¼
Saskw 5½ 15 dec.	1985	89¼	90¼

MUNICIPALITES

Montreal 5¼ 1 juin	1989	87½	88¼
Vanc. 5½ 15 dec.	1980	90¼	91¼
Hamilton 5¼ 15 juin	1977	89¼	90¼
Tor. Mt 5½ 15 juin	1985	89½	90½

CONVERTIBLES

Abitibi P&P. 4½	1966	99⅞	100
Bra. Traction 4½	1971	91	94
Cdn Utilities 5¼	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	88
Inland NG 5½	1977	89	91
Inland Cement 4½	1976	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¼	1976	158	—
Poc Pete ¼	1977	95	97
Simpson's	1976	200	—
Simpson's ¼	1976	200	—
Triad 4¼	1971	78	80
TC Pipe Line 5	1989	92	97
W Coast x-c pon 5½	1988	99	102

INDUSTRIES

Abitibi 6½	1977	97	99
Algoma Steel 5¼	1978	89	91
Alum of Can. 4½	1973	88	89
BP Tanker 6¼	1985	96	98
BA Oil 5½	1977	90	92
Can Cement 3¼	1975	81½	83½
CB Alum 5¾	1970	92	94
C-I-L 5¼	1977	95¼	96¼
C-P-R 5	1983	84	86
CR Foncier 5¼	1985	87	89
Dom Stores 5½	1976	95	96
Dom Steel 6	1985	86	88
Domtar 5¾	1990	89	91
Eaton Accept 5¼	1965	92¼	93¼
Imp Oil 3	1969	90	91
Ind Accept 6¼	1984	99½	100½
Roy Tr Mrtg 6	1975	95	96
Roy Nat 5½	1981	93½	95
Shell Oil 5¾	1977	92	99
St Law Corp 5	1978	87½	—
Simpson's 4¼	1973	92	94
Troners Fin 5½9	1985	81	83
Weston Geo 5½	1983	89½	91½
Woodward's 5¼	1985	90	92

SERVICES PUBLICS

Alta Gas Tr. 5¼	1985	88	90
Ang Con Tel 6	1983	94	—
Bell Tel 5¼	1979	77	79
Bell Tel 5½	1982	90	92
Bell Tel 5¼	1984	92	94
Bell Tel 6½	1978	98	99½
Bowater Pow 3¼	1980	77	78
Brazilian 4½	1970	94	—
BC Tel 5¼	1986	90	—
Calgary Pow 5¼	1992	93½	—
Cdn Electric 4	1968	95	—
Cdn West NG 5¾	1982	91	93
Consumers Gas 5¼	1984	89	—
Consumers Gas5	1978	88	90
Grt Lakes Pow 5¾	1977	92	94
Lakeland NG 5	1962	87	89
Marit Elect 5¼	1983	89½	—
NFLD L&P. 5½	1978	90¼	—
Nor Ont NG 5¼	1982	89	91
Northw Util 5¼	1988	89	—
Northern Tel 5¼	1983	91¼	—
Que Nat Gas 5¼	1965	88	88
Que Nat Gas 6	1968	88	90
Que Tel 5¼	1963	90½	—
TC Pipeline 5.85	1987	90	93
Union Gas 5½	1977	90	92

IMMEUBLES

Brent Coach

Henry Crochetière réélu président de l'A.H.A.Q.

Henry Crochetière, de Sherbrooke, a été réélu président de l'Association de hockey amateur du Québec lors de l'assemblée annuelle de cet organisme, samedi dernier à Montréal.

Crochetière avait succédé l'an dernier à Clyde McCarthy, de Trois-Rivières.

L'Association a élu cinq vice-présidents. Ce sont: Roland Lemay, de Québec; Roger Landry, de Trois-Rivières; Maurice Parsons, de Sherbrooke; Eddie O'Doherty, d'Arvida et Roger Gaudet, de Verdun.

L'Association s'est aussi choisi un trésorier, Martin Conway, de St-Lambert; un secrétaire, Albert Jutras, et un registraire, George Marsh.

Frank Daigneault, de Montréal, Marcel Laviolette, de Verdun, D. G. McDonald, d. Montréal, Paul Moreau, de Montréal et Marcel Robert, d'Arvida, ont été nommés directeurs.

Len Dépatie a été élu président de l'Association du hockey mineur du Québec.

A cette assemblée réunissant 150 délégués, l'Association a élu Robert LeBel, membre à vie, pour succéder au regretté Léo Burns.

Les présidents honoraires sont Lionel Fleury, de Québec, et Clude McCarthy, de Trois-Rivières.

Ville Jacques-Cartier bat Drummondville, 1-0

DRUMMONDVILLE. — Dans un match où l'arbitrage ne le cédait en rien au calibre de jeu, l'Athlétique de Ville Jacques-Cartier a défait l'Olympique de Drummondville en demi-finale de la coupe de soccer de la Ligue du Québec, hier, passant ainsi en finale.

Dans ce match très disputé, qui aurait pu donner l'impression d'un match amical, à cause du jeu correct des deux équipes, la lutte très contestée que se sont livrée les deux antagonistes laissait bien voir qu'il s'agissait d'une importante compétition.

Le Drummondville a offert à la fois une excellente réception et une vive opposition à l'Athlétique. Supérieur par sa combativité, il fut toutefois dépassé en combativité et en technique par le club de Ville Jacques-Cartier et a dû s'incliner à cause d'un but bien exécuté de la tête par le demi-gauche Marc Zanolin, sur une reprise en corner.

Les Aigles de Québec attendent le vainqueur du match Longueuil-Laval pour décider de l'autre finaliste. Ce prochain match aura lieu demain à Vimont.

L'équipe finaliste comprend Gérard Albert, dans les buts, les arrières Baltassarc et Susigan ; les demis Berdais (dr.), capitaine ; Jalauch, centre, et Zanolin, gauche ; Argiles, demi-droit ; Vaccaro, inter-droit ; Deluca, avant-centre ; Foierl, inter-gauche, et R. Marcassa, ailier gauche.

Bigras gagne l'omnium de golf de Murray Bay

MURRAY BAY. — Adrien Bigras, du club Rosemere, a joué avec beaucoup de régularité et s'est ainsi assuré les honneurs de l'omnium de golf de Murray Bay, disputé sur les parcours de ce club et celui du Manoir Richelieu.

Bigras a tourné une ronde de 69 sur le premier parcours, puis une autre de 68 sur le second. Jean-Guy Périard, de Boucherville, qui avait pris les devants avec une magnifique ronde de 66 sur le parcours du Murray Bay, a flanché en devant jouer 73 coups sur le parcours du Manoir Richelieu. Grâce à sa première ronde, Périard se classait deuxième.

Luc Brien, du Pinegrove, qui avait brillé avec 67 au Murray Bay, a dû se contenter d'un 77, bon pour la 4e place, derrière George Arnold, du Kl-8-Eb, qui a eu des scores de 73-71. Gerry Proulx, du St-Eustache, suivait en 5e place, avec une fiche de 72-73, devant Andy Cazes, de Lévis, 69-77 ; Bob Panasiuk, de Windsor, 70-77, et Norman Hunt, de Mont-Bruno, 71-76.

Leon Décaire, Toronto, Jean-Marc Bougie, de Valleyfield; Al Balding et John Bissiger étaient les suivants.

Chez les amateurs, la victoire est allée à Eric Hanson, qui a eu des rondes de 67-74 pour un total de 141.

Gilles Giguère rentre d'un stage en France

Un jeune professeur de l'Ecole d'Education Phusique et de Récréation de l'Université d'Ottawa, Gilles Giguère, a été invité à participer à un stage d'information sur les problèmes de l'éducation populaire, en France.

M. Giguère est rentré enchanté de son voyage outre-mer.

Ces stages, organisés sous les auspices du ministère français de la jeunesse et des sports, essaient de répondre au besoin souvent manifesté par les éducateurs, animateurs spécialisés ou responsables d'associations ou d'institutions à l'oeuvre dans le secteur non-scolaire des jeunes et des adultes, de se rencontrer et de s'informer sur les conditions de vie moderne qui posent des problèmes éducatifs, sociaux et culturels.

Etant donné l'intérêt que suscite présentement au Canada, l'organisation des loisirs ainsi que l'éducation permanente, il semble selon M. Giguère, "que ce mouvement d'échanges entre la France et le Canada français devra s'accentuer et s'améliorer de plus en plus de façon à ce que les deux partis en cause puissent dorenavant dépasser le stage de la pure information. Ainsi nous pourrons bénéficier d'une véritable situation d'analyse des problèmes inhérents à la création ou encore à l'existence des structures et techniques en usages dans l'un ou l'autre des deux milieux."

Le Verdun perd, 15-0

Les Mustangs de Verdun sont demeurés en quête de leur première victoire, et tout laisse prévoir qu'elle se fera attendre encore si l'on en juge par la défaite de 15-0 subie aux mains des Maple Leafs de N.-D.-G., en fin de semaine. C'était la 4e défaite d'affilée des Mustangs.

John Parker et John Brown ont dirigé l'offensive avec un touché chacun, cependant que Pierre St-Amour réussissait deux convertis et un simple.

Les Mustangs ont réussi neuf premiers essais contre 7 pour N.-D.-G., mais ils n'ont gagné que 69 verges au sol contre 78 pour leurs rivaux et 57 par la voie des airs contre 124 verges pour le N.-D.-G.

Le match a été marqué par du jeu défensif. Il y eut neuf interceptions.

Dans un autre match, le West Island a vaincu plus difficilement le Cornwall par 33-30.

Des Canado-Hongrois protestent contre le "Rendez-vous"

Un groupe de Montréalais d'origine hongroise, évidemment composé de survivants de la dramatique révolte de Budapest d'octobre 1956, le "Comité Hongrois de Commémoration de la Révolution de 1956 du Québec" a publié un communiqué, signé de son président, M. Tibur Vegvari, dans lequel il proteste contre l'exposition : "Rendez-vous avec la Hongrie", actuellement organisée à Montréal par le gouvernement hongrois.

"Nous, Canado-Hongrois, considérons cette manifestation comme une insulte à la mémoire des héros de la révolution de 1956 et déplorons que le gouvernement du Canada ait donné son approbation.

FOOTBALL

AUJOURD'HUI
Aucune joute au calendrier

HIER
LIGUE CANADIENNE
Toronto 34 — Edmonton 14
Regina 27 — Winnipeg 24

LIGUE CONTINENTALE
Charleston 21 — Richmond 10
Hartford 26 — Norfolk 21

LIGUE NATIONALE
Los Angeles 19 — Atlanta 14
Minnesota 20 — San Francisco 20
Detroit 14 — Chicago 3
New York 34 — Pittsburgh 34
St-Louis 16 — Philadelphie 13
Cleveland 30 — Washington 14

LIGUE AMERICAINE
Kansas City 42 — Buffalo 20

SAMEDI
LIGUE CANADIENNE
Ottawa 27 — Hamilton 16
Vancouver 14 — Calgary 3

LIGUE CONTINENTALE
Castors 22 — Brooklyn 14

LIGUE NATIONALE
Green Bay 24 — Baltimore 3

LIGUE AMERICAINE
San Diego 24 — Boston 0
Houston 31 — Oakland 0

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

	J	G	P	N	P	Pc	Pts
Ottawa	8	5	1	0	101	49	10
Hamilton	6	4	2	0	102	76	8
Alouettes	7	3	4	0	51	93	6
Toronto	6	1	5	0	64	109	2

Conférence de l'ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Pts
Regina	8	6	2	0	212	112	12
Edmonton	9	5	4	0	135	145	10
Winnipeg	7	4	3	0	106	101	8
Vancouver	7	2	5	0	98	163	4
Calgary	8	2	6	0	66	121	4

LIGUE CONTINENTALE

Division Est

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Toronto	4	3	1	0	107	66	.750
Hartford	4	3	1	0	100	101	.750
Philadelphie	4	2	2	0	124	116	.500
Norfolk	4	2	2	0	73	56	.500
Brooklyn	4	0	4	0	53	137	.000

Division Ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Orlando	4	4	0	0	168	31	1.000
Charleston	4	3	1	0	126	91	.750
Castors	4	2	2	0	59	112	.500
Richmond	4	1	3	0	70	82	.250
Wheeling	4	0	4	0	53	103	.000

LIGUE NATIONALE

Division Est

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Cleveland	1	1	0	0	33	14	1.000
St-Louis	1	1	0	0	16	13	1.000
Dallas	0	0	0	0	0	0	.000
New York	1	0	0	1	34	34	.000
Pittsburgh	1	0	0	1	34	34	.000
Atlanta	1	0	1	0	14	19	.000
Philadelphie	1	0	1	0	13	16	.000
Washington	1	0	1	0	14	33	.000

Division Ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Green Bay	1	1	0	0	24	3	1.000
Los Angeles	1	1	0	0	19	14	1.000
Detroit	1	1	0	0	14	3	1.000
Minnesota	1	0	0	1	20	20	.000
S-Francisco	1	0	0	1	20	20	.000
Chicago	1	0	1	0	3	14	.000
Baltimore	1	0	1	0	3	24	.000

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
Houston	2	2	0	0	76	7	1.000
New York	1	1	0	0	19	14	1.000
Boston	1	0	1	0	0	24	.000
Miami	2	0	2	0	28	42	.000
Buffalo	2	0	2	0	27	60	.000

Division Ouest

	J	G	P	N	P	Pc	Moy.
San Diego	2	2	0	0	31	7	1.000
Kansas City	1	1	0	0	42	20	1.000
Oakland	2	1	1	0	21	45	.500
Denver	1	0	1	0	7	45	.000

Nécrologie

M. Alfred Gendron

M. Alfred Gendron, pensionnaire du Canadien Pacifique, ex-marguillier de la paroisse de la Nativité d'Hochelaga, est décédé à Montréal, à l'âge de 74 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marta Arpin un fils, le Père Roger Gendron, c.f.s.; ses filles, Mme

veuve Maurice Curadeau (Rachel) ; Mme Raymond Robichaud (Jeannette) ; un gendre, M. Robichaud ; deux frères et une soeur.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire situé au 3198 est, rue Ontario. Les funérailles auront lieu mardi à 9 h. 30, à l'église de la Nativité d'Hochelaga et seront suivies de l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

L'abbé Irénée Tardif

M. l'abbé Irenée Tardif, prêtre de la Société des Missions Etrangères, est décédé subitement le samedi matin 10 septembre, à la Maison Centrale des Missions Etrangères, à Montréal.

Né le 25 mars 1905 à Saint-André-de-Kamouraska, de Zéphirin Tardif et Maria Proulx,

décédés, l'abbé Tardif fit ses études primaires dans son village natal puis entra à l'Ecole Apostolique Notre-Dame en 1919, à Québec. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec et au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et sa théologie au Séminaire de Pont-Viau. Ordonné prêtre le 19 avril 1931, il partait pour la mission de Szepingkai, en Chine, au mois de septembre suivant. Revenu au Canada en 1940, il fut directeur spirituel au Séminaire de Pont-Viau puis à la Probation de Québec. De 1948 à 1960 il fut missionnaire à Cuba. C'est alors qu'il devint assistant économe à la Maison Centrale, fonction qu'il occupait encore au moment de sa mort.

La dépouille mortelle est exposée au Séminaire de Pont-Viau, où auront lieu les funérailles le mardi 13 septembre à 9 heures 30 a.m.

Lui survivent, une soeur et trois frères : Mme Antonio Guimont, de Montréal, le Rév. Frère Irénée, f.e.c., de Beauport, et MM. Gerard et Jean-Paul Tardif, de Lévis.

M. Roméo Sicard

A Montréal, le 10 septembre 1966 est décédé M. Roméo Sicard, époux de Germaine Valiquette.

Il laisse dans le deuil son épouse Germaine, ses fils Gilles, administrateur du personnel des Douanes à Ottawa ; Pierre, trésorier, Grissol Foods Ltd, ses filles Gisele (Mme Michel Trudeau), Micheline (Mme Gaston Leclerc) ; ses brus Therese Laurin et Solange Therrien et de nombreux petits enfants.

Un service sera chanté le mardi 13 courant, à 9.00 hrs a.m. en l'église Ste-Bernadette-Soubirous. Sépulture au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Assemblée des débardeurs le 14 septembre

L'Association internationale des débardeurs, succursale 375 (CTC-FTQ), tiendra une assemblée spéciale mercredi, le 14 septembre, à 8 h. p.m. au centre d'entraînement de la police de Montréal, rue Viau, près de l'arena Maurice Richard.

Le secrétaire du syndicat, M. Adrien Lemoine, fait savoir que les membres seront appelés à étudier un nouveau programme d'assurance-maladie.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALLAIRE (Marie-Louise) — A St-Eustache, le 10 septembre 1966, à l'âge de 71 ans est décédée Mme Charles-Emile Allaire, née Marie-Louise Lafortune, demeurant à Côte St-Louis, à St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Droiet coin Jarry.
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Lorida) — A Montréal, le 11 septembre 1966 à l'âge de 86 ans est décédée Mme veuve Rosario Bergeron, née Lorida Bernard. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera celebre à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSON (Joseph) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé Joseph Bisson, époux de feu Delphine Limoges, père de Lucien, Jocelyn et Mme Régis Gascon (Jeannine). Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Cremazie Est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Roger) — A Chomedey (Ville de Laval), le 11 septembre 1966, à l'âge de 29 ans est décédé Roger Boucher, époux de Huguette Racine. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Oulmet & Fils
3517 Boul. Levesque, Chomedey.
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTET (Marie-Jeanne) — A Laval Ouest, le 11 septembre 1966 à l'âge de 60 ans est décédée Marie-Jeanne Demeules, épouse de Joseph-Arcade Boutet, demeurant à 6301 47e Ave, Laval Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette
3582 24e Rue, Laval Ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Théophile de Laval Ouest où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRADETTE (Claude) — Accidentellement à Ste-Thérèse, le 10 septembre 1966, à l'âge de 25 ans, est décédé Claude Bradette, époux de Vida Flynn, demeurant 1847 Jeanne d'Arc, eLs funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DE M. ALPHONSE DESHAIES

Industriel et Président fondateur de l'entreprise familiale "Les Autobus Deshaies Ltée".

A Deschaillons le 10 septembre 1966, à l'âge de 74 ans et 7 mois, est décédé M. Alphonse Deshaies, industriel, Président fondateur de l'entreprise familiale "Les Autobus Deshaies Ltée" et pionnier dans le transport par autobus.

Outre son épouse, née Marie-Louise Beauchesne, il laisse dans le deuil, ses enfants : Rollande, Gisèle, Gaston, Louis, Brigitte, Bernard, Georgette, Laurent, Georges-Arthur et Raymond ; ses frères et soeurs : Victoria, de Ste-Sophie de Lévrard, Ludger, de Trois-Rivières, Eva, de St-Célestin, Eugène, de Ste-Sophie de Levrard, Félix, de St-Louis de France, Majorique, de Gentilly, le Rev. Frère Louis-Joseph, s.c., de Petit Rocher Sud, N.-B., et Alice, de St-Pierre les Becquets ; ses gendres et brux : Brigitte Lebleu (Mme Gaston), Gisele Hamel (Mme Louis), Gaston Milot, Jean-Guy Bedard, Therese Bellefeuille (Mme Laurent), Suzette Potvin (Mme Georges-Arthur) et Isabelle Potvin (Mme Raymond) ; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Ludger Deshaies, de Trois-Rivieres, M. Emeric Perreault, de St-Célestin, Mme Eugene Deshaies, de Ste-Sophie de Levrard, Mme Majorique Deshaies, de Gentilly, M. et Mme Oscar Verville, du Cap de la Madeleine, Mlle Laura Beauchesne, de Gentilly, M. et Mme Honore Verville, de Ste-Cecile de Lévrard, Rev. Frere Francis, c.c. du Mont Bénilde de Ste-Angele de Laval, Mlle Florestine Beauchesne, de New York, Mlle Maria Beauchesne, de Gentilly, M. Hermann Beauchesne, de New York, et M. et Mme Rolland Beauchesne, de Gentilly ; ses petits-enfants : Marcel Deshaies, Danielle Deshaies, Jocelyne Deshaies, Sylvie Deshaies, Michelle Deshaies, Madeleine Deshaies, Marilynn Deshaies, Junior Milot, Ginette Deshaies, Johanne Deshaies, Jean Deshaies, Lucie Bédard, Claude Bédard, Lorraine Deshaies, Pierre Deshaies et Francine Deshaies ; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Leon Charland, à Deschaillons, et les funérailles auront lieu mardi le 13 septembre à 9.00 hres de l'après-midi à l'église paroissiale de Deschaillons et l'inhumation aura lieu au cimetière de Deschaillons.

BRIERE (Alphonse) — A Montréal, le 11 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé Alphonse Brière, époux de Alice Guillet, demeurant à 430 Mont-Royal est. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Entr.,
518 rue Rachel est,
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BURNS (Joseph-Kenneth) — Accidentellement, à Montréal, le 12 septembre 1966, à l'âge de 11 ans, est décédé Joseph-Kenneth Burns, fils de Joseph Burns et de Ruth Finile, demeurant à 6329, Dumas. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
pour se rendre à l'église Holy Cross où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Oscar) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 63 ans est décédé Oscar Cantin, fils de feu Joseph Eugène Cantin et de feu Adrienne Laporte, demeurant rue Chambord, frère de Noël, de Eugenie (Mme Victor Cinq-Mars), Gabrielle (Mme Emmanuel Bélisle), Marguerite (Mme Armand Messier). Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funebre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4220 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 hrs et de la au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLARIDGE (William-E.) — Subitement à l'hôpital Général de LaSalle, le 12 septembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé M. William E. Claridge, président de "Steel Rule Dies Co. Ltd.", époux de Gladys Stump ; fils de M. et Mme William Claridge, père de Elva (Mme John Bartlett), Patricia (Mme Phil Guindon), Joan (Mme C. Scanlan) ainsi que 7 petits-enfants : Jimmy, Ricky, Debbie, Karen, Pamela, Sherry, Glenn. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funebre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551 rue Wellington
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Brébeuf de LaSalle, où le service sera celebré à 10 hrs, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Albert) — A Ste-Rose (Ville de Laval), le 11 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Cloutier, époux de Germaine Pigeon, demeurant au 54 rue St-Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funebre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Laval ou le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMEAU (Régina) — A Lachine le 9 septembre 1966, à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Joseph Comeau, née Régina Comeau, demeurant à 322, 14ième Avenue, mere de Simone et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funebre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine.
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetiere de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Arthur) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé Arthur Daoust, époux de Doriska Cardinal, demeurant à 4214 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Entr.,
518 rue Rachel est,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DASTOUS (Françoise) — Au Pavillon Rose, le 12 septembre 1966, à l'âge de 41 ans est décédée Françoise Doré, épouse de Guy Dastous, mere de Pierre et de Carole. Elle laisse 1 soeur Cécile, 4 freres, Paul, Jean, Jacques, Hubert, 2 beaux-frères Roger et Rene Dastous et 1 belle-soeur Mme Pierre Warren. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pascal Baylon où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAGE (Jean) — Accidentellement à Mont Tremblant, le 9 septembre 1966, à l'âge de 23 ans est décédé Jean Delage, fils de Jean-Paul Delage et de Marie-Anne Forget, demeurant à 6280 Iberville. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1330 rue Beaubien est.
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera celebre à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Georges E.) — A Ville St-Pierre le 9 septembre 1966, à l'âge de 46 ans est décédé Georges E. Demers, époux de Lucille Roy, demeurant à 48 rue du Chalet. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine.
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église de St-Pierre-aux-Liens, où le service sera celebre à 10 hrs et de la au cimetiere de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Joseph) — A Montréal, le 9 septembre 1966, à l'âge de 74 ans et 7 mois, est décédé Joseph Desrochers, époux d'Ernestine Savaria, demeurant 1659 Lepailleur. Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funebre partira des salons
Giguere & Tomasso Inc.,
6989, rue Hochelaga,
à 9 heures pour se rendre à l'église St-Francois-d'Assise, où le service sera celebre à 9 h. 30, et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Oscar) — A Montréal, le 10 septembre 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé Oscar Dubé, époux de feu Alix Tremblay, père de Jean-Maurice Dubé (architecte), Marin (surintendant), Reverend Jacques (Jesuite), Mme Gaspard Lalande (Jeannine) et Soeur Marie-Colette-de-Jesus, S.S.A. (Colette), demeurant au 2660 Delisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funebre partira des salons
Urgel Bourgie Ltee
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cunegonde où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (J.-Ernest) — A Montréal, le 9 septembre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé J.-Ernest Dubois, époux de feu Caroline Gervais, demeurant 333 Meese. Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguere & Tomasso Inc.,
6989, rue Hochelaga,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCKETT (Laura) — A Montréal, le 9 septembre 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Dunn - Oscar Duckett, née Laura Connoley, demeurant au 4611 Brebeuf. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires.
4848, rue Papineau
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera celebre à 10 h. et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Marie-Louise) — A Montréal, le 11 septembre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Justin Durand, née Marie-Louise Ducoudray, demeurant à 3795 Melrose. Née à Rodez, France, elle laisse dans le deuil son époux Justin Durand, sa fille, Mme Nini Durand, sa belle-fille, Mme Yves Durand, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Decarie et Ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera celebré à 9 hrs et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FANDRICH (René) — A Pont-Viau, le 11 septembre 1966 à l'âge de 72 ans, est décédé subitement René Fandrich, époux d'Ida Bohec, demeurant à 230 Des Ecores à Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funebre partira des salons
J.-M.-D. Cyr
1039 rue du Collège
St-Vincent-de-Paul
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Gilles où le service sera célébré à 10 hrs et de la au cimetiere de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Cora) — A Laflèche, le 9 septembre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Cora Pratt, épouse de Alexandre Gagné. Outre son mari elle laisse dans le deuil, ses enfants, M. et Mme Leo Sénécal (Louise-Thérèse), M. et Mme Philippe Lauzé (Raymonde), M. et Mme François Pagé (Marthe), M. et Mme Jean Ouellette (Suzanne), M. et Mme Jean-Claude Robillard (Pierrette), M. et Mme Jean-Maurice Gagné, M. l'abbé Gérard André, P.M.E., M. et Mme Marcel Gagné, M. et Mme Guy Gagné, M. et Mme Gilles Gagné, M. et Mme Jacques Gagné et 31 petits-enfants, demeurant au 1907 boulevard Edouard à Laflèche. Les funérailles auront lieu mercredi le 14. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
3219 Grande Allée
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Eudes, où le service sera chanté à 10 h. et de là au cimetière régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Aimé) — A Montréal, le 9 septembre 1966, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Aimé Gendron, époux en 1res noces de Delvina Laliberte, et en 2èmes noces de Berthe Desmarais, et en 3èmes noces de Jeanne D'Arc Lapointe, demeurant 2325 Monsabre. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras Ltée
5805 rue Boileau, angle Lacordaire
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera celebré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Alfred) — A Montréal, le 10 septembre 1966 à l'âge de 74 ans est décédé M. Alfred Gendron époux de Maria Arpin demeurant 2076 Darling. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Valentine) — A l'hôpital du Sacre-Coeur à Montréal, le 10 septembre 1966 à l'âge de 60 ans est décédée Mme Laurentien Germain née Valentine Drazic, demeurant à 660, 26ieme Avenue, appt. 2, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée,
11,813 rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Marie-Louise) — A Montréal, le 11 septembre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Donat Hamelin, née Marie-Louise Rivard, demeurant à 1625 Fullum. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine est.
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera celébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Côte-Des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Aline) — A Verdun, le 11 septembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme René Julien, née Aline Rouillier, demeurant à 637 rue Regina. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault,
512, rue de l'Eglise, Verdun.
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera celébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (Frederica) — A St-Timothée, le 10 septembre 1966, à l'âge de 93 ans, est décédée M